

E/4498
E/CN.11/824



**COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'ASIE ET L'EXTRÊME-ORIENT**

RAPPORT ANNUEL

(18 avril 1967 - 30 avril 1968)

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
DOCUMENTS OFFICIELS : QUARANTE CINQUIÈME SESSION
SUPPLÉMENT N° 2

NATIONS UNIES



**COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'ASIE ET L'EXTRÊME-ORIENT**

RAPPORT ANNUEL

(18 avril 1967 - 30 avril 1968)

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
DOCUMENTS OFFICIELS : QUARANTE CINQUIÈME SESSION
SUPPLÉMENT N° 2

NATIONS UNIES

New York, 1968

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

E/4498
E/CN.11/824

Table des matières

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Pages</u>
INTRODUCTION	1	1
PREMIERE PARTIE. TRAVAUX DE LA COMMISSION DEPUIS SA VINGT-TROISIEME SESSION	2-268	2
A. <u>Activités des organes subsidiaires</u>	4-180	2
1. Industrie et ressources naturelles	5-66	2
Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie ..	6-13	4
Cycle d'études sur le développement de l'énergie électrique en URSS	14-17	6
Sous-Comité de la métallurgie et de la mécanique	18-23	7
Conseil asiatique du développement industriel - Groupe consultatif	24-28	8
Comité consultatif asiatique de normalisation	29-34	9
Cycle d'études sur les sources des matières premières minérales nécessaires à l'industrie des engrais en Asie et en Extrême-Orient	35-36	10
Groupe d'étude pour la promotion de la recherche industrielle	37-40	11
Cycle d'études sur le développement du secteur des matériaux de construction	41-46	12
Conseil asiatique du développement industriel	47-52	13
Comité de l'industrie et des ressources naturelles ...	53-66	14
2. Commerce international	67-83	17
Cycle d'études sur les aspects financiers de l'expansion du commerce	68-71	18
Réunion de travail sur les transports et le fret maritimes	72-75	19
Comité du commerce	76-83	20
3. Transports et communications	84-119	23
Réunion de travail d'experts des télécommunications ..	85-89	23
Réunion d'experts sur la Route d'Asie	90	25
Comité de coordination pour la Route d'Asie	91-94	26
Sous-Comité des chemins de fer	95-103	27
Sous-Comité des transports par eau	104-110	29
Comité des transports et des communications	111-118	31
Réunion de travail sur les moyens de faciliter le trafic international	119	33
4. Développement et planification économiques	120-127	34
Institut asiatique pour le développement et la planification économiques	121-124	34

Table des matières (suite)

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Pages</u>
Conférence des planificateurs économiques d'Asie	125-126	36
Consultations intergouvernementales sur l'harmonisation des plans et la coopération économique aux niveaux régional et sous-régional	127	36
5. Développement des statistiques	128-143	37
Cycle d'études sur les statistiques industrielles	129	37
Groupe de travail des statistiques relatives à l'enfance et à la jeunesse	130	38
Conférence des statisticiens d'Asie	131-139	38
Groupe de travail de la comptabilité nationale	140	40
Cycle d'études sur l'organisation et l'exécution des recensements de la population et de l'habitation ...	141-142	40
Groupe d'experts chargé d'examiner la possibilité de créer un centre régional de calcul	143	41
6. Mise en valeur des ressources hydrauliques	144-169	41
Réunion d'experts sur les typhons	145-146	42
Groupe de travail des codes de l'eau	147-148	43
Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong	149-167	43
Réunion ad hoc sur les statuts du comité des typhons ..	168-169	50
7. Développement social	170-177	50
Réunion régionale interorganisations sur le dévelop- pement rural et communautaire	171	51
Groupe de travail chargé d'examiner les problèmes des migrations internes et de l'urbanisation	172	52
Cycle d'études sur les méthodes propres à encourager une évolution sociale favorable au développement général	173	52
Groupe de travail sur l'aspect information des programmes de planification familiale	174	52
Cycle d'études sur le rapport entre la formation au service social et les besoins et problèmes du développement dans la région de la CEAE0	175-176	53
Voyage d'étude et stage de formation sur le rôle du développement communautaire dans le développement national, notamment en ce qui concerne la réforme agraire et le peuplement rural	177	53
8. Administration publique	178-180	54
Cycle d'études sur les besoins de formation qu'impli- quent la réforme et l'amélioration de l'appareil administratif	179-180	54

Table des matières (suite)

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Pages</u>
B. <u>Autres activités</u>	181-250	55
Division de l'industrie et des ressources naturelles	182-186	55
Division du commerce international	187-189	56
Division de la recherche et de la planification	190-199	56
Division de statistique	200-204	59
Division de la mise en valeur des ressources hydrauliques .	205-211	60
Division du développement social	212-215	62
Division mixte FAO/CEAEO de l'agriculture	216-219	62
Administration publique	220	63
Assistance technique et activités connexes	221-239	64
Autres aspects des travaux	240-250	68
C. <u>Rapports avec les institutions spécialisées et autres organisations</u>	251-268	71
Institutions spécialisées, AIEA, FISE, PAM, CNUCED, ONUDI et GATT	252-262	71
Autres organisations intergouvernementales	263	75
Organisations non gouvernementales	264-268	75
DEUXIEME PARTIE. VINGT-QUATRIEME SESSION DE LA COMMISSION ...	269-518	77
A. <u>Participation aux séances et organisation des travaux</u>	269-290	77
Ouverture et clôture de la session	269-271	77
Allocutions d'ouverture	272-280	77
Participants	281-284	81
Pouvoirs	285	83
Election du Bureau et organisation des travaux	286-290	83
B. <u>Ordre du jour</u>	291	83
C. <u>Compte rendu des débats</u>	292-518	86
Inclusion des Iles Fidji dans le domaine géographique de la Commission et admission en qualité de membre associé .	292-293	86
La situation économique en Asie et en Extrême-Orient	294-314	87
Développement et planification économiques	315-336	92
Institut asiatique pour le développement et la planification économiques	337-347	98
Banque asiatique de développement	348-350	101
Commerce	351-369	102
Développement de l'industrie et mise en valeur des ressources naturelles	370-394	108
Transports et communications	395-417	116
La Route d'Asie	418-428	122
Mise en valeur des ressources hydrauliques	429-438	124
Mise en valeur du bassin inférieur du Mékong	439-447	127

Table des matières (suite)

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
Développement des statistiques dans la région de la CEAE0 .	448-470	130
Aspects sociaux du développement dans la région de la CEAE0	471-482	135
Développement de l'agriculture dans la région de la CEAE0 .	483-489	139
Coopération technique, activités du Fonds spécial et autres activités dans la région de la CEAE0	490-503	141
Programme de travail et ordre de priorité pour 1968/69 ...	504-516	144
Date et lieu de la prochaine session	517-518	147
 TROISIEME PARTIE. RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LA COMMISSION A SA VINGT-QUATRIEME SESSION		 148
90 (XXIV). Mobilisation des ressources pour la coopération technique		148
91 (XXIV). Centre de promotion commerciale de la CEAE0 ..		149
92 (XXIV). Cours de formation pour l'étude des structures tarifaires et non tarifaires et des techniques de négociations commerciales		150
93 (XXIV). Etude de préinvestissement sur les réseaux de télécommunications dans la région de la CEAE0		151
 QUATRIEME PARTIE. PROJET DE RESOLUTION DESTINE AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	 519	 153
 CINQUIEME PARTIE. PROGRAMME DE TRAVAIL ET ORDRE DE PRIORITE POUR 1968/69	 520-539	 154
Introduction	521	154
Principes généraux	522	154
Action concertée, concentration et coordination	523-525	155
Aperçu général du programme de travail pour 1968/69	526-530	156
Décentralisation et renforcement du secrétariat	531-533	157
Calendrier des conférences	534	158
Contrôle et limitation de la documentation	535	158
Exécution du programme de travail	536	158
Incidences financières du programme de travail	537	158
 I. <u>Liste annotée des projets pour 1968/69</u>		 159
A. Questions et techniques générales intéressant le développement		161
IA1. Tendances du développement et projections des besoins et des possibilités du développement ..		161
IA2. Planification et programmation		165
IA3. Développement des structures institutionnelles et administratives		183

Table des matières (fin)

	<u>Pages</u>
IA5. Rassemblement et fourniture de renseignements statistiques de base	185
IA6. Expansion du commerce	192
B. Valorisation et utilisation des ressources humaines	204
IB4. Protection sociale	204
IB6. Développement rural et communautaire, y compris le développement des coopératives	206
C. Mise en valeur et conservation des ressources physiques	209
IC1. Développement de l'alimentation et de l'agriculture	209
IC2. Développement industriel	210
IC3. Développement de la production d'énergie	218
IC4. Mise en valeur des ressources hydrauliques	224
IC5. Mise en valeur des ressources minérales	228
IC6. Habitation, construction et planification physique	232
D. Développement des services essentiels	236
ID1. Développement des transports	236
ID2. Développement des communications, y compris les services postaux et les télécommunications	251
ID4. Cadastre et cartographie	252
II. <u>Index des projets</u>	257
III. <u>Liste des projets régionaux d'assistance technique de la catégorie I - 1968</u>	261
IV. <u>Calendrier provisoire des conférences 1968-1969</u>	262

ANNEXES

I. Liste des représentants et observateurs à la vingt-quatrième session de la Commission	266
II. Liste des publications et principaux documents parus depuis la vingt-troisième session	272
III. Mandat de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient ...	280
IV. Règlement intérieur de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient	283

SIGLES

AELE	Association européenne de libre-échange
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
ALALE	Association latino-américaine de libre-échange
ASEAN	Association of South-East Asian Nations
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CADI	Conseil asiatique du développement industriel
CCPM	Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEAEO	Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEE	Communauté économique européenne
CEPAL	Commission économique pour l'Amérique latine
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
EROPA	Eastern Regional Organization for Public Administration
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FISE	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
FMI	Fonds monétaire international
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
IATA	Association du transport aérien international
IPECC	Indonesia and Pakistan Economic Co-operation Council
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail
OMCI	Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RCD	Organisation de coopération régionale pour le développement
SCT	Service de la coopération technique
UIOOT	Union internationale des organismes officiels de tourisme
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNITAR	Institut de formation et de recherche des Nations Unies

INTRODUCTION

1. La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (CEAEO), à sa 389e séance, le 30 avril 1968, a adopté à l'unanimité le présent rapport annuel, qui porte sur la période du 18 avril 1967 au 30 avril 1968. Elle le présente au Conseil économique et social pour que celui-ci l'examine à sa quarante-cinquième session, conformément au paragraphe 15 de son mandat, qui dispose: "La Commission présente au Conseil, une fois par an, un rapport complet sur ses activités et ses projets, y compris ceux de tout organe subsidiaire".^{1/}

1/ La Commission a présenté au Conseil économique et social les rapports suivants sur ses travaux antérieurs et sur ceux de ses organes subsidiaires: rapport sur la première session, 16-25 juin 1947, et rapport du Comité plénier, 10-17 juillet 1947 /Documents officiels du Conseil économique et social, cinquième session, Supplément No 6 (E/452, E/491)/; rapport sur les première et deuxième sessions, 16-25 juin 1947 et 24 novembre-6 décembre 1947 /ibid., sixième session, Supplément No 8 (E/606 et Corr.1)/; rapport intérimaire sur la troisième session, 1er-12 juin 1948 /ibid., septième session, Supplément No 12 (E/839)/; rapport intérimaire sur la quatrième session, 29 novembre-11 décembre 1948 /ibid., huitième session, Supplément No 3 (E/1088)/; rapport sur la quatrième session et rapport du Comité plénier, 1er juillet 1948-5 avril 1949 /ibid., neuvième session, Supplément No 13 (E/1329 et Add.1)/; rapports annuels de la Commission au Conseil économique et social à ses onzième, treizième, quatorzième, quinzième, dix-septième, vingtième, vingt-deuxième, vingt-quatrième, vingt-sixième, vingt-huitième, trentième, trente-deuxième, trente-quatrième, trente-sixième, trente-septième, trente-neuvième, quarante et unième et quarante-troisième sessions /ibid., onzième session, Supplément No 8 (E/1710); ibid., treizième session, Supplément No 7 (E/1981); ibid., quatorzième session, Supplément No 3 (E/2171); ibid., quinzième session, Supplément No 6 (E/2374); ibid., dix-septième session, Supplément No 3 (E/2553); ibid., vingtième session, Supplément No 5 (E/2712); ibid., vingt-deuxième session, Supplément No 2 (E/2821); ibid., vingt-quatrième session, Supplément No 2 (E/2959); ibid., vingt-sixième session, Supplément No 2 (E/3102); ibid., vingt-huitième session, Supplément No 2 (E/3214); ibid., trentième session, Supplément No 2 (E/3340); ibid., trente-deuxième session, Supplément No 2 (E/3466); ibid., trente-quatrième session, Supplément No 2 (E/3599); ibid., trente-sixième session, Supplément No 2 (E/3735); ibid., trente-septième session, Supplément No 2 (E/3876/Rev.1); ibid., trente-neuvième session, Supplément No 2 (E/4005); ibid., quarante et unième session, Supplément No 2 (E/4180/Rev.1); ibid., quarante-troisième session, Supplément No 2 (E/4358)/.

Première partie

TRAVAUX DE LA COMMISSION DEPUIS SA VINGT-TROISIEME SESSION

2. Pendant l'année considérée, la Commission a accordé une attention particulière aux mesures concrètes et pratiques destinées à favoriser la coopération régionale et internationale par l'intermédiaire du mécanisme institutionnel établi à cet effet et des organes subsidiaires de la CEAE0. Ces activités ont abouti à une coopération régionale croissante, soutenue par l'assistance internationale, et dans bien des cas à des projets précis dont certains en sont au stade de l'exécution. En outre, la Commission a pris une plus grande part aux activités de coopération technique et de préinvestissement et aux activités opérationnelles connexes des Nations Unies dans les domaines économique et social.

3. Le présent compte rendu des travaux de la Commission comprend trois grandes sections: A. Activités des organes subsidiaires de la Commission; B. Autres activités; C. Rapports avec les institutions spécialisées et autres organisations.

A. Activités des organes subsidiaires

4. Les organes subsidiaires de la Commission se sont constamment inspirés des directives du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale qui visent à concentrer au maximum les efforts et les ressources dans les domaines où les Nations Unies ont de bonnes possibilités d'action. Ils ont accordé une priorité élevée aux projets tendant à coordonner les efforts aux niveaux national, régional et international.

1. Industrie et ressources naturelles

5. Les réunions suivantes ont eu lieu pendant la période considérée:

Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie (troisième session), 24 juin-4 juillet 1967

Président:

M. In Kyu Park (Corée)

Cycle d'études sur le développement de l'énergie électrique en URSS, 1-25 septembre 1967

Directeur:

M. R.V. Krassovitsky (URSS)

Co-directeur:

M. V.R. Raghavan (CEAE0)

Sous-Comité de la métallurgie et de la mécanique (onzième session), 4-11 septembre 1967

Président: M. W. Callaghan (Australie)
Premier Vice-Président: M. D. Garcia (Philippines)
Deuxième Vice-Président: M. T. Kinoshita (Japon)

Conseil asiatique du développement industriel - Groupe consultatif (première session), 15-23 septembre 1967

Président: Pr L.V. Castle (Nouvelle-Zélande)
Vice-Président: M. Antonio V. Arizabal, Jr. (Philippines)

Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie (quatrième session), 6-16 novembre 1967

Président: M. Jerome S.N. Hu (République de Chine)

Comité consultatif asiatique de normalisation (première session), 25-27 novembre 1967

Président: M. Manoon Prachankhadee (Thaïlande)

Cycle d'études sur les sources des matières premières minérales nécessaires à l'industrie des engrais en Asie et en Extrême-Orient, 4-11 décembre 1967

Président: M. Sa-Ngob Kaewbaidhoon (Thaïlande)
Premier Vice-Président: M. Shri Mukti Nath (Inde)
Deuxième Vice-Président: M. Francisco A. Comsti (Philippines)

Groupe d'étude pour la promotion de la recherche industrielle, 12-22 décembre 1967

Président: Pr M.S. Thacker (Inde)
Premier Vice-Président: M. Shafquat H. Siddiqui (Pakistan)
Deuxième Vice-Président: M. Ian Langlands (Australie)

Cycle d'études sur le développement du secteur des matériaux de construction, 8-15 janvier 1968

Président: M. Porn Srichamara (Thaïlande)
Premier Vice-Président: M. Rabinder Singh (Inde)
Deuxième Vice-Président: M. Teodorico F. Festin (Philippines)

Conseil asiatique du développement industriel (troisième session), 12-19 février 1968

Président: M. Porn Srichamara (Thaïlande)
Premier Vice-Président: M. Mauro Calingo (Philippines)
Deuxième Vice-Président: M. A.H. Loomes (Australie)

Comité de l'industrie et des ressources naturelles (vingtième session),
20-27 février 1968

<u>Président:</u>	M. Porn Srichamara (Thaïlande)
<u>Premier Vice-Président:</u>	M. Cesar E.A. Virata (Philippines)
<u>Deuxième Vice-Président:</u>	M. Agus Sujuno (Indonésie)

Comité pour la coordination de la prospection commune
des ressources minérales au large des côtes d'Asie

6. Le Comité a tenu sa troisième session à Séoul et sa quatrième session à Taïpeh.

Troisième session

7. Le Comité a passé en revue les travaux qu'il avait assignés aux pays membres. Il a accepté les offres suivantes: a) offre des Etats-Unis d'Amérique d'effectuer dans les pays membres du Comité des levés aéromagnétiques représentant quelque 37 000 km linéaires; b) offre du Gouvernement japonais de continuer à recevoir des ressortissants des pays membres à son Centre régional de formation à la prospection en mer, d'effectuer soit 2 500 km linéaires de levés aéromagnétiques, soit 50 km de levés par sismique-réfraction, et de faire publier chaque année les bulletins techniques du Comité par le Service géologique du Japon; c) offre du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne d'aider à interpréter les données magnétiques et de fournir du matériel et du personnel pour les levés sismiques; d) offre du Service géologique de la République de Corée de faire imprimer le rapport du Comité sur sa troisième session.

Projet "Magnet"

8. Le Comité a fait siennes les recommandations de son Groupe consultatif technique pour la prospection en mer relatives à la répartition, entre les pays membres, du kilométrage prévu pour les levés aéromagnétiques: dans le cadre du projet "Magnet", les 37 000 premiers kilomètres linéaires de levés seraient consacrés à la partie septentrionale de la région, y compris certaines zones de la République de Corée, et à des zones situées plus au sud, en direction de Taïwan, et dans le détroit de Taïwan. En ce qui concerne le kilométrage prévu pour la deuxième année, le Comité a décidé d'en attribuer une part substantielle aux Philippines et une partie pour les travaux à achever dans la République de Corée.

Autres mesures

9. Le Comité a prié le secrétariat de confier à un expert l'étude des gisements de minéraux détritiques lourds dans les pays membres et de maintenir en fonctions les experts détachés par leurs gouvernements respectifs auprès du Groupe consultatif technique. Les pays situés à proximité de l'océan Pacifique pourraient en temps utile devenir membres du Comité.

Quatrième session

10. A la quatrième session, la République du Viet-Nam et la Thaïlande sont devenus membres du Comité, et celui-ci a mis au point le détail de ses opérations et de son programme de travail pour 1968; les travaux seront exécutés grâce aux efforts conjugués des pays membres participants, avec l'aide de plusieurs pays développés de la région et de l'extérieur.

Assistance internationale

11. Après avoir examiné les rapports dont il était saisi sur les gisements de minéraux détritiques lourds dans les pays membres, le Comité a noté que des gisements rentables pourraient exister en Chine (Taïwan), dans la République de Corée et en Thaïlande. Il a demandé au Gouvernement australien de prêter les services d'un ingénieur des mines qui serait chargé de déterminer, après complément d'étude, la viabilité économique de l'exploitation de ces gisements. Le Gouvernement du Royaume-Uni a été prié d'aider à organiser un parc de matériel pour les levés géophysiques en mer ou de fournir de l'équipement et du personnel technique pour certains projets précis tels que les levés par sismique-réfraction.

Formation

12. Il a été décidé de poursuivre en 1968 le cours de formation à la prospection géophysique en mer que le Gouvernement japonais a organisé à ses frais en mai 1967 à l'intention de stagiaires des pays d'Asie.

Secrétariat technique

13. Le Comité a souligné la nécessité de renforcer le secrétariat avec l'assistance des pays membres en attendant qu'une direction des opérations techniques puisse être créée avec d'aide du PNUD.

Cycle d'études sur le développement de l'énergie électrique en URSS

14. Le Cycle d'études, organisé dans l'Union des Républiques socialistes soviétiques sous les auspices communs de la CEAE0 et du Gouvernement de l'URSS, avec le concours du SCT, a étudié les problèmes et techniques du développement de l'énergie électrique d'après les réalisations de l'URSS.

Développement de l'énergie électrique

15. Le Cycle d'études a souligné la nécessité de former les cadres nationaux à d'importantes disciplines telles que l'économie. Il a estimé que l'intérêt national général doit être le facteur décisif dans l'établissement de projets de développement énergétique. Il a noté le rôle prédominant des centrales thermiques dans le développement énergétique de l'URSS, ainsi que la priorité accordée à ces installations. Les pays de la CEAE0 devraient sérieusement envisager l'aménagement intégré des ressources énergétiques et des ressources d'énergie électrique dans la région, et accorder une attention particulière à la normalisation du matériel électrique ainsi que des méthodes et pratiques employées.

Construction de centrales et formation

16. Le Cycle d'études a examiné les avantages que la mécanisation pourrait présenter pour la construction de centrales dans les pays en voie de développement et il a recommandé l'emploi de centrales thermiques, dont les turbines peuvent également fournir de la vapeur pour l'industrie. Les pays de la CEAE0 devraient envisager la possibilité de dispenser une formation en cours d'emploi au personnel de toutes catégories.

Electrification rurale

17. Le Cycle d'études a souligné que les pays devraient, dans leurs programmes de développement, accorder une priorité plus élevée à l'électrification rurale. Comme la pénurie de ressources financières constitue un grave problème, il a estimé qu'il faudrait envisager la possibilité d'obtenir, pour les programmes d'électrification, des contributions volontaires des habitants des régions rurales, ainsi que des fonds supplémentaires de pays étrangers amis. Les pays devraient créer des organismes chargés d'élaborer des normes et modèles, et de promouvoir l'emploi de matériaux locaux dans les programmes d'électrification rurale.

Sous-Comité de la métallurgie et de la mécanique

18. A sa onzième session, tenue à Sydney, le Sous-Comité a passé en revue la situation, la croissance, les perspectives et les problèmes de l'industrie sidérurgique, de l'industrie mécanique et des industries des machines-outils et des métaux non ferreux dans la région de la CEAEO.

Industrie sidérurgique

19. Examinant les progrès réalisés par les pays dans le domaine de la sidérurgie, le Sous-Comité a estimé que les objectifs de production fixés par la Conférence asiatique sur l'industrialisation pour la prochaine décennie ne semblent pas pouvoir être atteints sans coopération régionale. Se félicitant des efforts faits par la Chine, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande pour créer un Groupe d'action pour la sidérurgie, il a suggéré que d'autres pays organisent des groupes analogues.

Industrie mécanique

20. Le Sous-Comité a reconnu l'importance vitale de l'industrie mécanique dans la région et les intéressantes perspectives de développement qui s'offrent à cet égard aux pays de la région. Il a suggéré que le CADI crée un groupe d'action chargé de déterminer les fabrications qui pourraient faire l'objet d'une coopération régionale.

Industrie des machines-outils

21. Passant en revue les progrès de l'industrie des machines-outils, le Sous-Comité a estimé que les pays devraient accorder une priorité très élevée à cette industrie dans leurs plans de développement industriel; ils pourraient peut-être envisager, pour commencer, la fabrication de machines simples et passer ensuite à celle d'appareils plus étudiés. On a estimé qu'il serait utile de procéder à un recensement des machines-outils et de diffuser des statistiques sur la production et l'utilisation des machines-outils selon les grandes lignes indiquées par le Colloque des Nations Unies sur le développement des industries transformatrices des métaux, organisé à Moscou en 1966.

Industrie des métaux non ferreux

22. Le Sous-Comité a noté la croissance rapide de l'industrie de l'aluminium en Australie et dans d'autres pays. On a appelé l'attention des pays en voie de développement de la région sur les mesures qui ont contribué au succès de cette

industrie. Estimant que l'étain de la région sera probablement de plus en plus demandé, le Sous-Comité a recommandé que les pays de la CEAE0 accordent une place importante à la production d'articles étamés.

Formation

23. La formation de personnel à tous les niveaux n'est pas allée de pair avec l'industrialisation dans la région; le Sous-Comité a exprimé l'espoir que le plan asiatique de la main-d'oeuvre envisagé par l'OIT indiquerait comme il convient les besoins de personnel.

Conseil asiatique du développement industriel - Groupe consultatif

24. A sa première session, tenue à Bangkok, le Groupe consultatif du Conseil a examiné les problèmes relatifs à la coopération régionale et sous-régionale, notamment en ce qui concerne l'identification et l'appréciation des projets industriels communs, ainsi que le rôle du Conseil dans le développement industriel régional et sous-régional, la coopération avec les organismes internationaux et la participation d'entreprises privées à ses travaux.

Coopération régionale et sous-régionale

25. Le Groupe a estimé que le succès de toute entreprise industrielle sous-régionale est directement fonction de facteurs tels que la répartition équitable des investissements entre les industries et entre les pays, l'adoption de politiques commerciales appropriées et l'existence, sous une forme ou sous une autre, d'une union douanière pour les produits industriels. Les pays devraient coordonner leurs plans nationaux de développement industriel, de préférence par la création d'un conseil régional d'investissement qui pourrait faciliter la conclusion d'accords intergouvernementaux sur les politiques d'investissement. Le Groupe a suggéré d'entreprendre une étude des perspectives à long terme de l'industrialisation et de la coopération régionale dans les pays en voie de développement de la région de la CEAE0. Il a adopté une série de directives pour les études que doivent faire les groupes d'action désignés par le Conseil, de façon à permettre une évaluation complète et cohérente des projets.

Rôle du Conseil dans le développement industriel régional

26. Le Groupe a estimé que le Conseil pourrait aussi se mettre en rapport avec les groupements sous-régionaux existants, notamment avec l'ASEAN, et le Comité

pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong, et leur prêter ses services. Il a recommandé que le Conseil demande à l'ASEAN et à la RCD de lui communiquer des renseignements sur leurs programmes de travail et sur les progrès réalisés.

Coopération avec des organismes internationaux

27. Le Groupe a suggéré que les pays membres demandent l'avis du Conseil au sujet de l'utilisation de l'assistance émanant d'organismes tels que le PNUD, l'ONUDI, la CNUCED et les institutions spécialisées des Nations Unies, ainsi que des pays coopérants. Les organismes internationaux de financement, tels que la Banque asiatique de développement, devraient envisager l'intérêt qu'il y aurait à faire appel aux services de consultants des pays en voie de développement en même temps qu'à ceux de consultants des pays développés pour apprécier les projets des pays en voie de développement.

Participation d'entreprises privées aux travaux du Conseil

28. Tout en notant l'importance de la participation d'entreprises privées aux entreprises industrielles communes dans les pays en voie de développement, le Groupe a estimé que, le Conseil étant un organisme intergouvernemental, la question de sa composition relève des gouvernements intéressés. Cependant, il conviendrait de faire connaître les activités du Conseil en matière d'industrialisation régionale par les diverses publications du secrétariat consacrées au développement industriel dans la région de la CEAEO.

Comité consultatif asiatique de normalisation

29. A sa première session, tenue à Bangkok, le Comité a examiné le rapport du Groupe de travail de la normalisation qui s'était réuni sous les communs auspices de la CEAEO et du SCT; il a fait le point des travaux de normalisation dans les pays de la région de la CEAEO et a formulé des recommandations sur le développement et la promotion des activités de normalisation.

Etat actuel de la normalisation

30. Le Comité a recommandé que le secrétariat recueille périodiquement des renseignements sur les activités de normalisation dans tous les pays de la région.

Assistance internationale

31. Le Comité a examiné les possibilités d'assistance internationale pour la création et la promotion d'organismes de normalisation dans les pays de la région.

Il a recommandé que ces organismes participent activement aux travaux de l'Organisation internationale de normalisation et de la Commission électrotechnique internationale. Le secrétariat devrait faire fonction de centre de diffusion de renseignements sur la normalisation et fournir, sur demande, des services consultatifs aux pays membres. Un groupe d'étude devrait aider les pays qui n'ont pas encore de normes nationales adéquates à élaborer des programmes appropriés d'assistance technique.

Action commune

32. Le Comité a suggéré que les pays conjuguent leur action en ce qui concerne la délivrance des certificats de conformité, les étiquettes descriptives, l'inspection avant expédition et d'autres aspects du contrôle de la qualité.

Moyens de formation

33. S'il est vrai que les pays doivent s'entraider à cet égard, les besoins de personnel de normalisation sur le seul plan national sont tels qu'une assistance extérieure est nécessaire. Les organismes des Nations Unies pourraient aider à développer les installations d'un ou plusieurs centres nationaux, qui pourraient ensuite recevoir des stagiaires d'autres pays membres. L'Inde, l'Iran et le Japon ont offert d'améliorer leurs moyens de formation en vue de les mettre à la disposition d'autres pays de la région.

Formation d'un groupe consultatif

34. Un groupe consultatif composé de cinq membres a été chargé d'aider le secrétariat à donner suite aux recommandations du Comité.

Cycle d'études sur les sources des matières premières minérales nécessaires à l'industrie des engrais en Asie et en Extrême-Orient

35. Le Cycle d'études, organisé à Bangkok par la CEAEO, avec le concours du SCT, a examiné la situation des matières premières minérales nécessaires à l'industrie des engrais dans les pays de la région, les sources disponibles et les tendances de la consommation; il a suggéré des mesures de coopération en vue d'encourager l'exploitation des minéraux utilisables pour la fabrication d'engrais.

Recommandations

36. Le secrétariat a été prié a) de constituer un groupe consultatif régional de spécialistes de la prospection et de l'exploitation des minéraux utilisables pour la production d'engrais; b) d'envisager la possibilité de créer un centre

régional ou de renforcer des centres nationaux et, si besoin est, de doter ces centres de matériel de laboratoire pour l'essai, l'analyse et l'enrichissement d'échantillons de minéraux propres à la fabrication d'engrais, en vue de répondre aux besoins des pays de la région; c) d'examiner les possibilités de prévoir une formation en cours d'emploi dans les pays avancés; d) d'organiser des voyages d'étude dans les pays avancés qui possèdent de riches gisements de minéraux utilisables pour la fabrication d'engrais.

Groupe d'étude pour la promotion de la recherche industrielle

37. Le Groupe d'étude, organisé à Bangkok par la CEAE0, avec le concours du SCT, au cours de la première session du Conseil consultatif pour la recherche industrielle créé par le CADI, a passé en revue le potentiel des pays de la région en matière de recherche industrielle et a reconnu les domaines de recherche propices à la coopération internationale.

Recherche industrielle commune

38. Passant en revue les activités de recherche des pays de la région, le Groupe d'étude a noté que de vastes possibilités de coopération et de collaboration s'offrent aux pays. Il a demandé aux pays de fournir, dans les meilleurs délais, des renseignements complets sur les études et recherches effectuées dans leurs établissements respectifs, de façon à pouvoir retenir certains projets prioritaires en vue d'une action commune.

Services d'information et de liaison

39. Le Conseil consultatif a vivement recommandé de créer dès que possible au secrétariat un centre d'information et de liaison pour la recherche industrielle, qui servirait de point de contact aux organismes de recherche industrielle des différents pays. On pourrait ensuite constituer un service central de documentation avec l'aide des centres de documentation existant en Inde, au Pakistan, aux Philippines et en Thaïlande. Ce centre publierait périodiquement des bulletins destinés à tenir les établissements de recherche industrielle au courant de ce que font les autres établissements de la région. Le Conseil consultatif a également prié le secrétariat d'établir, en consultation avec les pays membres, une liste des usines pilotes existant dans chaque pays, et de réunir et diffuser des renseignements sur les résultats des essais effectués dans ces usines.

Formation

40. Certains pays de la région manquant de personnel qualifié et de moyens de formation dans des spécialités telles que le soufflage du verre, l'électronique, la conception d'appareils et la fabrication d'articles en métal, le Conseil a suggéré que le secrétariat organise une formation destinée aux techniciens de laboratoire des pays sous-équipés.

Cycle d'études sur le développement du secteur des matériaux de construction

41. Le Cycle d'études, organisé à Bangkok par la CEAEO, avec le concours du Centre des Nations Unies pour l'habitation, la construction et la planification et du SCT, a examiné l'état actuel et la structure du secteur des matériaux de construction, et s'est notamment demandé si ce secteur peut satisfaire les besoins actuels et futurs de la région de la CEAEO.

Développement de l'emploi de certains matériaux de construction

42. Le Cycle d'études a suggéré des mesures à prendre tant par les pays que par les Nations Unies pour développer l'emploi de certains matériaux tels que ciment et articles en ciment, articles en fibrociment, éléments céramiques, chaux, gypse, bois d'oeuvre et articles en bois, articles étuvés et matières plastiques.

Utilisation des déchets industriels, planification et conception

43. Les sous-produits de diverses industries pouvant servir à la fabrication de matériaux de construction, le Cycle d'études a estimé que les pays en voie de développement pourraient avantageusement planifier l'utilisation de leurs déchets industriels. On pourrait économiser les matériaux de construction en coordonnant les diverses activités de construction, en employant judicieusement les matériaux les plus rares et en adoptant des plans de construction appropriés. Le Cycle d'études a recommandé d'appliquer la normalisation et la coordination modulaire dans l'industrie du bâtiment, et il a suggéré de créer un organisme central qui serait chargé de rassembler des renseignements sur les matériaux de construction et de les diffuser aux organismes gouvernementaux et associations professionnelles des pays de la région.

Le bambou en tant que matériau de construction

44. Le bambou étant très employé pour la construction, surtout dans les zones rurales des pays de la région, le Cycle d'études a recommandé que la CEAEO

entreprenne, en collaboration avec la FAO, une étude approfondie des diverses espèces de bambou, de l'intérêt qu'elles présentent pour la construction et des méthodes de dessiccation et de traitement à employer. Il a aussi été recommandé d'organiser un cycle d'études régional sur la question.

Recherche

45. Le Cycle d'études a suggéré que les pays qui ne possèdent pas encore d'organismes nationaux de recherche en matière de construction en créent le plus rapidement possible. Il a recommandé d'organiser une réunion des directeurs des instituts de recherche de la région pour faciliter l'exécution commune des programmes d'intérêt commun. Le secrétariat de la CEAEO a été prié d'inventorier les services de recherche existants et de suggérer des moyens de les utiliser dans l'intérêt de tous les pays de la région.

Centres du bâtiment

46. Le Cycle d'études a recommandé que les pays créent des centres du bâtiment pour permettre aux architectes, ingénieurs et constructeurs de se tenir au courant de toutes les activités de construction et d'agrandir leur horizon.

Conseil asiatique du développement industriel

47. A sa troisième session, tenue à Bangkok, le Conseil a passé en revue les résultats de la première session de son Groupe consultatif, ainsi que les travaux du Cycle d'études sur les sources des matières premières minérales nécessaires à l'industrie des engrais, en Asie et en Extrême-Orient, du Conseil consultatif de la recherche industrielle et du Comité asiatique consultatif de normalisation. Il a examiné les rapports des missions d'enquête sur le développement et l'expansion de l'industrie sidérurgique en Asie du sud-est, et sur l'industrie de la pâte, du papier et de la rayonne en Asie du sud-est. Il a examiné également les rapports des groupes d'action pour les engrais et les industries chimiques apparentées, les industries pétrochimiques et les industries mécaniques.

Groupe consultatif

48. Le Conseil a approuvé la proposition tendant à étudier les perspectives à long terme de l'industrialisation et de la coopération régionale dans la zone en voie de développement de la CEAEO, étude pour laquelle le Gouvernement néerlandais a offert aux Nations Unies une contribution de 100 000 dollars à prélever sur son Fonds d'affectation spéciale.

Sidérurgie

49. Le Conseil a exprimé le désir d'entreprendre le plus tôt possible des études de préinvestissement et de viabilité sur les projets recommandés par la Mission. Le Gouvernement japonais a offert gratuitement les services d'un groupe d'étude pour faire des enquêtes préliminaires sur des projets retenus par la Mission.

Pâte, papier et rayonne

50. Le Conseil a suggéré que les pays constituant le groupe de l'ASEAN, à savoir l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande se concertent pour promouvoir les échanges et rechercher des débouchés pour les produits des industries de la pâte et du papier. Un Comité de la pâte, du papier et de la rayonne devrait être créé et faire porter ses travaux sur ces pays en voie de développement et d'autres pays de la région de la CEAEO.

Autres industries

51. Le Conseil a suggéré de créer un comité régional des produits pétrochimiques, des engrais et des industries chimiques apparentées, et a approuvé un ordre de priorité pour la fabrication des articles retenus par le Groupe d'action de l'industrie mécanique. Il a recommandé de constituer une mission chargée d'étudier la fabrication du matériel agricole et il a décidé de confier à une mission d'enquête le rassemblement de données sur l'industrie des produits forestiers dans la région.

Infrastructure du développement industriel

52. Le Conseil a accepté le principe de la création, au secrétariat, d'un centre d'information et de liaison pour la recherche industrielle, qui permettrait à tous les pays de la région de mettre au point de façon systématique leurs normes industrielles. Il a suggéré d'établir un programme de formation en matière de normalisation industrielle.

Comité de l'industrie et des ressources naturelles

53. A sa vingtième session, tenue à Bangkok, le Comité a passé en revue les problèmes relatifs à l'expansion industrielle, à la mise en valeur des ressources minérales et au développement de l'énergie électrique dans la région. Il a examiné les résultats du Colloque international sur l'industrialisation et a envisagé les possibilités d'exportation d'articles manufacturés et de produits semi-manufacturés

en provenance des pays en voie de développement de la région. Il a passé en revue les travaux de ses organes subsidiaires, et notamment des organes spéciaux qui s'occupent de la coopération régionale: CADI, Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie et Groupe régional pour l'Asie du Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement.

Développement industriel

54. Le Comité a noté que, si les premiers efforts tendant à créer des industries dans les pays en voie de développement se sont heurtés à la pénurie de personnel qualifié et au manque de compétences techniques, on a beaucoup fait récemment pour renforcer les établissements de formation et pour développer les échanges de connaissances techniques. Le Comité a constaté que les pays ont de plus en plus conscience de la nécessité de coopérer pour favoriser le développement industriel.

Ressources minérales

55. Le Comité a prié le secrétariat d'aider les pays de la région à inventorier leurs ressources naturelles au moyen de cartes perforées et d'ordinateurs.

Energie électrique

56. Le Comité a noté les grands progrès réalisés par les pays de la région dans le secteur énergétique; certains pays ont déjà atteint le stade où il est économique d'employer l'énergie nucléaire pour la production d'électricité.

Colloque international sur l'industrialisation

57. Le Comité a souscrit aux conclusions du Colloque selon lesquelles l'ONUDI devrait aider les commissions économiques régionales à entreprendre des études de viabilité industrielle et à organiser des missions d'enquête industrielle, et désigner, outre les conseillers qu'elle affecte aux divers pays, un fonctionnaire de liaison au siège de chaque commission régionale.

Possibilités d'exportation des articles manufacturés et des produits semi-manufacturés

58. Le Comité a pris note de l'utile série de monographies par pays, effectuée par le secrétariat en collaboration avec la CNUCED, sur les possibilités d'exportation des articles manufacturés et des produits semi-manufacturés de la Chine (Taïwan), de la République de Corée, de Hong-kong, de l'Indonésie, des Philippines et de la Thaïlande. Il a recommandé d'étendre ces études à tous les pays de la région.

Science et technologie

59. Le Comité a estimé qu'il conviendrait de créer des centres d'information pour promouvoir la coopération régionale et l'application de la science et de la technique au développement industriel. Il a noté que l'UNESCO doit organiser à New Delhi, avec l'assistance de la CEAE0, une conférence sur l'application de la science et de la technique au développement de l'Asie.

Petite industrie

60. Le Comité a proposé d'organiser une exposition des produits de l'artisanat asiatique; l'Iran et les Philippines ont offert d'accueillir cette manifestation. Le Comité a suggéré que le septième numéro du Small Industry Bulletin for Asia and the Far East ait pour thème: "Promotion de l'exportation des produits de la petite industrie". L'Institut de formation à la petite industrie de Hyderabad (Inde) et l'Institut de la petite industrie de l'Université des Philippines ont offert d'accueillir des stagiaires d'autres pays de la région.

Rapports des organes subsidiaires

i) Cycle d'études et voyage d'étude sur le développement de l'énergie électrique en URSS

61. Le Comité a exprimé sa gratitude au Gouvernement de l'URSS, pays hôte, et a passé en revue les résultats de cette réunion. Le Gouvernement français a offert d'organiser un voyage d'étude à l'intention d'ingénieurs des pays de la région.

ii) Cycle d'études sur les sources des matières premières minérales nécessaires à l'industrie des engrais en Asie et en Extrême-Orient

62. Le Comité a proposé de constituer un groupe d'experts des questions liées à la découverte et à la mise en valeur des minéraux utilisables pour la fabrication d'engrais. Le Gouvernement français et le Gouvernement pakistanais ont offert de prêter les services de spécialistes à cette fin.

iii) Sous-Comité de la métallurgie et de la mécanique (onzième session)

63. Le Comité a recommandé d'accorder une priorité très élevée à la métallurgie et à la mécanique, en particulier à la fabrication de matériel agricole et de machines-outils.

iv) Cycle d'études sur le développement du secteur des matériaux de construction

64. Le Comité a estimé lui aussi que les pays devraient dresser des plans pour assurer le développement ordonné de l'industrie des matériaux de construction;

il a proposé que des pourparlers commerciaux intrarégionaux sur les matériaux de construction soient organisés à la deuxième Foire internationale d'Asie, qui doit avoir lieu à Téhéran en octobre 1969.

Activités d'autres organes de la CEAEO

i) Conseil asiatique du développement industriel

65. Passant en revue les travaux du CADI, le Comité a lui aussi mis l'accent sur le développement des industries essentielles, telles que sidérurgie et industries chimiques, aux niveaux national, sous-régional et régional. Il a pris note des offres faites par plusieurs gouvernements de fournir des services d'experts pour aider les pays de la région à promouvoir leur développement industriel.

ii) Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie

66. Le Comité s'est prononcé en faveur d'un élargissement du champ géographique des activités du Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie, soit par la participation de nouveaux pays de la région aux travaux de cet organe, soit par l'organisation, sous ses auspices, de programmes analogues à l'intention de ces pays.

2. Commerce international

67. Les réunions suivantes ont eu lieu pendant la période considérée:

Cycle d'études sur les aspects financiers de l'expansion du commerce, 21-28 août 1967

<u>Président:</u>	Khunying Suparb Yossundara (Thaïlande)
<u>Vice-Présidents:</u>	M. Sutikno Slamet (Indonésie)
	M. Koichi Satow (Japon)

Réunion de travail sur les transports et le fret maritimes (première session), 18-22 septembre 1967

<u>Président:</u>	M. Boonluan Soonsaphaya (Thaïlande)
<u>Vice-Présidents:</u>	M. T.K. Sarangan (Inde)
	M. G.K. Rama Iyer (Malaisie)

Comité du commerce (onzième session), 18-26 janvier 1968

<u>Président:</u>	M. M.L. Chuanchuen Kambhu (Thaïlande)
<u>Premier Vice-Président:</u>	M. Teo Beng Poh (Malaisie)
<u>Deuxième Vice-Président:</u>	M. F.H. Choudhury (Pakistan)

Cycle d'études sur les aspects financiers de l'expansion du commerce

68. Le Cycle d'études, organisé à Bangkok avec le concours du SCT, a réuni des experts appartenant à 13 pays membres de la région, qui ont siégé à titre personnel, ainsi que des représentants du FMI et de la Banque asiatique de développement. Il a examiné plusieurs systèmes possibles d'accords de clearing et de paiements destinés à faciliter l'expansion du commerce intrarégional entre les pays de la CEAEO.

Union de clearing

69. Le Cycle d'études, tenant compte des résultats obtenus grâce à des accords analogues dans d'autres régions, a reconnu l'intérêt que présenterait la création, dans la région de la CEAEO, d'une simple union de clearing, à règlements mensuels, qui laisserait aux commerçants et aux banques la possibilité de recourir aux modes traditionnels de règlement.

Réserves, offres et facilités de crédit

70. Il a été convenu que les facilités de crédit à long terme devraient viser essentiellement à faciliter la libération du commerce intrarégional et être conçues en fonction de la balance des paiements et des réserves globales des pays membres, plutôt qu'en fonction des excédents et des déficits de paiements intrarégionaux. Ce système de crédit détournerait au profit de la région une fraction des réserves actuellement investies à l'extérieur. Le programme devrait contenir des garanties concernant les intérêts, ainsi que des clauses de sauvegarde contre les risques de change, le défaut de paiement, le défaut de liquidité et l'inconvertibilité.

Autres recommandations

71. Le Cycle d'études a recommandé que le secrétariat de la CEAEO entreprenne, en collaboration avec le FMI et d'autres organismes, des études sur les facilités internationales bancaires et de crédit dont peut disposer la région, ainsi que sur la structure par produits des échanges des pays membres en voie de développement, et qu'il entame des consultations avec des banques centrales, des banques commerciales, des organisations commerciales et des organismes gouvernementaux ou apparentés sur tous les aspects des accords de clearing et de paiements. Il a également recommandé que les problèmes de clearing et les systèmes de crédit soient étudiés dans chaque pays membre. Sous réserve de l'appui d'un nombre suffisant de gouvernements, un comité composé de représentants des gouvernements et des banques centrales, ainsi que d'experts financiers, serait convoqué pour formuler des propositions concrètes.

Réunion de travail sur les transports et le fret maritimes

72. A sa première session, tenue à Bangkok, la Réunion a examiné les mesures propres à améliorer les rapports entre chargeurs et armateurs, les problèmes liés au développement des marines marchandes nationales et les moyens de formation disponibles dans la région de la CEAE0 pour le personnel de bord et le personnel à terre; elle a traité aussi de la réglementation des transports maritimes par des mesures législatives et autres, ainsi que de l'étendue possible de la coopération régionale.

Formation

73. La Réunion a estimé que l'organisation d'une formation à l'échelon régional ou sous-régional pourrait atténuer les problèmes que pose la pénurie de personnel maritime qualifié. Une enquête du secrétariat a confirmé qu'il serait nettement avantageux de dispenser certains types de formation sur le plan régional. La Réunion a recommandé de prendre de nouvelles mesures en vue d'organiser un ou plusieurs centres régionaux de formation à partir des équipements existants. Les Gouvernements de la République de Chine, de l'Inde et de Singapour ont offert de mettre leurs installations à la disposition de la région.

Aspects économiques

74. La Réunion a été d'avis que les pays développés et les institutions financières internationales telles que la BIRD et la Banque asiatique de développement devraient d'urgence accorder une attention spéciale à la libéralisation de leurs conditions de crédit pour le financement des programmes d'aménagement des transports maritimes dans les pays en voie de développement. A ses débuts, la marine marchande nationale mérite des avantages analogues à ceux que reçoivent les industries nouvelles, et les considérations de profit ne devraient pas être le seul critère appliqué pour décider du financement de la marine marchande des pays en voie de développement.

Coopération régionale

75. La Réunion a examiné le bilan de la coopération régionale en matière de transports et de fret maritimes et elle a suggéré de concentrer sur les domaines suivants l'effort de coopération régionale ou sous-régionale: a) mise en commun des services de transports maritimes; b) création d'un centre d'affrètement; c) organisation d'un conseil régional de chargeurs ou d'un mécanisme régional de consultation; d) création, au secrétariat de la CEAE0, d'un centre d'information et de consultation pour les transports maritimes.

Comité du commerce

76. A sa onzième session, tenue à Bangkok, le Comité a passé en revue l'évolution du commerce et des politiques commerciales dans la région de la CEAEO, et s'est occupé des préparatifs en vue de la participation des pays membres de la CEAEO à la deuxième session de la CNUCED et à la deuxième Foire internationale d'Asie. Il a également examiné la question de la création d'un centre régional de promotion commerciale, les problèmes d'assurance et de réassurance dans la région et les travaux des autres commissions économiques régionales dans ces domaines. Enfin, il a examiné les rapports du Cycle d'études sur les aspects financiers de l'expansion du commerce et de la Réunion de travail sur les transports et le fret maritimes.

Evolution du commerce et des politiques commerciales

77. Le Comité a noté le recul persistant des recettes provenant de l'exportation des principaux produits primaires de la région, ainsi que l'accroissement régulier des importations de produits alimentaires dans plusieurs pays en voie de développement de la CEAEO, évolution qui a abouti au plus gros déficit commercial jamais enregistré par l'ensemble des pays en voie de développement de la CEAEO. Les représentants de pays développés comme de pays en voie de développement, et en particulier de pays de production primaire, se sont déclarés déçus du résultat des négociations Kennedy. Ces derniers pays ont estimé que les concessions tarifaires accordées pour les produits qui les intéressent ont été insignifiantes et que l'on n'a guère réussi à lever les obstacles non tarifaires auxquels se heurtent certaines de leurs principales denrées agricoles. Le système de préférences et la politique de soutien à l'agriculture de la Communauté économique européenne ont pour effet non seulement d'encourager une production non rentable mais aussi, les exportations d'excédents étant fortement subventionnées, de bouleverser le commerce normal. Les porte-parole de la Communauté ont fait observer que celle-ci n'a cessé d'accroître ses importations de produits agricoles en provenance de la région de la CEAEO et que les préférences accordées par ses membres à l'association des Etats africains n'ont pas dévié le courant des échanges.

Aspects financiers de l'expansion du commerce

78. Le Comité a appuyé la recommandation du Cycle d'études sur les aspects financiers de l'expansion du commerce tendant à entreprendre une étude destinée à indiquer dans quelle mesure les facilités internationales bancaires et de crédit existant dans la région peuvent suffire aux besoins actuels et potentiels du

commerce de la région. Il a prié le secrétariat de faire une étude par produit de la structure des échanges des pays membres en voie de développement afin d'identifier les produits dont on pourrait développer le commerce. Ces deux études, jointes au rapport du Cycle d'études, seraient présentées à une réunion d'experts des gouvernements sur l'expansion des échanges, laquelle ferait des recommandations à la troisième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie.

Transports et fret maritimes

79. Le Comité a souligné que la coopération régionale et sous-régionale peut prendre beaucoup d'ampleur dans les domaines identifiés par la Réunion de travail sur les transports et le fret maritimes. Notant les arrangements de coopération déjà conclus, notamment le pool de transports maritimes de la RCD, l'arrangement entre armateurs d'Indonésie et des Philippines et les accords de service bilatéraux conclus entre l'Inde, d'une part, et la Pologne, la République arabe unie et l'URSS, d'autre part, le Comité a indiqué qu'il souhaitait encourager de tels arrangements lorsqu'il y aurait lieu. Pour commencer, les accords pourraient être conclus sur le plan sous-régional, en particulier lorsqu'il s'agit de mettre en commun des services de transport maritime ou de créer un centre d'affrètement. Le Gouvernement indien a offert des services d'expert pour l'organisation de centres d'affrètement dans d'autres pays de la région. Le Comité a souscrit à la recommandation de la Réunion tendant à ce que la constitution de conseils régionaux ou sous-régionaux de chargeurs soit précédée par l'organisation de conseils nationaux, au moins dans quelques pays de la région. Le Gouvernement indien a offert de fournir des moyens et une assistance technique pour la création de mécanismes nationaux de consultation, de services d'étude du fret et de conseils de chargeurs dans d'autres pays en voie de développement de la CEAE0, et Hong-kong a offert de faire profiter de l'expérience de son conseil de chargeurs les organisations analogues qui pourraient être créées. Le Comité a approuvé d'une manière générale la proposition tendant à créer au secrétariat un centre d'information et de services consultatifs pour les transports maritimes. Lors de la mise en oeuvre de cette proposition, le secrétariat devrait rester en liaison étroite avec les organismes internationaux intéressés, en particulier avec la CNUCED, l'IMCO et le PNUD.

Foire internationale d'Asie

80. Le Comité a pris note des progrès réalisés par le Gouvernement iranien en ce qui concerne l'organisation de la deuxième Foire internationale d'Asie à

Téhéran, ainsi que de l'appel adressé par ce gouvernement pour que le SCT aide les pays à participer à cette manifestation.

Centre régional pour la promotion commerciale

81. En appuyant la proposition tendant à créer un centre de la CEAE0 pour la promotion commerciale, le Comité a souligné que les activités de ce centre et celles du Centre CNUCED/GATT du commerce international à Genève devraient se compléter, et qu'il faudrait assurer la coordination entre les deux organismes. Le Secrétaire exécutif a été prié de pressentir le PNUD en vue d'obtenir pour le centre de la CEAE0 les services d'un conseiller régional en matière de promotion commerciale.

Deuxième session de la CNUCED

82. Les représentants des pays en voie de développement se sont de nouveau déclarés déçus du peu de progrès réalisé dans l'application des recommandations de la première session de la CNUCED. Ils ont noté que les pays en voie de développement souffrent beaucoup des restrictions quantitatives et autres imposées par les pays développés à leurs exportations de produits primaires et d'articles manufacturés. Les représentants de tous les pays ont souligné que la bonne volonté, la compréhension et l'action convergente et synchronisée tant des pays en voie de développement que des pays développés sont indispensables au succès de la deuxième session de la CNUCED. Les représentants des pays développés se sont déclarés résolus à jouer un rôle constructif et positif à la deuxième session. Certaines délégations ont réaffirmé l'intention de leur pays d'aider à mettre au point une formule acceptable pour tous de préférences tarifaires généralisées en faveur de tous les pays en voie de développement sur les marchés de tous les pays développés.

Assurance et réassurance

83. Le Comité s'est félicité de la proposition du secrétariat tendant à inscrire à son programme de travail la question de l'assurance et de la réassurance. Il a préconisé une collaboration soutenue entre la CNUCED et la CEAE0 dans ce domaine. Le secrétariat a été prié d'étudier la situation de l'assurance et de la réassurance dans les pays de la région en vue de cerner les problèmes et de trouver des solutions. Le Comité a suggéré que les pays développés et les organisations internationales, y compris la CEAE0, fournissent une assistance technique et des moyens de formation pour aider à développer les institutions nationales et régionales d'assurance.

3. Transports et communications

84. Les réunions suivantes ont eu lieu pendant la période considérée:

Réunion de travail d'experts des télécommunications (troisième session), 7-12 juin 1967

<u>Président:</u>	M. A. Amid (Pakistan)
<u>Premier Vice-Président:</u>	M. Rubiono Kertopati (Indonésie)
<u>Deuxième Vice-Président:</u>	M. Goro Miyamoto (Japon)

Réunion d'experts sur la Route d'Asie (troisième session), 9-16 août 1967

<u>Président:</u>	M. Ghausuddin Mateen (Afghanistan)
<u>Vice-Président:</u>	M. T.H. Hashmi (Pakistan)

Comité de coordination pour la Route d'Asie (troisième session), 14-16 août 1967

<u>Président:</u>	M. M.H. Messa (Afghanistan)
<u>Vice-Président:</u>	Tan Sri Haji Sardon bin Haji Jubir (Malaisie)

Sous-Comité des chemins de fer (neuvième session), 26 septembre-2 octobre 1967

<u>Président:</u>	M. Saeng Chulacharitta (Thaïlande)
<u>Premier Vice-Président:</u>	M. Jagjit Singh (Inde)
<u>Deuxième Vice-Président:</u>	M. Sentot Iskandar di Nata (Indonésie)

Sous-Comité des transports par eau (neuvième session), 26 octobre-2 novembre 1967

<u>Président:</u>	M. Sima Hongskul (Thaïlande)
<u>Premier Vice-Président:</u>	M. J. Sudarjoko (Indonésie)
<u>Deuxième Vice-Président:</u>	M. R.B. Milne (Singapour)

Comité des transports et des communications (seizième session), 29 janvier - 5 février 1968

<u>Président:</u>	M. Sirilak Chandransu (Thaïlande)
<u>Premier Vice-Président:</u>	M. Ijlal Husain (Pakistan)
<u>Deuxième Vice-Président:</u>	M. S.H. Simatupang (Indonésie)

Réunion de travail sur les moyens de faciliter le trafic international, 26-30 mars 1968

<u>Président:</u>	M. Aree Satayamana (Thaïlande)
<u>Premier Vice-Président:</u>	M. A. Parvahan (Iran)
<u>Deuxième Vice-Président:</u>	M. T.M.R. Halimi (Indonésie)

Réunion de travail d'experts des télécommunications

85. A sa troisième session, tenue à Bangkok, la Réunion a examiné les questions suivantes: situation des télécommunications dans les pays de la région et plans établis dans ce domaine; réseau régional de télécommunications; administration et

financement des services de télécommunications; formation et recherche régionales; assistance du PNUD pour le développement des télécommunications dans la région.

Progrès réalisés

86. La Réunion a noté que le nombre total des téléphones est faible par rapport à la population dans la région. Elle a suggéré de mettre au point un indice de mesure permettant de compléter le système employé actuellement pour évaluer l'efficacité des services téléphoniques nationaux. L'objectif national minimum de développement des télécommunications ne devrait pas être inférieur au facteur utilisation de 4 et devrait être porté à 8 pour tenir compte du progrès de l'activité économique générale. La Réunion a recommandé que le secrétariat entreprenne, en collaboration avec l'UIT, de nouvelles études en vue de formuler des recommandations pour les différents pays de la région, notamment quant aux moyens d'abaisser les tarifs actuels des services de télécommunications et d'améliorer leur qualité.

Réseau régional de télécommunications

87. La Réunion a noté que les progrès réalisés dans les communications par satellites ont ouvert de nouvelles possibilités de compléter les réseaux régionaux. Certaines des grandes liaisons recommandées par le Comité du plan mondial devraient être installées rapidement dans la région; mais ces projets exigent une assistance extérieure. La Réunion a prié le secrétariat de prendre, de concert avec l'UIT, les mesures suivantes: a) aider le Gouvernement thaïlandais à parvenir à un accord avec les pays voisins au sujet de l'achèvement de certains projets sous-régionaux; b) aider, lorsque cela est possible, à coordonner les programmes de la région pour éviter les doubles emplois; c) aider les pays à faire des enquêtes sur les tronçons manquants de façon à pouvoir élaborer un projet régional plus complet. Le secrétariat devrait également prêter son concours pour faciliter la conclusion d'accords bilatéraux et multinationaux entre pays de la région, et pour organiser, sur demande et en consultation avec les gouvernements intéressés, des études préliminaires, des préenquêtes de viabilité et des études de préinvestissement, et aider à exécuter les projets régionaux et sous-régionaux de télécommunications. La Réunion a été d'avis qu'il faudrait étoffer les ressources en personnel du secrétariat et demander une assistance supplémentaire des organismes des Nations Unies et d'autres sources pour pouvoir entreprendre des enquêtes détaillées.

Administration et financement des services de télécommunications

88. La Réunion a souligné la nécessité d'examiner la structure et l'organisation actuelles des services de télécommunications, en particulier pour l'exécution des plans nationaux et régionaux de développement. Les services de télécommunications exigent généralement de grosses mises de fonds mais, s'ils sont exploités sur une base commerciale, il est possible d'obtenir de sources extérieures et nationales le capital nécessaire à leur développement.

Services régionaux de formation

89. Les Gouvernements de la République de Chine, du Japon, de l'Inde, de la Malaisie et du Pakistan ont offert de mettre leurs moyens de formation dans le domaine des télécommunications à la disposition d'autres pays de la région. Les Etats-Unis, la France, le Japon, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'URSS ont offert de faire profiter des ingénieurs, chercheurs et techniciens de la région de la CEAO de leurs moyens de formation technique avancée. La Réunion a prié le secrétariat de rassembler d'urgence, en consultation avec l'UIT, toutes les données nécessaires à l'établissement de bons services nationaux ou régionaux de formation et de recherche. Les pays de la région ont été priés de désigner des fonctionnaires de liaison qui collaboreraient avec le secrétariat dans ces domaines.

Réunion d'experts sur la Route d'Asie

Projets concrets

90. La troisième Réunion d'experts, qui s'est tenue à Kaboul, a permis de passer en revue les progrès réalisés par les pays dans la réalisation du réseau routier panasiatique. Les experts ont exprimé l'espoir que la Direction technique des transports fournirait, dans les limites de ses ressources, une assistance pour l'achèvement des études sur le tronçon direct Kaboul-Hérat en Afghanistan. Ils ont prié le secrétariat et la Direction technique des transports d'envisager la possibilité d'obtenir une aide pour construire deux ponts, sur la Nam Ngum et la Nam Cading respectivement, pour installer des rampes d'accès et un bac à Paksé-Muong Kao, au Laos, ainsi que pour se procurer du matériel de construction routière afin d'achever le tronçon Imphal-Silchar en Inde. Ils ont également recommandé des mesures pour réduire l'encombrement sur la chaussée de Johore, entre la Malaisie et Singapour, et pour améliorer le tronçon Talaimannor-Colombo, à Ceylan. Les experts ont accepté les propositions tendant à ajouter au réseau transasiatique certaines routes situées en Malaisie et en Thaïlande. Ils ont prié le Secrétaire

exécutif d'inviter le PNUD à examiner sans tarder la demande révisée relative à des enquêtes de préinvestissement en vue de la construction de cinq ponts au Pakistan oriental, et de demander aux organismes et pays donateurs d'aide de fournir de l'équipement et du matériel spécialisés pour l'achèvement des tronçons Quetta-Mirjaveh au Pakistan (partie occidentale) et Mirjaveh-Kerman en Iran. Ils ont reconnu la nécessité d'obtenir d'urgence une assistance du PNUD pour une étude de viabilité sur la route de Sumatra, en Indonésie.

Comité de coordination pour la Route d'Asie

91. La troisième session du Comité a eu lieu à Kaboul; les pays suivants étaient représentés: Afghanistan, Inde, Indonésie, Iran, Laos, Malaisie, Népal, Pakistan, République du Viet-Nam et Thaïlande.

Plan d'opérations

92. Bien que le projet de plan d'opérations n'eût pas encore été révisé pour tenir compte des suggestions présentées par les Nations Unies et le PNUD, le Comité, pour éviter tout retard dans l'exécution du projet, a décidé de signer le plan, étant entendu que si les révisions suggérées par le PNUD modifiaient les obligations financières des pays ou mettaient en cause des questions de principe, elles seraient renvoyées aux gouvernements.

Programme de travail

93. Passant en revue le programme de travail de la Direction technique des transports pour l'année 1967/68, le Comité a décidé de constituer un bureau consultatif composé de trois personnes choisies parmi des experts de renom international et dont une au moins viendrait de la région de la CEAE0. Il a estimé d'autre part que le nombre de bourses à prévoir pour le stage d'études envisagé à l'Institut central de recherche routière de New Delhi devrait être porté de sept à quatorze, de façon qu'un expert au moins de chaque pays puisse recevoir une formation à l'étranger. Le Gouvernement thaïlandais a offert de créer, en collaboration avec la Direction technique des transports, un centre de documentation qui rassemblerait et diffuserait des renseignements sur la recherche en matière de construction et d'entretien des routes, ainsi que sur les transports routiers et la sécurité routière. Le Comité a prié la Direction de s'assurer gratuitement, si possible, auprès des gouvernements, les services d'experts pour aider aux travaux sur le terrain.

Questions diverses

94. Le Sous-Comité a examiné du point de vue technique le projet révisé de la convention sur la signalisation routière et le projet de convention sur la circulation routière, et il a envisagé l'organisation d'épreuves d'endurance automobile sur la Route d'Asie.

Sous-Comité des chemins de fer

95. A sa neuvième session, tenue à Bangkok, le Sous-Comité a traité de l'économie des différents types de force motrice et de l'exploitation des locomotives, y compris les différents aspects de la diésélisation. Il a également examiné les méthodes comptables et budgétaires des chemins de fer, les moyens de recherche et de formation ferroviaires et une proposition tendant à la création d'un réseau ferroviaire transasiatique.

Economie des différents types de force motrice

96. Notant que les politiques des pays de la région en matière de force motrice sont notablement influencées par les conditions locales, en particulier par les exigences réglementaires et autres des divers pays, le Sous-Comité a prié le secrétariat de rassembler des données sur les politiques et programmes en matière de force motrice et de les diffuser par le Transport and Communications Bulletin for Asia and the Far East. Le secrétariat devrait poursuivre ses études sur les problèmes de la diésélisation, sur l'économie comparée de la traction à vapeur, de la traction diesel et de la traction électrique, et sur l'entretien des véhicules et de la voie.

Exploitation des locomotives

97. Le Sous-Comité a mis l'accent sur les aspects administratifs et opérationnels en général et plus particulièrement sur les techniques de signalisation et autres moyens d'améliorer le rendement des locomotives. Il a suggéré que le secrétariat diffuse des renseignements en publiant ses études sur les pratiques et politiques actuelles des administrations ferroviaires, et que le Comité de coordination de la recherche ferroviaire examine certains problèmes qui n'ont pas encore trouvé de solution.

Diésélisation

98. Le Sous-Comité a apprécié la façon dont le Gouvernement de l'URSS a organisé en avril 1966, avec le concours du SCT, le Groupe d'étude et Voyage d'étude sur

l'exploitation et l'entretien des locomotives diesel en URSS; il s'est également félicité du stage d'études et programme de formation sur l'entretien et l'exploitation des locomotives diesel organisé en 1966 par le Gouvernement français.

99. Etant donné que l'entretien des locomotives diesel est de plus en plus centralisé dans la plupart des administrations ferroviaires de la région, le Sous-Comité a exprimé l'espoir qu'une assistance technique analogue à celle que les experts français ont fournie pour réorganiser les opérations d'entretien sur le réseau thaïlandais pourrait être offerte à d'autres pays.

Méthodes comptables et budgétaires des chemins de fer

100. Le Sous-Comité a estimé qu'ayant terminé ses études sur l'évolution des méthodes comptables et budgétaires des chemins de fer dans la région, le secrétariat devrait faire porter ses travaux sur l'emploi des ordinateurs et l'introduction de la cybernétique, et aider les pays à améliorer leur gestion ferroviaire, l'exploitation des données, la gestion des ateliers, l'exploitation des trains et les activités apparentées.

Formation ferroviaire

101. Les Gouvernements de l'Inde et du Pakistan ont offert d'ouvrir leurs services de formation de Poona et de Lahore, respectivement, aux techniciens de la voie et aux agents de l'exploitation et de la signalisation ferroviaires de la région; le Gouvernement néerlandais continuera de prêter au centre de Lahore les services d'un expert de l'exploitation; le Gouvernement français a offert d'organiser en 1968 un stage d'études sur les techniques modernes de signalisation ferroviaire, et le Gouvernement japonais d'organiser des stages d'études sur l'électrification et la construction et l'entretien des voies.

Proposition tendant à créer un réseau ferroviaire transasiatique

102. En faisant sienne la proposition relative à l'organisation d'une préenquête sur la viabilité d'un réseau ferroviaire transasiatique, le Sous-Comité a reconnu que des travaux considérables, tant techniques qu'économiques, seront nécessaires avant que l'on puisse réaliser un tel réseau. Le Gouvernement japonais a offert de faire profiter les pays de la région de son expérience et de ses connaissances, et de collaborer pleinement à l'étude des différents aspects, tant matériels qu'opérationnels, du raccordement des réseaux.

Recherche ferroviaire

103. Le Sous-Comité a noté que le Comité de coordination de la recherche ferroviaire s'emploie à coordonner les activités des instituts de recherche ferroviaire de l'Inde, du Japon et de l'Union internationale des chemins de fer. L'Indian Railway Research, Designs and Standards Organization a offert de prêter ses installations pour former des ingénieurs de la région à la recherche ferroviaire. Le Gouvernement de l'URSS a offert d'étudier, à la demande du secrétariat de la CEAEO, des problèmes techniques intéressant la région.

Sous-Comité des transports par eau

104. A sa huitième session, qui a eu lieu à Bangkok, le Sous-Comité a passé en revue les faits nouveaux dans le domaine des transports par eau: opérations portuaires; statistiques des transports par eau; classification des voies fluviales; amélioration de la conception et de l'exploitation des bateaux; cabotage et communications interinsulaires. La discussion a également porté sur les études hydrauliques, sur le dragage des ports, des voies fluviales, des estuaires et des côtes, et sur la possibilité de créer des parcs régionaux de matériel de dragage et de sauvetage.

Développement des transports par eau

105. Le Sous-Comité a estimé qu'étant donné la rapidité des progrès techniques intéressant les transports par eau, les ports et le cabotage dans la région, les pays devraient désigner des fonctionnaires de liaison qui fourniraient à intervalles réguliers des renseignements sur leurs activités, que le secrétariat serait chargé d'évaluer et de diffuser.

Opérations portuaires

106. Le Sous-Comité a fait sienne une proposition tendant à organiser un cycle d'études régional dans l'un des grands ports de la région. Il a suggéré que le secrétariat organise un groupe consultatif des ports composé d'experts de certains domaines spécialisés, dont les services seraient fournis par les gouvernements ou les organismes internationaux; ce groupe aiderait les pays, sur leur demande, à résoudre les problèmes particuliers que pose l'exploitation des ports: gestion, techniques, manutention des cargaisons, main-d'oeuvre et questions connexes.

Statistiques des transports par eau et classification des voies fluviales

107. Le Sous-Comité a prié le secrétariat de modifier ses séries statistiques courantes pour les faire porter sur toutes les formes de transports par eau. Il a

préconisé l'emploi de méthodes, procédures et techniques simplifiées pour l'établissement d'un programme statistique concernant les transports par eau.

Amélioration de la conception et de l'exploitation des bateaux

108. Le Sous-Comité a prié le secrétariat d'entreprendre des études sur la conception, l'amélioration et la mécanisation des bateaux les plus employés dans les pays de la région, et d'envisager la possibilité d'organiser un projet pilote de démonstration sur la construction et l'exploitation de bateaux locaux mécanisés.

Cabotage et communications interinsulaires

109. De l'avis du Sous-Comité, il est indispensable de moderniser et de développer la flotte de cabotage que possèdent déjà certains pays de la région. Les nouvelles tendances du transport des marchandises risquent toutefois d'avoir certaines répercussions sur la conception et la construction des caboteurs. Le Sous-Comité a suggéré que le secrétariat étudie la question en accordant une attention particulière aux aspects suivants: structure des transports intrarégionaux, concurrence entre le cabotage et d'autres modes de transport, ports côtiers, télécommunications en mer et entre terre et mer, et installations de construction et de réparation des caboteurs. L'étude relative aux communications interinsulaires devrait être intégrée à l'étude du cabotage et porter à la fois sur les aspects techniques et les aspects opérationnels.

Etudes hydrauliques, dragage des voies navigables et des ports et parc de matériel de dragage et de sauvetage

110. Notant que certains pays de la région possèdent des laboratoires de recherche hydraulique bien équipés, le Sous-Comité a estimé qu'il serait bon de mettre ces installations à la disposition d'autres pays membres. Il conviendrait, en collaboration avec l'AIEA, de recourir à l'emploi des isotopes radioactifs pour les études hydrauliques consacrées aux cours d'eau, barres et estuaires, ainsi qu'aux mouvements du fond de la mer, du lit des cours d'eau et des roches littorales. Le Sous-Comité a suggéré que le secrétariat obtienne des pays de la région des données sur leurs activités de dragage, sur le matériel dont ils disposent et sur leurs besoins avant d'envisager la possibilité de créer un parc régional ou des parcs sous-régionaux. Il a recommandé que le secrétariat procède à l'inventaire du matériel de sauvetage et de renflouement disponible dans la région et à l'extérieur, et pouvant être rapidement mis à la disposition des pays qui en feraient la demande.

Comité des transports et des communications

111. A sa seizième session, tenue à Bangkok, le Comité a passé en revue les travaux de ses organes subsidiaires et du secrétariat dans le domaine des transports et des communications, tant sur le plan régional que sur le plan international. Il a également examiné les progrès réalisés pour développer les communications et mettre à exécution le projet de la Route d'Asie.

Coopération régionale

112. Le Comité a constaté les progrès réalisés dans l'exécution de projets régionaux, notamment en ce qui concerne la Route d'Asie, le réseau ferroviaire transasiatique, le réseau interrégional de télécommunications et les activités du Groupe d'étude des ports. Il a pris note des études entreprises par le secrétariat sur les questions suivantes: laboratoires hydrauliques; parcs de matériel de dragage et de matériel coûteux de construction routière; moyens régionaux de formation du personnel hôtelier; projet pilote de modernisation et de mécanisation des bateaux locaux. Il a estimé que le secrétariat pourrait, conjointement avec la FAO, étudier les problèmes que pose le transport des produits forestiers et agricoles des pays de la région. Le Secrétaire exécutif a été prié de rédiger le mandat d'un organe analogue à la Conférence des ministres européens des transports, organe qui favoriserait la coopération et la coordination régionales, ainsi que l'harmonisation des politiques et des plans pour le développement de la circulation internationale dans la région. Le Comité a noté que la conférence de hauts fonctionnaires des transports de huit pays d'Asie du sud-est qui a eu lieu en septembre 1967 à Kuala Lumpur a présenté à la Banque asiatique de développement une demande d'assistance pour une enquête régionale sur les transports; la Banque collaborera donc avec le secrétariat si elle décide de donner suite à ce projet.

Chemins de fer

113. Le Comité a souligné la nécessité d'entreprendre des études préliminaires de viabilité sur les aspects techno-économiques du raccordement des réseaux ferroviaires des pays de la région à partir des installations existantes. Il a noté qu'une équipe d'experts des chemins de fer fournie par le Gouvernement japonais doit, avec l'aide du secrétariat de la CEAE0, organiser des missions d'enquête et rassembler des données pour cette étude. Comme le Centre de formation ferroviaire de Lahore (Pakistan) reçoit de plus en plus de stagiaires de pays extérieurs à la région, le Comité a estimé qu'il conviendrait d'en faire un centre interrégional.

Un certain nombre de pays ont renouvelé leurs offres concernant l'organisation de cycles d'études et voyages d'étude pour les opérations ferroviaires, les techniques de signalisation ferroviaire et d'autres aspects de l'amélioration de l'exploitation, y compris l'introduction de la cybernétique et l'emploi des ordinateurs.

Transports par eau, ports, cabotage et communications interinsulaires

114. Le Comité a fait l'éloge des travaux accomplis par le Groupe d'étude des ports de la CEAE0. Il a estimé que les pays membres appartenant à la région devraient continuer à présenter au secrétariat des rapports sur l'avancement des travaux d'aménagement de leurs ports et qu'après l'achèvement des travaux du Groupe, le secrétariat devrait continuer à offrir des services consultatifs pour aider les pays à résoudre leurs problèmes portuaires. Le Comité a prié le secrétariat d'examiner la possibilité de normaliser et de simplifier les statistiques portuaires. Il a approuvé une liste des études préliminaires sur les transports maritimes que le secrétariat doit confier à des consultants qualifiés. Il convient, a-t-il estimé, de s'assurer de l'intérêt économique que représenterait un système de communications interinsulaires.

Routes et transports routiers

a) Route d'Asie

115. Le Comité a pris acte des progrès réalisés par les pays intéressés dans l'exécution du projet de la Route d'Asie; il a noté que des routes de raccordement qui auront des effets directs sur l'économie rurale de ces pays sont en voie d'aménagement. Le Gouvernement thaïlandais a offert d'organiser à Bangkok, en coopération avec la Direction technique des transports pour la Route d'Asie, un centre de documentation qui serait chargé de rassembler et de diffuser des renseignements sur la recherche en matière de construction et d'entretien des routes, les transports routiers et la sécurité routière. La Direction organise des cours de formation à l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques ainsi qu'à l'Institut asiatique de technologie. Un autre programme de formation est actuellement mis au point sous les communs auspices du PNUD et du Gouvernement indien à l'Institut central de recherche routière de New Delhi.

b) Sous-Comité des routes et des transports routiers

116. Le Comité a exprimé l'espoir que la deuxième partie du Manuel pour les enquêtes sur la circulation serait achevée sous peu. Il a suggéré d'organiser un cycle d'études sur les transports urbains après étude préliminaire de la

question. Le secrétariat devrait envisager la possibilité de fournir aux pays, avec le concours du SCT, des services consultatifs d'experts de la circulation et de la sécurité routière. Le Comité a accepté les modifications proposées aux projets de convention sur la circulation routière et sur la signalisation routière qui doivent être examinés à Vienne, en octobre 1968, par une conférence internationale sur la circulation routière.

Tourisme

117. Le Comité a souligné que, pour faire face aux besoins de la région, il importe d'organiser d'urgence une formation hôtelière avancée. Il a prié le secrétariat d'examiner les moyens disponibles à cet effet dans la région et, si besoin est, de proposer la création d'un centre qui pourrait s'occuper de tous les aspects du tourisme, y compris la promotion touristique et la documentation et la recherche sur le tourisme dans la région de la CEAE0. Le Comité a suggéré que le Groupe consultatif pour les possibilités et les installations touristiques soit reconstitué et chargé d'entreprendre des enquêtes dans les pays où le Groupe ne s'était pas encore rendu.

Télécommunications

118. Le Comité a engagé les pays de la région à consacrer des ressources suffisantes au développement des services de télécommunications, à améliorer le plus rapidement possible leurs réseaux intérieurs et à tirer le meilleur parti de la technologie moderne, notamment des systèmes de communications à large bande et des communications par satellites. Il a estimé qu'il conviendrait de diffuser sur demande, parmi les pays intéressés, des renseignements sur l'évolution des communications par satellites, particulièrement en ce qui concerne les stations terrestres. Le Comité s'est félicité des travaux accomplis par le Centre de recherche et de formation pour l'exploitation des stations terrestres de satellites, créé par l'UIT, avec l'aide du PNUD, à Ahmedabad (Inde),

Réunion de travail sur les moyens de faciliter le trafic international^{2/}

119. La Réunion, qui a eu lieu à Bangkok, a préconisé la création au secrétariat de la CEAE0 d'un groupe d'étude chargé de rassembler et de diffuser des renseignements sur les moyens de faciliter le trafic international: simplification

^{2/} Le rapport de la Réunion sera présenté au Comité des transports et des communications à sa dix-septième session, qui doit avoir lieu à Bangkok du 3 au 11 février 1969.

des formalités d'immigration, du contrôle des changes, des procédures douanières et sanitaires, etc. Ces renseignements devraient comprendre des indications sur les activités visant à promouvoir la création de comités nationaux chargés de faciliter à tous égards les transports, les voyages et les échanges commerciaux internationaux. Le secrétariat devrait engager les pays à envisager d'adopter les conventions, accords et recommandations internationaux existants qui ont pour but de faciliter le trafic international et, au besoin, proposer d'autres arrangements régionaux de portée à la fois intrarégionale et interrégionale. Le secrétariat devrait travailler en étroite collaboration avec l'IATA, l'OACI, l'IMCO, l'UIOOT, l'OMS et d'autres organismes internationaux.

4. Développement et planification économiques

120. Les réunions suivantes ont eu lieu pendant la période considérée:

Institut asiatique pour le développement et la planification économiques: Conseil d'administration (neuvième session), 24-25 août 1967; (dixième session), 8-9 février 1968

Président: U Nyun, Secrétaire exécutif de la CEAE0

Conférence des planificateurs économiques d'Asie (troisième session), 8-15 novembre 1967

Président: M. B. Venkatappiah (Inde)
Premier Vice-Président: M. Haq (Pakistan)
Deuxième Vice-Président: M. Mohammad Sisman (Indonésie)

Consultations Intergouvernementales sur l'harmonisation des plans et la coopération économique aux niveaux régional et sous-régional (première série) 16-25 novembre 1967

Président: M. Porn Srichamara (Thaïlande)
Premier Vice-Président: M. K.B. Rao (Inde)
Deuxième Vice-Président: M. Khanbaba Iravani (Iran)

Institut asiatique pour le développement et la planification économiques

121. A sa neuvième session, tenue à Bangkok, le Conseil d'administration de l'Institut asiatique a approuvé le programme de travail et le budget pour 1968 et a examiné la question des locaux nécessaires pour les cours et les travaux de recherche de l'Institut. A sa dixième session, le Conseil a envisagé le financement de l'Institut en fonction de ses activités futures. Le Gouvernement thaïlandais a offert de mettre un bâtiment de l'Université Thammasat à la disposition de l'Institut pour la période 1969-1973.

Formation

122. Entre février 1967 et février 1968, des bourses ont été accordées à 33 fonctionnaires venus de 13 pays de la région pour le cours général de six mois, et à 37 fonctionnaires venus de 16 pays, dont les Îles Fidji, pour le cours spécial de trois mois. A l'issue du cours général ont été organisés deux voyages d'étude, l'un dans le nord et l'est de la Thaïlande, en mai 1967, l'autre en Malaisie, à Singapour, à Ceylan et dans le sud de l'Inde, en juillet 1967. Les stagiaires du cours spécial ont participé à un voyage d'étude dans le sud de la Thaïlande. Trois stages nationaux de brève durée ont également été organisés: à Ceylan sur les problèmes du développement et de la planification économiques, au Népal sur les problèmes agricoles et la planification du développement, et dans la République de Corée sur les problèmes et techniques de la planification. L'Institut a en outre parrainé ou coparrainé avec d'autres organisations internationales, des institutions spécialisées des Nations Unies et le Gouvernement néerlandais un cours de formation sur l'administration du développement industriel; deux cycles d'études, portant l'un sur l'enfance et la jeunesse et l'autre sur l'aménagement des pays du bassin inférieur du Mékong; un groupe de travail pour l'examen des méthodes permettant d'intégrer l'éducation au développement économique et social en Asie. De janvier 1964, date de sa création, à février 1968, l'Institut a organisé quatre cours généraux, trois cours avancés, un cours spécial et huit stages nationaux de brève durée; au total, 588 fonctionnaires des pays en voie de développement de la CEAE0 ont reçu une formation.

Programme de recherche

123. Les travaux de recherche de l'Institut, qui ont pour but principal d'étayer le programme de formation, comprendront une étude spéciale sur les problèmes du développement de la région de la CEAE0; cette étude devrait permettre à l'Institut de rendre aux pays des services consultatifs plus efficaces.

Problèmes de financement

124. Par sa résolution 84 (XXIII) relative au financement futur de l'Institut asiatique, la Commission a recommandé que la contribution du PNUD soit au moins égale à celle qu'il aura versée au titre de la première période quinquennale (1964-1968), que les contributions en espèces que doivent annoncer les gouvernements soient supérieures, et ne soient en aucun cas inférieures, au total qu'ils ont annoncé pour la première période quinquennale, et qu'elles soient

majorées d'un pourcentage agréé par chaque pays membre pour tenir compte de l'augmentation normale des coûts. A une réunion des représentants permanents et des fonctionnaires de liaison auprès de la CEAE0 de tous les pays membres ou membres associés, organisée à l'Institut asiatique le 20 septembre 1967, les représentants de 10 pays ont signé au nom de leurs gouvernements respectifs des engagements portant sur une somme globale de 549 770 dollars, et le représentant d'un onzième pays a officiellement confirmé une annonce de contribution de 150 000 dollars, conformément à ce qui avait été convenu à la vingt-troisième session de la Commission. Les autres pays membres ont été priés d'annoncer au plus tôt les contributions qu'ils feront pour le deuxième quinquennat de l'Institut, de façon que l'on puisse présenter le plus rapidement possible une demande officielle au PNUD. Cette demande, jointe à un projet de plan d'opérations pour le deuxième quinquennat de l'Institut, sera examinée par le Conseil d'administration du PNUD à sa session de juin 1968.

Conférence des planificateurs économiques d'Asie

125. A sa troisième session, tenue à Bangkok, la Conférence a examiné les problèmes de l'exécution des plans et a traité des plans et politiques de promotion agricole.

126. La Conférence, passant en revue l'exécution des plans dans la région, a reconnu un certain nombre de domaines et de problèmes qui appellent d'urgence l'attention. Elle a souligné l'importance de la planification annuelle en tant qu'instrument efficace d'exécution et a invité les pays de la région à mettre au point des techniques appropriées à cet effet. Elle a recommandé des méthodes perfectionnées pour la formulation et l'évaluation des projets, ainsi que des mesures destinées à en accroître l'efficacité. Elle a prié le Secrétaire exécutif de procéder à de nouvelles études sur divers aspects de l'exécution des plans.

Consultations intergouvernementales sur l'harmonisation des plans et la coopération économique aux niveaux régional et sous-régional

127. Comme suite aux recommandations formulées par la Commission en 1966, tendant à ce que l'harmonisation des plans soit envisagée projet par projet et à l'échelon sous-régional, la deuxième phase des travaux a été marquée par l'organisation à Bangkok, avec le concours du SCT, des Consultations intergouvernementales sur l'harmonisation régionale et sous-régionale des plans. A l'issue de consultations entre petits groupes de pays et de la discussion générale en séances

plénières, les participants ont retenu une vingtaine de domaines et de projets qui semblent propices à la coopération régionale et sous-régionale, ainsi qu'à l'harmonisation des plans. Les participants ont prié le Secrétaire exécutif de consacrer des études à ces questions et ont indiqué les formes concrètes que pourrait revêtir la coopération entre les pays intéressés.

5. Développement des statistiques

128. Les réunions suivantes ont eu lieu pendant la période considérée:

Cycle d'études sur les statistiques industrielles, 12-21 juin 1967

<u>Président:</u>	M. Amir Shahpour Shaheen (Iran)
<u>Premier Vice-Président:</u>	M. P. Arumainathan (Singapour)
<u>Deuxième Vice-Président:</u>	M. Teofilo Masulit (Philippines)

Groupe de travail des statistiques relatives à l'enfance et à la jeunesse, 26-30 juin 1967

<u>Président:</u>	M. Bundhit Kantabutra (Thaïlande)
<u>Vice-Président:</u>	M. V.R. Rao (Inde)

Conférence des statisticiens d'Asie (huitième session), 11-21 septembre 1967

<u>Président:</u>	M. K.M. Archer (Australie)
<u>Premier Vice-Président:</u>	M. Saburo Kawai (Japon)
<u>Deuxième Vice-Président:</u>	M. R. Chander (Malaisie)

Groupe de travail de la comptabilité nationale, 6-13 novembre 1967

<u>Président:</u>	M. S.G. Tiwari (Inde)
<u>Vice-Présidents:</u>	M. M.S. Gill (Malaisie)
	M. L.N. Perera (Ceylan)

Cycle d'études sur l'organisation et l'exécution des recensements de la population et de l'habitation, 24 novembre - 1er décembre 1967

<u>Président:</u>	M. Snit Vilaichit (Thaïlande)
<u>Premier Vice-Président:</u>	M. R. Chander (Malaisie)
<u>Deuxième Vice-Président:</u>	U Than Maung (Birmanie)

Groupe d'experts chargé d'examiner la possibilité de créer un centre régional de calcul, 11-15 décembre 1967

<u>Président:</u>	M. Khoo Teik Huat (Malaisie)
<u>Vice-Président:</u>	M. W. Rasaputram (Ceylan)

Cycle d'études sur les statistiques industrielles

129. Le Cycle d'études, organisé à Bangkok sous les auspices communs de la

CEAEO et du Bureau de statistique de l'ONU, avec le concours du SCT, a examiné les problèmes que pose l'établissement de nombres indices de la production industrielle, ainsi que les concepts appliqués pour les enquêtes industrielles annuelles ou plus fréquentes dans les pays d'Asie et d'Extrême-Orient et l'organisation de ces enquêtes il a présenté des recommandations sur ces questions. Il a également élaboré un programme de travaux en matière de statistiques industrielles que la Conférence des statisticiens d'Asie doit examiner à sa huitième session.

Groupe de travail des statistiques relatives à l'enfance et à la jeunesse

130. Le Groupe, qui s'est réuni à Bangkok sous les auspices communs de la CEAEO et du FISE, a examiné les objectifs et la portée du programme statistique et a présenté des recommandations sur les statistiques à établir et les mécanismes et méthodes à employer à cette fin. Il a recommandé de poursuivre l'exécution du programme statistique et de continuer à l'évaluer périodiquement. Les travaux au niveau régional comprendront la mise au point de techniques, normes et systèmes de classification détaillés pour le rassemblement et le dépouillement des statistiques recommandées, ainsi que la fourniture d'une assistance technique aux pays qui pourraient en avoir besoin.

Conférence des statisticiens d'Asie

131. A sa huitième session, tenue à Sydney, la Conférence a passé en revue les travaux et programmes statistiques des pays de la région, les progrès réalisés en ce qui concerne l'établissement d'un institut asiatique de statistique et les activités du secrétariat en matière d'exploitation des données. Elle a discuté les problèmes des statistiques des transports routiers, la révision de la Classification internationale type des professions et les statistiques du tourisme. Enfin, elle a examiné les rapports du Groupe de travail de la comptabilité nationale, du Cycle d'études sur les statistiques industrielles et du Groupe de travail des statistiques relatives à l'enfance et à la jeunesse.

Comptabilité nationale

132. Vu la pénurie de personnel qualifié pour les travaux de comptabilité nationale dans les pays de la région, la Conférence a souligné la nécessité d'organiser d'urgence un programme de formation dans ce domaine.

Statistiques industrielles

133. Etant donné les rapides transformations que subit la structure industrielle dans les pays de la région de la CEAE0, et comme plusieurs pays de la région ne possèdent pas encore de système satisfaisant d'enquêtes annuelles pour les statistiques industrielles, la Conférence a vivement recommandé que les pays procèdent tous les cinq ans à des enquêtes industrielles de base.

Secteur de la distribution

134. La Conférence a examiné les résultats obtenus par les pays qui combinent les enquêtes sur le secteur de la distribution et les enquêtes faites dans d'autres domaines; elle a discuté les avantages et les inconvénients de cette méthode.

Traitement des données

135. La Conférence a recommandé que le Groupe d'experts chargé d'examiner la possibilité de créer un centre régional de calcul définisse le champ d'action et les fonctions du centre, et précise en particulier la forme à donner aux renseignements à l'entrée et à la sortie, ainsi que les dispositions à prendre en la matière.

Proposition tendant à créer un institut asiatique de statistique

136. La Conférence a discuté le schéma des cours du futur institut en vue de mettre au point un programme plus précis qui serait soumis aux pays et aux institutions spécialisées. S'il est vrai que l'institut doit avoir pour principale fonction de donner des cours de formation de statisticiens des administrations nationales, il pourrait aussi rédiger des manuels et exposer les méthodes statistiques qui présentent de l'intérêt pour les pays de la région, et se charger de travaux de recherche appliquée propres à favoriser le développement des statistiques dans ces pays.

Statistiques du tourisme

137. La Conférence a fait des recommandations sur les statistiques du tourisme; elle a proposé notamment une définition du "visiteur international" et a donné des indications quant aux renseignements à rassembler, aux sondages à effectuer auprès des hôtels, aux frontières, aux ports, etc. Elle s'est félicitée des travaux réalisés dans ces domaines par le Bureau de statistique de l'ONU.

Statistiques des transports routiers

138. La Conférence a félicité le Sous-Comité des routes et des transports routiers pour la liste de statistiques de base qu'il a établie à sa septième

session; à son avis, cette liste contribue notablement à améliorer les statistiques des routes et des transports routiers.

Statistiques de l'enfance et de la jeunesse

139. Examinant le rapport du Groupe de travail des statistiques relatives à l'enfance et à la jeunesse, la Conférence a confirmé que les recommandations du Groupe peuvent constituer, pour le rassemblement et l'établissement de statistiques dans ces domaines, un cadre à l'intérieur duquel chaque pays peut fixer l'ordre de priorité qui répond à son propre programme de développement social et de protection sociale.

Groupe de travail de la comptabilité nationale

140. Le troisième Groupe de travail, organisé à Bangkok sous les communs auspices de la CEAE0 et du Bureau de statistique de l'ONU, avec le concours du SCT, a examiné les propositions de l'ONU concernant l'extension et la révision du système actuel de comptabilité nationale, et en particulier la possibilité d'adapter le système révisé à la situation de la région de la CEAE0. Les nouvelles propositions contiennent des directives pour l'établissement systématique des comptes nationaux, ainsi qu'un cadre utile pour l'établissement de statistiques cohérentes. Le Groupe a engagé le secrétariat à activer ses travaux en matière de comptabilité nationale, à organiser des programmes de formation (notamment les programmes envisagés pour l'Institut asiatique de statistique) et des voyages d'étude, et à solliciter des bourses. Il a également préconisé d'adjoindre au secrétariat un conseiller régional en matière de comptabilité nationale.

Cycle d'études sur l'organisation et l'exécution des recensements de la population et de l'habitation

141. Le Cycle d'études, organisé à Bangkok sous les communs auspices de la CEAE0 et du Bureau de statistique de l'ONU, avec le concours du SCT, a examiné les questions suivantes: forme des questionnaires et des bulletins de recensement, recours aux recensements d'essai et aux méthodes de sondage, organisation et opérations sur le terrain, traitement des données, évaluation des résultats des recensements et problèmes rencontrés au cours de la planification et de l'exécution des recensements de la population et de l'habitation.

Programmes de recensement de la population et de l'habitation de 1970

142. Le Cycle d'études a noté que la plupart des pays de la région ont commencé à préparer les programmes de recensement de la population et de l'habitation de 1970, et il a engagé les pays qui n'avaient pas encore décidé d'y participer à s'associer à ces programmes. Il a prié le secrétariat d'aider les pays à organiser des programmes de formation pour les recensements de la population et de l'habitation, ainsi que pour le traitement électronique des données. A son avis, la formation en vue des recensements de 1970 devrait être organisée sur le plan national, mais des programmes sous-régionaux pourraient être prévus pour les pays qui éprouvent des difficultés. Le Cycle d'études a invité les pays à présenter en temps utile leurs plans de formation au secrétariat de façon à tirer le meilleur parti des services des conseillers régionaux.

Groupe d'experts chargé d'examiner la possibilité de créer un centre régional de calcul

143. Le Groupe, organisé à Bangkok par la CEAE0 et le SCT, a examiné les ressources et les besoins des pays de la région en matière de traitement des données, compte tenu des difficultés auxquelles de nombreux pays se sont heurtés pour mener à bien le Programme mondial de 1960. Les moyens de traitement des données et la capacité des différents pays varient beaucoup dans la région, certains pays ne possédant aucune installation ou n'ayant tout au plus que des systèmes à cartes perforées qui laissent beaucoup à désirer. Le Groupe a donc recommandé de créer au secrétariat de la CEAE0 un centre régional de calcul qui pourrait aussi dispenser une formation. Il a souligné l'intérêt qu'il y aurait à mettre en place, de préférence pour le début de 1969, un ordinateur présentant la configuration voulue, de façon à pouvoir arrêter les décisions nécessaires pour la planification et la programmation des recensements de la population et de l'habitation de 1970.

6. Mise en valeur des ressources hydrauliques

144. Les réunions suivantes ont eu lieu pendant la période considérée:

Réunion d'experts sur les typhons, 5-10 octobre 1967

<u>Président:</u>	M. Sanit Vesa-rajanada (Thaïlande)
<u>Vice-Président:</u>	M. Roman L. Kintanar (Philippines)

Groupe de travail de codes de l'eau, 15-29 novembre 1967

Président: M. Boonrod Binson (Thaïlande)
Vice-Président: M. Ibrahim bin Alang Arshad (Malaisie)

Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong

<u>Session</u>	<u>Président</u>
Trente-deuxième session 3-17 avril 1967, Tokyo	M. Oukéo Souvannavong (Laos)
Trente-troisième session 12-13 octobre 1967, Vientiane	M. Inpèng Suryadhay (Laos)
Trente-quatrième session 11-15 février 1968, Bangkok	M. Boonrod Binson (Thaïlande)

Réunion ad hoc sur les statuts du Comité des typhons, 29 février-2 mars 1968

Président: M. Sanit Vesa-rajana (Thaïlande)
Vice-Président: M. Roman L. Kintanar (Philippines)

Réunion d'experts sur les typhons

145. La deuxième Réunion d'experts, organisée à Bangkok par la CEAE0, l'OMM et le SCT, a passé en revue les mesures prises par les pays intéressés pour donner suite aux recommandations de la première Réunion, organisée à Manille en décembre 1965, et a examiné le rapport de la Mission préparatoire CEAE0/OMM sur les typhons.

Recommandations

146. La Réunion a recommandé: a) que les pays prennent immédiatement des mesures, au besoin avec une aide extérieure, pour établir un dispositif pilote de prévision et d'annonce des crues, dans au moins un bassin fluvial de chacun des pays exposés aux typhons, s'ils n'en possèdent pas déjà un, ou pour perfectionner les services qui existent; b) que les gouvernements et les organisations internationales accordent une priorité élevée à la formation de météorologues et d'hydrologues dans la région, en mettant tout particulièrement l'accent sur les exigences de la prévision des typhons et de l'annonce des crues; c) de créer, sous l'égide de la CEAE0 et en collaboration avec l'OMM, un comité des typhons doté d'un centre régional des typhons qui en serait l'organe d'exécution; ce comité serait composé de représentants des gouvernements des pays exposés aux typhons dans la région; d) que les secrétariats de la CEAE0 et de l'OMM rédigent conjointement le projet de statuts et le projet de règlement intérieur du futur comité des typhons; e) que la CEAE0 organise rapidement, en consultation avec l'OMM, une réunion ad hoc de représentants des gouvernements, qui serait chargée d'examiner et de mettre au point

les statuts et le règlement intérieur du comité des typhons; f) qu'en attendant l'établissement du comité des typhons et du centre régional des typhons, la CEAE0 et l'OMM fournissent un petit noyau de personnel, avec l'appui financier du PNUD et d'autres sources d'assistance technique, pour que soit entreprise sans retard l'exécution du programme recommandé.

Groupe de travail des codes de l'eau

147. Le Groupe, organisé à Bangkok par le secrétariat de la CEAE0, avec le concours du SCT, a examiné notamment les questions suivantes: principes de base pour l'établissement de codes de l'eau, propriété des eaux, administration des droits d'eau et application des lois relatives à l'eau.

Codes de l'eau

148. Après avoir passé en revue les progrès réalisés en ce qui concerne l'établissement de codes de l'eau dans les pays de la région de la CEAE0, le Groupe a estimé qu'il conviendrait de poursuivre cette tâche plus activement. Le secrétariat a été prié de rédiger, en collaboration avec les pays intéressés, les services compétents du Siège de l'ONU et les autres organisations internationales intéressées, un manuel pour l'élaboration de codes de l'eau. On a exprimé l'espoir que, dans le cadre de son programme de coopération technique, l'ONU continuerait à prêter son appui à ce projet et fournirait, sur demande, une assistance aux pays pour les questions relatives à la législation et à l'administration des eaux.

Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong

149. Pendant la période considérée, le Comité a tenu ses trente-deuxième, trente-troisième et trente-quatrième sessions et a vu ses ressources s'accroître notablement. Des progrès sensibles ont été réalisés en ce qui concerne tous les projets individuels, notamment dans la mise au point des dispositions relatives au projet du Prek Thnot.

Ressources au 31 décembre 1967

150. En 1967, les ressources fournies ou promises au Comité du Mékong et aux projets qu'il patronne par 23 pays, 14 organismes des Nations Unies, quatre fondations et plusieurs sociétés privées ont augmenté de 34 % et s'élevaient à l'équivalent de 147,8 millions de dollars des Etats-Unis, dont 32 % pour les

travaux de préinvestissement et 68 % pour la construction. Les gouvernements des pays riverains eux-mêmes avaient fournis ou promis 34 %, et les programmes coopérants 66 % du total.

Rassemblement de données et planification du bassin

151. On a publié, en deux volumes, l'Annuaire hydrologique pour 1966, qui contient pour la première fois des renseignements météorologiques provenant de stations situées dans le bassin supérieur du Mékong. Des améliorations ont été apportées pendant l'année à l'exploitation et à l'entretien du réseau hydrologique du Comité, conformément aux recommandations d'un groupe d'experts. Un Séminaire sur l'hydrologie du bassin inférieur du Mékong, qui s'est tenu à Vientiane (Laos) du 20 au 25 novembre 1967, a examiné l'exploitation du réseau hydrologique du Comité et la documentation relative aux techniques nouvellement mises au point de mesures hydrologiques. La France a promis une aide supplémentaire sous forme de fourniture de pièces de rechange pour l'équipement hydrologique du Comité. La mission de la United States Engineer Agency for Resources Inventories/Tennessee Valley Authority a achevé la première version de l'Atlas des ressources physiques, économiques et sociales du bassin inférieur du Mékong. Ce projet a été examiné par les organismes gouvernementaux des quatre pays riverains, par le secrétariat du Mékong, ainsi que par l'ONU et les autres organisations internationales représentées dans le bassin. Cet examen ayant mis à jour une grande quantité de renseignements nouveaux et supplémentaires, il a fallu différer la publication de l'Atlas jusqu'au milieu de 1968.

152. Le Comité a poursuivi la préparation du plan général de mise en valeur des ressources hydrauliques du bassin. Cette tâche a été considérablement facilitée par le travail entrepris à Portland (Oregon) par le Génie de l'armée américaine (Division du Pacifique Nord) sur un programme d'analyse de systèmes par ordinateur pour le bassin; les essais de fiabilité du modèle mathématique du delta de l'UNESCO/SOGREAH, établi avec l'aide du PNUD (Fonds spécial), ont été achevés en France. L'exploitation du modèle hydrologique par analyse de système et du modèle mathématique du delta a été reprise et poursuivie à Bangkok par le secrétariat du Mékong avec la participation d'ingénieurs riverains formés à Portland. On utilise à cet effet un ordinateur qui se trouve au Bureau national de statistique de Thaïlande. Le Comité a apporté une attention considérable à la coordination de la planification du bassin du Mékong et des plans nationaux des pays riverains. Un Séminaire sur l'aménagement des ressources hydrauliques dans le bassin inférieur

du Mékong dans le cadre des plans nationaux et régionaux de développement économique et social s'est tenu à Bangkok en juillet sous les auspices du Comité du Mékong et de l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques. Il a proposé une série de mesures destinées à promouvoir la planification intégrée des projets hydrauliques dans le bassin. Le conseiller juridique du Comité, fourni par le Gouvernement italien, a terminé une étude générale sur le droit des eaux au Cambodge, au Laos et dans la République du Viet-Nam.

Projets du cours principal

153. La mission du United States Bureau of Reclamation (USBR) a poursuivi la deuxième phase des enquêtes relatives au projet de Pa Mong, sur le cours principal, en application de l'accord de 1965 conclu entre le Comité et les Etats-Unis. Il est devenu évident que le projet de Pa Mong, situé entre le Laos et la Thaïlande, est virtuellement un des plus grands aménagements du monde en fait de mise en valeur polyergique de ressources hydrauliques. Si les enquêtes géologiques et techniques ultérieures aboutissent, le projet de Pa Mong pourrait produire plus de 15 milliards de kWh d'énergie garantie par an et, avec la retenue, pourrait fournir l'eau nécessaire à l'irrigation de quelque 2 millions d'hectares de terres au Laos et dans le nord-est de la Thaïlande. Une mission de l'Overseas Technical Co-operation Agency du Japon (OTCA) a poursuivi les enquêtes de viabilité relatives au projet de Sambor, sur le cours principal, au Cambodge; son rapport est attendu pour 1968. Le potentiel de production d'énergie du projet de Sambor sera considérablement augmenté par la mise en service du réservoir de retenue de Pa Mong.

Projets d'affluents

154. A la fin de la période considérée, deux ouvrages d'affluents étaient en service à Nam Pong et Nam Pung en Thaïlande. Trois ouvrages étaient en construction, la viabilité de six autres avait été démontrée et il s'agissait de les financer, et treize autres encore étaient à l'étude.

155. Sur les 22 millions de dollars des Etats-Unis en devises requis pour la construction du projet du Prek Thnot, quelque 18,5 millions ont été offerts, sous forme de dons ou de prêts, par l'Australie, le Canada, l'Inde, l'Italie, le Japon, le Pakistan, les Pays-Bas, les Philippines et le Royaume-Uni. Le Gouvernement cambodgien a annoncé son intention de faire exécuter le projet dans son intégralité et a promis de couvrir les frais locaux, estimés à 11 millions

de dollars des Etats-Unis. Des entretiens sur l'administration et la gestion de la construction du projet du Prek Thnot se poursuivent entre le Gouvernement cambodgien, les pays donateurs et l'ONU. Le Comité a reçu une aide considérable du Secrétaire général de l'ONU pour le financement et les autres dispositions relatives au projet; le Secrétaire général a engagé les pays amis à offrir une assistance pour combler le déficit de 3,5 millions de dollars. Les travaux de construction ont commencé sur la Nam Ngum et sur la ligne de transport de force entre Udorn en Thaïlande, Vientiane et la Nam Ngum, ligne qui sera la première ligne internationale de transport de force dans le bassin inférieur du Mékong. La construction des principaux ouvrages de génie civil commencera vers le milieu de 1968. L'Accord relatif au Fonds de développement de la Nam Ngum avait été signé en 1966 par l'Australie, le Canada, le Danemark, les Etats-Unis, la France, le Japon, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Thaïlande et la BIRD, laquelle est l'administrateur du projet. Pendant la période considérée, la France a fourni au Laos un prêt bilatéral équivalant à 1,2 million de dollars des Etats-Unis pour le projet de la Basse Sé-Doné, qui est en construction, et pour le projet de Nam Dong, dont la construction commencera en 1968. Les travaux préliminaires ont commencé sur la Lam Dom Noi, affluent du Mékong en Thaïlande; le rapport de viabilité avait été établi avec l'aide du Japon. La Thaïlande, avec une assistance japonaise, a achevé les enquêtes de viabilité sur la Nam Phrom et la Nam Chern, et a poursuivi l'enquête sur la Nam San avec l'aide de l'Autriche. Un plan d'opérations a été signé par le Comité et le Japon pour l'enquête de viabilité sur le Stung Chinit au Cambodge. Le Comité s'est également mis d'accord avec le Japon en vue d'une étude sur les possibilités de développement de l'irrigation dans la zone située au sud-ouest du Grand Lac au Cambodge.

Navigation et transports

156. Le Comité a poursuivi ses travaux de base pour le levé et la cartographie du Mékong, spécialement sur les biefs difficiles. Des levés topographiques et hydrographiques ont été effectués aux sites proposés de ports fluviaux à Tha Bo en Thaïlande et à Hat Dok Kèo au Laos. Le sautage expérimental de roches dans le chenal du Mékong a été entrepris à Keng Kabao, en amont de Savannakhet, avec l'aide du Royaume-Uni. Des dispositions ont été prises pour procéder à des sautages supplémentaires en 1968. Les deux dragues offertes par les Pays-Bas ont permis de poursuivre les travaux au Cambodge et dans la République du Viet-Nam. Dans le cadre du programme d'aide des Etats-Unis au Comité, une équipe a commencé une enquête de six mois sur la viabilité des projets envisagés

sur le Mékong entre Vientiane et Paksé en matière de transports fluviaux, de services de manutention et de chantiers de construction navale. Un expert du Royaume-Uni a étudié les besoins de formation et les services disponibles au Centre de formation de charpenterie marine du Comité à Nongkhai, en Thaïlande. Le Gouvernement néo-zélandais a approuvé l'achat de quatre canots à hydroréaction additionnels, qui seront offerts au Comité du Mékong pour ses enquêtes hydrographiques et autres travaux.

157. Le programme de formation de pilotes au Cambodge a été poursuivi, pour un nouveau groupe de stagiaires. Les moniteurs ont été fournis par le Gouvernement néerlandais et au titre du Projet d'appui organique du PNUD au Comité. Le Comité a reçu une étude réalisée par une équipe des Etats-Unis sur les aspects économiques et techniques du pont de My Thuan dans la République du Viet-Nam. La première phase de l'enquête de viabilité relative à un pont sur le Mékong entre la Thaïlande et le Laos dans la région de Nongkhai/Vientiane a été achevée par une équipe japonaise de l'OTCA.

Annonce des crues et maîtrise des eaux

158. Le Comité a présenté au PNUD une demande d'assistance pour l'établissement d'un système d'annonce des crues dans le bassin. Le projet envisage l'application pratique du modèle hydrologique d'analyse de systèmes des Etats-Unis/Comité du Mékong et du modèle mathématique du delta PNUD/UNESCO. Une enquête économique a été faite sur les dégâts occasionnés par la crue du Mékong en septembre 1966.

Agriculture, sylviculture et pêches

159. La remise en état de la ferme de la Plaine de Vientiane, endommagée par l'inondation du Mékong en septembre 1966, a été menée à bien par le Laos avec l'assistance de la République fédérale d'Allemagne, de la République de Chine, des Etats-Unis, de l'Inde, d'Israël, du Japon, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, des Philippines et de la Thaïlande. Cette ferme, créée par le Fonds spécial des Nations Unies et par la FAO, a pu poursuivre ses activités grâce à une aide bilatérale d'Israël au Laos. Les travaux se sont poursuivis à la ferme d'expérimentation et de démonstration de Kalasin (Thaïlande) créée sous les auspices du PNUD et de la FAO, ainsi qu'à la ferme exploitée conjointement par le Cambodge et par la mission d'Israël sur le Prek Thnot au Cambodge. La construction d'une ferme expérimentale s'est poursuivie à Battambang, sous les auspices du PNUD et de la FAO. Un plan d'opérations a été signé par le Comité

et la République de Chine pour la mise en route d'expériences d'irrigation à Eak Mat dans le bassin de la Haute Sré Pok dans la République du Viet-Nam. Le Comité a étudié la nécessité de mettre sur pied un programme systématique d'aménagement des ressources hydrauliques dans le delta du Mékong, au Cambodge et dans la République du Viet-Nam.

160. Le Comité s'est assuré les services d'un expert, au titre du Projet d'appui organique, pour une enquête sur les coopératives agricoles et les établissements de crédit dans le nord-est de la Thaïlande et au Laos. Un expert forestier de la FAO a abordé l'étude des problèmes que pose la gestion des ressources hydrauliques du bassin versant du projet de la Nam Pong. Des mesures ont été prises également en vue d'une enquête sur la possibilité de récupérer le bois d'oeuvre dans la zone du futur réservoir de la Nam Ngum.

161. Le Comité a discuté des mesures à prendre pour l'étude des pêches avec le Programme biologique international (PBI) et le Comité national japonais du PBI. Une enquête socio-économique sur les villages de pêcheurs a été entreprise dans la zone du projet de Pa Mong.

Marché de l'énergie, industrie et ressources minérales

162. L'ONUDI a fourni au Comité une équipe de trois experts qui a entrepris une enquête de deux mois sur les possibilités de développement industriel dans le bassin. A titre de recommandation préliminaire, l'équipe de l'ONUDI a suggéré que les études du Comité du Mékong sur le développement de l'énergie hydro-électrique devraient tenir compte de la planification énergétique nationale, des tarifs possibles de l'énergie et de la promotion industrielle. On a poursuivi les enquêtes sur la possibilité de créer à l'échelon régional des industries axées sur la consommation d'énergie. Un consultant nommé au titre du Projet d'appui organique du PNUD a achevé son rapport sur les perspectives de production de carbure de calcium; ce rapport indique que les conditions existant dans le bassin sont favorables à la création d'un complexe d'industries chimiques dont la première phase pourrait être fondée sur le projet de la Nam Ngum. En ce qui concerne le projet de Sambor, le Comité a recherché une aide pour entreprendre une enquête sur la possibilité de créer une industrie de transformation de l'aluminium au Cambodge.

163. Le Gouvernement thaïlandais a procédé à de nouvelles recherches sur les gisements de cuivre décelés par la première phase de l'enquête minéralogique PNUD/Comité du Mékong. La seconde phase de cette enquête, qui comprend des

prospections dans la partie occidentale du Laos, est entrée dans sa deuxième saison de travaux sur le terrain. Des prospections minéralogiques de reconnaissance ont également été entreprises par une équipe de géochimistes de l'Institut des sciences géologiques de Londres, financée par le programme du Royaume-Uni dans le cadre du Plan de Colombo. Au Cambodge, la cartographie géologique et les études minéralogiques ont été poursuivies avec une assistance bilatérale.

Développement social et santé publique

164. A la suite des études effectuées avec l'assistance de l'OIT, la formation de la main-d'oeuvre a été organisée pour la construction du projet de la Nam Ngum avec une aide de la République fédérale d'Allemagne, des Etats-Unis et de la France. Une étude socio-économique du programme de recasement du projet de la Nam Pong a été entreprise en Thaïlande. D'autres études socio-économiques ont été abordées dans le cadre des enquêtes sur le projet de Pa Mong.

165. Les activités de formation se sont poursuivies sous forme de séminaires, de formation en cours d'emploi dans le bassin et de bourses pour des études en dehors du bassin. Le cours de formation statistique patronné par le Comité à Saigon s'est terminé avec succès; un nouveau cours a commencé à Vientiane (Laos) au début de 1968. Le rapport relatif à l'enquête sur la santé publique dans l'ensemble du bassin, entreprise par l'OMS au titre du Projet d'appui organique du PNUD, a été présenté au Comité; il recommande de prévoir certaines mesures de santé publique dans la planification et l'exécution du Programme du Mékong, tout en notant que les effets salutaires des projets du Mékong sur la santé publique compenseront vraisemblablement toutes conséquences néfastes qui pourraient en résulter.

Gestion

166. L'Agent exécutif, en qualité de directeur du Projet d'appui organique du PNUD, a présenté son rapport semestriel, qui comprend le programme de travail du Comité du Mékong proposé pour 1968 et le budget destiné à le financer. Le Bureau consultatif du Comité a continué de conseiller celui-ci et a tenu sa neuvième session en janvier 1968. La proportion de personnel riverain au secrétariat du Comité du Mékong a été maintenue à plus de la moitié de l'effectif des cadres.

Fournitures

167. Sur les ressources totales dont le Projet de mise en valeur du bassin disposait au 31 décembre 1967, soit 147,8 millions de dollars des Etats-Unis,

les fournitures (produits alimentaires, ciment, produits pétroliers, matériel et pièces de rechange) représentaient environ 1,4 million de dollars. Les stocks alimentaires avaient été fournis par le PAM; ce projet avait pris fin au cours de l'année précédente. La République de Chine, Israël, le Pakistan et la Thaïlande ont fourni ou promis du ciment. Les Gouvernements de l'Iran et de l'Indonésie ont promis des produits pétroliers. Les Etats-Unis, la France, l'Inde, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont promis ou fourni de l'équipement et des pièces détachées.

Réunion ad hoc sur les statuts du comité des typhons

168. La Réunion, organisée à Bangkok sous les communs auspices de la CEAE0 et de l'OMM, a élaboré les statuts et le règlement intérieur du futur comité des typhons, et les Gouvernements de Hong-kong, des Philippines et de la Thaïlande ont annoncé leur intention de faire partie du comité.

Comité des typhons

169. Les participants sont convenus que tous les pays membres de la CEAE0 exposés aux typhons pourraient faire partie du comité, qui fonctionnerait sous les auspices de la CEAE0 et en collaboration avec l'OMM. Le comité aurait un secrétaire technique et un secrétariat qui, le moment venu, serait étoffé pour constituer un centre régional des typhons. La Réunion a recommandé: a) que les statuts et le règlement intérieur du comité des typhons soient présentés à la CEAE0, lors de sa vingt-quatrième session, et à l'organisme approprié de l'OMM; b) que la CEAE0, en consultation avec l'OMM, demande aux pays exposés aux typhons s'ils ont l'intention de faire partie du comité; c) qu'au début la CEAE0 et l'OMM fournissent conjointement du personnel pour exécuter le programme de travail recommandé par la Mission préparatoire CEAE0/OMM sur les typhons.

7. Développement social

170. Les réunions suivantes ont eu lieu pendant la période considérée:

Réunion régionale interorganisations sur le développement rural et communautaire, 21-22 février 1967

Présidente:

Mlle Dorothy Moses (CEAE0)

Groupe de travail chargé d'examiner les problèmes des migrations internes et de l'urbanisation, 24 mai - 5 juin 1967

<u>Président:</u>	M. Asok Mitra (Inde)
<u>Premier Vice-Président:</u>	M. Tangoantiang (Indonésie)
<u>Deuxième Vice-Président:</u>	M. M.S. Jillani (Pakistan)

Cycle d'études sur les méthodes propres à encourager une évolution sociale favorable au développement général, 25 juillet - 3 août 1967

<u>Président:</u>	M. Selo Soewardjan (Indonésie)
<u>Première Vice-Présidente:</u>	Mme Angelina R. Munoz (Philippines)
<u>Deuxième Vice-Président:</u>	M. Peace Tsao (République de Chine)

Groupe de travail sur l'aspect information des programmes de planification familiale, 5-15 septembre 1967

<u>Président:</u>	M. K. Kanagaratnam (Singapour)
<u>Premier Vice-Président:</u>	M. Ali Asghar Zahedi (Iran)
<u>Deuxième Vice-Présidente:</u>	Mme Peggy Lam (Hong-kong)

Cycle d'études sur le rapport entre la formation au service social et les besoins et problèmes du développement dans la région de la CEAE0, 29 janvier - 9 février 1968

<u>Présidente:</u>	Mlle Petra de Joya (Philippines)
<u>Vice-Présidents:</u>	M. Yuichi Nakamura (Japon)
	Mlle Nuannard Amatayakul (Thaïlande)

Voyage d'étude et stage de formation sur le rôle du développement communautaire dans le développement national, notamment en ce qui concerne la réforme agraire et le peuplement rural, 8 février - 13 mars 1968

<u>Président:</u>	M. H.B.M. Homji (CEAE0)
-------------------	-------------------------

Réunion régionale interorganisations sur le développement rural et communautaire

171. Les organismes suivants étaient représentés à la neuvième Réunion, qui a eu lieu à Bangkok: CEAE0, OIT, FAO, UNESCO, OMS, FISE, PNUD, Institut asiatique pour le développement et la planification économiques et Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong. Les participants ont passé en revue les derniers documents de l'ONU sur la politique générale à suivre en matière de développement rural et communautaire, y compris le peuplement rural. Ils ont examiné les programmes de travail par région et par pays concernant le développement communautaire urbain et rural, en vue de coordonner les travaux des diverses institutions, et se sont occupés en particulier d'analyser les programmes de développement communautaire intégré en Afghanistan et au Laos.

Des suggestions ont été faites au sujet des moyens de resserrer encore la collaboration entre institutions sur les plans national et régional, à l'intention du Groupe de travail du Comité administratif de coordination pour le développement rural et communautaire.

Groupe de travail chargé d'examiner les problèmes des migrations internes et de l'urbanisation

172. Le Groupe, réuni à Bangkok par la CEAE0 avec le concours du SCT, comprenait des experts des pays de la région, ainsi que des représentants de l'OIT, de la FAO, de l'OMS, du FISE, de la Division de la population de l'ONU et de l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques. Il a examiné les questions suivantes: état et tendances de la répartition démographique dans les pays de la région, facteurs qui influent sur les mouvements migratoires dans ces pays, conséquences de ces mouvements, statistiques des migrations internes disponibles et amélioration de ces statistiques. Le Groupe a également passé en revue les politiques gouvernementales concernant la répartition démographique et fait des suggestions quant aux politiques et programmes nationaux qui permettraient de résoudre le problème des migrations internes et de l'urbanisation. Il a recommandé de procéder à des études et à des recherches analytiques sur ces problèmes.

Cycle d'études sur les méthodes propres à encourager une évolution sociale favorable au développement général

173. Le Cycle d'études, organisé conjointement par la CEAE0, la Division du développement social de l'ONU et le SCT, a eu lieu à Bangkok. Quatorze pays de la région étaient représentés. L'attention s'est concentrée sur les problèmes pratiques que posent la participation étendue du public à l'oeuvre de développement et la direction efficace de l'effort populaire. Le Cycle d'études a fait plusieurs recommandations concrètes sur les activités futures du secrétariat concernant la recherche, la formation professionnelle ainsi que le rassemblement et la diffusion des renseignements.

Groupe de travail sur l'aspect information des programmes de planification familiale

174. Le Groupe a été organisé à Singapour par le secrétariat, en collaboration avec le Gouvernement de Singapour et grâce à l'appui financier de l'Agency for International Development des Etats-Unis. Il a traité de l'information en matière de planification familiale dans le cadre du développement national, a inventorié, examiné et évalué les méthodes et moyens d'information employés dans les programmes

de planification familiale des pays de la région et a envisagé, du point de vue théorique comme du point de vue pratique, les activités suivantes: conception et organisation d'un programme d'information, production et diffusion de la documentation, formation spécialisée, évaluation des programmes d'information. Il a recommandé des études et des essais concernant l'information dans la planification familiale, ainsi que des mesures pour rassembler et diffuser les connaissances intéressant les méthodes d'information.

Cycle d'études sur le rapport entre la formation au service social et les besoins et problèmes du développement dans la région de la CEAE0

175. Le Cycle d'études, convoqué à Bangkok par le secrétariat avec le concours de la Division du développement social de l'ONU et du SCT, a examiné les besoins et problèmes du développement mis en lumière par la recherche appliquée, notamment les méthodes et fonctions des services de protection sociale, compte tenu des objectifs de la planification du service social, du travail social et de la formation du personnel des services sociaux.

Recommandations

176. Le Cycle d'études a fait des recommandations générales visant à consolider l'action menée dans le domaine du travail social et de la formation sociale dans les pays de la région, à orienter les programmes d'études dans les écoles de travailleurs sociaux et à formuler un système coordonné de planification, d'application et d'évaluation de la formation théorique et pratique au travail social dans la région. Des recommandations ont été faites aussi pour promouvoir l'aide internationale et la coopération régionale intéressant la formation professionnelle, la recherche, la mise au point de matériel d'enseignement et la diffusion des résultats de la recherche. La CEAE0 a été priée d'amorcer un projet de développement de deux à trois ans ayant pour but de mettre en place un cadre pour la formation, dans la région, du personnel clef des services d'enseignement, de planification, d'administration et de recherche en matière de protection sociale.

Voyage d'étude et stage de formation sur le rôle du développement communautaire dans le développement national, notamment en ce qui concerne la réforme agraire et le peuplement rural

177. Le Voyage d'étude et stage de formation, organisé par le CEAE0 avec le concours du SCT, a permis aux participants d'étudier de près l'application des méthodes les plus récentes du développement communautaire à l'expansion agricole et aux autres aspects des programmes nationaux de développement dans les pays visités, à savoir la Chine (Taïwan), Hong-kong, l'Inde, la Malaisie, le Népal et

la Thaïlande. Le groupe comprenait des cadres de direction, des administrateurs et des planificateurs spécialisés dans le développement communautaire, la réforme agraire, le peuplement rural, la planification du développement social, l'irrigation, etc. Il a pu observer les nouvelles techniques de développement communautaire, particulièrement leur utilisation pour améliorer l'administration locale et les programmes de peuplement rural et pour appliquer la réforme agraire. Après le voyage, un stage de formation, organisé à Bangkok, a permis aux participants d'évaluer les possibilités d'application, dans leur pays, de l'expérience acquise au cours du voyage d'étude.

8. Administration publique

178. La réunion suivante a eu lieu pendant la période considéré :

Cycle d'études sur les besoins de formation qu'impliquent la réforme et l'amélioration de l'appareil administratif, 9-16 octobre 1967

<u>Président:</u>	M. Adth Visutryothapibal (Thaïlande)
<u>Vice-Présidents:</u>	M. N. Humayun Khan (Pakistan)
	M. Tufuga S. Atoa (Samoa-Occidental)

Cycle d'études sur les besoins de formation qu'impliquent la réforme et l'amélioration de l'appareil administratif

179. Le Cycle d'études, organisé à Bangkok par la CEAE0 avec le concours du SCT et de la Division de l'administration publique de l'ONU, a traité des besoins de formation en vue de la réforme administrative ainsi que de la formation d'administrateurs des cadres supérieurs et intermédiaires et du personnel organique et technique appelé à exercer de hautes fonctions administratives.

Recommandations

180. Le Cycle d'études a prié le secrétariat de la CEAE0: a) d'organiser des voyages d'étude à l'intention de hauts fonctionnaires de la région, ainsi que des cycles d'études et ateliers périodiques pour permettre des échanges d'idées sur les problèmes communs; b) d'inventorier les moyens de formation qui existent dans divers domaines spécialisés, tant dans la région qu'à l'extérieur; c) de coopérer avec l'ONU et les institutions spécialisées compétentes pour faciliter la mise au point de matériel d'enseignement local et autre; d) de mettre au point un système permettant de diffuser régulièrement, dans les pays intéressés, les faits nouveaux survenus dans les domaines énumérés; e) d'organiser des groupes qui étudieraient les besoins de formation, la conception, le contenu et les méthodes de formation d'administrateurs du cadre intermédiaire; f) de recueillir et d'évaluer les renseignements pertinents et de conseiller les pays sur les moyens de formation existants; g) d'étudier une proposition tendant à créer un centre régional de recherche et de formation.

B. Autres activités

181. La présente section traite des activités du secrétariat qui n'intéressent pas directement les organes subsidiaires de la Commission dont les travaux sont résumés dans la section A.

Division de l'industrie et des ressources naturelles

Etudes et cartes

182. Sous les auspices de la CEAE0 et de la CNUCED, une série d'études par pays a été faite sur les possibilités d'exportation d'articles manufacturés et de produits semi-finis par les pays en voie de développement de la région. Les rapports sur Hong-kong, l'Indonésie, les Philippines, la République de Chine, la République de Corée et la Thaïlande sont en voie de diffusion; des études analogues sur la Malaisie et Singapour sont en cours.

183. Le cinquième numéro du Small Industry Bulletin avait pour thème les "Services et moyens techniques de promotion et de modernisation de la petite industrie". Le secrétariat a poursuivi la confection de l'Atlas énergétique de l'Asie et de l'Extrême-Orient, qui donnera des renseignements détaillés sur les ressources énergétiques, sur le développement de l'énergie électrique, sur la consommation d'énergie et sur la densité de la population. La carte géologique de l'Asie et de l'Extrême-Orient a été progressivement mise à jour.

Missions d'enquête et groupes d'action

184. Deux missions d'enquête, l'une pour la pâte et le papier, l'autre pour la sidérurgie, ont été organisées en juillet 1967. La première, qui s'est rendue en Indonésie, en Malaisie, aux Philippines, à Singapour et en Thaïlande, a étudié la possibilité de créer une industrie régionale ou sous-régionale de la pâte. La seconde a envisagé les possibilités techniques et économiques de créer, à l'échelon sous-régional, des complexes sidérurgiques verticaux en Indonésie, en Malaisie, aux Philippines, en République de Chine, à Singapour et en Thaïlande. En outre, trois groupes d'action ont été formés: 1) le Groupe d'action des engrais et des industries chimiques apparentées, composé de représentants du Brunéi, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Iran, du Japon, des Philippines et de Singapour, ainsi que d'un observateur australien; 2) le Groupe d'action des industries pétrochimiques, composé de représentants du Brunéi, de l'Indonésie, de l'Iran, du Japon, des Philippines, de la République de Chine et de Singapour; 3) le Groupe d'action

des industries mécaniques, composé de représentants de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Iran, de la Malaisie et des Philippines, ainsi que d'un observateur australien.

Formation professionnelle

185. Sur l'invitation du Gouvernement de la République de Chine, des dispositions ont été prises pour envoyer du personnel de l'Iran, des Philippines, de la République de Corée, de la République du Viet-Nam et de Thaïlande en stage de formation au Metal Industries Development Centre de Kaohsiung.

Voyage d'étude

186. A la suite du Cycle d'études sur le développement de l'énergie électrique en URSS, qui s'est tenu dans ce pays en septembre 1967, un voyage d'étude a été organisé pour permettre aux participants de visiter plusieurs établissements présentant un intérêt technique, notamment à Volgograd, à Erevan et à Kiev.

Division du commerce international

Centre de la CEAE0 pour l'arbitrage commercial

187. A la suite de la Conférence sur l'arbitrage commercial organisée en janvier 1966, le Centre a commencé à publier l'ECAFE News Bulletin on Commercial Arbitration, qui donne une liste d'arbitres et d'organismes habilités à désigner des arbitres dans les pays membres appartenant à la région.

Administration douanière

188. Le Code CEAE0 des procédures douanières recommandées, établi par le Groupe de travail de l'administration douanière, a été publié sous forme de brochure, pour large diffusion, afin d'aider les gouvernements des pays membres à harmoniser leurs lois et procédures douanières et de faciliter les échanges intrarégionaux et interrégionaux.

Commerce du pétrole et des produits pétroliers

189. Un rapport préliminaire sur le commerce du pétrole dans la région de la CEAE0 a été rédigé. Des statistiques sur les mouvements et la consommation de pétrole brut et de produits raffinés dans la région sont en cours d'élaboration.

Division de la recherche et de la planification

Examen de la conjoncture et de la politique économiques

190. La première partie de l'Etude sur la situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient en 1967 traite des politiques et de la planification des

exportations. Elle est centrée sur les divers aspects de la politique à l'échelle nationale, à savoir: alignement des exportations sur l'évolution de la demande mondiale, techniques fiscales et politiques de change, développement et adaptation des institutions, coopération internationale, particulièrement entre pays en voie de développement, dans le domaine des préférences accordées pour l'exportation d'articles manufacturés.

191. L'examen des tendances et de la composition des exportations révèle qu'une adaptation continue à une demande mondiale en évolution constante est un important facteur de succès pour les exportations des pays en voie de développement. Toute politique positive du commerce extérieur doit prévoir le degré de souplesse nécessaire dans la composition des exportations. La capacité d'un pays à profiter de l'expansion de la demande mondiale pour maintenir ou étendre ses débouchés dépend de sa compétitivité. Ainsi les exportations sont influencées par deux facteurs: le facteur structure, qui reflète les variations dues à l'évolution de la demande mondiale, et le facteur concurrence, qui comprend des éléments comme les prix et la productivité.

192. Le chapitre consacré à la fiscalité et aux changes traite en gros des politiques visant à modifier la rentabilité de la production destinée à l'exportation ou le prix des biens produits par les pays en voie de développement et offerts à l'acheteur étranger. Un exemple du genre de conflit qui peut quelquefois surgir à ce sujet est le point de savoir s'il faut imposer des taxes à l'exportation, car celles-ci, tout en étant une source appréciable de revenu, ont un effet de dissuasion sur les exportateurs. Les autres politiques fiscales étudiées sont l'exemption d'impôts sur les affaires et sur les ventes, et les subventions directes. En ce qui concerne la politique des changes, une étude de la conjoncture dans certains pays montre, entre autres choses, que des politiques apparemment analogues ont souvent des incidences très différentes sur le commerce. A noter que la politique des changes n'est qu'un des nombreux instruments permettant de promouvoir les exportations. Quoi qu'il en soit, dans les pays en voie de développement, cette politique, surtout si elle prévoit un taux de change multiple, est généralement plus facile à exécuter qu'une politique fiscale ou monétaire, car ces pays n'ont pas la solide assise institutionnelle nécessaire au fonctionnement efficace de ces deux derniers types de politique.

193. L'étude souligne l'importance d'une réforme des institutions pour promouvoir les exportations, cette réforme permettant de réduire les coûts et de rendre les

ventes plus profitables. Les produits d'un pays peuvent devenir plus compétitifs grâce à la création d'institutions appropriées chargées de promouvoir les exportations et d'améliorer la présentation et l'emballage.

194. Le problème des préférences accordées pour les exportations d'articles manufacturés est examiné sous deux rubriques: préférences accordées par les pays développés et préférences intrarégionales. L'instauration d'un nouveau système de préférences concernant les articles manufacturés et les produits semi-manufacturés présente un intérêt particulier pour les pays de la CEAE0, qui sont les plus gros exportateurs d'articles manufacturés parmi les pays en voie de développement. Un nouveau système risque de poser le problème de la répartition des avantages (et donc celui de la compensation) vu l'existence dans la région de trois accords de commerce préférentiel. Il est donc recommandé de mettre en place un système intégré subordonnant l'attribution de préférences générales par les pays développés à certaines préférences régionales que les pays en voie de développement s'accorderaient mutuellement.

195. La deuxième partie de l'étude porte sur la conjoncture économique en 1967. Des sécheresses graves et des typhons ont provoqué dans plusieurs pays des pénuries agricoles qui ont parfois ralenti l'expansion économique. Dans les pays où l'industrie manufacturière et les services se sont développés rapidement et contribuent de plus en plus au produit national, l'insuffisance de la production agricole n'a pas freiné gravement la croissance du PNB. Dans certains autres pays, notamment en Inde et au Pakistan, la reprise de l'agriculture s'est soldée par un accroissement du revenu national. La baisse des cours mondiaux de la plupart des produits primaires a affecté les recettes en devises de plusieurs pays; d'autres, dans lesquels la part des produits primaires a été fortement réduite grâce à la diversification, ont réussi à maintenir ou même à accroître le taux déjà élevé de développement des exportations. Mais les importations ont progressé plus vite encore, accentuant le déficit commercial entre 1966 et 1967.

196. Trois numéros de l'Economic Bulletin for Asia and the Far East ont été publiés pendant la période considérée. Le numéro de juin 1967 (vol. XVIII, No 1) contient le rapport du Groupe de travail d'experts planificateurs pour l'harmonisation régionale des plans de développement sur sa première session, trois études sur l'harmonisation des plans et la coopération économique régionales, et une étude sur les progrès et les problèmes du développement social dans la région

de la CEAE0. Le numéro de septembre (vol. XVIII, No 2) contient deux monographies sur l'harmonisation du commerce intrarégional et un modèle pour l'unification des plans nationaux de développement. Le numéro de décembre (vol. XVIII, No 3) contient le rapport de la Conférence des planificateurs d'Asie sur sa troisième session et trois études sur l'exécution des plans de développement dans les pays de la CEAE0.

Planification économique et développement

197. Le secrétariat a continué à fournir sur demande des services consultatifs, par l'intermédiaire de deux conseillers régionaux, sur la formulation, l'évaluation et l'organisation des plans, ainsi que sur l'établissement et l'évaluation des projets. Les services de ces conseillers ont été très demandés tout au long de la période considérée.

Projections économiques à long terme

198. Les travaux du Centre régional des projections et de la programmation économiques ont surtout porté sur les projections du déficit commercial pour les pays en voie de développement de la CEAE0 jusqu'à l'année 1975. Des agrégats pour 11 pays en voie de développement de la région, représentant plus de 90 % du produit intérieur brut de celle-ci, ont été calculés, ainsi que les agrégats pour l'ensemble des pays en voie de développement de la CEAE0. Les résultats définitifs de ces projections seront soumis au Groupe d'experts chargé d'examiner les techniques de programmation, à sa sixième session, en octobre 1968.

199. Le secrétariat a fourni des services consultatifs sur la planification perspective et les projections.

Division de statistique

Développement des statistiques

200. La Division a continué d'aider les pays à améliorer la collecte et l'élaboration des données, l'organisation statistique et la formation de statisticiens. Elle s'est occupée tout particulièrement d'édifier un ensemble complet et cohérent de séries statistiques et de formuler des notions et définitions appropriées. Le quatrième rapport sur les enquêtes par sondage dans la région de la CEAE0 et des études sur les programmes asiatiques pour les recensements de la population et de l'habitation en Asie ont été publiés. Un centre sous-régional de formation statistique a été organisé pour le Cambodge, le Laos et la République du Viet-Nam.

Elaboration et analyse des statistiques

201. Le secrétariat a continué de publier dans l'Economic Bulletin for Asia and the Far East des séries statistiques annuelles sur la population, l'agriculture, l'industrie, le commerce, la comptabilité nationale, les transports, etc. Des tableaux statistiques ont été élaborés et analysés pour les besoins du secrétariat, ainsi que pour ceux d'autres organisations. Des préparatifs ont été amorcés pour l'établissement d'un annuaire statistique de l'Asie et de l'Extrême-Orient.

Traitement des données

202. Le traitement des données s'est intensifié. En coopération avec le Bureau de statistique de l'ONU, la Division a poursuivi ses travaux sur les statistiques commerciales des pays de la CEAE0. Des cartes perforées et des bandes ont été envoyées au Siège de l'ONU pour vérification et uniformisation. Presque tous les pays de l'ONU sont maintenant couverts par le système régional de statistique.

203. Les Foreign Trade Statistics of Asia and the Far East, série A pour 1965, et série B, qui contient des tableaux récapitulatifs et des tableaux divers principalement sous forme de séries chronologiques, ont été publiées.

204. Les études se sont poursuivies sur la possibilité de créer un centre régional de calcul.

Division de la mise en valeur des ressources hydrauliques

205. Des progrès ont été réalisés sous les quatre grandes rubriques suivantes: 1) planification et mise en valeur des ressources hydrauliques; 2) aménagement des fleuves internationaux; 3) maîtrise des eaux; 4) études hydrologiques. La Division a continué, dans le cadre de ses activités générales, à prêter son concours au Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong.

Mise en valeur des ressources hydrauliques

206. Sous les auspices du Groupe consultatif de la CEAE0 pour les ressources hydrauliques, trois experts envoyés par le Gouvernement néerlandais ont aidé le Gouvernement de Singapour à créer un service d'hydrologie dans le cadre de son Public Utilities Board. La Division a continué de prêter son assistance pour la direction et l'organisation de l'étude de viabilité du PNUD sur le projet du fleuve Mu en Birmanie.

207. Les études sur l'Australie, le Cambodge, le Laos, la Nouvelle-Zélande, la République du Viet-Nam et le Samoa-Occidental ont été menées à bien pour publication en 1968 dans le Recueil de la mise en valeur des ressources hydrauliques. Les numéros publiés en 1967 sont les suivants: Methods and Techniques of Groundwater Investigation and Development (Méthodes et techniques d'étude et de mise en valeur des eaux souterraines) (No 32), Proceedings of the Seventh Regional Conference on Water Resources Development (Actes de la septième Conférence régionale sur la mise en valeur des ressources hydrauliques) (No 33). La publication trimestrielle du Water Resources Journal s'est poursuivie.

Mise en valeur des ressources hydrauliques des fleuves internationaux

208. Des progrès ont été faits, en étroite coopération avec le secrétariat du Mékong, en ce qui concerne l'établissement du plan général d'aménagement du bassin inférieur du Mékong. Les travaux se sont déroulés selon un programme portant sur une vaste zone et sur des domaines variés: ouvrages d'art, agriculture, industrie et autres grands projets économiques et sociaux destinés à améliorer le bien-être des populations du bassin.

Maîtrise des eaux

209. Un groupe de trois experts des ouvrages hydrauliques a fourni des services consultatifs aux Gouvernements du Népal, de Ceylan et de l'Iran et organisé des stages d'études à l'intention d'ingénieurs de ces pays chargés de réaliser de petits ouvrages d'irrigation et de drainage à faible chute. Jusqu'à présent 12 pays ont demandé les services du groupe.

Etudes hydrologiques et hydrauliques

210. La Mission préparatoire CEAE0/OMM sur les typhons, organisée en décembre 1966, a aidé 10 pays de la zone du Pacifique exposés aux typhons à définir les divers domaines où l'amélioration des systèmes et des mesures permettant de réduire au minimum les dommages dus aux typhons pourrait être facilitée par une action nationale et une coopération régionale. Le rapport de la Mission a été examiné à la deuxième Réunion d'experts des typhons, tenue à Bangkok en octobre 1967, qui a abouti à une proposition tendant à créer un comité des typhons, secondé par un centre régional qui en serait l'organe d'exécution, sous les auspices de la CEAE0 et avec le concours de l'OMM.

211. Des travaux ont été amorcés pour déterminer les besoins des pays membres de la CEAE0 qui ne possèdent pas encore de moyens de traitement et d'analyse des

données hydrologiques et pour leur permettre d'utiliser les services statistiques du centre régional de calcul qui sera créé au secrétariat.

Division du développement social

Planification et recherche sociales

212. Une étude sur les tendances et l'évolution dans le domaine social en Asie a été rédigée pour publication en 1967 dans le Rapport des Nations Unies sur la situation sociale dans le monde. Des monographies sur a) les rapports entre le développement économique et le développement social au Japon, b) les rapports entre la croissance économique et la répartition du revenu aux Philippines, vont être publiées.

Développement régional et communautaire

213. La première version d'une monographie sur le progrès des tribus et des groupes tribaux montagnards dans la région a été rédigée.

Protection sociale

214. Les Asian Records for Teaching Social Work ont été publiés comme deuxième partie du rapport du Stage régional de formation d'éducateurs du service social et d'agents de supervision des opérations locales; des monographies par pays sur le rôle des organismes bénévoles dans les programmes de protection sociale de la région ont été utilisées pour la rédaction d'une étude régionale.

215. La Division a mis la dernière main au Répertoire des écoles de service social et des autres établissements de formation au service social de la région et rédige à l'intention du Tata Institute of Social Sciences de Bombay une étude intitulée "Trends in Social Work Education in Asia" qui sera publiée dans un numéro spécial de l'India Journal of Social Work.

Division mixte FAO/CEAEO de l'agriculture

Examen de la situation de l'alimentation et de l'agriculture

216. Comme par le passé, la Division a continué à suivre l'évolution de la situation de l'alimentation et de l'agriculture; elle a participé à la rédaction de certaines sections de l'Etude sur la situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient en 1967 et a établi des documents pour le Comité du commerce de la CEAEO. Elle a continué de prêter son concours au Bureau régional de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient pour les aspects économiques des travaux de la FAO dans la région.

Financement et crédit agricoles

217. Des services consultatifs ont été fournis aux pays pour la réorganisation de leurs institutions de financement et de crédit agricoles. Des pays membres ont demandé l'avis du secrétariat sur la création de sociétés nationales de crédit et de prêt, sur les institutions de financement et de crédit et sur les mesures permettant de tirer le meilleur parti de ces organismes.

Développement et planification agricoles

218. Une étude préliminaire intitulée "National Agricultural Development Plans in the ECAFE Region" et présentée à la troisième session de la Conférence des planificateurs économiques d'Asie fait le point des plans nationaux de développement agricole, notamment en ce qui concerne les aspects suivants: objectifs des plans; taux de croissance et objectifs de production; politiques et programmes d'application; composition des investissements prévus. Il ressort de cette étude que, pour de nombreux pays de la région, les principaux objectifs des plans sont d'accroître la production alimentaire pour satisfaire les besoins d'une population croissante, de fournir des matières premières pour le développement industriel, de réduire les importations, de promouvoir les exportations et de créer des emplois pour la main-d'oeuvre rurale en surnombre.

219. Une étude des besoins et des ressources en facteurs de production agricole à Ceylan, en Inde et au Pakistan a été amorcée. La Division a participé à plusieurs réunions: Séminaire sur l'aménagement des ressources hydrauliques dans le bassin inférieur du Mékong, dans le cadre des plans nationaux et régionaux de développement économique et social, Cycle d'études sur les méthodes propres à encourager une évolution sociale favorable au développement général, Cycle d'études sur la planification relative à l'enfance et à la jeunesse dans le développement national.

Administration publique

220. Le Cycle d'études sur les besoins de formation qu'impliquent la réforme et l'amélioration de l'appareil administratif a été organisé conjointement par le SCT et la Division de l'administration publique de l'ONU en octobre 1967, pour les pays de la région. Les résultats de cette réunion sont exposés dans la section I.A ci-dessus. Des mesures préliminaires ont été prises pour faire l'inventaire des instituts et organiser des groupes chargés d'examiner les besoins, la composition, le contenu, etc., de la formation des administrateurs des cadres moyens.

Assistance technique et activités connexes

Décentralisation et programmation de l'assistance technique

221. Le rôle du secrétariat dans la programmation et l'exécution des activités régionales d'assistance technique a continué à grandir, et il a été fait appel de plus en plus à son expérience pour la planification, l'application et l'évaluation des programmes nationaux.

222. Conformément à la politique de décentralisation des activités et opérations de l'ONU, le Groupe de l'assistance technique de la CEAE0 a continué d'administrer les projets régionaux confiés à la Commission en étroite collaboration avec le SCT et avec les représentants résidents du PNUD en poste dans les pays de la région. Le secrétariat a participé à la réunion générale des représentants résidents de l'ONU à Hot Springs, Virginie (Etats-Unis), du 21 au 27 février 1968; au cours d'une autre réunion, il a eu des entretiens sur l'assistance technique et les activités du Fonds spécial avec les représentants résidents des pays de la région.

223. Des consultations ont eu lieu avec le SCT au sujet des travaux complémentaires recommandés par le Cycle d'études de 1966 sur la coordination nationale de l'assistance technique et par la Commission à ses vingt-deuxième et vingt-troisième sessions. On a pris soin d'éviter tout double emploi avec les travaux des autres organes de l'ONU qui font des études sur l'évaluation des activités d'assistance technique. Dès que les questions de moyens et de méthodes auront été mises au point avec plusieurs autres organes, un cycle d'études sur l'évaluation sera convoqué.

Collaboration avec le SCT

224. Le secrétariat a entretenu d'étroites relations de travail avec le SCT, qui définit les grandes lignes de la politique d'assistance technique. Le SCT a consulté la CEAE0 sur les programmes intéressant la région, et l'on accroît actuellement la participation du secrétariat aux travaux de programmation par pays. Le secrétariat a examiné les rapports des experts envoyés dans les pays et saisi le SCT d'observations et de recommandations pour suite à donner.

225. Les activités régionales financées sur des fonds d'assistance technique et menées avec la coopération du SCT ont compté pour une part essentielle des travaux de la Commission. La valeur totale du programme a encore été de un million de dollars pour l'année civile 1967, non compris les activités au titre du Fonds spécial, et elle restera inchangée en 1968. Le programme porte sur des

activités diverses: formation professionnelle, cycles d'études et autres réunions, appui à des projets régionaux à long terme, services consultatifs.

226. Pendant la période considérée, cinq stages régionaux de formation ont reçu l'appui de la CEAE0, principalement sous forme d'attribution de bourses et d'envoi de personnel enseignant. Quarante-cinq bourses ont été accordées pour le Centre démographique régional de Chemdur (Inde), l'Institut de l'Asie et de l'Extrême-Orient pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, Fuchu (Japon), le Centre régional de formation ferroviaire de Walton (Pakistan), le programme de formation organisé en coopération avec la National Iranian Oil Company et le Stage régional sur le logement organisé avec la coopération du Gouvernement indien.

227. Comme il est indiqué sous les rubriques pertinentes du présent rapport, 20 cycles d'études et réunions, dont un voyage d'étude, ont été organisés en 1967, auxquels ont participé au total plus de 350 représentants de pays. Un Groupe consultatif des ouvrages hydrauliques s'est rendu à Ceylan, en Iran, au Népal et en Thaïlande; il a formé une cinquantaine d'ingénieurs et de techniciens dans chacun des trois premiers pays et plus de cent en Thaïlande. Une aide a été fournie pour le projet de la Route d'Asie en attendant que le PNUD (Fonds spécial) commence effectivement à financer les opérations, sur le modèle de projets antérieurs de caractère analogue.

Services consultatifs

228. La majeure partie du programme d'assistance technique a continué d'être consacrée à une équipe de conseillers régionaux en poste au secrétariat et disponibles pour des missions de brève durée dans les pays membres, sur demande. A la fin de 1967, 23 conseillers régionaux avaient été nommés et 18 pays avaient fait appel à leurs services.

229. Le Conseiller régional des statistiques économiques a conseillé le Gouvernement vietnamien pour une enquête sur le budget familial et sur l'indice des prix à la consommation, et le Gouvernement afghan pour l'estimation du revenu national. Les conseillers régionaux des méthodes de sondage, des statistiques démographiques et sociales, et du traitement de l'information ont donné des avis au Gouvernement du Brunéi sur les enquêtes socio-démographiques. Le conseiller régional des méthodes de sondage a participé à l'organisation et à la direction du Stage sous-régional de formation statistique à Saïgon. Le conseiller régional du traitement de l'information a prêté ses services aux Gouvernements de Ceylan et de l'Indonésie.

230. Le conseiller régional du développement social a prêté son concours aux Gouvernements de l'Iran, de la République de Corée et de la Thaïlande. A l'intention d'un haut fonctionnaire du Brunéi, il a organisé et dirigé un stage d'étude et d'observation portant sur les problèmes et méthodes de la planification socio-économique intégrée.

231. Le conseiller régional de la planification des ressources hydrauliques a donné des avis aux Gouvernements de la Malaisie, du Népal et de la République de Chine sur la planification à long terme des ressources hydrauliques. Il a donné une série de conférences sur la planification des ressources hydrauliques au Water Resources Development Training Centre de l'université de Roorkee (Inde), patronné par l'ONU.

232. Le conseiller régional des politiques et programmes en matière de population s'est rendu en Inde, dans la République de Corée et à Singapour, où il a passé en revue les mesures prises pour évaluer les résultats des programmes de planification familiale. Il a aidé le Gouvernement népalais à arrêter des objectifs et à évaluer les résultats du programme national de planification familiale. Le conseiller régional de la démographie, analyse des recensements, recherche et formation a dirigé les recherches démographiques menées par le Bureau de planification de la main-d'oeuvre du National Economic Development Board de Thaïlande. Il s'est rendu en Indonésie pour aider le gouvernement à analyser les activités démographiques du pays et à explorer les possibilités d'une assistance future des Nations Unies à l'Indonésie dans le domaine de la démographie.

233. Les conseillers régionaux de la prospection en mer (géophysique et géologie) se sont rendus au Cambodge, à Ceylan, au Pakistan, dans la République de Corée, dans la République du Viet-Nam et au Sabah pour s'occuper des activités prévues ou déjà entreprises de prospection en mer intéressant le pétrole et les gisements de minéraux lourds. Le conseiller régional de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire a donné des avis aux Gouvernements iranien et thaïlandais sur la planification à l'échelle nationale et régionale, et prêté son concours au Ministère birman des travaux publics et de l'habitation. Le conseiller régional de l'industrie des huiles et graisses s'est rendu à Ceylan et en Iran pour donner des avis sur le développement de cette industrie et des industries apparentées.

234. Le conseiller régional de la recherche industrielle a fait une mission aux Philippines, dans la République de Chine et dans la République de Corée pour donner

des avis sur l'administration de la recherche industrielle et sur la coordination des activités de recherche industrielle dans la région.

235. Le conseiller régional de la planification et du développement économiques a donné des avis aux Gouvernements afghan et iranien sur l'établissement de rapports économiques. Un conseiller régional de la formulation et de l'évaluation des projets vient d'être recruté. On est en train d'organiser les services qu'il fournira aux pays de la région. Un conseiller régional de la politique financière, recruté pour une courte période, a fait dans plusieurs pays des missions consultatives sur les problèmes fiscaux.

236. Le conseiller régional des transports et du fret maritimes a donné des avis au Gouvernement thaïlandais sur les moyens d'améliorer la gestion et l'exploitation des services nationaux de transport maritime, d'atténuer l'encombrement des ports et d'organiser un service de recherche et d'étude. Il a conseillé le Gouvernement indonésien sur les transports interinsulaires et internationaux, et les Gouvernements malaisien et pakistanais sur les transports maritimes et les tarifs de fret. Le conseiller régional du pétrole et des produits pétroliers a donné des avis au Gouvernement iranien sur le potentiel d'utilisation économique du gaz naturel et sur la création de débouchés mondiaux pour le gaz naturel et ses dérivés.

237. Des experts du secrétariat ont aussi fourni, sur demande, des services consultatifs aux gouvernements, à titre individuel ou dans le cadre d'équipes mixtes CEAEO/SCT. Un administrateur des questions sociales a conseillé la République de Chine sur ses programmes de développement régional et communautaire. Une mission mixte, comprenant M. Léon Sinder de l'Université de Long Island (Etats-Unis) a été organisée pour le compte du SCT afin d'évaluer le projet de développement rural intégré exécuté par l'ONU au Laos et de recommander les modalités d'assistance technique future en ce qui concerne le développement communautaire et la réinstallation des réfugiés. Une mission de trois semaines a été envoyée en République de Chine pour aider le gouvernement à rédiger à l'intention du Fonds spécial une demande d'aide en vue de créer une académie nationale de formation et de recherche intéressant le développement communautaire.

Coopération avec le PNUD (FS)

238. Le secrétariat a continué de donner des avis sur toutes les demandes d'assistance présentées au Fonds spécial par les gouvernements des pays membres. Des mesures ont été prises en vue d'accueillir au secrétariat de la CEAEO, pour

des séances d'orientation, les 20 experts du Fonds des Nations Unies pour le développement de l'Irian occidental, et des consultations se sont tenues avec le Directeur général du Fonds sur le programme spécial de 30 millions de dollars destiné à la mise en valeur de ce pays.

239. En ce qui concerne certains projets comme celui du Mékong et l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques, le secrétariat a continué d'exercer pour le compte de l'ONU ou pour son propre compte les fonctions d'agent d'exécution. Il a assuré la direction technique de l'étude de viabilité relative au projet de la Mu en Birmanie, qui a été confiée à une société privée.

Autres aspects des travaux

Collaboration avec le Siège de l'ONU et avec les autres commissions économiques régionales

240. Le secrétariat a continué à collaborer étroitement avec le Secrétariat de l'ONU, avec les secrétariats des autres commissions économiques régionales, ainsi qu'avec la CNUCED et l'ONUDI.

241. Le secrétariat a rédigé une note pour présenter le premier rapport du Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement intitulé "Alimentation de la population mondiale en expansion: recommandations en vue d'une action internationale pour écarter la menace d'une crise de protéines". Il a également poursuivi sa collaboration et ses consultations avec le Centre de l'habitation, de la construction et de la planification du Siège au sujet de l'exécution d'un certain nombre de projets dans le domaine de l'habitation, de la construction et de la planification conformément au programme de travail de la Commission.

242. Le secrétariat a continué à échanger avec la CEA, la CEE et la CEPAL des renseignements sur divers aspects du commerce et du développement. Le secrétariat de la CEA a communiqué un certain nombre d'études sur les accords de paiements, qui ont servi de documents de fond au Cycle d'études de la CEAE0 sur les aspects financiers de l'expansion du commerce. Le secrétariat a rédigé pour la CEE une note sur les activités de la CEAE0 dans le domaine du commerce en 1966/67. Il a aidé la Commission du droit commercial international de l'ONU à mettre à jour la section du rapport du Secrétaire général de l'ONU sur le "Développement progressif du droit commercial international" concernant les activités de la CEAE0.

243. Le secrétariat a participé au Cycle d'études interrégional sur l'emploi des cadres et les autres techniques de charge unitaire dans le transport du fret par modes divers, organisé à Londres, en mai 1967, par la Division des ressources et des transports du Siège.
244. Le Chef de la Division de la recherche et de la planification du secrétariat a dirigé le deuxième Groupe interrégional chargé d'étudier les problèmes de politique et d'administration budgétaires dans les pays en voie de développement, organisé en septembre 1967 à Copenhague par le Service des questions fiscales et financières de l'ONU. Le Centre de la planification, des projections et des politiques relatives au développement, le Service des questions fiscales et financières et la Division de l'administration publique du Siège, ainsi que l'ONUDI, ont participé activement à la troisième session de la Conférence des planificateurs économiques d'Asie, à laquelle ils ont présenté un certain nombre de documents.
245. Le secrétariat de la CEAEO et le Bureau de statistique de l'ONU ont organisé conjointement la huitième session de la Conférence des statisticiens d'Asie, le Cycle d'études sur les statistiques industrielles, le troisième Groupe de travail de la comptabilité nationale, le Cycle d'études sur l'organisation et l'exécution des recensements de la population et de l'habitation et le Groupe de travail chargé d'examiner la possibilité de créer un centre régional de calcul. La CEAEO a continué d'échanger avec la CEE, la CEPAL et la CEA des renseignements sur les statistiques et sur leur développement.
246. Le secrétariat a participé à la Réunion annuelle interorganisations sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources hydrauliques, tenue à New York, au Colloque sur les crues et leur prévision, tenu à Leningrad en août 1967, et au Cycle d'études interrégional sur la lutte contre la pollution des eaux, organisé à New Delhi par l'OMS. La Division des ressources et des transports du Siège était représentée au Groupe de travail des codes de l'eau. Un conseiller technique du Siège a établi, en collaboration avec un fonctionnaire de la CEAEO, une demande d'assistance technique adressée au PNUD pour l'Indonésie en ce qui concerne la mise en valeur des ressources hydrauliques.
247. La Division de la population du Siège était représentée au Groupe de travail chargé d'examiner les problèmes des migrations internes et de l'urbanisation; elle a présenté une note intitulée "Problèmes relatifs à l'étude des caractéristiques géographiques de la population" et a communiqué au secrétariat, pour cette même réunion, des documents qu'elle avait soumis précédemment à un cycle d'études inter-

régional consacré à un sujet voisin. Elle a aussi pris part au Groupe de travail sur l'aspect information des programmes de planification familiale et a présenté un document de travail intitulé "Développement national et planification familiale". Le secrétariat a participé à la quatorzième session de la Commission de la population et a rédigé un document d'information sur les activités de la CEAE0, notamment sur son futur programme de travail dans le domaine de la population.

248. Le secrétariat a présenté des observations à la Division de la population sur sa note intitulée "Evaluation of the demographic statistics of Thailand", et à la Direction des affaires sociales du Siège (maintenant appelée Division du développement social) sur le projet de manuel concernant la formation en matière de protection de la famille et de l'enfance qui doit être publié par l'ONU, ainsi que sur le deuxième projet du document intitulé "Policy Issues concerning the future evolution of community development".

249. Des consultations fréquentes ont eu lieu entre le secrétariat de la CEAE0 et la Division de l'administration publique du Siège sur des questions d'intérêt commun, et notamment sur les recommandations du Groupe de travail chargé d'examiner les principaux problèmes administratifs des gouvernements des pays d'Asie organisé en 1965: étude des besoins de formation qu'implique la réforme administrative et élaboration d'un programme pour satisfaire ces besoins.

Coopération scientifique et technique

250. Le Groupe régional pour l'Asie du Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement a tenu sa troisième session en août 1967 à Bangkok et a examiné notamment avec les représentants de plusieurs institutions spécialisées, de l'AIEA, de la Société de recherche scientifique appliquée de Thaïlande, du secrétariat de la CEAE0 et d'autres organismes, les diverses activités de la Banque asiatique de développement, du CAD1 et du Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie. Le secrétariat est resté en rapport étroit avec la Société de recherche scientifique appliquée de Thaïlande et le Centre régional de l'habitation à New Delhi, d'une part, et avec le Bouwcentrum de Rotterdam, d'autre part, en ce qui concerne l'organisation d'un cycle de développement de l'habitation en Thaïlande et en Inde. Le secrétariat a continué de collaborer étroitement avec les services gouvernementaux, les institutions nationales et les autres organisations intéressées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région, pour la préparation de diverses études techniques et la confection de cartes géologiques, énergétiques et autres de la région.

C. Rapports avec les institutions spécialisées et autres organisations

251. La CEAE0 a continué de collaborer étroitement avec les institutions spécialisées et autres organisations: réunions communes, participation à des réunions d'intérêt commun, consultations et échanges de renseignements intersecrétariats, planification et exécution en commun des projets, et participation commune aux activités d'assistance technique, aux travaux du PNUD (FS) et à d'autres activités.

Institutions spécialisées, AIEA, FISE, PAM, CNUCED, ONUDI et GATT

252. La collaboration avec les institutions spécialisées a été facilitée par le fait que plusieurs de ces institutions ont un bureau régional ou des représentants à Bangkok: l'OIT, la FAO, l'UNESCO, le FISE, l'OACI, l'AIEA ont des bureaux régionaux; l'UIT a deux fonctionnaires détachés auprès de la CEAE0; la BIRD a un représentant résident et l'OMS un bureau pour la Thaïlande.

Réunions communes

253. La CEAE0 et le FISE ont organisé conjointement le Groupe de travail des statistiques relatives à l'enfance et à la jeunesse. La huitième session de la Conférence des statisticiens d'Asie, qui a eu lieu à Sydney, avait été organisée conjointement par le secrétariat de la CEAE0 et l'OIT. La CEAE0, l'OMS et le SCT ont organisé ensemble la Réunion d'experts sur les typhons à Bangkok. La CEAE0 a collaboré avec le FISE et FISE et l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques pour organiser à Bangkok le Cycle d'études sur la planification relative à l'enfance et à la jeunesse.

Documentation

254. Le secrétariat de la FAO a rédigé un document intitulé "Timber and Timber Products" (I&NR/BM/26) pour le Cycle d'études sur le développement du secteur des matériaux de construction. Le secrétariat de la CEAE0 a rédigé une étude intitulée "Major Activities of the ECAFE secretariat in the Field of Industrial Development Since the Conclusion of the First Asian Conference on Industrialization" (IND/CONS.1/B.5) pour le Colloque international sur l'industrialisation. Il a aussi rédigé, à l'intention du Cycle d'études de l'OMS sur la planification de la santé dans le développement urbain, des documents intitulés respectivement "Aspects of Urbanization and Housing in Relation to Social and Economic Develop-

ment in the ECAFE Region" (WPR/PHA/12) et "Administrative Aspects of Health Planning in Urban Development" (WPR/PHA/14).

255. Le secrétariat de la CNUCED a présenté des études sur les accords de paiements et de crédit pour le Cycle d'études sur les aspects financiers de l'expansion du commerce. La CNUCED a rédigé un document intitulé "Activités de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement" (E/CN.11/TRADE/L.105) pour la dixième session du Comité du commerce et un document intitulé "Activités de la CNUCED dans le domaine des transports maritimes (y compris les ports)" (TRADE/SFR/7) pour la première Réunion de travail sur les transports et le fret maritimes. Pour cette même réunion, l'OMCI avait présenté un document sur les "Pratiques législatives et autres se rapportant aux transports et au fret maritimes" (E/CN.11/TRADE/SFR/L.6). Le secrétariat a rédigé pour la deuxième session de la CNUCED les documents suivants: "Rapport et recommandations du Cycle d'études sur les aspects financiers de l'expansion du commerce (E/CN.11/TRADE/TE/L.3); "Développement des marines nationales marchandes: évolution et problèmes" (TRADE/SFR/L.5); et "Moyens de formation des équipages et du personnel à terre dans la région de la CEAE0" (TRADE/SFR/L.8). Il a aussi présenté au secrétariat de la CNUCED un résumé du rapport du Cycle d'études sur les aspects financiers de l'expansion du commerce, une note sur la première Foire internationale d'Asie et des renseignements relatifs à l'évolution récente du commerce et des politiques commerciales dans la région de la CEAE0.

256. Le Centre régional des projections et de la programmation économiques a établi, à la demande de la CNUCED, des projections du déficit commercial de l'Indonésie, du Pakistan, de la République de Chine et de la Thaïlande. La FAO a rédigé en collaboration avec la CEAE0 un document intitulé "National Agricultural Development Plans in the ECAFE Region" (CAEP.3/B.9) et a présenté à la troisième session de la Conférence des planificateurs économiques d'Asie un document intitulé "Indicative World Plan for Agricultural Development - a Progress Report" (CAEP.3/B.15). Le FISE a présenté à cette même conférence un document relatif au Cycle d'études sur la planification relative à l'enfance et à la jeunesse dans le développement national (CAEP.3/B.19).

257. L'OIT a rédigé pour la huitième session de la Conférence des statisticiens d'Asie un document intitulé "Classification internationale type des professions (révisée, 1966)" (E/CN.11/ASTAT/Conf.8/L.5).

258. La CEAE0 et l'OMS ont rédigé en collaboration le rapport de la Mission préparatoire sur les typhons organisée par la CEAE0 et l'OMM (OMM-RP.TC.11; ECAFE-WRDP/TYPM/1) et une étude intitulée "Observations des secrétariats de la CEAE0 et de l'OMM sur le rapport de la Mission préparatoire CEAE0/OMM d'étude des typhons" (WRD/TYP/2/1), qui a été présentée en octobre 1967 à la Réunion d'experts sur les typhons.

259. La FAO, l'OIT, l'UNESCO et l'OMS ont rédigé un certain nombre de documents de travail pour le Cycle d'études sur les méthodes propres à encourager une évolution sociale favorable au développement général. L'OIT a présenté un document sur les "Activités de l'Organisation internationale du travail dans le domaine de l'urbanisation en Asie" (SA/Dem/EGIM/L.9), et l'OMS a présenté au Groupe de travail chargé d'examiner les problèmes des migrations internes et de l'urbanisation un document intitulé "The Challenge to Public Health of Urbanization" (SA/Dem/EGIM/L.11). En outre, l'UNESCO a communiqué au Groupe de travail sur l'aspect information des programmes de planification familiale le texte du document intitulé "Le rôle de l'information dans le développement national" (SD/Dem/CAFP/BP-1).

Participation à des réunions

260. Le secrétariat de la CEAE0 a participé aux réunions suivantes des institutions spécialisées et des autres organes des Nations Unies: Colloque international sur l'industrialisation; Réunion technique des consultants de l'OIT sur la planification de la main-d'oeuvre en Asie; Groupe d'étude de l'AIEA sur les matières fibreuses imprégnées; Cycle d'études de l'OMS sur la planification des services de santé dans le développement urbain; deuxième session de la CNUCED; Cycle d'études interrégional de l'OMS sur la lutte contre la pollution des eaux; et Comité d'experts de l'UNESCO sur l'intégration de l'enseignement dans le développement économique et social, notamment en Asie. Les représentants des institutions spécialisées et des autres organes des Nations Unies énumérés ci-après ont fait des exposés dans leurs domaines respectifs aux réunions suivantes: FAO, au Cycle d'études sur le développement du secteur des matériaux de construction; UNESCO, à la troisième session du Comité de coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie; FMI, au Cycle d'études sur les aspects financiers de l'expansion du commerce; OIT, FAO, UNESCO, BIRD et CNUCED à la onzième session du Comité du commerce; OIT, FAO, UNESCO, BIRD, OMS, FISE et

ONUDI à la troisième session de la Conférence des planificateurs économiques d'Asie; OIT, FAO, UNESCO et FISE, à la huitième session de la Conférence des statisticiens d'Asie; FAO, au Cycle d'études sur les statistiques industrielles; OIT, FAO, UNESCO et OMS, au Groupe de travail des statistiques relatives à l'enfance et à la jeunesse; OACI et OMM, à la Réunion d'experts sur les typhons; FAO, au Groupe de travail des codes de l'eau; OIT, FAO, UNESCO et OMS au Cycle d'études sur les méthodes propres à encourager une évolution sociale favorable au développement général; OIT, FAO, OMS et FISE, au Groupe de travail chargé d'examiner les problèmes des migrations internes et de l'urbanisation; FAO, UNESCO et OMS, au Groupe de travail sur l'aspect information des programmes de planification familiale; OIT et FISE, au Cycle d'Etudes sur le rapport entre la formation au service social et les besoins et problèmes du développement dans la région de la CEAE0; OIT, FAO et OMS, au Cycle d'études sur les besoins de formation qu'impliquent la réforme et l'amélioration de l'appareil administratif; OIT et FAO, à la seizième session du Comité des transports et des communications.

Projets communs

261. La CEAE0 a continué de collaborer avec le FISE à des projets de protection de la famille et de l'enfance bénéficiant de l'aide du FISE, dans les pays suivants: Birmanie, Ceylan, Chine (Taïwan), République de Corée, Hong-kong, Iran, Malaisie, Pakistan, Philippines, République du Viet-Nam et Thaïlande. Une proposition tendant à créer un comité mixte CEAE0/OMM sur les typhons, qui aurait pour organe exécutif un centre régional des typhons, est actuellement à l'étude. La CEAE0 a continué de collaborer avec l'OIT pour assurer le fonctionnement des deux centres régionaux de formation de mécaniciens de diesels marins à Rangoon (Birmanie) et à Narayanganj (Pakistan oriental).

Consultations et assistance intersecrétariats

262. Un fonctionnaire de la FAO faisait partie de la Mission sur la pâte et le papier organisée par le secrétariat, qui s'est rendue dans plusieurs pays d'Asie du sud-est entre juillet et septembre 1967. Le secrétariat et la FAO ont étudié en étroite collaboration la proposition tendant à créer aux Philippines un institut régional de recherche sur le cocotier. L'OIT a continué de détacher auprès du Groupe d'étude des ports de la CEAE0 un expert chargé d'étudier l'aspect main-d'oeuvre des opérations portuaires. Le secrétariat et l'UIT ont fourni conjointement des services consultatifs au Gouvernement indonésien pour le projet

du Fonds des Nations Unies pour le développement de l'Irian occidental. Des observations ont été présentées au secrétariat du PAM au sujet de plusieurs demandes d'assistance à l'agriculture émanant des pays membres. Le secrétariat a continué de collaborer activement avec les Centre de la planification, des projections et des politiques relatives au développement (Siège) ainsi qu'avec l'ONUDI sur les questions d'intérêt commun, notamment en ce qui concerne l'exécution des recommandations de la troisième session de la Conférence des planificateurs économiques d'Asie et de la première session des consultations intergouvernementales sur l'harmonisation des plans aux niveaux régional et sous-régional, tenue à Bangkok, de même que pour l'étude du secrétariat sur la planification annuelle, l'étude sur les stratégies et les objectifs de la prochaine décennie du développement et le cycle d'études sur la formulation et l'évaluation des projets.

Autres organisations intergouvernementales

263. Le secrétariat de la CEAEO a continué d'échanger des renseignements avec la Commission de la Communauté économique européenne et les secrétariats de l'AELE et de ALALE. Un observateur de la Banque asiatique de développement a participé au Cycle d'études sur les aspects financiers de l'expansion du commerce. L'OCDE, le Conseil d'entraide économique et la Banque asiatique de développement ont envoyé des observateurs à la troisième session de la Conférence des planificateurs économiques d'Asie. Des observateurs de la CEE, de la Banque asiatique de développement et du GATT ont pris part à la onzième session du Comité du commerce. L'Assistant spécial du Secrétaire exécutif de la CEAEO a fait fonction d'expert consultant pour la création du secrétariat permanent des ministères de l'éducation de l'Asie du sud-est (SEAMES). Le secrétariat a aussi participé au Cycle d'études régional de l'Asie du sud-est sur le développement de la main-d'oeuvre et la planification de l'enseignement, que le Gouvernement thaïlandais a organisé en collaboration avec le SEAMES, à Bangkok, en septembre 1967; il a collaboré en permanence aux travaux du Comité pour l'établissement d'un répertoire des recherches dans le domaine des sciences sociales pour la Thaïlande. Il a aussi participé à une réunion du Sous-Comité du Conseil de l'Asie et du Pacifique qui s'est tenue à Bangkok en mai 1967, et s'est fait représenter à la dix-huitième session du Comité consultatif du Plan de Colombo (Rangoon, novembre-décembre 1967).

Organisations non gouvernementales

264. Le secrétariat de la CEAEO a continué de collaborer avec un nombre croissant d'organisations internationales non gouvernementales, dont certaines

ont des représentants dans la région et participent aux travaux de la Commission concernant le commerce, l'industrie et les ressources naturelles, les transports et les communications, la démographie et le développement économique et social.

265. Le secrétariat a continué de bénéficier de la collaboration de la Fédération routière internationale pour certaines études relatives au projet de la Route d'Asie. Il a collaboré avec le Bureau régional de la Conférence internationale de service social à l'institution d'une bourse de perfectionnement dans le domaine de la protection sociale (sciences médicales) patronnée par le Conseil australien de service social et l'Union des Clubs soroptimistes de la Nouvelle-Galles du Sud, et destinée à des personnes des services médico-sociaux de Ceylan, de l'Inde et du Pakistan.

266. Le secrétariat de la CEAE0 a participé aux réunions suivantes: dix-huitième Congrès de l'Union internationale des villes et pouvoirs locaux (Bangkok, février 1967), pour lequel il a rédigé un document intitulé "The Role of Community Development in Training for Local Government"; Conférence régionale organisée conjointement par l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population et par le Gouvernement australien (Sydney, août 1967); Cycle d'études sur l'urbanisation, organisé par l'Assemblée mondiale de la jeunesse (avril 1967), pour lequel il a présenté un document intitulé "La jeunesse et les problèmes sociaux de l'urbanisation"; deuxième Cycle d'études régional de la Conférence internationale de service social sur les moyens de répondre aux besoins des services sociaux en personnel dans l'Asie du sud-est et le Pacifique-ouest (Tokyo, septembre 1967); Conférence régionale pour l'Asie des assistants sociaux organisée par la Fédération internationale des assistants sociaux (novembre 1967); vingtième assemblée générale de l'Union internationale des organismes officiels de tourisme (octobre 1967); deuxième Réunion de travail du Comité des études comparatives sur la planification de la fécondité (Union internationale pour l'étude scientifique de la population) (Bruxelles, octobre 1967).

267. Un plus grand nombre d'organisations non gouvernementales, et notamment l'Eastern Regional Organization for Public Administration, ont participé aux réunions des organes subsidiaires de la Commission et à la vingt-quatrième session de la Commission.

268. Plusieurs fondations bénévoles et non gouvernementales ont continué à prêter leur concours pour certains projets de la CEAE0.

Deuxième partie

VINGT-QUATRIÈME SESSION DE LA COMMISSION

A. Participation aux séances et organisation des travauxOuverture et clôture de la session

269. La Commission a tenu sa vingt-quatrième session à Canberra (Australie), du 17 au 30 avril 1968. Lord Casey, Gouverneur général de l'Australie, a inauguré la session. M. Victor Hoo, Commissaire à la coopération technique de l'ONU, a donné lecture d'un message d'U Thant, Secrétaire général. U Nyun, Secrétaire exécutif de la CEAE0, a également prononcé une allocution à la séance d'ouverture. M. David Owen, Codirecteur du Programme des Nations Unies pour le développement, a pris la parole ultérieurement.

270. La Commission a remercié Lord Casey de son allocution d'ouverture, et le Gouvernement australien des excellentes dispositions prises en vue de la session. La motion de remerciement a été proposée par le représentant de l'Indonésie et appuyée par les représentants de la Malaisie, de l'Inde, du Pakistan, des Pays-Bas et des Etats-Unis d'Amérique.

271. A la séance de clôture, le 30 avril 1968, la Commission a adopté à l'unanimité le texte de son Rapport annuel au Conseil économique et social et a remercié son Président et ses Vice-Présidents.

Allocutions d'ouverture

272. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, Lord Casey a rappelé la part qu'il a prise pendant longtemps aux travaux et activités de la CEAE0. Il a rappelé aussi les profonds changements intervenus dans le nombre et la répartition des membres de la Commission depuis sa création et fait état également des nombreux indices de l'intérêt croissant que suscitent les travaux de la Commission. Au cours des années, la Commission a effectué un grand nombre de travaux de référence bien conçus et très utiles pour la région. Ces travaux se sont diversifiés et de nombreux projets ont pour principal objectif d'intensifier la coopération et d'améliorer la situation dans la région. Grâce aux efforts de la CEAE0, la coopération est à l'ordre du jour en Asie. Evoquant les graves problèmes économiques qui se posent à l'Asie, Lord Casey a déclaré que la CEAE0, qu'il a appelée "notre parlement économique", est bien l'instrument de coopération qui convient pour les résoudre.

273. M. Victor Hoo, Commissaire à la coopération technique de l'ONU, a donné lecture du message suivant du Secrétaire général:

"La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient tient sa vingt-quatrième session à une époque où la région est aux prises avec des problèmes politiques et économiques si graves que leurs répercussions se font sentir dans le monde entier. Sur cette sombre toile de fond, les travaux de la CEAEO sont un flambeau d'espérance, car les efforts inlassables que fait la Commission pour résoudre les problèmes économiques et sociaux de la région devraient aider les pays d'Asie à poser les fondations solides sans lesquelles il n'est pas de percée vers le progrès et la prospérité.

Le système des commissions économiques régionales de l'ONU, qui toutes les quatre ont accumulé depuis de nombreuses années une masse précieuse de données d'expérience et obtenu des résultats méritoires, présente un avantage unique, car non seulement ces commissions fournissent à des pays voisins le moyen de traiter les problèmes pratiques qui les intéressent au premier chef, mais elles encouragent une coopération plus large grâce aux liens qu'elles entretiennent avec les organismes des Nations Unies sur le plan mondial. Une action collective de tous les Etats Membres des Nations Unies, développés ou non développés, est essentielle, aussi bien pour le progrès économique et social des pays en voie de développement que pour la sécurité internationale. En effet, comme je l'ai souvent dit, la promotion du bien-être économique et social dans les pays en voie de développement est un élément vital de l'action à mener pour assurer la paix dans le monde. A cet égard, le sort de l'Asie, comme celui des autres régions en voie de développement, est indissolublement lié à celui du monde entier.

Nulle part ailleurs dans le monde le problème du sous-développement n'est plus dramatique qu'en Asie et en Extrême-Orient: à preuve le fait que la deuxième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement vient de se tenir à New Delhi. La Conférence a examiné plusieurs problèmes cruciaux relatifs au commerce et à l'aide, afin de trouver des moyens d'accélérer le progrès des régions en voie de développement. Actuellement, alors que les termes de l'échange des pays en voie de développement se dégradent, et que fléchit le volume de l'aide à ces pays, il paraît nécessaire que tous les Etats Membres des Nations Unies redoublent d'efforts pour renverser la tendance et rétrécir le fossé qui sépare les nations riches des nations pauvres. Les Nations Unies, et en particulier la CNUCED, travaillent à une stratégie internationale du développement en vue d'harmoniser

les efforts des pays développés comme des pays en voie de développement. Je suis convaincu que cette méthode globale est nécessaire si l'on veut éviter un chaos économique qui serait désastreux pour la sécurité internationale. A cet égard, les commissions économiques régionales, dont la CEAEO, auront nécessairement un rôle capital à jouer.

Ces dernières années, la CEAEO a contribué à amorcer une action dynamique dans plusieurs domaines, notamment par son programme visant à accélérer l'industrialisation des pays de la région et à encourager l'utilisation rationnelle de leurs ressources, individuelles et collectives. En particulier, les travaux de la Commission ont inspiré constamment le mouvement vers la coopération régionale sous ses diverses formes, et il me semble que le moment est propice pour que la CEAEO fasse preuve d'audace en élaborant et en appliquant des concepts régionaux à la fois plus vastes et plus fouillés que par le passé.

Je suis heureux de noter que les pays du sud de votre région jouent un rôle de plus en plus actif dans votre Commission, comme en témoignent non seulement le fait que la session se tient pour la troisième fois en Australie, mais aussi l'aide que ces pays fournissent au reste de la région. Je tiens à remercier vivement le Gouvernement australien d'avoir invité la CEAEO à tenir sa vingt-quatrième session sur cette terre d'avenir.

Je forme des vœux pour le plein succès des travaux de la vingt-quatrième session de la Commission."

274. U Nyun, Secrétaire exécutif de la Commission, a souhaité la bienvenue aux délégations et exprimé sa gratitude au Gouvernement australien pour sa généreuse hospitalité et pour l'excellente organisation matérielle de la session. Le choix de l'Australie, qui est maintenant membre régional de la Commission, constitue un hommage à la politique éclairée et au sens politique dont ce pays a toujours fait preuve pour atteindre les objectifs vitaux de l'effort commun de développement de la région. Le Secrétaire exécutif a remercié Lord Casey d'avoir bien voulu faire à la Commission d'honneur d'inaugurer la session. Lord Casey est un ancien président de la Commission et c'est grâce à lui, qui a su voir loin et grand, que l'Australie est devenue membre régional à part entière de la CEAEO.

275. La vingt-quatrième session se tient à une époque riche de promesses sans précédent, si certains problèmes peuvent être résolus. Les perspectives sont bonnes, encore qu'il ne faille pas s'attendre à voir se maintenir le rythme de croissance très rapide de 1967, qui a été dû surtout à la reprise dans le secteur

agricole. Les pays en voie de développement de la région, malgré des difficultés et des revers économiques, ont accumulé une expérience impressionnante et progressé sur un large front. Cependant, ils ont subi de très lourdes pertes en ce qui concerne la valeur de leurs exportations de produits primaires et leurs perspectives d'exportation de produits manufacturés et semi-finis sont incertaines. Le Secrétaire exécutif a formulé l'espoir que tous les pays avancés réexamineraient leurs politiques et leurs mesures actuelles en matière de commerce et d'assistance. Quant au programme de la Commission, surtout pour ce qui est de la coopération régionale, il doit présenter une importance encore plus grande que par le passé.

276. L'expérience des pays avancés montre clairement que le rythme d'accroissement de leurs échanges a plus que répondu à l'accroissement de leur production intérieure. Or, contrairement à ce qui se passait autrefois pour ces pays, les marchés étrangers ne sont plus aussi aisément accessibles. Les pays en voie de développement ne bénéficient pas, comme les premiers pionniers de l'industrialisation, de larges débouchés ou des privilèges de la puissance métropolitaine, qui se traduisait par des marchés préférentiels et des conditions favorables d'approvisionnement en matières premières. Actuellement, l'accès aux marchés nécessite une simulation voulue du mécanisme de l'expansion afin d'obtenir des prix rationnels pour les produits traditionnels d'exportation, y compris les produits manufacturés et semi-finis dont un grand nombre peuvent déjà soutenir la concurrence; pour ceux de ces produits qui ne sont pas encore compétitifs, un système transitoire de préférences serait nécessaire. Faute de telles mesures, les pays en voie de développement devront se contenter d'un rythme plus lent de croissance et connaître de graves tensions économiques, sociales et politiques. La Commission représente plus de la moitié de la population du globe et presque tous les pays avancés du monde participent à ses activités à un titre ou à un autre; de plus, elle est imbue d'un esprit presque unique de collaboration et de compréhension mutuelle. L'exemple de l'Australie, qui a spontanément accordé des préférences aux pays en voie de développement, est à suivre. Il est souhaitable aussi que la Commission adopte un mode de pensée qui donnerait espoir tant aux pays avancés qu'aux pays en voie de développement et les inspirerait. Le Secrétaire exécutif a fait allusion à la prévoyance de la Commission, lorsqu'elle a pris les mesures qui ont abouti à la création de la Banque asiatique de développement, laquelle peut désormais participer à l'exécution de projets de coopération régionale.

277. L'Etude sur la situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient en 1967 a mis en lumière certaines mesures que les pays en voie de développement de la région peuvent prendre pour accroître leurs exportations.

278. Le Secrétaire exécutif a également parlé de la situation actuelle et des tendances en ce qui concerne les accords monétaires internationaux et il a souligné la nécessité de renforcer la position de réserve des pays en voie de développement.

279. Il est essentiel que les pays de la région et la Commission poursuivent leurs efforts pour accélérer le développement. La CEAE0 a mis au point récemment ou envisage toute une gamme de projets de coopération régionale, et tout indique qu'ils contribueront notablement au progrès économique général de la région. Il s'agit maintenant de les exécuter rapidement. Cela nécessite une "volonté commune", aux termes de la résolution 77 (XXIII) de la Commission, intitulée "Commémoration du vingtième anniversaire de la CEAE0" et adoptée à la dernière session, de manière à pouvoir prendre des mesures pratiques de coopération. Le Secrétaire exécutif a demandé de mettre de plus en plus à contribution les rouages de la CEAE0 afin de susciter un développement social et économique rapide dans la saine atmosphère de l'harmonie et de la coopération régionales.

280. Le Très Honorable Paul Hasluck, Membre du Parlement et Ministre d'Etat aux affaires extérieures du Commonwealth d'Australie, a été élu président de la session. Après son élection, il a souligné la nécessité de la coopération en raison surtout des pressions qui s'exercent sur une économie mondiale caractérisée par l'interdépendance de ses éléments et de la vulnérabilité des pays en voie de développement devant les perturbations économiques dans les pays avancés. Le Ministre a remarqué que la deuxième session de la CNUCED a abouti à certains progrès qu'il convient de considérer comme l'une des parties d'un tout. Il a évoqué plusieurs événements économiques encourageants intervenus dans les pays de la région et les succès obtenus grâce à la coopération régionale. Si les circonstances le permettent, ces résultats laissent bien augurer de l'avenir.

Participants^{3/}

281. Les pays membres ou membres associés suivants étaient représentés à la session: Afghanistan, Australie, Birmanie, Cambodge, Ceylan, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Laos, Malaisie, Mongolie, Népal,

^{3/} La liste des participants et observateurs figure en annexe I.

Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pays-Bas, Philippines, République de Corée, République du Viet-Nam, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Samoa-Occidental, Singapour, Thaïlande, Union des Républiques socialistes soviétiques, Brunéi et Hong-kong.

282. En vertu de l'article 3 du règlement intérieur de la Commission, les représentants des pays suivants ont participé à la session avec voix consultative: Arabie Saoudite, Brésil, Canada, Danemark, Espagne, Hongrie, Israël, Italie, Portugal, Roumanie, Suède, Tchécoslovaquie, Yougoslavie. Les représentants de la République fédérale d'Allemagne et de la Suisse y ont participé en vertu des résolutions 617 (XXII) et 860 (XXXIII) du Conseil économique et social. Des représentants du Programme des Nations Unies pour le développement, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et du Fonds des Nations pour l'enfance ont également pris part aux travaux de la Commission.

283. Les représentants des institutions spécialisées suivantes ont participé à la session à titre consultatif: Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation mondiale de la santé, Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Fonds monétaire international, Union internationale des télécommunications, Organisation météorologique mondiale. L'Agence internationale pour l'énergie atomique était représentée au même titre. La Banque asiatique de développement, la Direction du Plan de Colombo et l'Asian Productivity Organization étaient également représentées.

284. Les organisations non gouvernementales suivantes étaient représentées par des observateurs: Alliance internationale des femmes, Association internationale pour la promotion et la protection des investissements privés en territoires étrangers, Centre de la paix mondiale par le droit, Chambre de commerce internationale, Confédération internationale des syndicats libres, Conseil international de l'action sociale, Conseil international des femmes, Fédération internationale des femmes juristes, Fédération internationale pour le contrôle des naissances, Fédération mondiale des anciens combattants, Fédération syndicale mondiale, Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté, Organisation internationale des employeurs, Union internationale des organismes officiels de tourisme, Union mondiale des organisations féminines catholiques.

Pouvoirs

285. Le Président a annoncé à la 384^{ème} séance de la Commission que, conformément à l'article 12 du règlement intérieur, les vice-présidents et lui-même avaient examiné les pouvoirs des délégations et les avaient trouvés en bonne et due forme.

Election du Bureau et organisation des travaux

286. Conformément à l'article 13 du règlement intérieur, la Commission à la première séance de la session, a élu président S.E. M. Paul Hasluck (Australie). L'ordre du jour étant chargé, elle a décidé de déroger à l'article 13 du règlement intérieur et d'élire quatre vice-présidents pour la durée de la session. En conséquence, S.E. M. E.W. Barker (Singapour), M. Lim Swee Aun (Malaisie), M. J.F.D. Betham (Samoa-Occidental) et S.E. M. Mohammed Yeganeh (Iran) ont été élus vice-présidents.

287. La Commission a constitué un comité plénier pour examiner les points suivants de l'ordre du jour: 14. "Développement des statistiques dans la région de la CEAE0"; 15. "Aspects sociaux du développement dans la région de la CEAE0"; 16. "Développement de l'agriculture dans la région de la CEAE0" et 17. "Assistance technique, activités du PNUD (Fonds spécial) et autres activités dans la région de la CEAE0". S.E. M. Abdul Wahab Haider (Afghanistan) et M. Fernando C. Campos (Philippines) ont été élus respectivement président et vice-président du comité.

288. La Commission a également constitué un comité de rédaction qui a élu président M. B.D. Jayal (Inde) et vice-président M. Sompong Sucharitkul (Thaïlande).

289. Au cours de la session, les chefs de délégation ont tenu deux réunions privées afin d'étudier certaines questions et d'organiser les travaux de la session en cours et des sessions futures de la Commission.

290. La Commission a adopté à sa 389^{ème} séance, le 30 avril 1968, le projet de rapport établi par le comité.

B. Ordre du jour

291. A sa 372^{ème} séance, le 17 avril 1968, la Commission a adopté à l'unanimité l'ordre du jour suivant:

1. Allocutions d'ouverture.
2. Election du président et de deux vice-présidents.
3. Adoption de l'ordre du jour (E/CN.11/809/Rev.1).

4. Inclusion des Iles Fidji dans le domaine géographique de la Commission et admission en qualité de membre associé (E/CN.11/823).
5. Situation économique de l'Asie (E/CN.11/L.207; E/CN.11/L.208 (Première et deuxième parties))
6. Développement et planification économiques dans la région de la CEAE0
 - a) Harmonisation régionale des plans nationaux de développement (E/CN.11/L.192);
 - b) Projections économiques à long terme pour les pays en voie de développement de la CEAE0 (E/CN.11/L.201);
 - c) Rapport de la Conférence des planificateurs économiques d'Asie (troisième session) (E/CN.11/804).
7. Institut asiatique pour le développement et la planification économiques:
 - a) Rapport du Conseil d'administration de l'Institut (E/CN.11/816);
 - b) Financement futur de l'Institut (E/CN.11/819).
8. Banque asiatique de développement: activités et progrès.
9. Développement du commerce dans la région de la CEAE0: rapport du Comité du commerce (onzième session) (E/CN.11/812).
10. Développement de l'industrie et mise en valeur des ressources naturelles dans la région de la CEAE0:
 - a) Rapport du Comité de l'industrie et des ressources naturelles (vingtième session) (E/CN.11/820);
 - b) Rapport du Conseil asiatique du développement industriel (troisième session) (E/CN.11/818 et Corr.1);
 - c) Rapports du Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie (troisième et quatrième sessions) (E/CN.11/L.186 et E/CN.11/L.190).
11. Développement des transports et des communications dans la région de la CEAE0:
 - a) Rapport du Comité des transports et des communications (seizième session) (E/CN.11/814);
 - b) Rapport du Comité de coordination pour la Route d'Asie (troisième session) (E/CN.11/L.205).
12. Mise en valeur des ressources hydrauliques dans la région de la CEAE0:
 - a) Activités du secrétariat concernant la mise en valeur des ressources hydrauliques (E/CN.11/815);
 - b) Rapport d'organes subsidiaires:
 - i) Réunion d'experts sur les typhons (E/CN.11/L.189);

- ii) Réunion ad hoc sur les statuts du Comité des typhons (E/CN.11/L.206 et E/CN.11/L.209);
 - iii) Groupe de travail des codes de l'eau (E/CN.11/L.191).
- 13. Mise en valeur du bassin inférieur du Mékong: rapport du Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong (E/CN.11/805).
- 14. Développement des statistiques dans la région de la CEAE0:
 - a) Rapport du secrétariat (E/CN.11/813);
 - b) Rapport de la Conférence des statisticiens d'Asie (huitième session) (E/CN.11/801);
 - c) Rapports d'organes subsidiaires:
 - i) Cycle d'études sur les statistiques industrielles (E/CN.11/L.210);
 - ii) Groupe de travail des statistiques relatives à l'enfance et à la jeunesse (E/CN.11/L.211);
 - iii) Troisième Groupe de travail de la comptabilité nationale (E/CN.11/L.188);
 - iv) Cycle d'études sur l'organisation et l'exécution des recensements de la population et de l'habitation (E/CN.11/L.193);
 - v) Groupe d'experts chargé d'examiner la possibilité de créer un centre régional de calcul (E/CN.11/L.194).
- 15. Aspects sociaux du développement dans la région de la CEAE0:
 - a) Activités du secrétariat dans le domaine du développement social (E/CN.11/806 et Corr.1);
 - b) Rapport du Cycle d'études régional sur les méthodes propres à encourager une évolution sociale favorable au développement général (E/CN.11/L.197);
 - c) Problèmes démographiques:
 - i) Rapport du groupe de travail chargé d'examiner les problèmes des migrations intérieures et de l'urbanisation (E/CN.11/L.204);
 - ii) Rapport du groupe de travail sur l'aspect information des programmes de planification familiale (E/CN.11/L.196);
 - iii) Propositions en vue d'un programme élargi de la CEAE0 dans le domaine démographique - Programme asiatique de la population (E/CN.11/L.202).
- 16. Développement de l'agriculture dans la région de la CEAE0: Rapport de la Division mixte CEAE0/FAO de l'agriculture (E/CN.11/810 et Corr.1).
- 17. Assistance technique, activités du PNUD (Fonds spécial) et autres activités dans la région de la CEAE0:
 - a) Assistance technique et activités du PNUD (Fonds spécial):

- i) Aperçu des activités régionales d'assistance technique déléguées à la CEAE0 (E/CN.11/811 et Corr. 1);
 - ii) Exposé général des activités d'assistance technique et des activités du Fonds spécial dans la région de la CEAE0 (E/CN.11/817).
- b) Administration publique:
- i) Suite donnée au rapport du groupe de travail chargé d'examiner les principaux problèmes administratifs des gouvernements des pays d'Asie (E/CN.11/L.203);
 - ii) Rapport du Cycle d'études sur les besoins de formation qu'impliquent la réforme et l'amélioration de l'appareil administratif (E/CN.11/L.187).
- c) Programme alimentaire mondial ONU/FAO (E/CN.11/821).
- d) Exposés d'institutions spécialisées sur leurs activités intéressant la Commission.
18. Programme de travail et ordre de priorité:
- a) Programme de travail et ordre de priorité de la Commission pour 1968-1969 (E/CN.11/L.198 et ECAFE/XXIV/CR.1; E/CN.11/L.199 et Add. 1);
 - b) Résolution 1264 (XLIII) du Conseil économique et social, relative aux méthodes de travail, au calendrier des réunions, à la documentation et aux organes subsidiaires de la Commission (E/CN.11/L.200 et Add. 1);
 - c) Résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social intéressant la Commission (ECAFE/161).
19. Date et lieu de la prochaine session.
20. Rapport annuel au Conseil économique et social (ECAFE/163 et Add. 1 à 19).

C. Compte rendu des débats

Inclusion des Iles Fidji dans le domaine géographique de la Commission et admission en qualité de membre associé

292. Ce point a été étudié en premier lieu à une réunion des chefs de délégations.

293. La Commission a recommandé à l'unanimité que le Conseil économique et social donne une suite favorable à la demande d'inclusion des Iles Fidji dans le domaine géographique de la Commission et d'admission en qualité de membre associé. Elle a décidé en outre d'inclure cette recommandation dans un projet de résolution^{4/} adressé au Conseil économique et social pour décision.

^{4/} Le projet de résolution figure dans la quatrième partie du présent rapport.

La situation économique en Asie et en Extrême-Orient

Tendances actuelles et faits nouveaux dans le domaine économique

294. Pour l'examen des faits économiques récents et des perspectives pour l'année 1968, la Commission était saisie de l'analyse présentée dans l'introduction et dans la deuxième partie de l'Etude sur la situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient en 1967 (E/CN.11/L.207 et L.208).

295. La Commission a noté qu'en 1967 la situation économique, qui avait été médiocre pendant les deux années précédentes, s'est sensiblement améliorée dans l'ensemble des pays en voie de développement de la région. Toutefois, les progrès réalisés ont été surtout le fait de l'agriculture, où de nombreux facteurs sont toujours incertains. L'augmentation de 8 % de la production régionale en 1967, qui donne une indication du niveau exceptionnellement bas de la période précédente, ne devrait pas porter les pays à un optimisme excessif. En 1967, l'industrie manufacturière ne s'est pas encore remise des effets de la baisse enregistrée précédemment, et, loin de répondre aux besoins d'importation, les exportations n'ont guère augmenté. La croissance des économies asiatiques doit se fonder sur une amélioration continue à long terme dans tous les secteurs.

296. La Commission s'est félicité du nombre croissant des indices de progrès permanents réalisés dans la production agricole, qui permettent d'espérer ce que l'on pourrait véritablement appeler une révolution dans le développement à long terme en Asie. La politique délibérément poursuivie ces dernières années porte ses fruits - malgré quelques échecs récents dus aux conditions climatiques - dans ce secteur vital. La Commission s'est intéressée principalement à l'emploi de nouvelles variétés de semences, associé à l'utilisation judicieuse des engrais et des pesticides, ainsi qu'à l'exploitation rationnelle de l'eau à la ferme. Il convient de ne pas sous-estimer l'intérêt de telles mesures car le progrès agricole a fait disparaître un obstacle majeur au progrès industriel.

297. De nombreux pays d'Asie n'ont pas développé leur économie au rythme fixé pour la Décennie du développement, mais cela ne doit pas faire oublier les progrès réels accomplis pendant les sept premières années de cette décennie. Cela vaut manifestement pour les pays qui ont dépassé l'objectif prévu. Cela vaut aussi pour les pays qui ont dépassé l'objectif prévu. Cela vaut aussi pour ceux qui, tout en se développant moins vite, ont délibérément jeté les fondements d'une croissance soutenue mais d'abord lente à se manifester.

298. La Commission a pris note avec une certaine appréhension des problèmes que risquent de devoir soulever en 1968 l'expansion du commerce international et la situation monétaire internationale. Les participants ont fait quelques réserves au sujet des prévisions par ailleurs encourageantes d'après lesquelles la reprise économique serait complète dans certains pays de la région, alors que d'autres sortiraient de la stagnation et que d'autres encore continueraient à enregistrer des taux de croissance élevés. Le faible taux de croissance économique dans de nombreux pays développés, le ralentissement de l'expansion des échanges mondiaux en 1967 et les événements monétaires des premiers mois de 1968 ont eu des répercussions préjudiciables sur l'économie des pays en voie de développement d'Asie.

299. On a reconnu que la paix au Viet-Nam, qu'on peut maintenant espérer, mettrait fin aux destructions matérielles et aux bouleversements économiques dans cette région et ferait tomber un obstacle sérieux à l'élargissement de la coopération économique dans la région de la CEAE0. Mais on a reconnu aussi que la fin du conflit pourrait poser des problèmes de réajustement à certains pays de la région; les solutions trouvées constitueraient un fondement solide pour le développement régional. La Malaisie et Singapour semblent devoir connaître eux aussi des problèmes d'ajustement analogues lorsque les forces britanniques stationnées sur leurs territoires auront terminé leur retrait accéléré; cependant, le Royaume-Uni a promis une assistance économique spéciale pour atténuer leurs difficultés.

300. La Commission a noté les mesures de libération des importations prises par quelques pays membres ainsi que les problèmes complexes de gestion économique générale qui y sont liés. La compréhension meilleure des rapports entre la politique économique à court et à long terme se traduira dans l'analyse économique faite par la CEAE0; en outre, il est souhaitable d'établir des contacts périodiques entre les responsables de la politique.

Commerce et développement

301. La poursuite ou la reprise de la croissance dans de nombreux pays en voie de développement de la région et l'évolution récente de l'économie internationale ont attiré l'attention sur la situation dans les pays avancés dont les politiques d'aide et de commerce sont parmi les facteurs importants qui influent sur l'expansion future de l'Asie en voie de développement. Cet état de choses renforce la nécessité d'une saine coopération régionale dans les domaines du commerce, du développement industriel et de l'harmonisation des plans; cette coopération permettrait

en effet d'atténuer la pression qui s'exerce sur le secteur extérieur des pays intéressés et d'accroître le rendement de leurs investissements.

302. La Commission a approuvé le choix de la question à laquelle est consacrée l'étude spéciale qui fait l'objet de la première partie de l'Etude, à savoir la politique et la planification des exportations. Afin de formuler différentes stratégies complètes et recommandations de principe à l'intention des pays se trouvant dans des situations diverses, il y aurait lieu que la CEAE0 et les organes intéressés effectuent un complément de travaux.

303. En ce qui concerne les exportations de produits primaires, il a été suggéré que le plus urgent est de lever les restrictions aux importations dans les pays développés. On a estimé généralement que pour les pays de production primaire, ou dont l'économie est tributaire de l'exportation, la suppression de la discrimination commerciale sous ses diverses formes et la cessation des pratiques discriminatoires en usage dans les transports maritimes internationaux est tout aussi importante que l'aide.

304. On a reconnu d'une manière générale que la diversification des exportations est un moyen important d'atténuer les fluctuations de la demande de tel ou tel produit. Mais cette diversification subit les contrecoups des fluctuations de la demande dans les pays développés et elle est entravée par des politiques fiscales et commerciales de caractère restrictif. En outre, l'adaptation des exportations à l'évolution de la demande internationale et le maintien de la part de l'Asie dans les exportations mondiales pour les principales catégories de produits sont fonction de l'existence continue de ressources extérieures suffisantes pour le développement (capitaux et techniques).

305. Des politiques très diverses d'encouragement des exportations ont été menées avec une vigueur croissante par les pays de la région. Il conviendrait que ces pays échangent entre eux des informations et des données d'expérience concernant celles qui ont donné de bons résultats. Le secrétariat de la CEAE0 devrait aider les pays intéressés à cet égard. La Commission a pris note de la proposition tendant à créer à la CEAE0 un centre qui, notamment, rechercherait des débouchés pour les produits exportables et compléterait les activités du Centre commun GATT/CNUCED du commerce international. Il a été suggéré qu'outre des études de marchés la CEAE0 rédige un manuel sur les tarifs douaniers frappant les produits pour lesquels il existe des excédents exportables intéressant les pays de la région

où seraient indiquées les procédures d'importation et d'exportation et les restrictions aux importations imposées dans chaque pays.

306. L'un des problèmes particuliers que la CEAEO a été invitée à étudier est celui des pays sans littoral de la région dont le commerce est tributaire au plus haut point des conditions de transport terrestre à travers les pays voisins. La CEAEO a été priée de poursuivre sur le plan régional les travaux entrepris à ce sujet par la CNUCED à sa deuxième session.

307. La Commission a pris note de la suggestion tendant à ce que la CEAEO, en abordant les problèmes sur le plan international et en faisant des études pratiques des marchés, des produits, des tarifs douaniers, des restrictions aux importations et des procédures commerciales, insiste pour obtenir l'application effective des préférences et prépare les pays de la région à leur mise en oeuvre. Elle s'est félicitée de la décision de l'Australie d'accorder unilatéralement des préférences dont les bénéficiaires ont été en particulier les pays en voie de développement de la région. Elle a pris note de la décision du Gouvernement japonais, en novembre 1967, de participer à un système de préférences tarifaires générales et temporaires, sous réserve de la conclusion, par les pays qui accordent ces préférences, d'un accord sur le partage des charges qui en découleront.

Aide internationale

308. En substituant la notion de produit national brut à celle de revenu national pour calculer la part de leurs ressources que les pays avancés devraient consacrer à l'aide, la CNUCED a fait un nouvel effort important et attendu aux programmes futurs d'aide; mais la situation demeure incertaine car aucune date n'a été fixée pour que cet objectif soit atteint.

309. En ce qui concerne la politique d'assistance, la Commission a pris note avec préoccupation de l'analyse, dans l'Etude, des facteurs qui menacent d'endiguer le courant des ressources en 1968. Il a été estimé que les difficultés monétaires des derniers mois ont déjà porté préjudice à la situation économique des pays asiatiques en voie de développement. La solution de ce problème par les pays avancés, dans un esprit orienté vers l'expansion, non seulement est essentielle au commerce de l'Asie mais aussi est une condition d'une aide accrue au cours de la période de reflation de quelques mois prévue dans les principales régions développées. En préconisant cette solution, on a exprimé aussi l'espoir que, d'une manière générale, d'autres pays fixeront la date à laquelle ils comptent

atteindre l'objectif de 1 % et prendront des engagements précis quant au contenu officiel des programmes d'aide.

310. Les composants de l'aide, en particulier les subventions, sont parmi les éléments principaux qui permettent de calculer le volume du service de la dette correspondant, déjà assez grand pour causer une certaine inquiétude sur le plan international. La Commission a pris note de la proposition visant à ajuster la composition ou du moins les termes de l'aide de manière à empêcher le développement rapide du flux en retour qui en annuleraient l'effet. Elle a également noté l'appui qu'a reçu le programme du Comité de l'OCDE pour l'assistance au développement visant à libéraliser les conditions des prêts et à augmenter le composant subventions de l'aide, ainsi que l'appui donné à plusieurs suggestions particulières, à savoir que l'assistance, notamment les prêts officiels, ne soit assortie d'aucune condition et que les prêts aient une plus longue échéance et soient consentis à de meilleures conditions (par exemple 25 ans à 3 % par an); qu'environ 80 % de l'assistance soient donnés sous forme de subventions; et que les bénéficiaires puissent rembourser une partie des prêts en nature (marchandises). Comme l'aide est généralement conditionnelle et que sa valeur réelle est inférieure à son montant nominal, le remboursement et le service des dettes en devises signifient que les conditions de l'emprunt sont en réalité plus dures qu'elles paraissent.

311. La Commission s'est rendue compte à quel point le progrès économique des pays asiatiques en voie de développement, au cours des prochaines années, dépend de la continuation et de l'accroissement de l'assistance extérieure. Les efforts laborieux de développement et de planification seront vains si l'aide n'est pas accrue et si des engagements ne sont pas obtenus pendant encore plusieurs années. La Commission a noté que, dans certains pays, les recettes d'exportation ont diminué considérablement ces dernières années en raison du fléchissement de la demande et surtout des prix des produits primaires; les importations réduites de ces pays ne pourraient augmenter qu'avec l'aide des gouvernements et des organismes internationaux. Bien que cette aide ait joué un rôle essentiel dans le développement, elle a eu généralement tendance à se substituer au commerce.

Coopération économique régionale

312. On a jugé que l'élargissement des échanges intrarégionaux s'impose pour donner une plus grande stabilité au commerce et permettre d'accéder à des marchés où la demande présente des analogies assez marquées.

313. On a estimé que les systèmes de préférences pour le commerce intrarégional examinés dans la première partie de l'Etude sont d'un très grand intérêt. Certaines délégations étaient portées à mettre l'accent sur les problèmes à résoudre pour pouvoir établir un lien entre un système de préférences régionales et un système de préférences générales, exprimant l'espoir que les auteurs de tout système de ce genre tiendront compte des intérêts des pays tiers, alors qu'en général les pays en voie de développement de la région ont estimé qu'un système de préférence régionales pourrait contribuer très efficacement à l'expansion du commerce intrarégional.

314. La Commission a pris note des progrès de la coopération régionale qui lui ont été signalés par de nombreuses délégations. La RCD (Iran, Pakistan et Turquie) a décidé de mettre à exécution plus de la moitié des 70 projets sélectionnés du secteur industriel qui doivent être entrepris en commun. L'ASEAN (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) établit des projets de coopération dans plusieurs domaines, dont le tourisme, et on a exprimé l'espoir qu'une collaboration plus étroite s'établira entre elle et la CEAE0. On a cité plusieurs cas d'entreprises communes et manifesté de l'intérêt pour l'intensification de ce genre de collaboration qui ne peut qu'être favorable à l'économie des pays, en particulier lorsqu'il s'agit de l'exploitation des ressources naturelles qui exige des capitaux et des marchés dont l'importance dépasse les possibilités de chaque pays pris isolément. Mais on a souligné qu'il importe, lorsqu'on envisage de pareilles entreprises, de ne pas oublier le point de vue régional d'ensemble.

Développement et planification économiques

315. Pour passer en revue le développement et la planification économiques dans la région de la CEAE0, la Commission a examiné les rapports concernant la Conférence des planificateurs économiques d'Asie (troisième session) (E/CN.11/804) et la première série de consultations intergouvernementales sur l'harmonisation des plans et la coopération économique aux niveaux régional et sous-régional (E/CN.11/L.192), ainsi que le rapport du secrétariat sur l'activité du Centre régional des projections et de la programmation économiques (E/CN.11/L.201).

Planification

316. En approuvant d'une manière générale le rapport de la Conférence des planificateurs économiques d'Asie sur sa troisième session, la Commission a souligné que de meilleures méthodes d'exécution des plans de développement ont une importance cruciale pour le succès de la planification dans les pays d'Asie.

317. La Commission a fait observer que les difficultés que les pays d'Asie rencontrent dans leurs efforts pour acquérir la souplesse et la faculté d'adaptation exigées par l'évolution de la situation sont l'un des obstacles majeurs à la planification. Les phénomènes météorologiques ou de brusques diminutions des recettes en devises, par exemple, risquent de provoquer de graves difficultés dans l'exécution des plans et peuvent rendre de ce fait nécessaire une révision des objectifs, des politiques et des priorités. La technique d'établissement de plans annuels dans le cadre de programmes à moyen et long terme a donc pour but de donner une plus grande souplesse, et la Commission a invité instamment les pays de la région qui ne l'ont pas adoptée à le faire. Elle est cependant assez nouvelle en Asie où on la connaît assez mal. C'est pourquoi la Commission a prié le secrétariat de la CEAE0 de rédiger, avec le concours d'experts de la région et d'ailleurs, une étude des techniques d'établissement de plans annuels que les pays d'Asie pourraient adopter. Cette étude devra être approfondie et porter sur les secteurs public et privé ainsi que sur les objectifs financiers et matériels.

318. La Commission a attaché une grande importance à la part du cadre politique dans la bonne exécution des plans. Les objectifs et instruments des politiques doivent être énoncés clairement non seulement dans les plans à moyen terme, mais encore dans les plans annuels. Il faut donc accorder plus d'attention, dans l'Asie en voie de développement, à l'échange de données d'expérience en matière d'économie politique ou d'idées sur les politiques, et à l'examen périodique des incidences régionales de la gestion économique des pays, comme cela se fait en Europe depuis près de vingt ans. La Commission a suggéré que ces questions soient étudiées dans les organes compétents de la CEAE0.

319. La Commission a constaté avec satisfaction que la Conférence des planificateurs économiques d'Asie a mis l'accent sur divers contrôles indirects de l'exécution des plans. Quelques délégations ont fait observer que l'établissement de plans indicatifs pourrait peut-être convenir mieux au secteur agricole où l'exécution du plan dépend de la décision personnelle de chaque exploitant. Dans les pays où l'entreprise privée joue un grand rôle dans le développement, l'assistance aux entreprises par des mesures monétaires ou fiscales ou des mesures d'exportation-importation est essentielle pour l'exécution des plans.

320. La Commission s'est beaucoup intéressée à la coordination des secteurs public et privé, par voie notamment de consultations lors de l'établissement des plans et d'offres de participation à leur exécution.

321. La Commission a mis l'accent sur l'exécution des plans dans le secteur agricole où il est essentiel de prévoir des incitations suffisantes et de penser à l'offre et à l'utilisation d'intrants. A cet égard, on a aussi insisté sur l'importance de la réforme agraire et de l'initiation des cultivateurs aux techniques agricoles et à l'usage optimal des intrants.

322. La Commission a considéré que les études recommandées par la Conférence des planificateurs économiques d'Asie à sa troisième session faciliteront considérablement aux pays en voie de développement l'établissement et l'exécution effective de leurs plans en déterminant les secteurs où des carences sont constatées et en permettant l'échange de renseignements sur l'expérience acquise en matière de planification lorsqu'il s'agira d'élaborer des méthodes destinées à remédier à ces carences.

Deuxième décennie du développement et projections économiques à long terme

323. La Décennie du développement tirant à sa fin, la Commission a reconnu la nécessité d'examiner, en consultation avec les gouvernements des pays en voie de développement de la région, l'évolution de leur situation économique pendant ces dix ans et d'élaborer une stratégie du développement pour la décennie suivante. Bien que l'objectif de 5 % fixé pour le taux annuel de croissance risque de n'être pas atteint au niveau de la région dans l'avenir immédiat, le succès du développement ne peut se traduire en un seul chiffre, dût-il indiquer le taux annuel de croissance de la production. Pendant la décennie en cours, le potentiel de croissance de la région a considérablement augmenté et l'on a pris plus profondément conscience du fait que les pays en voie de développement et les pays avancés ont des responsabilités communes en ce qui concerne le développement mondial. La Commission a estimé qu'il conviendrait, pour la deuxième Décennie du développement, de relever le taux annuel de croissance qui avait été fixé comme objectif pendant la première Décennie.

324. La Commission a estimé qu'en formulant une stratégie et des objectifs internationaux de développement, il faut dûment tenir compte des objectifs nationaux et des aspirations de la région; les travaux du secrétariat sur les projections économiques à long terme revêtent donc une importance accrue, car ce sont des instruments utiles permettant de tenir compte des objectifs de planification des pays de la région dans l'élaboration d'objectifs mondiaux de développement.

325. La Commission s'est félicitée des travaux entrepris par le Centre régional des projections et de la programmation économiques sur les projections du déficit

commercial. D'après un rapport intérimaire du secrétariat portant sur huit pays en voie de développement de la CEAEO dont la production globale représente environ 85 % du total des pays en voie de développement de la région, ces huit pays auront besoin de ressources étrangères s'élevant à environ 6,8 milliards de dollars des Etats-Unis, soit 4,6 % de leur produit intérieur brut, en 1975 pour que leur taux annuel de croissance atteigne cette année-là le chiffre de 6,3 % correspondant au seuil inférieur. Dans l'hypothèse forte (taux de croissance de 7,3 % par an en 1975), il faudrait à ces pays environ 9 milliards de dollars des Etats-Unis, équivalant à 5,7 % de leur produit intérieur brut. Il s'ensuit que quelle que soit la projection de croissance, faible ou forte, envisagée, il faudra soit doubler soit tripler les transferts nets de ressources à destination des pays en voie de développement de la CEAEO, en sus de l'accroissement des moyens de financement nécessaires pour le service de la dette. Cette augmentation ne sera possible que si l'objectif de 1 % fixé pour l'aide est atteint et si l'aide est répartie équitablement entre les régions. D'où l'importance de la recommandation de la CNUCED (deuxième session) tendant à ce que chacun des pays avancés s'efforce d'assurer annuellement aux pays en voie de développement des transferts de ressources financières représentant 1 % au moins de son produit national brut. A cet égard, on a souligné également l'importance d'une aide accrue des pays socialistes aux pays en voie de développement.

326. La Commission a souligné que, même s'ils disposaient de toute l'aide étrangère ainsi visée, les pays en voie de développement de la région devraient faire un gros effort pour mobiliser leurs ressources intérieures et les utiliser mieux. Au cours de la décennie précédente, ces pays ont réussi dans l'ensemble à épargner environ 20 % de l'augmentation de leur produit intérieur brut. Si l'on veut que l'accélération substantielle prévue des taux de croissance se produise, la politique d'épargne devra être considérablement renforcée.

327. L'ampleur même du déficit en ressources étrangères accentue la nécessité, pour les pays en voie de développement, de formuler leurs plans de manière à réduire au minimum les dépenses d'importation, et aussi de compter de plus en plus sur l'accroissement des exportations, qui sont entravées actuellement par les barrières tarifaires et autres dressées par les pays avancés à économie de marché.

328. La Commission a noté que, loin de constituer des prévisions du déficit commercial probable, les projections donnent simplement une idée des ajustements de politique nécessaires pour atteindre certains objectifs de croissance. Une épargne intérieure accrue, un nouvel encouragement des exportations et une formulation attentive des projets et des plans visant à mieux utiliser les capitaux

permettraient naturellement d'atteindre les taux de croissance envisagés en transférant une part moindre des ressources étrangères. Certaines indications donnent à penser que nombreux pays en voie de développement ont fait récemment de grands progrès dans ce sens.

329. Bien que, par suite de certaines difficultés tenant aux données et aux méthodes, les projections ne soient pas complètes, plusieurs délégations ont recommandé que les études de la CEAE0, vu leur importance pour les discussions de principe sur le plan mondial, soient résumées et communiquées à tous les pays avancés et à toutes les institutions financières internationales. De l'avis de ces délégations, ces études doivent faire l'objet également d'une vaste publicité pour que ceux qui sont à même d'apporter une aide supplémentaire soient avertis de la nécessité de le faire. Les besoins d'aide indiqués sont le résultat d'une analyse minutieuse de la corrélation existant entre la croissance et les ressources extérieures.

330. La Commission a recommandé que le Centre régional des projections et de la programmation économiques poursuive l'analyse quantitative des perspectives de développement en ce qui concerne la structure sectorielle des économies ainsi que l'offre et la demande de main-d'oeuvre. Cette analyse pourrait être élargie par la suite en un plan indicatif pour les pays en voie de développement de la région, qui présenterait non seulement les objectifs globaux à atteindre, mais aussi les objectifs par secteur, notamment pour l'aide étrangère et le commerce.

331. Il est nécessaire de coordonner les études de la CEAE0 sur les projections, les études de la Banque asiatique de développement sur l'agriculture, l'étude à long terme du CADI sur l'industrialisation, le plan asiatique de l'OIT relatif à la main-d'oeuvre et le Modèle pour l'Asie de l'UNESCO concernant le développement de l'éducation, puis, si possible, de les amalgamer pour en faire le plan d'opérations stratégique du développement économique et social de la région.

Coopération et harmonisation des plans au niveau régional

332. La Commission a considéré que l'harmonisation des plans et la coopération économique aux niveaux régional et sous-régional, par produit et par projet, ont une importance de plus en plus grande car l'étroitesse des marchés nationaux, qui ne permet pas d'atteindre une économie d'échelle, empêche l'expansion industrielle rapide. Le fait que les recettes d'exportation ne peuvent couvrir les besoins d'importation et que l'aide extérieure ne suffit pas à suppléer à la pénurie de devises, l'apparition de ressources inemployées et la lenteur avec laquelle se font

sentir les avantages résultant du remplacement des importations par des produits locaux sont parmi les facteurs qui entravent sensiblement la croissance économique. Ces obstacles pourraient être grandement atténués grâce à une coopération et à une harmonisation des plans à l'échelle régionale. L'absence de complémentarité dans la production et dans les échanges et l'implantation dans la région d'industries concurrentes font que les pays asiatiques en voie de développement doivent coordonner d'urgence leurs efforts de développement. En outre, la coopération et l'harmonisation des plans aux niveaux régional et sous-régional sont absolument nécessaires aussi pour opérer les mutations techniques sans lesquelles la croissance économique ne pourrait atteindre un rythme satisfaisant. En effet, le manque de ressources freine sensiblement les efforts d'innovations techniques des pays qui veulent agir seuls.

333. La Commission a estimé qu'il n'est pas encore possible d'instituer en Asie une communauté économique, une zone de libre-échange ou une union douanière intégrales. Les différences politiques, l'inégalité du développement et l'étendue de la région l'empêchent. La meilleure solution pour le moment est une action progressive, c'est-à-dire l'approche par produit et par projet et la formation de groupes sous-régionaux de coopération. Il a été signalé cependant que la coopération et l'harmonisation des plans ne doivent pas se limiter aux produits et aux projets au niveau micro-économique, mais s'étendre au domaine macro-économique, de manière qu'on puisse formuler une stratégie globale en harmonisant les plans de développement et les programmes d'investissement nationaux. Lors de la formation de groupes sous-régionaux, il faudra bien tenir compte de l'identité régionale des pays, l'objectif final étant de les unir dans un ensemble mondial englobant toutes les régions.

334. La Commission a pris acte de la constitution d'un nouveau groupe sous-régional, l'ASEAN, et des progrès constants des groupes existants comme la RCD et l'IPECCO qui se fondent sur une méthode d'approche par projets. Conformément aux principes des Nations Unies, les pays membres de ces associations n'en ont pas fermé la porte aux autres; ils ont même conclu plusieurs traités bilatéraux avec des pays tiers. La Commission a noté leur offre de coopération économique, sociale et culturelle avec la CEAEO dans tous les domaines d'intérêt commun, et a prié le secrétariat de fournir aux groupes sous-régionaux l'aide qu'ils pourraient demander.

335. La Commission a approuvé la liste des projets et des produits recommandée au cours de la première série de consultations intergouvernementales sur l'harmonisation des plans et la coopération économique aux niveaux régional et sous-régional,

qu'elle a jugée propre à favoriser la coopération et l'harmonisation. Elle a chargé le secrétariat de la CEAE0 de veiller à éviter tout chevauchement dans l'exécution des projets, en coordonnant ses propres activités entre elles ainsi qu'avec celles d'autres organisations internationales et régionales.

336. La Commission a considéré que l'on ne pourra former un comité permanent de l'harmonisation des plans que lorsque des progrès suffisants auront été faits dans cette voie. En attendant, ces fonctions pourraient être dévolues à l'organe spécial existant. La Commission a estimé également que la Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie était à même de jouer un rôle de coordination.

Institut asiatique pour le développement et la
planification économiques

337. La Commission a fait le point de la situation et des réalisations de l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques selon le rapport du Conseil d'administration (E/CN.11/816). Notant que l'Institut, qui vient d'entamer sa cinquième année d'existence, remplit efficacement sa mission de formation de fonctionnaires des pays de la région, la Commission a félicité le Conseil d'administration et son directeur si éminemment compétent de l'oeuvre accomplie.

338. La Commission a noté avec satisfaction l'initiative prise par l'Institut d'organiser en 1967 son cours supérieur en cinq cours spécialisés donnés simultanément et désormais, elle en est convenue, périodiquement. Elle a suggéré que soient créés d'autres cours spéciaux sur les techniques de promotion des exportations, la coopération économique régionale entre pays en voie de développement et l'initiation aux méthodes de gestion, ce dernier avec le concours, si possible, de l'OIT et de l'ONUDI.

339. La Commission a noté que l'Institut a diversifié ses programmes de formation de manière à y inclure des sujets tels que l'exécution des plans. L'Institut a organisé un cycle d'études international sur l'aménagement des ressources hydrauliques dans le bassin inférieur du Mékong dans le cadre de la planification nationale et régionale du développement économique et social, ainsi que des cycles d'études spéciaux sur l'intégration des plans relatifs à l'enfance et à la jeunesse dans les plans nationaux de développement, et sur les techniques de planification à l'intention de hauts fonctionnaires de l'OMS et des ministères de la santé des pays de la région. La Commission a remercié le Gouvernement des Pays-Bas d'avoir

financé des bourses et d'avoir mis à la disposition de l'Institut les services de deux experts consultants pour le cours d'administration du développement industriel.

340. Les trois courts stages qui ont eu lieu en 1967 à Ceylan, au Népal et en République de Corée ont été organisés en fonction des besoins et des conditions de chacun de ces pays. En tout, 11 stages se sont déroulés en quatre ans dans neuf pays de la région, et sont toujours très demandés. Il a été suggéré que l'Institut organise aussi des cours de brève durée à l'échelon sous-régional et envisage un cours de perfectionnement du personnel qu'il a déjà formé.

341. La Commission a noté qu'en quatre ans, l'Institut a accordé 229 bourses et formé 409 fonctionnaires dans ses stages nationaux, dépassant de loin le but fixé dans le plan d'opérations, qui prévoyait la formation de 220 stagiaires pour l'ensemble de la période quinquennale. Bien que ces stagiaires ne soient sans doute pas tous devenus de véritables experts du développement, la plupart ont maintenant une idée plus précise de ce qui constitue le développement économique et de la manière de l'organiser. En outre, certains ont incontestablement précisé et étendu leurs connaissances sur la question ainsi que leur aptitude à traiter les problèmes théoriques ou pratiques du développement économique. La délégation d'un pays a parlé d'un plan consistant à faire donner des cours à son Ecole nationale d'administration par des fonctionnaires formés à l'Institut. La Commission a souligné l'importance des voyages d'étude comme moyen de formation pratique.

342. L'enseignement dispensé à l'Institut portant essentiellement sur la solution pratique des problèmes de la planification, les cours comprennent de nombreux travaux collectifs, études de cas et exercices de formulation de plans. En quatre ans, il y a eu trois exercices de rédaction de plans complets à partir des plans de développement des gouvernements de la Thaïlande, de la Chine et de la République de Corée. On a veillé tout particulièrement à faire connaître l'expérience très variée acquise par des pays ayant des systèmes de planification différents.

343. Le service de la recherche est en cours d'organisation; le retard dans la nomination d'un directeur doté par la Fondation Ford est dû en partie au fait que le candidat est recherché dans un pays qui n'est pas très bien représenté parmi le personnel de l'Institut. On s'occupe cependant de rédiger un programme de recherche d'intérêt régional. La Commission a instamment demandé que ce programme soit conçu de manière à compléter et renforcer le programme de formation. Il a été suggéré que les résultats des études et recherches effectuées à l'Institut soient communiqués aux pays de la région et que l'Institut diversifie son programme de recherche et le coordonne avec les travaux des diverses divisions de la CEAE0 et avec ceux de la Banque asiatique de développement. La Commission a noté que l'Institut sera en mesure de fournir des services consultatifs dès la deuxième phase (1969-1973) et que les pays ont manifesté un vif intérêt pour la question. Mais elle a considéré,

comme le Conseil d'administration, que le rôle consultatif de l'Institut doit appeler, au début, une certaine circonspection et qu'il ne faut pas que l'envoi d'experts compromette l'enseignement ou l'exécution des programmes de recherche connexes.

344. La Commission a apprécié l'offre du Gouvernement thaïlandais de mettre à la disposition de l'Institut deux bâtiments faisant autrefois partie de la faculté de médecine. L'aménagement de ces locaux nécessitera une dépense de quelque 30 000 à 40 000 dollars. La Commission a estimé que le problème des besoins à long terme de locaux est lié à la question générale de la permanence de l'Institut, qui serait ainsi mieux à même de fournir des services consultatifs efficaces et d'effectuer des recherches sur les problèmes intéressant le développement de la région.

345. Notant avec satisfaction que l'Institut reçoit le concours de plusieurs institutions spécialisées, notamment l'OIT, l'OMS, le FMI, le FISE, l'UNESCO et la BIRD, dont les hauts fonctionnaires jouent un grand rôle dans ses programmes de formation, la Commission a souligné la nécessité d'une étroite coopération entre l'Institut et le secrétariat de la CEAEQ. Elle a accueilli avec satisfaction les offres des Gouvernements de la France, de l'URSS, du Royaume-Uni et des Etats-Unis d'Amérique de fournir des professeurs à plein temps ou à temps partiel, l'offre du Gouvernement australien d'accorder, au titre de son programme bilatéral du Plan de Colombo, des bourses aux pays tiers, et l'offre de l'OMS de détacher à l'Institut un économiste spécialiste de la santé publique.

346. En ce qui concerne le financement de la deuxième phase de l'Institut (1969-1973), la Commission s'est félicitée de la promptitude avec laquelle les pays de la région ont pris des engagements d'appui financier et les ont confirmés par écrit. Dix-huit pays ont déjà confirmé leur contribution pour la deuxième phase, qui s'élève à 827 588 dollars. La Commission a prié trois pays qui avaient promis une contribution lors de la vingt-troisième session de confirmer cet engagement par écrit. Trois autres pays, qui n'ont encore pris aucun engagement, ont été invités à annoncer leur contribution le plus rapidement possible afin d'accélérer la mise au point du plan d'opérations pour la deuxième phase de l'Institut. Les négociations avec le PNUD au sujet du financement de la deuxième période quinquennale d'activités sont en bonne voie. Le représentant du PNUD a informé la Commission que, bien qu'aucune assurance ne puisse être donnée encore quant au montant de son aide financière, la demande présentée fait actuellement l'objet d'un examen attentif qui sera terminé à temps pour que le Conseil d'administration puisse être saisi du projet en 1969. Entre-temps, des mesures concertées ont été prises pour assurer la continuité des activités de l'Institut.

347. De nombreuses délégations ont exprimé leurs regrets devant l'intention du directeur, M. P.S.N. Prasad, de quitter l'Institut vers le milieu de 1969; ils ont instamment prié M. Prasad de revenir sur sa décision si elle n'est pas irrévocable.

Banque asiatique de développement

348. La Commission a noté les progrès réalisés par la Banque asiatique de développement au cours de sa première année d'existence, tels qu'ils ressortent de l'exposé de son Président. Les administrateurs de la Banque ont été recrutés dans 22 pays; son capital versé atteignait près de 200 millions de dollars à la fin de 1967; l'essentiel de ses principes d'opérations est arrêté; la Banque a réalisé un bénéfice net de près de 2,1 millions de dollars en investissant ses fonds disponibles; elle a envoyé des missions d'enquête qui ont présenté des rapports; enfin, elle a accordé son premier prêt, d'un montant de 5 millions de dollars, à l'Industrial Finance Corporation de Thaïlande. La Suisse est membre de la Banque depuis décembre 1967 et l'on espère que d'autres pays remplissant les conditions requises le deviendront.

349. Les statuts de la Banque lui permettent d'accepter des fonds spéciaux pour compléter son capital ordinaire. A la suite de l'appel lancé par son Président, les engagements fermes ou offres de contribution spéciales émanant du Canada, du Danemark, du Japon et des Pays-Bas pour les cinq années à venir dépassant 125 millions de dollars. Les Etats-Unis envisagent de verser, au titre des fonds spéciaux, une allocation de 200 millions de dollars échelonnée sur cinq ans. En outre, une aide aux activités d'assistance technique de la Banque a été offerte par les pays suivants: Canada, Danemark, Etats-Unis, Finlande, Japon, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni. L'Inde, le Pakistan et la République de Corée ont aussi offert une assistance technique dans les domaines pour lesquels ils disposent d'experts. La Commission s'est félicitée de l'importance accordée à l'assistance technique ainsi qu'au financement du développement.

350. Diverses délégations ont présenté des observations et suggestions touchant les activités futures de la Banque. Il a été généralement reconnu que la Banque est une institution autonome dont le succès dépendra de son aptitude à se faire une réputation de saine gestion et d'efficacité; il lui incombe donc de prendre ses décisions en toute indépendance et en se fondant sur des critères économiques objectifs. Parmi les suggestions faites on peut noter les suivantes: le secrétariat de la CEAE0 pourrait demander la coopération de la Banque pour entreprendre une étude générale sur l'industrie dans toute la région; la Banque pourrait envisager d'investir dans les transports et communications, les industries extractives et de transformation, le développement des ressources en main-d'oeuvre, et les projets qui ont des rapports avec la santé, notamment ceux qui ont trait à

l'approvisionnement en eau et à l'assainissement. Le développement et le commerce étant complémentaires, la Banque pourrait aussi envisager d'investir des capitaux dans le secteur des exportations et de faire du financement institutionnel pour promouvoir le commerce intrarégional. Elle pourrait aussi aider le secrétariat de la CEAE0 à étudier la meilleure formule de paiements possible pour la région.

Commerce

351. La Commission a examiné le rapport du Comité du commerce sur sa onzième session (E/CN.11/812); elle a partagé l'inquiétude du Comité devant le fait que les recettes d'exportation des principaux produits primaires des pays en voie de développement continuent à baisser, alors que les besoins d'importation de ces pays augmentent, ce qui se traduit pour eux par un déficit commercial croissant. Les pays en voie de développement ont pris des mesures énergiques pour promouvoir leurs exportations mais leurs efforts ont été annulés en partie par l'existence des barrières tarifaires et non tarifaires de nombreux pays importateurs, ainsi que par des taux de fret maritime élevés et discriminatoires. Leurs espoirs de voir ces problèmes résolus par les négociations Kennedy organisées sous les auspices du GATT et par la deuxième session de la CNUCED ont été bien déçus.

352. Pour ce qui est des négociations Kennedy, on a estimé qu'en dépit d'un progrès sensible dans le domaine tarifaire, elles se sont soldées par des résultats avantageux surtout pour les produits manufacturés des pays développés. On a exprimé l'espoir que lors de la prochaine série de négociations on se préoccuperait davantage des intérêts commerciaux des pays en voie de développement, notamment des exportations de produits primaires, et qu'on parviendrait à un abaissement appréciable non seulement des tarifs, mais aussi des obstacles non tarifaires.

353. La Commission a noté avec satisfaction les résultats de l'application en 1966, par l'Australie, d'un système de préférences tarifaires non réciproques portant sur de nombreux articles manufacturés et semi-manufacturés qui présentent un intérêt particulier pour les pays en voie de développement; le nombre d'articles visés a été porté récemment de 158 à 270. Les pays en voie de développement ont invité instamment d'autres pays avancés à leur consentir des concessions analogues. De nombreux pays de la région se sont félicités de l'évolution dynamique de leurs relations économiques et commerciales avec les pays socialistes qui a entraîné l'augmentation rapide des exportations de matières premières et de produits manufacturés vers ces derniers.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

354. A sa vingt-troisième session, la Commission avait exprimé, on s'en souvient, son vif désir de faire de la deuxième session de la CNUCED une réunion efficace permettant la réalisation des espoirs et aspirations des Etats membres, et demandé par conséquent aux pays participants de faire individuellement et collectivement un vigoureux effort de préparation. Elle a noté avec satisfaction que le Gouvernement thaïlandais avait organisé une réunion des pays en voie de développement de la CEAE0 pour préparer la Conférence ministérielle du Groupe des "77" à Alger, mais a exprimé le regret que la session de la CNUCED ait eu des résultats qui ont été loin de répondre aux espoirs de ces pays. Cependant, le fait même que la Conférence se soit tenue témoigne que l'on accepte largement, sur le plan international, une responsabilité commune pour le développement des pays les moins avancés.

355. Il y a eu des progrès dans certains domaines; on reconnaît désormais, par exemple, le caractère judicieux d'un système général de préférences qui seraient accordées sur une base de non-réciprocité et de non-discrimination, selon la formule esquissée dans le document présenté par l'OCDE quelques mois avant la Conférence. Mais en dépit de longues discussions, la Conférence n'a pu s'entendre sur les produits qui devraient bénéficier de ce système ni sur d'autres éléments essentiels indispensables à l'élaboration d'un système acceptable de préférences; elle a décidé pourtant de créer un comité spécial chargé d'élaborer un tel système. La Commission a exprimé l'espoir que le programme de travail du Conseil du commerce et du développement et de ses comités serait conçu de manière à respecter le calendrier fixé à la deuxième session de la CNUCED. En ce qui concerne le transfert de ressources financières, la CNUCED, à sa première session, avait laissé quelques doutes, chez certains pays, quant à la question de savoir si l'objectif de 1 % fixé pour l'aide devait être calculé d'après le revenu national ou d'après le produit national brut. Il a finalement été convenu à la deuxième session qu'il s'agirait d'un pourcentage du produit national brut. Si quelques pays avancés ont déjà atteint cet objectif, aucune date n'a été fixée pour les autres. Parmi les autres domaines dans lesquels des progrès ont été faits, il faut signaler les relations commerciales et économiques entre pays en voie de développement et pays socialistes, l'expansion du commerce entre pays en voie de développement, le commerce des pays sans littoral, les transports maritimes et le problème alimentaire mondial.

356. La Commission a accueilli avec satisfaction la résolution de la CNUCED sur l'expansion du commerce, la coopération économique et l'intégration régionale des pays en voie de développement. Les pays développés de l'Asie ont été priés instamment d'appuyer sans réserve, dans les domaines de la politique commerciale et de l'assistance financière et technique, les projets visant l'expansion commerciale et la coopération économique entre pays en voie de développement de la région.

357. La Commission a noté le vif désir qu'ont exprimé les pays en voie de développement de voir appliquer sans retard les diverses recommandations et résolutions adoptées lors de la deuxième session de la CNUCED. Il a été suggéré que, s'agissant des préférences, les pays avancés de la région prennent certaines mesures sans attendre la prochaine session du Conseil du commerce et du développement. En ce qui concerne les problèmes des produits de base, la CNUCED est convenue à sa deuxième session d'un programme de réunions sur certains produits et plusieurs questions de fond d'importance capitale, notamment celles de l'accès aux marchés, de la libération des échanges et du développement des produits synthétiques et des produits de remplacement, ont été renvoyées pour nouvel examen aux organismes permanents. Or ce sont des questions auxquelles les pays en voie de développement de la CEAEO attachent la plus haute importance. La Commission a reconnu qu'il est indispensable de prendre d'urgence des mesures énergiques afin de poursuivre l'action dans ce domaine de façon à parvenir à des arrangements pratiques avantageux pour tous les intéressés.

358. On a estimé que, malgré son issue décevante, la dernière session de la CNUCED faisait partie d'un processus permanent et que le dialogue à l'échelon mondial entre pays en voie de développement et pays évolués demeure indispensable. Pour être suivies d'effet, les décisions, même modestes, de la Conférence devront être appliquées avec sérieux et rapidité. Bien qu'elle entende continuer à appuyer sans réserve les travaux de la CNUCED, la Commission s'est déclarée convaincue plus que jamais que c'est aux pays de la région qu'il appartient principalement d'amorcer une action constructive en matière de coopération commerciale et de développement économique régionaux. La Commission a estimé que le secrétariat de la CEAEO a un rôle majeur à jouer à cet égard.

Centre de promotion commerciale de la CEAEO

359. La Commission a approuvé la proposition tendant à créer au secrétariat un centre de promotion commerciale de la CEAEO. Cette proposition va dans le

même sens que le Programme des Nations Unies pour la promotion des exportations lancé en janvier 1967 comme effort collectif des organes des Nations Unies. Dans le cadre de ce programme, la CNUCED et le GATT ont décidé de combiner leurs ressources et leurs activités de promotion commerciale en créant un Centre commun du commerce international. Les activités du centre de promotion commerciale de la CEAE0 compléteraient celles du Centre du commerce international et d'autres organismes internationaux qui ont des programmes dans le domaine du commerce et leur seraient étroitement coordonnées.

360. La Commission a approuvé la suggestion du secrétariat tendant à ce que le centre de la CEAE0 commence modestement ses opérations en affectant les petites ressources dont il dispose à des projets qui ont un intérêt pratique immédiat pour la région. Initialement, le centre se consacrerait surtout à l'initiation de personnel aux activités de promotion commerciale. A mesure que grandiraient son expérience et ses ressources, il entreprendrait des travaux plus ambitieux tels qu'études de marché, établissement d'un manuel sur les tarifs douaniers applicables aux produits dont la région possède des excédents exportables, et études des procédures relatives aux importations et exportations et des restrictions commerciales en vigueur dans différents pays.

361. La Commission a adopté la résolution 91 (XXIV) relative à la création du Centre de promotion commerciale de la CEAE0, ainsi que la résolution 92 (XXIV) sur l'organisation, à l'intention des pays membres intéressés, de cours de formation et cycles d'études de la CEAE0 sur les structures tarifaires et non tarifaires des pays développés et les techniques de négociation commerciale. Elle a noté également que le Cycle d'études sur le commerce d'Etat, organisé par le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, aura lieu à Moscou dans le deuxième semestre de 1968.

Transports et fret maritimes

362. La Commission a pris acte du travail constructif fait par la Réunion de travail sur les transports et le fret maritimes, qui s'est tenue à Bangkok en septembre 1967, et elle a approuvé les vues et recommandations du Comité du commerce qui figurent à la quatrième partie du rapport du Comité. Les représentants des pays en voie de développement ont souligné l'importance du fret maritime pour le développement du commerce de ces pays. Certaines délégations ont fait observer que les tarifs de fret, qui sont élevés, qui vont en augmentant et qui ne sont pas équitables, ont freiné les exportations de quelques pays et causent

une hémorragie continue de devises. C'est pourquoi les pays en question ont pris diverses mesures pour obtenir des taux de fret équitables et des services satisfaisants de transport maritime: création de marines marchandes nationales, formation d'équipages et de personnel à terre, modernisation des installations portuaires, création d'un appareil consultatif et de groupes d'étude du fret, et exploitation de services communs de transport maritime. Cependant, les résultats sont encore assez limités. A cet égard, la Commission a pris acte avec satisfaction de plusieurs résolutions adoptées par la CNUCED à sa deuxième session et invitant les gouvernements des pays avancés à engager instamment les conférences maritimes à coopérer avec les gouvernements et les conseils de chargeurs des pays en voie de développement ainsi qu'avec les institutions intéressées des Nations Unies, en vue de tarifier rationnellement le fret maritime.

363. La Commission a pris acte des accords maritimes multilatéraux et bilatéraux conclus par les pays de la région et elle a estimé, comme le Comité du commerce, qu'il y a lieu d'encourager la conclusion de nouveaux accords de ce genre lorsqu'ils sont nécessaires. Il a donc été suggéré que le secrétariat de la CEAE0 examine la possibilité de développer et de promouvoir les services de navigation dans la région et d'obtenir des organismes internationaux, y compris la Banque asiatique de développement, l'appui technique et financier indispensable pour la mise au point et l'exploitation de ces services.

Foire internationale d'Asie

364. La Commission a remercié le Gouvernement iranien de s'être chargé d'organiser la deuxième Foire internationale d'Asie, qui se tiendra à Téhéran du 5 au 24 octobre 1969. Elle a pris note de la déclaration du représentant de l'Iran selon laquelle les préparatifs de la Foire ont progressé de manière satisfaisante, les services nécessaires seront fournis aux exposants, et une intense publicité est faite pour attirer le plus grand nombre possible d'exposants et de visiteurs. Vu l'intérêt suscité par la Foire dans le monde entier, le Gouvernement iranien a décidé de porter sa superficie de 500 000 m² à 900 000 m². Outre les pourparlers intrarégionaux de promotion commerciale qui auront lieu pendant la Foire, il y aura aussi des conférences sur l'industrie pétrochimique, les méthodes de commercialisation et l'échange des techniques.

365. La Commission, rappelant sa résolution 79 (XXIII) sur la Foire internationale d'Asie adoptée à sa vingt-troisième session, en 1967, a prié instamment tous les pays membres de la CEAE0 et des Nations Unies d'offrir tout le concours

possible et de participer à la Foire. Le représentant de l'Iran a exprimé l'espoir que l'expert des foires envoyé au titre du PNUD pourra continuer de fournir ses services utiles jusqu'à la fin de la Foire.

366. La Commission a remercié le Gouvernement philippin d'avoir offert d'organiser à Manille, en 1971, la troisième Foire internationale d'Asie, qui coïncidera avec la commémoration du quatre-centième anniversaire de cette ville.

Accords régionaux de paiements et expansion des échanges

367. La Commission a noté les vues du Comité du commerce sur les projets d'accords de paiements pour la région qui figurent dans la troisième partie du rapport du Comité. Vu l'importance et la complexité de la question, elle a reconnu que des études et enquêtes techniques approfondies devront être faites par le secrétariat de la CEAEO, comme le Cycle d'études sur les aspects financiers de l'expansion du commerce et le Comité du commerce l'ont recommandé, et avec la coopération des gouvernements. Elle a noté que le FMI a accepté de faire une étude sur les banques et les facilités de crédit international dans la région de la CEAEO. On a exprimé l'espoir que les études nécessaires seront menées à bien par le secrétariat et communiquées aux gouvernements bien avant la réunion des experts gouvernementaux prévue pour septembre 1968. Plusieurs délégations ont souligné que la création d'un mécanisme régional de paiements devrait être considérée non comme une fin en soi, mais comme un moyen d'étendre et de libérer les échanges intrarégionaux. Il importe donc que la question des paiements régionaux soit examinée en même temps que celles qui ont trait à la libération et à l'expansion du commerce de la région, et à l'harmonisation des plans, afin de créer des industries complémentaires et non pas compétitives.

368. Rappelant la résolution 87 (XXIII) adoptée à la vingt-troisième session de la Commission, où il était demandé la réunion d'une conférence ministérielle sur la coopération régionale, la plupart des délégations ont insisté pour que cette réunion se tienne en 1968, comme convenu; il a été suggéré d'établir l'ordre du jour de la Conférence avec le plus grand soin.

369. La Commission a adopté le rapport du Comité du commerce sur sa onzième session.

Développement de l'industrie et mise en valeur des
ressources naturelles

370. La Commission a complimenté pour leurs activités ses trois principaux organes subsidiaires dans le domaine de l'industrie et des ressources naturelles, à savoir le Comité de l'industrie et des ressources naturelles, le Conseil asiatique du développement industriel (CADI) et le Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie (CCPM). Si l'on considère que ce dernier Comité et le CADI ont été créés il y a moins de deux ans, les résultats obtenus ont été particulièrement satisfaisants. Un certain nombre de projets concrets ont été établis et plusieurs sont en cours d'exécution. On fait appel actuellement aux investissements privés et publics pour donner suite aux travaux de ces deux organes et il semble que le désir de la Commission de voir ceux-ci s'orienter vers l'action et engendrer un surcroît d'activité manufacturière et extractive soit en voie de réalisation.

371. La Commission a noté avec satisfaction que l'unanimité d'opinion de ceux de ses membres qui ont participé au Colloque international sur le développement industriel réuni sous les auspices de l'ONUDI en Grèce, en décembre 1967, a amené le Colloque à reconnaître que les commissions économiques régionales sont les organes les plus aptes à promouvoir, en matière d'industrialisation, la coopération régionale entre pays en voie de développement. Il a recommandé que l'ONUDI, qui est appelée à jouer un rôle capital en promouvant la coordination des activités de l'ONU dans le domaine de l'industrialisation, participe activement aux missions d'enquête sur l'industrie, aux groupes opérationnels, aux études de viabilité, etc. recommandés par les commissions régionales. La Commission a approuvé la recommandation tendant à ce que l'ONUDI, outre les conseillers qu'elle envoie en mission dans les divers pays, détache des fonctionnaires de liaison au siège des commissions régionales. Elle a noté avec satisfaction que d'étroites relations de travail s'établissent entre la CEAE0 et l'ONUDI, qu'il est prévu d'exécuter en commun de nombreux projets importants et que l'ONUDI participera à la préparation de la deuxième Conférence asiatique sur l'industrialisation qui se tiendra en 1969. Cette coopération entre les deux organisations, outre qu'elle évite les chevauchements inutiles, leur permettra de fournir la plus grande assistance possible aux pays membres qui s'efforcent d'encourager l'industrialisation dans la région en voie de développement de la CEAE0.

Comité de l'industrie et des ressources naturelles (CIRN)

372. La Commission a noté qu'à sa vingtième session, le Comité a passé en revue le développement des ressources industrielles et naturelles dans la région pendant les vingt dernières années; cette période, en effet, a été marquée par un effort très vigoureux des pays membres pour relever leur économie éprouvée par la guerre, accéder à l'indépendance politique et poursuivre leur quête laborieuse du progrès économique et social. Les documents du secrétariat et les monographies par pays qui ont été présentés au Comité ont fourni de nombreux renseignements qui seront très utiles lorsqu'il s'agira d'étudier l'exploitation des ressources industrielles et naturelles pendant la décennie à venir.

373. Les débats du Comité sur la stratégie de développement industriel dans les pays en voie de développement de la CEAE0 ont fait apparaître la nécessité inéluctable de certaines priorités d'ordre général: a) le développement agricole doit aller de pair avec le développement industriel; b) la méthode d'approche doit être, autant que possible, orientée vers l'exportation; c) il faut faire le maximum d'effort pour assurer une coopération régionale et sous-régionale. Il a été généralement admis que cette méthode se fonde sur la réalité et qu'il est essentiel pour tous les pays d'élaborer une stratégie coordonnée du développement, mais la Commission a jugé, comme le Comité, que chaque pays doit mettre au point sa propre stratégie, compte tenu de tous les facteurs pertinents.

374. La Commission a félicité le secrétariat de l'initiative qu'il a prise, en coopération avec le secrétariat de la CNUCED, de rédiger des études sur les possibilités d'exportation de produits manufacturés et semi-finis de quelques pays membres de la région; elle a recommandé que ces études soient faites pour tous les pays de la région. Il a été suggéré que ces études tiennent compte, à l'avenir, des projections de la demande, intérieure et extérieure, sur un certain nombre d'années, ainsi que de la politique des prix, de l'emploi et de la normalisation. Pour la Commission, il ne fait aucun doute que les pays membres intéressés utiliseront au mieux ces études, qui devront être révisées périodiquement. Les études serviront également aux organisations internationales pour examiner les possibilités de fourniture d'une assistance technique en vue de la promotion des exportations. La Commission a accueilli avec satisfaction la proposition tendant à organiser, conjointement avec la CNUCED, l'ONUDI et le PNUD, une mission de promotion des exportations qui serait chargée d'aider les pays membres à mettre au point des projets opérationnels dans des domaines vitaux définis par les études.

375. D'une manière générale, la Commission a fait siennes les observations du Comité sur les rapports de divers organes techniques dont il avait été saisi. Le Cycle d'études sur les sources des matières premières minérales nécessaires à l'industrie des engrais, organisé en 1967 conformément aux directives de la Commission, a été un grand succès; il a donné aux pays membres de nombreux renseignements utiles pour la prospection de matières premières minérales entrant dans la fabrication des engrais, particulièrement le phosphate, la potasse et le soufre. La Commission a demandé au secrétariat de faire rapidement le nécessaire pour constituer le groupe d'experts des matières premières minérales entrant dans la fabrication des engrais, dont le Cycle d'études a recommandé la création. Elle a accueilli avec satisfaction les offres de la France et de l'Union soviétique d'envoyer des spécialistes dans ce domaine, et celle de l'Australie de considérer les moyens par lesquels elle pourrait aider à l'analyse des échantillons de minerai et à l'étude des méthodes d'enrichissement des minerais dans les pays en voie de développement de la CEAEO. La Commission a fait sienne également la proposition du Cycle d'études tendant à ce que le secrétariat étudie la possibilité de créer un ou plusieurs laboratoires régionaux d'essai, d'analyse et d'enrichissement des minerais entrant dans la fabrication des engrais. L'Inde et le Pakistan ont fait savoir qu'ils accueilleraient volontiers l'un de ces laboratoires sur leur territoire.

376. La Commission a estimé que la réunion du Sous-Comité de la métallurgie et de la mécanique avait beaucoup contribué à appeler l'attention de tous les intéressés, notamment du CADI, sur l'importance de l'industrie des machines-outils et du matériel agricole; le CADI en a pris bonne note et va envoyer une mission d'enquête dans les pays intéressés. On a estimé que cet échange d'idées et cette coordination des activités entre les organes délibérants et les organes exécutants de la Commission permettra d'élaborer des projets intéressants.

377. La Commission a estimé que le Cycle et le Voyage d'étude sur le développement de l'énergie électrique en Union soviétique a été utile, car il a permis aux participants de s'informer de première main de la manière dont on met en valeur les ressources énergétiques dans un pays où la croissance a été impressionnante dans ce secteur.

378. Après avoir examiné le rapport du Cycle d'études sur le développement de l'industrie des matériaux de construction, organisé en janvier 1968, la Commission a noté que, d'après le Comité, la deuxième Foire commerciale internationale d'Asie,

prévue pour 1969 à Téhéran, offrira l'occasion de promouvoir les échanges intra-régionaux de matériaux de construction et la diffusion de connaissances sur la question.

379. Reconnaissant le rôle essentiel que la petite industrie peut jouer dans le progrès économique et social des pays en voie de développement, la Commission a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le secrétariat étudie la possibilité d'organiser le plus tôt possible une exposition asiatique des produits de l'artisanat.

380. Le secrétariat est resté en étroites relations avec le Comité consultatif pour l'application de la science et de la technique au développement, et de grands problèmes mondiaux, comme la pénurie de protéines et l'exode des compétences, continuent de retenir son attention. La Commission a été d'avis que le secrétariat doit continuer à collaborer avec l'UNESCO au sujet de la Conférence sur l'application de la science et de la technique au développement (CASTASIA) prévue pour août 1968 à New Delhi. Le secrétariat prend en outre des dispositions pour participer à des projets tels que l'établissement du plan mondial d'action et l'étude proposée par le Secrétaire général sur la mise en valeur des ressources naturelles et des ressources de la mer. La Commission a estimé qu'il est indispensable de maintenir et de renforcer la coordination pour faire en sorte que ces programmes apportent à la région le maximum d'avantages. On a suggéré à cet égard que le Comité de l'industrie et des ressources naturelles consacre plus de temps à l'examen des activités du CADI.

Conseil asiatique du développement industriel

381. La Commission a félicité le Conseil d'avoir organisé en 1967 deux missions d'enquête (l'une sur la sidérurgie et l'autre sur le papier, la pâte à papier et la rayonne) à l'intention des pays membres de la sous-région d'Asie du sud-est, et réuni trois groupes d'action sur les engrais et industries chimiques connexes, les produits pétrochimiques et l'industrie mécanique. Le Groupe consultatif du Conseil s'est réuni, et le Conseil consultatif pour la recherche industrielle et le Comité consultatif asiatique de normalisation ont été mis en place. Les travaux du Conseil sont très prometteurs et on a estimé que le Conseil est en bonne voie de devenir le fer de lance des pays en voie de développement de la région dans le domaine industriel.

382. La Commission a fait observer que l'étude que le secrétariat doit commencer prochainement, selon la recommandation opportune du Groupe consultatif, sur les perspectives à long terme d'industrialisation et de coopération régionale et sous-régionale permettra d'établir un cadre complet et cohérent pour l'identification et la promotion des industries ou des projets qui peuvent être lancés sur une base plus large que la base nationale, et aussi de fixer des objectifs réalistes pour la deuxième Décennie du développement. D'après les estimations du secrétariat, l'étude coûtera environ 500 000 dollars - surtout du fait du recrutement d'une équipe d'experts très compétents, sous la direction d'un coordonnateur - et le Gouvernement néerlandais s'est déclaré disposé à verser une contribution de 100 000 dollars à ce titre. De plus, le Gouvernement philippin envisage de verser une contribution de 21 000 dollars, les Gouvernements de la Chine et de Singapour comptent offrir 5 000 dollars et 2 000 dollars respectivement, et la Thaïlande également une contribution appropriée. En outre, les Gouvernements de l'Inde, du Japon, du Pakistan, des Philippines et de Singapour se sont montrés disposés à envoyer des experts qualifiés; l'ONUDI a accepté d'aider le secrétariat, et l'OIT et l'UNESCO ont manifesté leur vif intérêt pour cette étude. D'autres pays membres, des organismes internationaux et des instituts de recherche de la région et d'ailleurs pourront sans doute apporter aussi leur concours. Compte tenu de cette réaction encourageante, la Commission a prié le secrétariat de poursuivre ses efforts pour se procurer l'assistance complémentaire nécessaire, de commencer l'étude dès que possible en recherchant l'assistance au besoin d'autres organismes internationaux, et de l'achever à temps pour que ses résultats soient communiqués aux pays qui sont sur le point de prendre d'importantes décisions en matière de développement.

383. Comme la Banque asiatique de développement a terminé une enquête sur l'agriculture de la région et qu'elle envisage d'en entreprendre une autre sur les transports régionaux, la Commission a prié le secrétariat de s'assurer si la Banque prêtera également son concours à l'étude proposée sur les perspectives à long terme de l'industrialisation.

384. Eu égard à l'étendue de la région en voie de développement de la CEAE0 et à l'importance des questions abordées dans l'étude, la Commission a suggéré que celle-ci commence sur une base sous-régionale et porte surtout, au début, sur les petits pays qui ont déjà commencé à travailler de concert dans des groupements sous-régionaux, puis s'étende progressivement à tous les pays en voie de développement dans la région. La période sur laquelle portera l'étude devra tenir compte

du programme d'action qui sera exécuté pendant la deuxième Décennie du développement. Il est indispensable que le secrétariat, en consultation avec le coordonnateur à désigner, élabore un schéma détaillé de l'étude: cela aidera aussi les pays membres à se prononcer sur l'ampleur de leur participation.

385. Des mesures ont été prises déjà pour donner suite aux recommandations de la mission d'enquête sidérurgique. La Commission a accueilli avec satisfaction l'offre du Gouvernement japonais d'envoyer une mission d'experts effectuer des études de viabilité économique et de préinvestissement concernant certains projets sidérurgiques qu'elle aurait retenus. Notant que ces études commenceront dès que l'on aura reçu, par l'intermédiaire du secrétariat, les confirmations nécessaires des gouvernements intéressés, la Commission s'est déclarée convaincue que les gouvernements tireront pleinement parti de l'offre qui leur est faite. Une société privée a offert aussi d'entreprendre, avec l'assentiment des gouvernements intéressés, des études de préinvestissements en application des recommandations de la mission sidérurgique.

386. La Commission a pris note du désir de plusieurs pays membres, qui n'ont pas reçu de missions d'enquête en 1967, de voir le secrétariat organiser des missions analogues à leur intention. Le Conseil a en outre proposé l'envoi de missions d'enquête sur les produits pétrochimiques et le matériel agricole. On a exprimé l'espoir que le secrétariat pourra s'acquitter de ces tâches, s'il dispose des ressources nécessaires.

387. La Commission a noté que les pays membres approuvent plusieurs recommandations de la mission sur le papier, la pâte à papier et la rayonne, notamment les propositions tendant à créer un comité permanent de la pâte à papier et du papier en vue d'étudier la possibilité de convertir aux fins d'utilisation régionale une usine pilote indonésienne de rayonne et à obtenir les concours nécessaires à la création d'une usine pilote pour la fabrication commerciale de pâte à papier à partir de bois durs tropicaux par le procédé "Tjian". Le secrétariat a été prié de faire le nécessaire pour donner suite à ces propositions. La Commission a approuvé également la proposition du Conseil tendant à organiser une mission d'enquête sur l'industrie des produits forestiers; les Gouvernements du Japon et de la Nouvelle-Zélande ont offert de fournir des experts pour cette mission qui sera organisée par le secrétariat en étroite coopération avec la FAO.

388. En ce qui concerne l'industrie pétrochimique, la Commission a estimé qu'outre une mission d'enquête, on devra mettre sur pied le plus rapidement possible un programme régional de formation dans ce domaine. Elle a prié le secrétariat de faire le nécessaire à cette fin en coopération avec les pays membres régionaux et les institutions intéressées des Nations Unies.

389. La Commission s'est félicitée des mesures concrètes que le secrétariat a prises pour donner suite à sa résolution 76 (XXIII) sur le développement de l'industrie de la noix de coco en Asie du Sud et du Sud-Est. Elle a demandé qu'un rapport sur les progrès réalisés et les conclusions obtenues soit présenté au CADI à sa prochaine session.

390. Notant que le CADI a pu définir des projets ayant un intérêt pour certains pays membres, la Commission a suggéré d'assurer autant que possible une répartition équitable des projets et de veiller à ce que la place accordée aux projets sous-régionaux ne fasse pas perdre de vue le caractère régional des activités de cet organe.

391. Pour exécuter les projets urgents qu'il a définis, le Conseil aura besoin de toute l'assistance possible des pays membres, de même que celle des organismes internationaux, notamment la Banque asiatique de développement, l'ONUDI et le PNUD. C'est pourquoi la Commission a fait siennes la résolution du Conseil relative à la mise en oeuvre de mesures de coopération régionale et sous-régionale en matière industrielle dans la région en voie de développement de la CEAE0, et a exprimé l'espoir que l'appui nécessaire sera donné.

Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie

392. La Commission a attaché de l'importance aux activités du secrétariat dans le domaine de la prospection au large des côtes, en gardant présent à l'esprit le programme quinquennal du Secrétaire général pour l'inventaire des ressources naturelles et en tenant compte des résolutions relatives aux ressources de la mer qui ont été adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social. La Commission s'est plu à noter que le secrétariat non seulement a organisé les sessions du CCPM et assuré le service des réunions, mais encore a pu fournir des services consultatifs directs à plusieurs pays de la région qui prospectent les ressources minérales sous-marines.

393. La Commission a été informée que depuis sa création, le CCPM a accepté des contributions (services et moyens) se chiffrant à l'équivalent de 2 000 000 dollars des Etats-Unis; il s'agit notamment des offres suivantes: assistance de l'Australie pour l'étude de gisements de minerais détritiques lourds dans quelques pays membres du Comité; organisation, par le Japon, d'un centre régional de formation du personnel travaillant aux études au large des côtes et affectation d'un géophysicien japonais au secrétariat; envoi, par plusieurs pays développés, à leurs frais, d'experts qui siégeront au Groupe consultatif; assistance de la République fédérale d'Allemagne pour des enquêtes basées sur navires et exécution par les Etats-Unis, dans le cadre de leur projet MAGNET, de certaines reconnaissances aéromagnétiques. La Commission a été informée que l'enquête aéromagnétique est commencée. Elle a noté que le Comité a l'intention de présenter au PNUD une demande d'appui organique pour son secrétariat technique. Etant donné l'élargissement des activités du Comité et les résultats encourageants qui ont été obtenus, la création au sein du Comité et si possible, grâce à une nouvelle répartition du personnel existant, d'un secrétariat technique à plein temps s'imposerait. La Commission a été heureuse de noter que le PNUD est disposé à examiner des projets pour lesquels il existe des possibilités concrètes d'investissements et qu'il étudiera avec intérêt la demande détaillée d'appui organique.

394. Vu le succès du CCPM, qui a limité ses activités à la zone du Pacifique occidental, il a été proposé que des mesures de coordination similaires soient prises à l'intention des pays riverains de l'océan Indien. La Commission a prié le secrétariat de donner suite à cette proposition lorsqu'il aura reçu des indications fermes des pays membres que la question intéresse.

Transports et communications

395. La Commission a noté que le secrétariat a réorienté entièrement ses activités en matière de transports et de communications et que dans l'ensemble, il mettait l'accent moins sur les questions purement techniques, comme précédemment, que sur les projets et programmes de développement débouchant sur des résultats concrets et contenant un élément majeur de coopération régionale ou sous-régionale. Constatant que les pays en voie de développement dans la région consacrent, selon les estimations, de 20 à 40 % du total de leurs investissements publics au développement des transports et des communications, la Commission a estimé que ces pays, pour obtenir un rendement maximal par unité de capacité, doivent assurer la pleine productivité des ressources ainsi allouées.

396. Il est aussi de plus en plus manifeste qu'une méthode de coopération régionale ou sous-régionale présente des avantages particuliers pour l'exécution d'un plan de développement régional des transports et des communications. A cet égard, de nombreux pays ont noté avec beaucoup d'intérêt que, conformément à la stratégie de la CEAE0 qui vise à l'harmonisation des plans et à la coopération économique à l'échelon régional, une conférence de fonctionnaires de huit pays de l'Asie du Sud-Est (Brunéi, Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, République du Viet-Nam, Singapour et Thaïlande) s'est tenue à Kuala Lumpur pour déterminer et mettre au point des projets de transports et de communications de type régional convenant au financement extérieur. A partir de 90 projets nationaux présentés par les gouvernements participants, la conférence a formulé un programme régional prioritaire dont le coût est estimé à environ 1 milliard de dollars et qui vise à développer les routes, les voies ferrées, les ports, les transports par eau, l'aviation civile et les télécommunications. La conférence a également recommandé de faire une étude régionale complète des transports dans les pays de l'Asie du Sud-Est. La Banque asiatique de développement a été priée de mener à bien cette étude et elle a accepté d'élaborer le cadre opérationnel et financier de l'étude. La Banque a prié également le secrétariat de l'aider à mener l'enquête s'il était décidé de la mener et la Commission a formulé l'espoir que la coopération de la Banque sera étendue et rendue permanente. Elle a estimé que le secrétariat a un rôle spécial à jouer: celui d'aider et d'encourager la coordination de tous les projets ou programmes régionaux ou sous-régionaux.

397. La Commission a rappelé qu'elle avait estimé souhaitable, à sa vingt-troisième session, de créer dans la région, en vue d'accélérer le développement

de tous les moyens de transport et de communication, un organisme similaire au Conseil européen des ministres des transports, et de réunir une conférence des ministres des transports et des communications d'Asie, qui jouerait le rôle d'organe coordonnateur pour les décisions de principe concernant tous les aspects de la coopération, de l'intégration et de l'harmonisation des plans, des politiques d'investissement et de la réglementation opérationnelle, afin d'assurer l'exécution sans retard des projets d'importance internationale ou régionale. Elle a estimé que la conférence des ministres devrait tenir dûment compte des travaux des organismes régionaux et sous-régionaux existants, ainsi que des réunions ministérielles et des autres organisations internationales et organismes d'assistance compétents tels que la Banque asiatique de développement. La conférence serait alors en mesure d'examiner les mesures à prendre sur le plan régional pour renforcer et compléter les efforts déployés aux niveaux non seulement régional et sous-régional, mais aussi national. Toutefois, elle ne devrait être réunie qu'en cas de nécessité, après consultation des gouvernements intéressés, pour examiner les programmes et projets d'intérêt régional ou sous-régional, dont l'exécution ou la poursuite appellent des décisions des plus hautes instances.

398. La Commission a constaté avec satisfaction que le projet de chemin de fer transasiatique, qui a des incidences importantes sur l'intégration et le développement régional, a reçu un commencement d'exécution: des experts du Gouvernement japonais ont étudié les normes et spécifications des chemins de fer de la Thaïlande et de la Malaisie. La Commission a remercié le Gouvernement japonais, qui a offert d'entreprendre, sur demande, des enquêtes analogues dans tous les pays de la région. Elle a estimé que le projet doit être étudié dans le cadre global du réseau de transport de la région et en mettant dûment l'accent sur la rentabilité des tronçons qu'on propose de relier entre eux ou de moderniser.

399. La Commission a estimé que celles des caractéristiques notables des problèmes étudiés par le Comité de coordination de la recherche ferroviaire qui peuvent avoir un caractère d'application générale doivent être communiquées aux administrations ferroviaires de la région. Elle a remercié les instituts de recherche ferroviaire de l'Inde et du Japon et l'Union internationale des chemins de fer du concours qu'ils ont apporté à l'étude des problèmes de la région.

400. L'étude des techniques modernes d'établissement des budgets et de la comptabilité des chemins de fer est achevée et la Commission a noté que l'Institut de

comptabilité ferroviaire du Pakistan à Quetta offre suffisamment de possibilités pour qu'on puisse le transformer en un centre régional. En outre, le Centre supérieur permanent des chemins de fer indiens forme des fonctionnaires des réseaux de la région, et le Centre régional de formation ferroviaire de Lahore, créé par la CEAE0, offre maintenant, dans les domaines de l'exploitation et de la signalisation, une formation dont bénéficient aussi des fonctionnaires des réseaux du Moyen-Orient et d'Afrique. Aussi la Commission a-t-elle formulé l'espoir que le Centre de Lahore sera inscrit au programme interrégional ordinaire.

401. Les études sur l'emploi des ordinateurs et de la cybernétique, les charges unitaires et la traction, seront d'une grande utilité pour la région. On a souligné la nécessité d'étudier les charges unitaires, en traitant aussi d'autres modes de transports, pour la circulation intermodale des marchandises.

402. En ce qui concerne les routes et le transport routier, la Commission a noté que le manuel sur le développement urbain et les services auxiliaires est achevé et que l'on rédige actuellement des manuels d'instruction sur les enquêtes de trafic, la méthodologie et les projections du trafic. Elle a approuvé la réunion d'un cycle d'études sur les transports urbains où l'on insisterait notamment sur l'utilisation des techniques modernes de transport et de communication en vue de mieux orienter l'aménagement urbain et le développement industriel dans le cadre de l'urbanisme.

403. En ce qui concerne l'enquête de préréalisation relative à la création de parcs régionaux de machines et de matériel coûteux de construction de routes, on a estimé qu'il conviendrait d'abord d'étudier l'état des routes dans les pays de la région et d'effectuer d'autres études techniques et économiques.

404. La Commission a noté avec intérêt qu'un véhicule de transport utilitaire bon marché a été mis au point récemment pour les besoins des agriculteurs en général. Ce véhicule, qui coûte environ 900 dollars, a des utilisations diverses et fonctionne d'une manière très simple; équipé d'un plateau de 22 pieds carrés, il permet de transporter une charge de 1 000 livres hors piste en terrain accidenté ou marécageux. Vu sa versatilité et son coût peu élevé, il pourrait être intéressant de mettre des prototypes à l'essai sur des terrains caractéristiques de diverses parties de la région, afin d'éprouver ses multiples utilisations, l'objectif final étant de fabriquer ce véhicule dans la région.

405. La Commission a noté que les enquêtes du Groupe d'étude des ports de la CEAE0 portant sur 19 ports dans huit pays de la région ont beaucoup aidé les

administrations à accroître le rendement portuaire. Le Groupe a fait ressortir très nettement qu'il convient de rechercher une utilisation optimale des installations existantes avant d'entreprendre de grands programmes d'investissement. Comme suite logique à ces études, un cycle d'études régional sur les ports sera organisé à Singapour en octobre 1968; on y traitera surtout des problèmes communs qui ont été cernés et de leur solution, à savoir: administration courante des ports, gestion, exploitation, planification et investissement. La Commission a fait sienne la recommandation du Comité tendant à créer des services consultatifs ad hoc pour les ports après la dissolution du Groupe d'étude.

406. En ce qui concerne les communications interinsulaires, la Commission a appris avec intérêt que la Nouvelle-Zélande utilise de plus en plus des navires permettant l'embarquement et le débarquement directs des véhicules routiers et ferroviaires. Comme cette nouvelle forme possible de transport pourrait être adaptée pour répondre à bien des besoins de transport dans la région, on a estimé que le Comité des transports et des communications pourrait envisager d'inscrire la question à son programme de travail.

407. Les études préliminaires sur la possibilité de créer des parcs régionaux ou sous-régionaux de matériel de dragage ou d'autres moyens de dragage soulèvent un certain nombre de problèmes très compliqués du point de vue de la gestion et de l'exploitation, ainsi que sous l'angle financier et technique. Toutefois, la Commission est persuadée, comme la région a besoin de vastes services de dragage dans les conditions les plus économiques, qu'il conviendrait de pousser ces études à fond en consultation avec des entreprises de dragage privées.

408. La Commission a approuvé la mise en oeuvre dans la région d'un projet pilote de démonstration en vue de la modernisation et de la mécanisation des bateaux traditionnels; elle a noté avec intérêt que le Pakistan offre de fournir les moyens nécessaires.

409. La Commission a noté l'offre de l'Inde d'élever au rang de laboratoire régional, avec l'aide du PNUD, le laboratoire d'hydraulique de Poona de manière à pouvoir y étudier l'aménagement des ports naturels et artificiels, des estuaires et des voies navigables de la région.

410. La Commission a estimé qu'il est de plus en plus nécessaire de mettre en place un réseau régional conforme au Plan asiatique des télécommunications, élément du Plan mondial des télécommunications, et aux normes techniques recommandées par les comités consultatifs de l'UIT. Un plan régional de liaisons terriennes à

larges bandes, divisé en plans sous-régionaux, a été établi par le Groupe mixte CEAE0/UIT et la priorité a été accordée dans ce plan, à plusieurs projets intéressant les télécommunications. Il importe d'obtenir d'urgence une aide pour faire faire des enquêtes et des études connexes à un groupe d'experts très spécialisés auquel les services de télécommunication des pays intéressés pourraient apporter leur concours actif. C'est pourquoi la Commission a prié le secrétariat de donner la priorité à l'exécution des projets relatifs aux télécommunications, en étroite collaboration avec l'UIT et les autres organisations et institutions intéressées. Elle a prié aussi le Secrétaire général de l'UIT de demander, au titre du PNUD, les services d'un groupe d'experts qui pourrait faire des études de préinvestissement dans la région et établir des projets le plus rapidement possible, en étroite collaboration avec la CEAE0, la Banque asiatique de développement et d'autres organisations et institutions intéressées. En conséquence, la Commission a adopté la résolution 93 (XXIV) relative à l'étude de préinvestissement sur les réseaux de télécommunications dans la région de la CEAE0.

411. Notant l'importance capitale que revêt le développement des télécommunications dans la région, et consciente du rôle précieux que l'UIT et la CEAE0 jouent à cet égard par leur action conjointe, la Commission a fait sienne la recommandation contenue dans la résolution adoptée par le Comité des transports et des communications, à sa 119^{ème} séance et jointe en annexe au rapport sur sa seizième session (E/CN.11/814), aux termes de laquelle l'UIT doit continuer à prêter une assistance technique à la région et fournir de 1969 à 1973 des services d'experts au titre du PNUD.

412. La Commission s'est rendu compte de la nécessité d'établir dans de nombreux pays, au titre du PNUD (Fonds spécial), de nouveaux centres régionaux de formation de personnel des télécommunications, particulièrement de cadres; elle a également reconnu la nécessité de transformer, dans certains cas, les centres nationaux en centres régionaux et a estimé qu'il serait utile de créer des centres sous-régionaux pour les pays francophones.

413. La Commission a fait siennes les recommandations du Comité visant à intégrer dorénavant dans son programme ordinaire de travail les études spéciales consacrées aux télécommunications et à élever la Réunion de travail d'experts des télécommunications au rang de sous-comité.

414. Notant le rapport du Groupe de travail sur les moyens de faciliter le trafic international et le caractère urgent des travaux qui s'y rapportent, la Commission a approuvé le programme de travail visant la création au secrétariat d'un groupe

d'étude qui serait chargé de recueillir et de diffuser des renseignements sur les conventions, accords et recommandations existants et, le cas échéant, de proposer des arrangements régionaux. A moins qu'on ne prenne des mesures énergiques pour éviter les obstacles constants et autres facteurs qui entravent le trafic international, les avantages découlant de la modernisation des transports se trouveront en grande partie perdus, au détriment des transports, des voyages et des échanges internationaux.

415. La Commission a pris note avec intérêt de la coopération instaurée entre la CEAE0 et l'UIOOT. Sur le plan mondial, les recettes de tourisme ont augmenté de 8 % l'année précédente; or l'augmentation a été de 20 % pour l'Extrême-Orient, de 10 % pour l'Asie du Sud. L'Année internationale du tourisme (1967) a connu un succès total et on a constaté avec satisfaction que l'UIOOT espère intensifier sa coopération avec la CEAE0 en ce qui concerne les projets d'expansion du tourisme. L'UIOOT s'est déclarée prête à étudier la possibilité de participer activement avec la CEAE0 à la création d'un centre régional professionnel de l'industrie du tourisme, notamment pour la formation de personnel hôtelier, comme il en est prévu dans le programme de travail du Comité des transports et des communications.

416. La Commission a pris note de la recommandations du Comité des transports et des communications d'après laquelle le secrétariat devrait faire le nécessaire pour remettre en fonction le Groupe consultatif de la CEAE0 chargé d'examiner les possibilités et facilités touristiques; ce groupe effectuerait, à la demande des pays intéressés, des études approfondies dans la région.

417. La Commission a remercié les Gouvernements de l'Australie, de la Chine, des Etats-Unis, de la France, de l'Inde, du Japon, de la Nouvelle-Zélande, du Pakistan, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de l'Union soviétique, du concours qu'ils ont apporté en fournissant une assistance technique et du matériel à titre bilatéral ou sur le plan régional. Elle les a remerciés également d'avoir bien voulu organiser à l'intention de fonctionnaires de la région des cycles d'études ou des stages spéciaux sur les chemins de fer, les routes, les ports et les transports intérieurs par eau, et d'avoir envoyé, en coopération avec l'OIT, des experts pour le Groupe d'études des ports.

La Route d'Asie

418. La Commission a noté avec satisfaction les progrès réalisés par les pays dans l'exécution du projet de la Route d'Asie. Onze pays ont déjà signé le plan d'opérations et l'on espère que les autres pays intéressés s'y associeront prochainement. Le Conseil consultatif composé d'experts de renommée internationale doit être bientôt institué et la Commission a exprimé l'espoir qu'il guidera efficacement la Direction technique des transports de la Route d'Asie dans l'application des résolutions et décisions du Comité de coordination.

419. Constatant les progrès réalisés en vue de l'établissement d'un centre de documentation chargé de rassembler et de diffuser des renseignements sur la recherche en matière de construction et d'entretien des routes, de transports routiers et de sécurité routière, la Commission s'est félicitée de l'offre du Gouvernement thaïlandais d'organiser ce centre à Bangkok, avec la collaboration de la Direction technique des transports. Elle a exprimé l'espoir que le centre coordonnerait ses activités avec celles d'autres centres de documentation de la région et de l'extérieur et collaborerait avec ces organismes de façon à accroître son utilité et à éviter les doubles emplois.

420. Notant avec satisfaction que la Direction technique des transports, qui a commencé à fonctionner au début de 1968 dans le cadre du projet de la Route d'Asie, a fait du bon travail malgré les faibles ressources dont elle dispose, la Commission a remercié plusieurs gouvernements d'avoir envoyé des experts et fourni une assistance.

421. En ce qui concerne la formation, la Commission a remercié le Gouvernement indien et l'administration du Plan de Colombo d'avoir organisé conjointement, avec le concours du PNUD, à l'Institut central de recherche routière de New Delhi, un stage de formation d'ingénieurs auxiliaires des ponts et chaussées d'une durée de trois mois. Elle a exprimé l'espoir que le Gouvernement indien voudra bien organiser d'autres stages analogues. La Commission a remercié également le Gouvernement japonais d'avoir accepté d'organiser à Tokyo, en novembre 1968, dans le cadre du Plan de Colombo, un stage d'un mois à l'intention d'ingénieurs des ponts et chaussées. Les programmes de formation qu'organise la Direction technique des transports comprennent un cours dispensé avec la collaboration de l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques et un programme national au Népal. La Commission a invité d'autres pays à prêter leur concours à la Direction pour l'organisation d'autres cours.

422. La Commission a exprimé sa reconnaissance aux gouvernements qui ont fourni ou proposé de fournir une assistance aux gouvernements des pays de la Route d'Asie pour l'exécution du projet. Elle a appuyé les recommandations du Comité de coordination de la Route d'Asie tendant à faire présenter à nouveau par les gouvernements intéressés les demandes relatives à l'étude de préinvestissement pour six grands ponts au Pakistan (région orientale) et à l'étude de préinvestissement pour la route de Sumatra (A.25); cette dernière étude figure dans une demande relative à une enquête générale sur les routes, présentée au PNUD par le Gouvernement indonésien. La Commission a prié le PNUD d'accueillir favorablement les demandes lorsqu'il les recevra. Elle a exprimé l'espoir que la CEAE0 donnera suite à la demande d'assistance présentée par le Gouvernement indien conformément à la recommandation du groupe d'étude de la CEAE0, en vue de l'acquisition de matériel spécial de construction routière.

423. La Commission a noté que la Direction technique des transports établit les études techniques de justification pour les ouvrages ci-après: déviations à Singapour, deux ponts (Nam Ngum et Nam Cadinh) au Laos, et rectification du tracé de la route entre Colombo et Kandy, ainsi que d'autres tronçons de la Route d'Asie. Elle a instamment prié les pays coopérants et les organismes d'assistance, en particulier la Banque asiatique de développement, d'accueillir favorablement les demandes d'assistance des pays.

424. En vue d'aménager le réseau routier international, la Commission a estimé que les pays devraient non seulement mettre en place sans tarder des services auxiliaires, mais aussi prendre toutes les mesures possibles pour assouplir les formalités de passage des frontières.

425. La Commission a noté que, conformément à la recommandation du Comité de coordination de la Route d'Asie, une épreuve de fiabilité routière sera organisée de Vientiane à Singapour en avril 1969 par des entreprises privées et sous les auspices de la CEAE0 et de la Direction technique des transports. Elle a noté aussi qu'un rally est en cours d'organisation dans la partie ouest du réseau. L'épreuve, qui réunira des autobus, des camions et des automobiles, vise à accélérer l'utilisation de la Route d'Asie. On a manifesté l'espoir que les organismes privés intéressés prêteront leur entier concours.

426. La Commission a remercié le Gouvernement iranien, qui a bien voulu inviter le Comité de coordination à tenir sa quatrième session à Téhéran dans le courant de l'année; elle a manifesté l'espoir que le Comité de coordination poursuivra avec énergie la réalisation du projet de la Route d'Asie, de manière qu'au moins un axe transasiatique soit en service en 1970.

427. La Commission a remercié la Fédération routière internationale de la collaboration qu'elle n'a cessé d'apporter au projet de la Route d'Asie, notant avec satisfaction que la FRI a adopté une résolution à ce sujet lors de sa Conférence régionale du Pacifique, tenue en janvier-février 1968.

428. La Commission s'est félicitée de l'intérêt que le Gouvernement mongol porte à la Route d'Asie et elle a prié le Comité de coordination d'étudier la possibilité de la prolonger jusqu'en Mongolie.

Mise en valeur des ressources hydrauliques

429. La Commission a passé en revue les activités du secrétariat relatives à la mise en valeur des ressources hydrauliques qui font l'objet du document E/CN.11/-815 et a examiné les rapports du Groupe de travail des codes de l'eau (E/CN.11/-L.191), de la Réunion d'experts des typhons (E/CN.11/L.189) et de la Réunion ad hoc sur les statuts du Comité des typhons (E/CN.11/L.206).

430. Le secrétariat a été félicité pour la compétence avec laquelle il a mené ses activités dans le domaine de la mise en oeuvre des ressources hydrauliques en se conformant aux grands principes généraux établis par la Commission qui portaient essentiellement sur les points suivants: études contribuant à l'adoption de décisions de politique générale rationnelles; méthode d'approche pragmatique et orientée vers l'action des problèmes de mise en valeur des ressources hydrauliques; caractère souhaitable d'une méthode d'approche régionale à cette fin. La Commission a noté avec satisfaction que le secrétariat a adopté la méthode intégrée, interdisciplinaire et interorganisations en exécutant le programme de travail de la Commission. Après avoir examiné le rapport du Groupe de travail des codes de l'eau, elle a jugé que, si chaque pays doit avoir son propre code, le Groupe de travail a néanmoins fait oeuvre utile en cernant et en définissant les problèmes de base qui ont une importance commune. La Commission a approuvé la recommandation du Groupe de travail tendant à ce que le secrétariat rédige avec le concours des services compétents du Siège de l'ONU, les pays de la région et les organisations internationales intéressées, un manuel pour l'établissement d'un code de l'eau en tenant compte des considérations et principes exposés dans le rapport du Groupe et des observations formulées par les représentants pendant la présente session.

431. De nombreux pays de la région élaborent actuellement des plans directeurs de mise en valeur de leurs ressources hydrauliques. Un des problèmes qui préoccupent particulièrement la plupart des pays en voie de développement de la CEAE0 est la

formulation des critères de sélection des projets et d'établissement des plans qu'il est possible d'analyser à la lumière de l'expérience acquise dans la région. La Commission s'est félicitée de l'organisation par le secrétariat, avec le concours du SCT, du Groupe d'experts de la planification des ressources hydrauliques, qui doit se réunir en septembre 1968. Elle a demandé que l'on donne aux pays, le plus rapidement possible, des précisions quant aux questions qui seront examinées à cette réunion, afin qu'ils puissent faire tous les préparatifs nécessaires et garantir de ce fait de bons résultats.

432. La Commission a apprécié les activités pragmatiques et orientées vers l'action du secrétariat, par exemple l'organisation sous les auspices de la CEAE0 du Groupe consultatif sur les ressources hydrauliques qui répond à un besoin très réel, car il permet aux pays coopérants de définir, en consultation avec le secrétariat, des projets adaptés à l'aide qu'ils peuvent fournir. La Commission a noté le rôle utile joué par les experts que le Gouvernement des Psys-Bas a fournis en 1967, par l'intermédiaire de la CEAE0, au Gouvernement de Singapour, ainsi que l'assistance de la France à la Thaïlande. Notant que des dispositions sont prises actuellement avec plusieurs pays, comme l'Australie et le Royaume-Uni, qu'ils envoient des experts chargés de coopérer à la réalisation de certains projets dans la région, elle a lancé un appel aux autres pays pour qu'ils envoient des experts qui participeraient à des activités analogues. Les Etats-Unis ont déjà accepté d'envoyer deux experts hautement qualifiés, qui aideront la CEAE0 et le Comité du Mékong à rédiger un plan élargi relatif au bassin du Mékong et s'occuperont de la suite à donner au Programme de l'eau pour la paix dans la région.

433. Notant avec satisfaction que le secrétariat a adopté, pendant l'année écoulée, la méthode d'approche régionale dans le domaine de la mise en valeur des ressources hydrauliques et que des progrès ont été accomplis en ce qui concerne l'extension du plan relatif au bassin inférieur du Mékong entreprise par la Division des ressources hydrauliques en coopération avec le secrétariat du Comité du Mékong, la Commission a lancé un appel pressant pour que ces efforts soient intensifiés.

434. La Commission s'est intéressée aux travaux du Groupe consultatif sur les ouvrages hydrauliques qui ont pris la forme d'un cycle d'études itinérant organisé à la fin de 1967 par le secrétariat avec le concours du SCT. Elle a recommandé qu'on envisage d'organiser plus souvent des cycles d'études de ce genre afin d'offrir une initiation à des aspects divers de l'exploitation des ressources hydrauliques.

435. Reconnaissant que les activités relatives à l'hydrologie ont une importance capitale dans l'exploitation des réserves d'eau, la Commission a noté que le secrétariat a orienté son programme d'études hydrologiques en fonction des problèmes pratiques qui se posent à la région. Elle a exprimé l'espoir que le stage sur l'exploitation des eaux souterraines organisé, à la demande du secrétariat, par le Gouvernement japonais, qui a pris généreusement à sa charge les dépenses des participants venus de pays membres de la région, serait organisé annuellement. La Commission s'est félicitée aussi de l'intention de l'Australie d'organiser des stages sur les eaux souterraines ouverts aux pays membres de la CEAE0. La nécessité pour la CEAE0 de coopérer étroitement avec l'UNESCO, dans le cadre de la Décennie hydrologique internationale, et avec l'OMM, dans le cadre de la Veille météorologique mondiale, a été soulignée. Les pays de la région ont été invités à collaborer avec la CEAE0 et l'OMM à la préparation d'un atlas des fréquences des précipitations, d'un relevé du volume des précipitations qui ont occasionné des crues exceptionnelles, et de graphiques des précipitations maximales probables dans la région.

436. Rappelant que les dommages causés par les typhons aux pays de la région riverains du Pacifique s'élèvent en moyenne à quelque 500 millions de dollars par an (de 0,45 à 1,43 % de leur produit national brut), la Commission a félicité les secrétariats de la CEAE0 et de l'OMM pour l'attitude pragmatique qu'ils ont adoptée et les initiatives qu'ils ont prises pour donner suite à la décision de la Commission concernant le projet régional de prévention des dommages dus aux typhons. Après avoir examiné les rapports de la deuxième Réunion d'experts sur les typhons et de la Réunion ad hoc sur les statuts du Comité des typhons, la Commission a approuvé la création d'un comité des typhons selon le statut adopté par la Réunion ad hoc. La Commission a entériné aussi la recommandation de la Réunion tendant à ce que le Secrétaire exécutif de la CEAE0 et le Secrétaire général de l'OMM désignent le plus rapidement possible un petit groupe de fonctionnaires qui serait chargé de faire les préparatifs nécessaires en vue de mettre en oeuvre le programme préconisé par la Mission préparatoire CEAE0/OMM sur les typhons.

437. La Commission a noté que Hong-kong, les Philippines et la Thaïlande ont déclaré à la Réunion ad hoc leur intention de participer aux travaux du Comité des typhons, et elle a accueilli avec satisfaction l'annonce faite par les représentants de la Chine et du Japon quant à l'intention de ces pays d'y participer aussi. Constatant que les Gouvernements du Laos, de la République de Corée et de la République du Viet-Nam ont demandé la création rapide du Comité des typhons et l'exécution sans retard d'un programme régional de prévention des dommages dus aux typhons,

la Commission a formulé le voeu que ce comité soit établi le plus rapidement possible et a accueilli avec satisfaction l'offre du Gouvernement des Philippines d'accueillir le Comité dans ce pays pour sa première session. Les Gouvernements de l'Australie, de la France et du Japon ont bien voulu offrir des moyens de formation, des experts, des renseignements ou du matériel; de plus, le Gouvernement du Royaume-Uni a fourni récemment 10 000 livres sterling à Hong-kong en vue d'une étude sur les dommages causés par les typhons aux ouvrages d'art et aux bâtiments. La Commission a remercié l'OMM de sa précieuse collaboration à ce projet régional, Elle a demandé à tous les pays et aux organisations internationales compétentes de coopérer avec le Comité des typhons en lui fournissant toute l'assistance possible.

438. La Commission a noté avec inquiétude que les dommages causés par les cyclones aux pays riverains du golfe du Bengale sont aussi graves que les dégâts occasionnés par les typhons dans les pays riverains du Pacifique. Elle s'est félicitée de l'intention de la CEAE0 et de l'OMM de traiter le problème des cyclones de la même manière que celui des typhons et de leur projet de convoquer au début de 1969 une nouvelle réunion du Groupe d'experts sur les cyclones.

Mise en valeur du bassin inférieur du Mékong

439. La Commission a examiné le Rapport annuel du Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong (E/CN.11/805) et a entendu les déclarations du représentant au Comité de la Thaïlande, président du Comité pour 1968, et des représentants au Comité du Cambodge, du Laos et de la République du Viet-Nam, ainsi que celles du Secrétaire exécutif de la CEAE0 et de l'Agent exécutif du Comité du Mékong.

440. La Commission s'est en général déclaré très satisfaite des dispositions prises en vue de la réalisation du projet à fins multiples du Prek Thnot au Cambodge auquel le Comité a donné la priorité, qui ont atteint le stade où l'on peut envisager le début de la construction pendant la saison sèche 1968-1969. Au cours de la session, on s'est longuement penché sur une récente recommandation d'une équipe de conseillers en irrigation du PNUD approuvée par le Cambodge et tendant à ce que la première phase optimale comprenne la construction des ouvrages nécessaires à l'irrigation de 5 000 ha; le coût de cette phase et de la construction de la retenue, d'une centrale de 18 MW, d'un barrage de dérivation et de toutes les installations connexes a été évalué à quelque 27 millions de dollars. La Commission a exprimé l'espoir sincère que tout bien considéré, l'aide offerte ou indiquée par la République fédérale d'Allemagne,

l'Australie, le Canada, l'Inde, l'Italie, le Japon, le Pakistan, les Pays-Bas, les Philippines et le Royaume-Uni, s'ajoutant à la contribution cambodgienne, permettra la mise en chantier du projet. La Commission a noté que les fonds ne suffisent pas à couvrir le coût du projet qui est estimé initialement à 33 millions de dollars pour la première phase, que la construction doit être entreprise sur la base de la recommandation de la mission des consultants du PNUD, mais que cela ne doit pas entraîner une diminution de la superficie initialement prévue pour le projet, à savoir 18 500 ha en première phase et 70 000 ha en phase finale. Elle a noté qu'on recherchera des fonds supplémentaires en vue d'aménager de nouveaux ouvrages pour le projet du Prek Thnot de façon à irriguer au moins 18 500 ha. Dans ces conditions, le Gouvernement de l'Australie a réaffirmé son appui et s'est engagé à envoyer prochainement au Cambodge une équipe d'ingénieurs qui aideront à la préparation des travaux de construction. La Commission a exprimé sa gratitude au Secrétaire général des Nations Unies et à son Chef de Cabinet pour les efforts qu'ils ont déployés en vue de la réalisation de ce projet et leurs assurances d'appui pour l'avenir, notamment lorsqu'il s'agira de nommer un coordonnateur du projet et de mettre au point définitivement les dispositions financières du projet. Il a été noté qu'une réunion des pays coopérants sera convoquée le plus rapidement possible sous les auspices du PNUD.

441. La Commission a loué le travail effectué au cours de l'année écoulée par le Comité et les pays intéressés ainsi que les institutions des Nations Unies qui participent aux activités du Comité et a souligné les grands progrès accomplis en ce qui concerne tant la construction des projets de la Nam Ngum et d'autres affluents, que la préparation des rapports de rentabilité de Pa Mong et de Sambor, sur le cours principal. Il a été noté que le rapport d'examen du projet du pont de My Thuan dans la République du Viet-Nam sera achevé dans quelques semaines et qu'il sera soumis immédiatement au bureau consultatif du Comité.

442. La Commission a constaté avec une grande satisfaction que Hong-kong s'est associé à la communauté internationale coopérant aux travaux du Comité, devenant ainsi le vingt-quatrième pays coopérant extérieur au bassin, que l'UIT est le quinzième organisme des Nations Unies coopérant aux activités du Comité et que l'Association des femmes du Pacifique et de l'Asie du Sud-Est également a promis d'aider.

443. La Commission a noté que, lors de la trente-cinquième session (extraordinaire) du Comité du Mékong, qui a eu lieu à Canberra à l'occasion de la vingt-quatrième

session de la Commission, le Comité a fait savoir au Codirecteur du PNUD qu'il accepte la proposition de cet organisme de continuer son projet d'appui organique pendant la période du 1er juillet 1968 au 31 décembre 1970 et qu'il a demandé en outre au PNUD une continuation de l'aide à la ferme d'expérimentation et de démonstration de Kalasin dont la FAO est l'agent d'exécution. La Commission a appris que le Comité, en collaboration étroite avec le PNUD, s'attache tout particulièrement à renforcer sa structure organique en vue d'établir une base solide qui lui permette d'atteindre tous ses objectifs. La Commission a noté que, lors de la session, le Comité a fait des propositions au PNUD au sujet de l'organisation du siège et des bureaux de zone du secrétariat du Comité du Mékong et des conditions d'emploi du personnel des pays riverains affectés au secrétariat.

444. La Commission a noté que le Comité, au cours de l'année écoulée, s'est attaché particulièrement à coordonner les plans d'aménagement et de développement économique, agricole et social du bassin inférieur du Mékong avec les plans nationaux des pays riverains, qu'un cycle d'études a été organisé à ce sujet par le Comité en juillet 1967 avec le concours de l'Institut asiatique de planification et de développement économiques et qu'on a l'intention d'incorporer les plans en question dans le Plan général d'aménagement du bassin. Le Comité a fixé également à sa trente-cinquième session, ses grands objectifs pour la période quinquennale 1968-1972.

445. La Commission a pris note de l'espoir exprimé par le Comité du Mékong, qu'elle a partagé, que les pays coopérants voudront envisager de fournir une partie de leur assistance future par l'entremise de la Banque asiatique de développement et notamment en ayant recours au fonds spécial visé à l'article 19 de l'Accord portant création de la Banque ou peut-être en créant, en vertu de cet article, un fonds spécial de la Banque asiatique de développement pour l'aménagement du bassin inférieur du Mékong. Elle a noté en outre que le Comité a prié son Agent exécutif de donner suite à cette question le plus rapidement possible et de l'examiner en détail avec les pays coopérants et la direction de la Banque.

446. Au cours de la session de la Commission, les pays, les institutions des Nations Unies et les autres organismes participant aux activités du Comité ont fait savoir qu'ils continueraient à lui donner leur appui. De nouvelles offres ont été faites par le Canada (l'autorisation nécessaire a été demandée pour le versement d'une contribution de 2 millions de dollars au titre du projet de

Prek Thnot, ce qui porterait le total à 27 millions de dollars^{5/}), la France (150 000 francs pour des pièces détachées hydrologiques), Hong-kong (10 000 dollars pour l'achat d'équipement à Hong-kong), l'Iran (fourniture de produits pétroliers pendant une année supplémentaire), Israël (1 000 dollars pour reconstituer les fonds d'imprévus), les Pays-Bas (services d'experts pour la planification de l'aménagement du delta, sous réserve de confirmation), les Philippines (établissement des cartes d'une zone de 5 000 ha dans la plaine de Vientiane au Laos), le Royaume-Uni (pièces détachées hydrologiques), l'UIT (assistance technique en matière de planification des télécommunications), l'UNESCO (projet d'alphabétisation fonctionnelle au Laos) et l'Association des femmes du Pacifique et de l'Asie du Sud-Est (matériel destiné à un film documentaire). La Commission a accueilli ces offres avec enthousiasme et a pris acte de leur acceptation par le Comité.

447. La délégation de l'Union des Républiques socialistes soviétiques n'a pas participé aux délibérations.

Développement des statistiques dans la région de la CEAE0

448. La Commission a passé en revue les activités du secrétariat concernant le développement des statistiques (E/CN.11/813), les travaux de la huitième session de la Conférence des statisticiens d'Asie (E/CN.11/801), et ceux des réunions suivantes: Cycle d'études sur les statistiques industrielles (E/CN.11/L.216), Groupe de travail des statistiques relatives à l'enfance et à la jeunesse (E/CN.11/L.211), troisième Groupe de travail de la comptabilité nationale (E/CN.11/L.188), Cycle d'études sur l'organisation et l'exécution des recensements de la population et de l'habitation (E/CN.11/L.193), Groupe d'experts chargé d'examiner la possibilité de créer un centre régional de calcul (E/CN.11/L.194).

449. La Commission a noté que, malgré le manque de ressources, des progrès réels ont été faits pour développer les statistiques de base dans la région. Elle a félicité le secrétariat d'avoir fourni une aide dans ce domaine aux pays membres et d'avoir organisé des groupes de travail et des cycles d'études consacrés à certains problèmes d'intérêt commun à toute la région. Ces réunions

^{5/} Voir ci-dessus, par. 440.

ont donné aux statisticiens des pays membres une occasion précieuse d'échanger des connaissances et des données d'expérience sur les méthodes et les techniques et permis de faire prendre en considération les vues de la région quant à la formulation de normes internationales.

450. Les études spéciales publiées par le secrétariat au cours de l'année écoulée, qui donnent sur différents sujets des indications bien nécessaires, ont contribué au développement des statistiques dans la région. Le rapport périodique de la CEAE0 sur les enquêtes par sondage dans la région a été jugé utile et on a exprimé l'espoir que l'Annuaire statistique de l'Asie et de l'Extrême-Orient paraîtra en 1968. La Commission a exprimé l'espoir également qu'il sera bientôt procédé à la révision du Guide des statistiques de base dans les pays de la région de la CEAE0.

451. La Commission a fait sienne la recommandation formulée par la Conférence des statisticiens d'Asie à sa huitième session, tendant à ce que les pays de la région effectuent une enquête industrielle de base tous les cinq ans, et que, pour la prochaine série d'enquêtes, on prenne comme référence une année aussi proche que possible de 1968. La Commission a exprimé l'espoir qu'on utilisera au maximum le programme de statistiques industrielles de base pour l'Asie et l'Extrême-Orient établi et diffusé par le secrétariat, ainsi que les services consultatifs de la CEAE0.

452. La Commission s'est félicitée de la coopération entre la CEAE0 et le FISE concernant le rassemblement, l'analyse et l'utilisation de données statistiques sur les besoins de l'enfance et de la jeunesse. Des progrès appréciables ont été réalisés dans l'aide apportée aux pays pour améliorer et diversifier ces données qui sont appelées à une plus large diffusion.

453. La Commission a estimé que le manuel des statistiques des prix de gros et de détail en préparation au secrétariat sera un guide utile que les pays pourront utiliser pour recueillir et dépouiller comme il convient les statistiques des prix.

454. La Commission a approuvé les Asian Recommendations for the 1970 Population Censuses (recommandations pour les recensements de population de 1970) et les Asian Recommendations for the 1970 Housing Censuses (recommandations pour les recensements du logement de 1970), qui aideront les pays à effectuer leurs recensements avec succès. La plupart des pays de la région s'y préparent en menant

des enquêtes pilotes, en formulant et en mettant à l'essai des questionnaires et des programmes d'exploitation, et en formant le personnel nécessaire.

455. La Commission a engagé instamment les pays de la région qui ne l'ont pas encore fait à décider de procéder à des recensements de la population et du logement vers 1970 en tenant compte des recommandations formulées par le secrétariat. Ces recensements permettraient de satisfaire les besoins nationaux et faciliteraient l'étude des problèmes de population et de logement sur le plan international.

456. La Commission a noté avec satisfaction que le Cycle d'études sur l'organisation et l'exécution des recensements de la population et de l'habitation, tenu en novembre 1967, a donné aux responsables l'occasion d'échanger des vues et des données d'expérience sur la préparation et le déroulement de ces recensements. Faisant sienne la recommandation du Cycle d'études tendant à ce que le secrétariat de la CEAEO et l'ONU aident les pays à établir les programmes de formation de personnel nécessaires, la Commission a suggéré que les cours soient donnés dans les pays mêmes, ou, en cas d'impossibilité, dans des centres sous-régionaux.

457. La Commission a noté les progrès réalisés par les pays dans leur comptabilité nationale et a constaté que ces pays se rendent compte de plus en plus qu'une planification satisfaisante du développement économique est impossible sans un système comptable sûr. Le Système révisé et élargi de comptabilité nationale (SCN) adopté par la Commission de statistique à sa quinzième session sera utile aux pays pour développer d'une manière systématique et coordonnée leur comptabilité nationale. Le SCN comprend maintenant des tableaux d'entrées-sorties, des comptes de mouvements de fonds et des bilans, ainsi que des comptes nationaux en prix constants; outre qu'il facilite de ce fait l'analyse et la planification économiques et l'évaluation du développement économique, il fournit un cadre approprié pour l'élaboration d'un ensemble cohérent de statistiques concernant les mouvements et les stocks dans une économie donnée.

458. La Commission a noté que, si dans un pays en voie de développement, le SCN devait être adapté au programme d'expansion économique et utilisé en fonction des statistiques de base disponibles, le SCN révisé peut et doit servir de guide à long terme. Il sera peut-être difficile au début d'atteindre les nouveaux objectifs fixés dans le SCN révisé, mais la Commission a exprimé l'espoir que les pays pourront établir leurs comptes nationaux en s'y conformant.

459. L'assistance dont les pays auraient besoin pour utiliser le nouveau système pourrait être donnée par un conseiller régional spécialiste de la

comptabilité nationale, qui aurait notamment pour fonctions d'aider les pays de la CEAEO à élaborer des programmes de travail détaillés et des plans annuels conformes aux recommandations du SCN révisé. La Commission s'est accordée à penser qu'il serait souhaitable de désigner ce conseiller sans tarder.

460. La Commission a noté que, si plusieurs pays de la région forment leurs statisticiens au niveau universitaire, l'initiation aux opérations matérielles laisse beaucoup à désirer. Dans nombre de pays en voie développement, les systèmes statistiques et l'expérience acquise ne sont pas encore suffisants pour que l'on puisse systématiser la formation en cours d'emploi pour maintenir ou accroître le nombre de statisticiens compétents employés dans l'administration. La participation des pays au programme de recensements de la population, de l'habitation et de l'agriculture de 1970 imposera une lourde charge au personnel réduit actuel. Il faut donc accorder une attention immédiate aux efforts du secrétariat pour créer, avec l'aide de pays de la région ou de l'extérieur et avec celle du PNUD, un institut régional de formation de statisticiens.

461. L'appui quasi unanime des pays au projet de création d'un institut asiatique de statistique montre clairement que cet institut serait d'un grand profit pour la région. La Commission a chaleureusement remercié les pays qui ont fourni leur généreuse contribution en espèces ou en nature, et elle a exprimé l'espoir que d'autres feront bientôt de même. La généreuse contribution du Gouvernement japonais et l'offre de ce gouvernement d'accueillir l'institut à Tokyo ont été vivement appréciées. On a exprimé l'espoir que l'Institut serait organisé, du point de vue administratif, selon les principes normalement en vigueur dans les autres organismes similaires des Nations Unies.

462. La Commission a été informée des mesures prises par le secrétariat, qui a présenté au PNUD une demande définitive d'aide financière pour la création de l'institut; celui-ci doit commencer à fonctionner au début de 1969, après que la demande aura été approuvée.

463. La Commission s'est félicitée de la décision du PNUD de désigner une mission préparatoire chargée de mettre au point l'organisation de l'institut et d'élaborer son programme de travail. Cette mission devra tenir compte des activités connexes déjà entreprises dans la région et s'occuper de la coordination entre l'institut et l'Institut asiatique de développement et de planification économiques.

464. La Commission a pris note avec satisfaction des programmes élaborés par le secrétariat pour la formation statistique dans les pays de la région, particulièrement aux niveaux primaire et intermédiaire. Grâce à la coopération du Comité du Mékong, un Centre sous-régional de formation statistique a été organisé au cours de l'année écoulée à l'intention du Cambodge, du Laos et de la République du Viet-Nam, et des stages y ont eu lieu à Saïgon, à Pnomh-Penh et à Vientiane. Considérant que ce centre sous-régional est de la plus grande utilité, la Commission a estimé qu'il serait peut-être souhaitable d'en organiser d'autres pour les groupes de pays où les problèmes et les systèmes statistiques sont analogues. A en juger par les besoins futurs de formation dans la région des efforts soutenus de promotion s'imposent aux échelons national, sous-régional et régional.

465. La Commission a constaté des divergences de vues au sujet de la création d'un centre régional de calcul électronique. Certains pays, particulièrement ceux qui ont grand besoin des services qui pourraient être rendus par ce genre d'institution, ont demandé instamment que ce centre soit créé prochainement, mais d'autres ont estimé que la question devrait être approfondie avant qu'une décision soit prise. En conséquence, la Commission a recommandé que de nouvelles études soient faites et que la question soit examinée à la prochaine session; en attendant, des mesures devront être prises rapidement pour satisfaire les besoins pressants des petits pays.

466. La Commission a pris note avec satisfaction de l'offre du Gouvernement indien d'installer le centre régional de calcul à New Delhi, où les installations et services nécessaires existent déjà, ce qui éviterait peut-être la nécessité de réaliser d'autres mises de fonds pour la location ou l'achat d'ordinateurs, ainsi que de la déclaration selon laquelle le Computer Centre du Department of Statistics de New Delhi pourrait très bien exécuter les tâches prévues pour le centre régional et organiser des cours supérieurs, en plusieurs langues, sur l'emploi des ordinateurs et la programmation, avec exercices pratiques sur diverses machines. La mise en tableaux des données des prochains recensements de la population, du logement et de l'agriculture pourrait aussi être assurée par le centre pour le compte de certains pays de la région, soit sous les auspices de la CEAEO, soit au titre d'accords bilatéraux. La Commission a donc suggéré que le secrétariat étudie la possibilité d'utiliser le Computer Centre de New Delhi pour des travaux régionaux ou d'aider les pays à y faire traiter leurs données de recensements.

467. La Commission a souligné qu'en raison de l'accélération du rythme de développement des statistiques escomptée pendant les dernières années de la Décennie du développement, les pays qui sont arrivés à un stade vital dans la planification et l'organisation des enquêtes doivent bénéficier en permanence des services de conseillers régionaux dans les domaines suivants: statistiques économiques, formation professionnelle, méthodes de sondage, opérations de recensement, statistiques sociales, comptabilité nationale et traitement de l'information. La Commission a vivement apprécié les mesures que prend le Gouvernement des Etats-Unis pour prolonger la durée de la prestation des services de son conseiller régional pour le traitement de l'information.

468. La Commission a approuvé le programme de travail esquissé par la Conférence des statisticiens d'Asie à sa huitième session. On a exprimé l'avis que l'ampleur des travaux prévus pourrait rendre nécessaire une augmentation des ressources du secrétariat. Ce dernier établira également l'ordre de priorité voulu pour l'exécution du programme de travail.

469. La Commission a pris acte d'une suggestion tendant à ce qu'elle ne soit pas appelée à examiner les rapports techniques détaillés de groupes de travail, cycles d'études, etc., tant qu'ils n'auraient pas été étudiés par la Conférence des statisticiens d'Asie.

470. La Commission a insisté sur le fait que les statistiques sont une activité vitale de préinvestissement qui demande à être étendue et encouragée promptement. Si l'on veut que la planification et le développement des pays soient fondés sur une information sûre, il faut accorder de toute urgence la priorité au programme de développement des statistiques formulé par la Conférence des statisticiens d'Asie.

Aspects sociaux du développement dans la région de la CEAE0

471. La Commission a exprimé sa satisfaction devant l'action d'avant-garde menée par le secrétariat pour créer un climat social propice à une croissance socio-économique équilibrée dans la région. Elle a fait siennes les conclusions du Cycle d'études sur les méthodes propres à encourager une évolution sociale favorable au développement général, qui a estimé que les facteurs sociaux jouent un grand rôle dans presque toutes les branches du développement. Loin d'être essen-

tiellement le sous-produit d'une économie en expansion, un milieu social dynamique, surtout si l'on entend par là une participation massive et active du public au développement, est indispensable à une croissance nationale autonome. Le développement économique n'est pas seulement fondé sur l'accumulation de capital; il est aussi étroitement lié au développement social qui, à condition d'être bien planifié et organisé, peut susciter un plus grand intérêt des populations pour les possibilités de production.

472. La Commission a considéré que le développement social appelle non seulement l'élévation rationnelle du niveau de vie des masses grâce à l'expansion des services de santé, d'enseignement, de protection sociale, etc., mais aussi et surtout une modification de l'organisation sociale, des comportements, des échelles de valeurs et des motivations et des institutions. L'évolution sociale est à bien des égards l'une des conditions d'une croissance économique rapide et soutenue.

473. Préoccupée par la connaissance insuffisamment précise des mécanismes de la planification sociale, par la corrélation existant entre cette planification et la planification économique, par sa méthodologie, et par les meilleurs moyens d'encourager la participation du public, la Commission a conclu à la nécessité de poursuivre les travaux sur l'application pratique des résultats des divers projets de recherche, sur les moyens d'utiliser l'expérience des divers pays membres et sur l'application de nouveaux principes formulés par les cycles d'études. Vu l'importance d'une "orientation vers l'action", la Commission a souligné la nécessité de veiller à maintenir la symbiose entre la recherche et l'action.

474. La Commission a insisté également sur l'importance des programmes de service social lorsqu'il s'agit de distribuer les fruits de la croissance économique, d'élever les niveaux de vie et d'encourager une participation populaire massive à l'effort de développement. Il est évident que l'augmentation du revenu national ne signifie pas nécessairement que tous bénéficient des avantages qui en découlent. De fait, la répartition inéquitable des richesses est un trait caractéristique de nombreux pays de la région et il est donc nécessaire et urgent de prendre des mesures correctives dans le cadre de la politique économique et sociale. La Commission a suggéré que le secrétariat étudie les incidences sociales des politiques fiscales, les effets de l'accumulation de

fonds d'investissement et les possibilités d'une répartition plus équitable des revenus dans les pays d'Asie.

475. Il est fait appel de plus en plus souvent aux méthodes du développement communautaire dans les programmes de développement national, social et économique, mais il faut encore élargir le domaine d'application de ces méthodes. Il ne suffit pas de faire intervenir le développement communautaire dans tel ou tel service, car les activités de développement communautaire ne peuvent plus avoir uniquement pour objet d'atteindre des objectifs locaux; elles doivent s'étendre aux plans régional et national. La Commission a exprimé l'espoir que les pays membres s'occuperont en priorité de stimuler l'intérêt pour un développement communautaire plus large et replacé dans un cadre d'ensemble. Ainsi mobilisera-t-on les efforts et l'intérêt des populations en vue de leur propre bien-être, et pourra-t-on constituer une force vitale permettant de résoudre certains des graves problèmes sociaux, y compris ceux qui sont liés à l'expansion accélérée des zones urbaines de nombreux pays de la région.

476. Les services de protection sociale intéressant la famille, l'enfance et la jeunesse contribuent aussi dans une mesure appréciable à assurer une participation générale aux activités de développement. La prestation de services sociaux adéquats dans les zones rurales et la mobilisation de la population locale peuvent limiter l'exode rural. La Commission a noté que l'on reconnaît de plus en plus l'importance qu'il y a de faire appel aux femmes pour accroître les réserves de compétence des pays en voie de développement. Reconnaisant que, si leur condition est relevée comme il convient, les femmes peuvent participer utilement à l'exécution des programmes, la Commission a recommandé l'établissement d'une collaboration efficace entre la CEAE0 et la Section de la condition de la femme de la Division des droits de l'homme de l'ONU, ainsi que la mise en oeuvre d'activités régionales intéressant le progrès de la femme dans les pays de la CEAE0.

477. La Commission a apprécié l'assistance et les conseils prodigués par le secrétariat aux gouvernements de la région en vue de développer et de renforcer la formation au service social, tant au niveau organique qu'en cours d'emploi. Elle a exprimé l'espoir que les pays membres mettront à profit le schéma élaboré par le Cycle d'études sur le rapport entre la formation au service social et les besoins et problèmes du développement dans la région de la CEAE0, afin d'évaluer

l'enseignement et la formation professionnelle donnés au personnel des services sociaux et de formuler une politique de la protection sociale. La Commission s'est félicitée de la coopération entre la CEAEO et le FISE dans la planification et l'exécution d'un grand nombre de projets. Elle a suggéré que la CEAEO insiste davantage, à l'avenir, sur la fourniture d'assistance aux gouvernements qui la demandent pour l'établissement des plans et programmes de protection sociale dans le cadre du développement national et pour le rassemblement et l'analyse des données nécessaires à ces fins.

478. Le problème que pose l'accroissement rapide de la population et ses incidences dans la région ont été examinés par la Commission à la lumière du rapport du Groupe d'experts chargé d'examiner les problèmes des migrations internes et de l'urbanisation (E/CN.11/L.204) et du rapport du Groupe de travail sur l'aspect information des programmes de planification familiale (E/CN.11/L.196). La Commission a noté avec satisfaction les progrès accomplis par quelques pays en voie de développement de la région dans l'exécution de leurs programmes de planification familiale.

479. La Commission a pris note avec satisfaction de l'analyse détaillée, par le Groupe d'experts, des problèmes que posent les migrations internes et l'urbanisation dans les pays de la région. Elle s'est accordée à penser que l'accroissement des populations urbaines peut être un facteur important du développement économique à condition qu'une politique sociale satisfaisante puisse être mise en oeuvre simultanément. La Commission a estimé qu'on devait établir un ordre de priorité et revoir périodiquement les recommandations du Groupe d'experts afin de voir si elles sont toujours valables eu égard à l'évolution de la situation. On a jugé qu'il serait très souhaitable d'encourager de nouveaux échanges de renseignements sur la recherche et les données d'expérience concernant les migrations internes et l'urbanisation.

480. Le Groupe de travail sur l'aspect information des programmes de planification familiale a souligné l'importance vitale de bons moyens d'information pour mener à bien les programmes de planification familiale; la Commission a exprimé l'espoir que le secrétariat ne tardera pas à mettre en oeuvre les recommandations du Groupe, notamment celles qui tendent à créer un groupe consultatif régional pour les programmes démographiques et un centre démographique régional qui servirait de centre d'information et aiderait les gouvernements en

ce qui concerne les aspects information, formation et recherche des programmes de planification familiale. La Commission a pris acte avec satisfaction de l'offre du Pakistan d'accueillir ce centre à Dacca où il pourrait bénéficier des moyens organiques du Centre démographique national pakistanais. Elle a apprécié également l'offre de l'Inde de mettre ses moyens organiques à la disposition du centre projeté si l'on veut l'installer en Inde.

481. La Commission a fait siennes les propositions relatives à un Programme asiatique de la population (E/CN.11/L.202). Elle a constaté avec satisfaction qu'on a mis l'accent sur l'aspect pluridisciplinaire du programme et sur un effort concerté de coopération dans le but de concrétiser le développement attendu depuis longtemps des activités régionales dans le domaine démographique. Elle s'est félicitée de l'assistance financière qui doit être accordée directement au Programme asiatique de la population par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique et de celle que ce gouvernement et d'autres fourniront audit Programme par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale du Secrétaire général des Nations Unies. Elle a noté que quelques autres pays étudient actuellement la nature et le montant de leurs contributions au programme et que les représentants de plusieurs institutions spécialisées ont offert le concours de ces institutions, chacune dans le cadre de sa compétence.

482. La Commission a rendu hommage au Chef de la Division du développement social du secrétariat, Mlle D. Moses, qui va prendre sa retraite prochainement, pour l'action qu'elle mène depuis de nombreuses années dans le domaine du développement social.

Développement de l'agriculture dans la région de la CEAEO

483. L'examen par la Commission de la situation alimentaire et agricole et de la situation économique a fait apparaître que, dans plusieurs pays de la région, la récolte de riz de 1967 a été bien meilleure que celle, assez médiocre, des deux années précédentes. De plus, la récolte de blé s'annonce bonne en 1968. Ces bonnes récoltes sont dues aux conditions climatiques, qui ont été favorables, et aussi à l'emploi accru de variétés nouvelles de semences de paddy, de blé et d'autres céréales à haut rendement, ainsi qu'à l'utilisation d'engrais chimiques, d'insecticides et de pesticides.

484. Il s'agit là de grands progrès dans la modernisation de l'agriculture, si nécessaire pour satisfaire les besoins alimentaires d'une population en augmentation rapide et atteindre des taux satisfaisants de développement général. Mais ces mesures nécessitent encore le soutien de la recherche et de la vulgarisation, l'adoption de dispositions satisfaisantes concernant les fournitures agricoles, le crédit, la commercialisation et l'offre d'encouragements permettant aux agriculteurs de faire les investissements nécessaires. On a signalé à cet égard le rôle utile des réformes agraires.

485. La Commission a noté que la plupart des pays en voie de développement de la CEAE0 mettent l'accent de plus en plus sur le développement agricole et que les taux de croissance proposés récemment pour le secteur agricole sont plus élevés que les années précédentes. Pour que ces objectifs soient atteints, on a souvent accru les crédits destinés à l'agriculture et aux programmes connexes.

486. Comme les rendements actuels par unité de surface cultivée sont faibles dans les pays en voie de développement de la région et qu'il est difficile (ou très coûteux) de défricher des terres nouvelles, les programmes de développement agricole ont surtout visé à moderniser les systèmes d'irrigation et à augmenter les rendements. Cependant, l'exécution de ces programmes risque d'être entravée par des restrictions financières et par l'insuffisance de certains intrants agricoles, notamment d'engrais chimiques. A ce sujet, la Commission a pris acte de la récente Déclaration sur le problème alimentaire dans le monde, dans laquelle la CNUCED a souligné la nécessité d'augmenter l'offre d'intrants agricoles essentiels, tels les engrais, et a engagé les pays avancés à fournir une aide plus grande pour accroître l'offre et la production dans les pays en voie de développement.

487. La Commission a noté les progrès qu'a accomplis la Division mixte CEAE0/FAO de l'agriculture dans l'examen des projets continus inclus dans son programme de travail. On a parlé de la nécessité de diffuser plus de renseignements sur les aspects économiques de l'agriculture et d'entreprendre des études intéressant l'offre d'encouragements aux agriculteurs. On a pris note de l'intention de la FAO d'organiser dans la région une réunion concernant ces encouragements, peut-être en coopération avec la CEAE0. La FAO coopérera avec la CEAE0 à l'organisation du cycle d'études de 1969 sur la mise en oeuvre de réformes agraires en Asie et en Extrême-Orient. On a avancé la préparation de l'étude intitulée

"Plans nationaux de développement agricole dans la région de la CEAEO et leurs incidences régionales", et de l'"Etude sur les besoins et les disponibilités d'intrants agricoles", qui toutes deux permettront aux pays en voie de développement de la région de reviser leurs programmes de développement agricole.

488. On a exprimé l'espoir que les renseignements intéressants qui figurent dans le rapport sur l'enquête agricole faite par la Banque asiatique de développement seront utilisés par la Division mixte CEAEO/FAO de l'agriculture et que les pays membres pourront aussi les mettre à profit pour formuler des propositions de développement agricole. Une suggestion a été faite, tendant à ce que la réunion, par la FAO et la CEAEO conjointement, des conférences régionales bien-nales pour l'Asie et l'Extrême-Orient fournisse l'occasion souhaitable de passer en revue les activités de la Division mixte CEAEO/FAO de la même manière que celle dont les comités compétents examinent les autres travaux du secrétariat.

489. Pendant les débats, certains pays ont signalé l'assistance qu'ils ont fournie, dans le cadre bilatéral, pour moderniser certains secteurs de l'agriculture, tels que l'irrigation et la production d'engrais. Le représentant du PNUD a fait savoir que cet organisme s'intéresse aux projets des pays qui ont pour but d'améliorer la commercialisation agricole.

Coopération technique, activités du Fonds spécial et
autres activités dans la région de la CEAEO

490. La Commission a félicité le secrétariat de son Rapport sur les activités régionales d'assistance technique déléguées à la CEAEO en 1967 (E/CN.11/811) et le PNUD de son document d'information intitulé "Activités du Programme des Nations Unies pour le développement en Asie et en Extrême-Orient (E/CN.11/817)". Notant que ces études témoignent amplement de la réaction favorable des gouvernements des pays membres aux divers modes de coopération technique, elle a exprimé l'espoir d'être saisie de rapports analogues à chacune de ses sessions annuelles.

491. Le Commissaire à la coopération technique de l'ONU et les représentants du PNUD, de l'OIT, de l'UNESCO, de l'OMS, de l'OMM, de l'AIEA, du FISE, du PAM et du Conseil International des femmes ont exposé chacun le programme de leur organisation qui intéresse la région.

492. La Commission a noté avec satisfaction l'aide fournie par le PNUD et les autres institutions des Nations Unies qui ont apporté une contribution précieuse

au développement économique des pays membres. En outre, les ressources globales du PNUD ont été augmentées alors que celles qui proviennent d'autres programmes d'aide sont restées stationnaires. Cependant, la Commission a exprimé son inquiétude devant l'insuffisance de la part de ces ressources qui est consacrée à l'Asie. Elle a recommandé aux pays de la région de faire un effort vigoureux pour formuler un plus grand nombre de demandes relatives à des projets sous-régionaux ou régionaux bien conçus avec, au besoin, le concours du PNUD, du secrétariat de la CEAE0 et de ses conseillers régionaux.

493. On a insisté sur la nécessité de mettre rapidement en chantier les nouveaux projets, par exemple celui de l'Institut asiatique de statistique qui sera créé au Japon, et d'appuyer les autres projets prévus dans les domaines de la recherche industrielle appliquée, des formes industrielles, du pétrole, de l'administration publique, etc.

494. La Commission s'est félicitée de la pratique du secrétariat qui consiste à accepter les services d'experts envoyés à titre gracieux pour coopérer, en qualité de techniciens à l'exécution de projets régionaux et elle l'a encouragé dans cette voie qui présente l'avantage d'être souple et rapide et de suppléer les ressources de la CEAE0. Elle a noté avec satisfaction que plusieurs pays de la région qui ont commencé à partager avec d'autres les résultats de leur expérience fournissent actuellement des experts. Un pays membre a offert de fournir des bourses, notamment pour la formation de statisticiens et d'administrateurs.

495. La Commission s'est occupée à nouveau de la nécessité de coordonner les activités d'assistance technique eu égard au fait que les demandes sont multiples et les ressources limitées. Soulignant l'importance capitale d'une coordination par les autorités des pays bénéficiaires, la Commission a félicité le secrétariat des efforts qu'il a déployés pour coordonner ses activités avec celles d'autres organisations. Elle a noté en particulier qu'on peut s'attendre à voir se resserrer une coopération fructueuse, dans le domaine de l'assistance technique, entre la CEAE0 d'une part, et d'autre part le PNUD, le Plan de Colombo, la Banque asiatique de développement et les autres organisations internationales agissant dans la région. Elle a accueilli avec satisfaction les déclarations du Secrétaire exécutif et du président de la Banque sur les possibilités de coopération entre les deux organismes et a exprimé l'espoir de voir des rapports

de travail satisfaisants s'instaurer entre ces deux grandes institutions asiatiques.

496. La Commission a recommandé que l'on s'attache à utiliser, en vue du financement de projets multilatéraux, des fonds provenant de projets bilatéraux, puisque environ 85 % de l'aide totale est acheminée au titre de ces derniers. On a suggéré que le secrétariat rédige une étude sur le rôle que jouent respectivement le PNUD et les programmes bilatéraux dans l'aide aux projets régionaux et sous-régionaux.

497. La Commission a confirmé qu'elle approuve les divers projets, cycles d'études et groupes de travail régionaux, le recrutement de conseillers régionaux et les bourses accordées, et elle a noté que l'évolution du programme du secrétariat doit traduire les besoins de développer des secteurs de production plus complexes et plus diversifiés dans les pays de la région. Il a été jugé que la CEAEO doit employer une méthode d'approche orientée vers l'investissement, non seulement dans ses activités d'assistance technique, mais aussi dans l'exécution des tâches ordinaires de secrétariat. La Commission a recommandé d'encourager davantage le recours aux instituts de formation de la région et a suggéré que le secrétariat fasse un relevé de ceux qui accueillent des stagiaires étrangers.

498. La Commission a adopté la résolution 90 (XXIV) relative à la mobilisation des ressources pour la coopération technique.

Administration publique

499. L'examen des activités dans le domaine de l'administration publique est l'un des points inscrits à l'ordre du jour de la Commission depuis 1965. La Commission a passé en revue la suite donnée au rapport du Groupe de travail chargé d'examiner les principaux problèmes administratifs des gouvernements des pays d'Asie (E/CN.11/L.203) et le rapport du Cycle d'études sur les besoins de formation qu'impliquent la réforme et l'amélioration de l'appareil administratif (E/CN.11/L.187). Elle a entendu des exposés sur les progrès réalisés et l'assistance reçue au cours des dernières années en ce qui concerne la création et le renforcement d'organismes de réforme administrative dans plusieurs pays de la région.

500. La Commission a recommandé que des spécialistes des questions administratives soient initiés à des matières telles que l'analyse d'organisation, le contrôle de gestion ou les systèmes de mécanisation et d'information. Elle a appuyé une proposition tendant à organiser une réunion de hauts fonctionnaires. On a mis l'accent également sur l'utilité des instituts nationaux pour former des fonction-

naires originaires des pays de la région; on pourrait au besoin renforcer ces instituts à cette fin. Des réserves ont été exprimées en ce qui concerne le projet de création d'un centre régional de formation; il a été estimé qu'un complément d'information était nécessaire avant que cette proposition puisse être appréciée.

Programme alimentaire mondial ONU/FAO

501. La Commission était saisie d'un rapport sur le Programme alimentaire mondial ONU/FAO (E/CN.11/821) qui a été présenté par le Commissaire à la coopération technique au nom du Directeur exécutif du PAM. La Commission a noté avec satisfaction le rôle joué par le Programme alimentaire mondial dans le développement des pays de la région; ce rôle s'est révélé particulièrement efficace dans certains domaines où sont mis en oeuvre des projets qui font principalement appel à la main-d'oeuvre.

502. La Commission a noté que le PAM est très utile lorsqu'en cas de cataclysme naturel (cyclone, inondation, longue sécheresse) il faut employer des fonds initialement destinés à des projets de développement pour importer des aliments. En pareilles circonstances, le PAM non seulement atténue les souffrances humaines mais encore facilite le financement ininterrompu des plans de développement. De plus, le PAM a contribué utilement à l'amélioration de la production alimentaire, problème crucial en Asie.

Les institutions spécialisées, l'AIEA et le FISE

503. La Commission a entendu des exposés des représentants des institutions spécialisées et de l'AIEA sur celles des activités de ces organisations qui intéressent la région. Parmi elles figurent un certain nombre de grands projets communs auxquels participent les institutions spécialisées, la CEAE0 et les pays membres, comme le plan relatif à la main-d'oeuvre d'Asie (OIT), le Plan indicatif mondial pour le développement de l'agriculture (FAO), le Programme permanent de recherches pour une meilleure planification du développement de l'enseignement (UNESCO), le projet commun CEAE0/OMM pour réduire les dégâts causés par les typhons, les activités liées à la Veille météorologique mondiale et les travaux de l'UIT concernant un réseau régional de télécommunications.

Programme de travail et ordre de priorité pour 1968/69

504. La Commission a examiné le programme de travail et l'ordre de priorité pour 1968/69 présentés par le Secrétaire exécutif dans les documents E/CN.11/L.198,

ECAFE/XXIV/CR/1 et E/CN.11/L.199 et Add.1. Ces deux derniers documents indiquent les incidences financières du projet de programme de travail et d'ordre de priorité. En outre, la Commission était saisie du document E/CN.11/L.200 intitulé "Résolution 1264 (XLIII) du Conseil économique et social - Mise en oeuvre des recommandations du Comité ad hoc d'experts chargé d'examiner les finances de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées". Par cette résolution, le Conseil économique et social priait la Commission de revoir: i) ses méthodes de travail et son calendrier de réunions; ii) les propositions relatives à la documentation, en vue de réduire le nombre des demandes et le volume; iii) son système d'organes subsidiaires, en vue de le rationaliser. Le Conseil priait aussi la Commission d'élaborer, avec l'assistance du secrétariat, des programmes de travail à long terme donnant des indications sur la priorité. Il était demandé en outre de présenter un exposé des mesures prises en application de ladite résolution.

505. La Commission a procédé à un premier examen de ces questions en même temps que du projet de programme de travail aux réunions des chefs de délégation. On a pris note des mesures adoptées ou envisagées, (voir document E/CN.11/L.200) et les principales conclusions ci-dessous ont été dégagées.

506. Une certaine appréhension s'est manifestée en ce qui concerne les incidences financières du programme de travail et de l'ordre de priorité. On a noté que ceux-ci sont la résultante des programmes établis par chaque organe subsidiaire de la Commission. On a reconnu que la Commission doit les examiner attentivement, en sa qualité d'organe de décision de la région, et qu'il faut prendre de nouvelles mesures pour rationaliser les procédures d'adoption des décisions. En particulier, le programme de travail devra être présenté de manière à rendre plus facile la compréhension de l'ensemble et permettre ainsi à la Commission de l'étudier de façon plus approfondie dans le temps dont elle dispose. On a noté que la présentation de ce programme dans son intégralité est déterminée par les directives du Conseil économique et social en la matière. Il a donc été décidé qu'entre autres mesures la Commission sera désormais saisie à l'avance d'un aperçu du programme de travail où figurera une estimation détaillée du coût des projets; le secrétariat indiquera, autant que possible, l'ordre de priorité des divers projets et des diverses phases d'un même projet. Il faut aussi que la Commission puisse déterminer les secteurs qui risquent de se chevaucher et préciser, quand il le faut, les rapports entre différents projets afin d'éviter les doubles emplois.

507. En ce qui concerne les méthodes d'examen du programme de travail, la Commission est convenue qu'une première étude aurait lieu à une réunion des représentants permanents au siège de la CEAEO de manière qu'ils puissent en informer

leurs délégations à la session annuelle de la Commission. On a noté à cet égard que la session de la Commission est toujours précédée d'une réunion des représentants permanents au siège de la Commission. On a exprimé l'espoir que la nouvelle procédure visée dans le présent paragraphe et dans le paragraphe précédent permettra aux membres de la CEAE0 de mieux examiner, à la session annuelle, le programme de travail et ses incidences financières.

508. On a noté, comme il ressort du document E/CN.11/L.200, que le secrétariat est pleinement conscient de la nécessité de poursuivre ses efforts pour coordonner et améliorer l'élaboration et la présentation du programme de travail. On a reconnu que le secrétariat doit faire face à un nombre croissant de demandes émanant de pays membres désireux de recevoir une assistance dans le domaine de ses activités et l'on a noté qu'il a pu y répondre malgré la quasi-stagnation des effectifs pendant les dernières années. L'avis général a été qu'il ne faut pas, si possible, limiter la portée des travaux du secrétariat parce que le personnel est peu nombreux ou les ressources sont limitées; pareille solution serait peu judicieuse eu égard aux efforts déployés actuellement par la Commission pour promouvoir le développement économique et social rapide et la coopération régionale et sous-régionale.

509. On a noté que le nombre des réunions ordinaires a diminué considérablement au cours des trois années écoulées; en outre, le nombre des projets pour 1968/69 est le même que celui de l'année précédente. Il est d'usage depuis quelque temps de chercher à utiliser au mieux les ressources en personnel et l'on a recommandé de continuer cette pratique.

510. On a noté que le mandat des organes subsidiaires a été révisé afin de répondre aux besoins nouveaux et que le Secrétaire exécutif tient tout particulièrement à ce que l'ordre du jour soit formulé avec précision et communiqué, en même temps que les documents préparatoires, bien avant les réunions, cycles d'études, réunions de groupes d'experts, etc.

511. Les chefs de délégations ont décidé d'adopter le programme de travail pour l'année en cours et noté que les suggestions et recommandations précitées devront servir de directives en vue de poursuivre l'oeuvre de rationalisation et d'aménagement nécessaire du programme de travail visant à répondre à l'évolution rapide des besoins de la région.

512. Les chefs de délégations avaient examiné précédemment la possibilité d'améliorer les dispositions de travail pour les sessions de la Commission. On a admis qu'il était souhaitable de réduire la durée des sessions et de mettre à l'avenir l'accent, au cours des délibérations plénières, sur des questions de fond

bien précises. On a estimé que, puisque les trois Comités de l'industrie et des ressources naturelles, du commerce et des transports et communications, sont en fait des comités pléniers, l'examen de leur rapport à la Commission doit porter éventuellement sur les points qui appellent des décisions de principe.

513. En ce qui concerne la documentation, on a décidé que les documents devraient s'accompagner d'un bref aperçu des principales questions traitées. On a noté qu'un premier pas a été fait en ce sens pour certains documents présentés à la session en cours et que, de plus, l'ordre du jour annoté indiquait distinctement les principales questions à traiter en regard de chaque point. On pourrait également appeler l'attention sur ces questions au moment où l'on communique aux gouvernements les rapports des trois comités susmentionnés.

514. Les participants ont estimé qu'il est possible de se dispenser d'établir des compte rendus analytiques des séances des trois Comités (Industrie et ressources naturelles, Commerce et Transports et communications) et ils ont décidé qu'on n'en établirait désormais que pour les sessions de la Commission. En ce qui concerne l'autre langue de travail de la Commission, à savoir le français, on a noté qu'aucun effort ne sera épargné pour faire mieux que par le passé.

515. Il a été décidé également que les chefs de délégations tiendraient plusieurs réunions à chaque session de la Commission, de manière à pouvoir régler comme il convient les questions qui nécessitent un examen au niveau ministériel.

516. La Commission a pris acte des conclusions et décisions précitées des réunions des chefs de délégations et les a approuvées, ainsi que les documents connexes visés plus haut, et elle a adopté le programme de travail pour 1968/69. Elle a décidé que ces conclusions et recommandations seront transmises en bonne forme au Conseil économique et social et communiquées à ses propres organes subsidiaires pour suite à donner.

Date et lieu de la prochaine session

517. La Commission s'est félicitée de l'invitation du Gouvernement de Singapour à tenir dans ce pays sa vingt-cinquième session, en 1969. Elle a décidé à l'unanimité d'accepter cette invitation, sous réserve de l'approbation des autorités compétentes de l'ONU, et elle a chargé le Secrétaire exécutif de fixer la date de la session, d'entente avec le Gouvernement de Singapour.

518. La Commission a également pris acte avec satisfaction de l'invitation du Gouvernement de l'Afghanistan à tenir dans ce pays sa vingt-sixième session, en 1970, et de celle du Gouvernement des Philippines à tenir dans ce pays sa vingt-septième session, en 1971. Elle a décidé de recommander que ces invitations soient acceptées.

Troisième partie

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LA COMMISSION A SA VINGT-QUATRIEME SESSION

90 (XXIV). Mobilisation des ressources pour la coopération techniqueLa Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Rappelant ses résolutions 57 (XXI) du 29 mai 1965, relative aux ressources destinées à l'assistance technique, à la coordination de ces ressources et aux domaines de développement, et 78 (XXIII), dite Déclaration de Tokyo, du 12 avril 1967,

Constatant que la plupart des recommandations faites par elle, par ses organes subsidiaires et par ses réunions techniques sont, conformément à la résolution 77 (XXIII), orientées vers une action complémentaire et qu'il faut trouver les moyens de donner suite à ces propositions,

Notant avec satisfaction que la Banque asiatique de développement a créé un compte consolidé pour l'assistance technique en vertu de l'article 19 ii) de l'Accord portant création de la Banque,

Notant l'accroissement du nombre des programmes d'action, en cours d'exécution ou dont on envisage la réalisation, qui ont bénéficié ou doivent bénéficier, d'un soutien additionnel au titre de l'investissement ou du soutien au titre du préinvestissement, suivant le cas, de pays coopérants, d'institutions comme la Banque asiatique de développement, de divers fonds d'affectation spéciale, ainsi que du PNUD et des organisations participantes et chargées de l'exécution.

Notant avec inquiétude que, malgré l'heureux accroissement des ressources du PNUD, les allocations destinées à la région de la CEAE0 pour 1969 sont encore insuffisantes,

Notant que plusieurs organes créés par la Commission sont habilités à demander et à accepter des offres de services d'experts et des contributions en nature émanant des gouvernements de pays coopérants,

Reconnaissant que les pays bénéficiaires doivent coordonner dans les faits les diverses formes d'assistance technique,

1. Préconise une mobilisation accrue des ressources pour la mise à exécution des projets qu'elle a recommandés;

2. Prie instamment les autorités compétentes de l'ONU d'étudier la possibilité d'un accroissement des allocations du PNUD et des autres fonds destinées à faire face aux besoins urgents de la région, en tenant compte en particulier de la capacité d'absorption de celle-ci;

3. Prie le Secrétaire exécutif

i) de continuer à rechercher un accroissement des sommes que le PNUD (Assistance technique et Fonds spécial) consacre à la région, en aidant les gouvernements qui en font la demande à formuler des requêtes pour la réalisation de projets régionaux ou sous-régionaux relevant de la compétence de la CEAE0;

ii) de recourir plus largement aux services d'experts fournis par certains pays, en vue d'accroître les ressources de la Commission; et d'accepter, selon qu'il lui semblera bon et en tenant dûment compte de la compétence des intéressés, les services de ces experts, détachés volontairement et à titre gracieux en qualité de techniciens pour des projets régionaux.

388^{ème} séance
29 avril 1968

91 (XXIV). Centre de promotion commerciale de la CEAE0

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Considérant la très urgente nécessité d'un effort collectif pour surmonter les obstacles à l'expansion commerciale des pays de la région grâce au développement des activités de promotion commerciale,

Reconnaissant l'importance du Programme des Nations Unies pour la promotion des exportations qui vient d'être établi, ainsi que le rôle vital que jouent les commissions économiques régionales en servant de centres d'initiative pour ce Programme et en appuyant les efforts généraux visant à promouvoir le commerce d'exportation des pays en voie de développement,

Se félicitant de l'accord conclu entre la CNUCED et le GATT relatif à la création, à compter du 1^{er} janvier 1968, du Centre du commerce international qui sera dirigé conjointement par les deux organisations,

Prenant note de la résolution 1 (II) relative à la formation de techniciens et de spécialistes de la promotion des exportations que la CNUCED a adoptée à sa deuxième session, le 21 mars 1968,

1. Fait sienne la recommandation présentée par le Comité du commerce de la CEAE0, à sa onzième session, en janvier 1968, tendant à créer au secrétariat de la CEAE0 un centre régional de promotion commerciale dont les activités complèteraient celles du Centre commun CNUCED/GATT du commerce international ainsi que

celles du PNUD, de l'ONUDI et des institutions spécialisées des Nations Unies qui ont des programmes dans le domaine du commerce, et leur seraient étroitement coordonnées;

2. Prie le Secrétaire exécutif de prendre des mesures pour établir rapidement un centre CEAE0 de promotion commerciale et de solliciter des organisations internationales et des autres institutions intéressées l'assistance technique et financière voulue pour assurer son fonctionnement efficace;

3. Invite les gouvernements des Etats Membres des Nations Unies à collaborer pleinement aux activités du centre;

4. Prie également le PNUD, l'ONUDI, le Centre CNUCED/GATT du commerce international, les institutions spécialisées des Nations Unies et les autres organes compétents d'accorder toute leur coopération et leur assistance au centre CEAE0 de promotion commerciale.

388^{ème} séance
29 avril 1968

92 (XXIV). Cours de formation pour l'étude des structures tarifaires et non tarifaires et des techniques de négociations commerciales

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Reconnaissant l'importance de l'expansion du commerce et de l'abaissement ou de la suppression des obstacles tarifaires et autres au commerce mondial en général et au commerce des pays en voie de développement en particulier,

Consciente du fait qu'en raison du caractère très technique des problèmes examinés lors des diverses négociations commerciales les pays en voie de développement sont handicapés par une grave pénurie de personnel hautement compétent et parfaitement au courant de ces questions complexes et des incidences des nouvelles mesures fiscales et monétaires, y compris celles qui ont trait aux systèmes fiscaux internes,

1. Prie le Secrétaire exécutif de faire faire, à l'intention des membres de la Commission qui souhaiteraient en disposer, les études des structures tarifaires, de la fiscalité interne et des politiques des prix des pays développés, ainsi que des techniques de négociations commerciales que le secrétariat jugerait nécessaires et réalisables;

2. Prie également le Secrétaire exécutif de faire le nécessaire en vue d'organiser aussitôt que possible des cycles d'études et des cours de formation avec le concours du GATT, de la CNUCED, du PNUD, d'autres organismes des Nations Unies et des pays coopérants.

388^{ème} séance
29 avril 1968

93 (XXIV). Etude de préinvestissement sur les réseaux de télécommunications dans la région de la CEAE0

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Consciente de l'importance des télécommunications pour le développement économique de la région,

Notant l'intérêt manifesté pour la mise en place, le plus rapidement possible, de circuits terriens à larges bandes qui relieraient les réseaux de pays limitrophes aux fins de communications à courte et moyenne distance,

Consciente de l'importance qui s'attache au développement du réseau régional conformément au Plan asiatique des télécommunications, élément du Plan mondial des télécommunications, et aux normes techniques recommandées par les comités consultatifs de l'UIT,

Constatant que le Groupe mixte CEAE0/UIT a établi un plan régional de réseaux à larges bandes, subdivisé en plusieurs plans sous-régionaux, et que la priorité a été donnée à plusieurs projets, conformément au plan susmentionné, en vue de stimuler le développement économique de la région,

Constatant en outre

1) qu'une action concertée en vue de l'établissement des projets relatifs aux télécommunications est souhaitable et qu'une étude préalable et des enquêtes sur place destinées à estimer précisément les besoins financiers et techniques sont nécessaires,

2) qu'il est nécessaire d'étudier et de proposer des barèmes satisfaisants de tarifs pour toute la région,

3) qu'il faut s'assurer le concours d'une équipe d'experts hautement compétents pour les enquêtes et études en question,

4) qu'il est nécessaire d'obtenir la participation active des services de télécommunications des pays intéressés,

1. Prie le Secrétaire exécutif de la CEAE0, agissant en étroite coopération avec l'UIT et les autres organisations et institutions intéressées, de donner la priorité à l'exécution des projets intéressant les télécommunications;

2. Prie en outre le Secrétaire général de l'UIT de solliciter, au titre du PNUD, les services d'un groupe d'experts qui serait chargé d'exécuter les études de préinvestissement dans la région et d'élaborer des projets le plus rapidement possible, en étroite collaboration avec la CEAE0, la Banque asiatique de développement et les autres organisations et institutions intéressées.

388^{ème} séance
29 avril 1968

Quatrième partie

PROJET DE RESOLUTION DESTINE AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

519. A sa 388^{ème} séance, la Commission a adopté à l'unanimité le projet de résolution suivant, destiné au Conseil économique et social:

"Le Conseil économique et social,

Prenant acte du rapport annuel de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient pour la période du 18 avril 1967 au 30 avril 1968, ainsi que des recommandations et résolutions qui figurent dans les deuxième et troisième parties de ce rapport,

1. Approuve le programme de travail et l'ordre de priorité qui figurent dans la cinquième partie du rapport;
2. Fait sienne la recommandation de la Commission tendant à inclure les Îles Fidji dans le domaine géographique de la CEAE0 et à les admettre à la Commission en qualité de membre associé;
3. Décide de modifier en conséquence les paragraphes 2 et 4 du mandat de la Commission."

388^{ème} séance
29 avril 1968

Cinquième partie

PROGRAMME DE TRAVAIL ET ORDRE DE PRIORITE POUR 1968/69

520. A sa 388^{ème} séance, le 29 avril 1968, la Commission a approuvé à l'unanimité le programme de travail et l'ordre de priorité ci-après. Le programme a été établi d'après les recommandations faites par les organes subsidiaires de la Commission depuis la session précédente et mentionnées dans la première partie du présent rapport. Il a été tenu dûment compte à cet effet des observations et suggestions formulées par les pays membres, ainsi que de la forme demandée par le Conseil économique et social.

Introduction

521. Il est d'usage de faire précéder le programme de travail et l'ordre de priorité présentés chaque année à la Commission d'un exposé des principes qui ont présidé à leur établissement ainsi que des différents facteurs dont on a tenu compte pour les coordonner, les rationaliser et en assurer l'efficacité. Cette année, comme il ressort du point 17 b) de l'ordre du jour, on a procédé, conformément à la résolution 1264 (XLIII) du Conseil économique et social, à un examen approfondi des méthodes de travail, du calendrier des conférences, de la documentation et des organes subsidiaires de la Commission (E/CN.11/L.200). L'introduction au programme de travail ne contient donc pas cette année l'analyse qui y figurait les années précédentes. Les paragraphes qui suivent ne traitent que de certaines questions dont la plupart n'étaient pas visées par la résolution susmentionnée. Les conclusions auxquelles la Commission est arrivée dans ses travaux au titre de cette résolution sont indiquées dans la deuxième partie du présent rapport (paragraphe 504 et suivants).

Principes généraux

522. Comme par le passé, le Secrétaire exécutif et les organes subsidiaires de la Commission se sont conformés, en arrêtant le programme de travail et l'ordre de priorité pour 1968/69, aux instructions et décisions du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale, ainsi qu'aux recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, touchant la décentralisation, les programmes de travail et l'ordre de priorité dans les domaines économique et social, la concentration et la coordination des efforts et des ressources, le

contrôle et la limitation de la documentation, le calendrier des conférences et d'autres questions connexes. On a tout particulièrement tenu compte des résolutions les plus récentes du Conseil économique et social: 990 (XXXVI), 1046 (XXXVII), 1090G (XXXIX), 1093 (XXXIX), 1171 (XLI), 1173 (XLI), 1174 (XLI), 1177 (XLI) et 1264 (XLIII), ainsi que des résolutions 2116 (XX), 2150 (XXI), 2188 (XXI) et 2247 (XXI) de l'Assemblée générale.

Action concertée, concentration et coordination

523. Le programme de travail proposé pour 1968/69 a été établi en fonction surtout de deux considérations: d'une part, l'importance croissante accordée à l'action pratique, qui apparaissait dans les résolutions 77 (XXIII) intitulée "Commémoration du vingtième anniversaire de la CEAE0" et 78 (XXIII) intitulée "Déclaration de Tokyo" adoptées par la Commission à sa précédente session; d'autre part, l'accélération récente de la coopération régionale dans différents domaines grâce à l'action de la Commission, accélération qui se traduit par une participation accrue des pays membres aux activités régionales et sous-régionales.

524. En 1967, la Commission a eu l'occasion de noter que le développement de la coordination et de l'action concertée entre les divers organismes des Nations Unies avait conféré un rôle spécial aux activités régionales de la Commission qui, a-t-on noté, constitue un organisme à vocation fonctionnelle dans des domaines divers. L'évolution de la situation sur le plan régional, dans des domaines tels que la planification, l'industrie, le commerce, la démographie, le développement social et les statistiques, a continué de montrer la nécessité d'adopter des mesures de décentralisation plus poussée et de renforcer le secrétariat pour pouvoir atteindre les objectifs régionaux et mondiaux. Comme on l'a indiqué en 1967, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a souligné dans son quinzième rapport à l'Assemblée générale (vingtième session) que la décentralisation n'est pas une formule statique mais fait partie d'un processus continu d'évolution et doit être envisagée dans un contexte de circonstances mouvantes. A cet égard, la Commission a estimé qu'il pourrait être utile "que le secrétariat de la Commission régionale assume certaines des fonctions des institutions spécialisées et que celles-ci détachent auprès de lui des membres de leur personnel". Cette conclusion demeure valide.

525. Comme par le passé, le Secrétaire exécutif a fait appel, dans certains cas, à des organes tels que des universités, des institutions nationales, publiques ou privées, ou des organisations non gouvernementales pour exécuter certains aspects des projets inscrits au programme de travail.

Aperçu général du programme de travail pour 1968/69

526. En dressant le programme de travail pour 1968/69, on a pris en considération, outre les directives fondamentales du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale dont il a déjà été fait mention, les directives données par la Commission à sa vingt-troisième session.

527. Trois des grands comités de la Commission (Comité du commerce, Comité de l'industrie et des ressources naturelles et Comité des transports et communications), ses grandes conférences et d'autres organes subsidiaires ont eu l'occasion d'examiner de près quant au fond le programme de travail pour 1968/69 qui a reçu leur approbation. Les descriptions de poste indiquent, dans la mesure du possible, la date probable d'achèvement du projet entier ou d'une de ses parties. Tous les efforts seront faits pour achever les travaux à la date prévue. On notera cependant que les effectifs du secrétariat demeurent en grande partie sujets au moratoire que l'Assemblée générale avait imposé à sa vingtième session à toute augmentation de personnel pour 1967, moratoire qui s'est virtuellement poursuivi par la suite.

528. Les travaux du secrétariat se sont sensiblement accrus et, dans ces conditions, il a été assez difficile de formuler un programme de travail efficace dont l'exécution soit entièrement possible. Plusieurs postes du programme de travail pour 1967/68 ont dû être abandonnés ou reportés soit faute de ressources, soit en raison de la collaboration qui s'est établie avec d'autres institutions qui entreprenaient des travaux analogues; plusieurs autres projets ont été entièrement ou partiellement achevés et un certain nombre de nouveaux postes ou de nouveaux travaux découlent des décisions prises par les divers organes qui se sont réunis en 1967/68.

529. Pour chaque secteur ou sous-secteur d'activité, le programme est divisé en deux groupes - groupe 1 "Travaux de caractère permanent" et groupe 2 "Travaux prioritaires d'intérêt immédiat et pratique".

530. Dans le cadre des efforts faits pour rationaliser le programme de travail, le nombre total des postes pour 1968/69 a été maintenu au même niveau qu'en 1967/68. Si l'on tient compte de la tendance constante à une augmentation du nombre des projets qui s'est manifesté ces dernières années, le fait est assurément remarquable. Cependant, le volume de travail ne demeure pas nécessairement le même car, comme on l'a signalé en 1967, ce sont surtout les divers éléments des projets qui déterminent le volume et le type de travail à entreprendre. Quoi qu'il en soit, s'il y a une augmentation du volume de travail en 1968/69, ce sera dans le sens de l'action

pratique et non des études abstraites ou de la diffusion de renseignements purement théoriques^{6/}.

Décentralisation et renforcement du secrétariat

531. Le Service de l'assistance technique créé au secrétariat de la CEAE0 il y a 4 ans continue d'offrir l'exemple le plus notable de décentralisation des activités. Ce service s'est vu confier l'administration du programme régional de services consultatifs et participe, le moment venu, aux travaux préliminaires de programmation biennale du PNUD à l'échelon tant régional que national. Les rapports entre le secrétariat, les représentants résidents du PNUD et les institutions spécialisées continuent de se trouver renforcés par des consultations et des échanges de vues et d'assistance mutuelle plus fréquents. Le secrétariat assume donc d'importantes responsabilités dans les travaux de caractère régional et l'on utilise de plus en plus ses services consultatifs pour les projets nationaux, notamment ceux qui exigent une connaissance approfondie et une analyse complète de la situation économique et des questions connexes, en fonction de la programmation de l'assistance technique. On a fait aussi largement appel aux services du secrétariat pour la préparation, l'examen préliminaire et autant que possible l'exécution de certains projets du PNUD (Fonds spécial) dans la région, parmi lesquels figurent à la fois des projets nationaux et certains projets importants de caractère sous-régional ou régional^{7/}.

532. L'exécution des travaux orientés vers l'action inscrits au programme de travail de la Commission a continué d'être grandement facilitée par les services des conseillers régionaux et des groupes d'experts dont les activités se sont déployées pratiquement dans tous les domaines importants du programme de travail de la Commission. Le programme pour 1968/69 prévoit une légère augmentation du nombre des conseillers, qui passe de vingt en 1967 à vingt-quatre en 1968. Les domaines nouveaux d'assistance comprennent le génie industriel, l'évaluation des projets, la politique fiscale et l'administration douanière.

^{6/} Un index des projets figure à la section II de la présente partie du rapport.

^{7/} La liste des projets délégués à la CEAE0 est donnée dans la section III de la présente partie du rapport.

533. On espère pouvoir inscrire au programme de travail suivant un cycle d'études sur l'évaluation et les aspects connexes de l'assistance technique et organiser certains cycles d'études nationaux dans ce domaine.

Calendrier des conférences

534. Le calendrier des réunions d'organes permanents et subsidiaires de la Commission exigeant la participation de représentants des Etats membres (y compris les sessions du Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong et celles du Conseil d'administration de l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques) ainsi que des réunions de groupes d'experts ou autres réunions n'exigeant pas la participation de représentants des gouvernements, figure à la section IV de la présente partie du rapport.

Contrôle et limitation de la documentation

535. Le Secrétaire exécutif poursuivra ses efforts en vue d'appliquer les mesures prévues par les diverses résolutions et directives du Conseil économique et social, de l'Assemblée générale et du Secrétaire général. Des nouvelles mesures ont été prises pour assurer un contrôle interne plus efficace de la documentation ainsi que pour faciliter la planification à cet égard.

Exécution du programme de travail

536. S'il est souhaitable que le programme de travail soit aussi ferme que possible, il n'en est pas moins vrai que, pour des raisons imprévisibles, on peut être amené à changer certains travaux ou à en abandonner d'autres, ou encore à en modifier l'ordre de priorité. Pour cette raison, la Commission a laissé au Secrétaire exécutif, comme par le passé, la faculté de changer ou d'ajourner certains travaux ou d'en modifier l'ordre de priorité dans le cadre du programme qu'elle a approuvé si, selon lui, les événements venaient à justifier une telle mesure.

Incidences financières du programme de travail

537. Comme il l'avait fait en 1967, le Secrétaire exécutif a établi une note spéciale (E/CN.11/L.199) sur les incidences financières du programme de travail. Aux quelques dernières sessions de la Commission, le Secrétaire exécutif avait fait ressortir à maintes reprises que l'effectif du secrétariat ne permettait pas d'exécuter la totalité des travaux inscrits au programme de travail. Conformément à la procédure instituée récemment, et aux directives du Conseil économique et

social et de l'Assemblée générale, il a entrepris une étude approfondie de l'utilisation du personnel du secrétariat pour l'exécution du programme de travail; cette étude révèle une insuffisance d'effectifs dans certains domaines importants, ainsi que la nécessité de redoubler d'efforts pour utiliser au mieux le personnel inscrit sur les tableaux d'effectifs.

I. LISTE ANNOTÉE DES PROJETS POUR 1968/69

Notes explicatives

538. Le programme de travail pour 1968/69 est présenté suivant la classification fonctionnelle des activités indiquée par le Conseil économique et social^{8/}. Cela se traduit dans les titres des sections et des sous-sections de la liste annotée et dans les trois premiers symboles du numéro de chaque poste. Comme précédemment, on a retenu aussi la classification de la Commission, qui apparaît dans les quatre symboles suivants du numéro de poste. Les travaux continuent d'être décrits sous quatre rubriques: a) Assistance aux gouvernements^{9/}, b) Etudes, c) Rassemblement et diffusion de renseignements, d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail. Chaque description de poste comprend deux nouvelles rubriques: "But du projet" et "Programmes apparentés". Le programme de travail proposé pour chaque division a été soumis à l'approbation des organes subsidiaires de la Commission et figure dans la liste ci-dessous, avec les modifications nécessaires pour satisfaire aux classifications fonctionnelles dont il est question plus haut.

^{8/} Voir document E/3929, 26 juin 1964, Programme de travail dans les domaines économique et social et dans celui des droits de l'homme, Rapport du Secrétaire général, présenté à la trente-septième session du Conseil économique et social, été 1964.

^{9/} Dans le présent contexte, l'assistance aux gouvernements recouvre l'assistance consultative directe et connexe, toutes les activités relevant des projets impliquent en effet la fourniture d'une telle assistance sous une forme ou sous une autre.

539. Les postes eux-mêmes sont répartis en deux groupes:

Groupe 1. Projets et activités de caractère permanent

Ce groupe comprend les projets et travaux prioritaires que la Commission et son secrétariat, en vertu du mandat et des résolutions de la Commission, doivent poursuivre en permanence. Des études et rapports doivent être présentés de temps à autre. Les études peuvent différer les unes des autres ou se compléter mutuellement pour ce qui est des pays, du sujet, des problèmes et de la période considérés. Il n'y a pas d'ordre de priorité entre les différents projets de ce groupe, ni entre les projets du groupe 1 et ceux du groupe 2.

Groupe 2. Travaux prioritaires d'intérêt immédiat et pratique

Ce groupe comprend les travaux prioritaires spéciaux qui, une fois terminés, ne sont plus repris. Il embrasse les travaux qui n'entrent pas dans le cadre général des travaux permanents (groupe 1) ainsi que certains aspects des travaux permanents. Conformément aux recommandations du Conseil économique et social et de son Comité de coordination, on indique la durée approximative de ces travaux. Il n'y a pas d'ordre de priorité entre les projets de ce groupe et ceux du groupe 1.

Les numéros de poste et les symboles utilisés ont le sens suivant:

Les trois premiers symboles - IA1, IA2, IB4, etc., indiquent les grandes rubriques fonctionnelles A à D et les sous-rubriques qui leur correspondent.

Les quatre symboles suivants indiquent respectivement: la division du secrétariat compétente, le groupe dans lequel entrent les projets (1 ou 2), la section responsable des projets à l'intérieur de la division compétente et le numéro du projet dans l'ordre de série qu'il a dans la section.

La lettre "s" vise les postes qui appellent collaboration avec une ou plusieurs institutions spécialisées; la lettre "t" signifie que la CEAE0 a obtenu ou doit solliciter le concours du SCT.

A. QUESTIONS ET TECHNIQUES GENERALES INTERESSANT LE DEVELOPPEMENT

1. Tendances du développement et projections des besoins et des possibilités du développementGroupe 1. Travaux de caractère permanentIAI : 1.1-1.1 Examen de la conjoncture économique et des faits nouveaux

Autorisation: Mandat de la Commission et résolutions de la Commission E/CN.11/63 et E/CN.11/222; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Fournir aux gouvernements des pays membres, à titre tant individuel que collectif, une assistance pour la formulation et l'exécution de la politique économique, et présenter à cette fin à la Commission, à ses sessions ordinaires, une analyse de la conjoncture économique et des faits nouveaux survenus dans les pays de la CEAEO, destinée à constituer la base de ses délibérations sur la situation économique de l'Asie. Cette analyse peut également donner lieu à d'importantes délibérations sur la politique économique en général.

Travaux: b) Etudes et c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Le secrétariat fait paraître régulièrement tous les ans une étude complète de la conjoncture et des faits économiques nouveaux dans les pays de la CEAEO: Etude sur la situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

(t) On envisage d'organiser, en temps voulu, une réunion des conseillers économiques principaux des gouvernements des pays membres, qui permettrait aux participants d'envisager les problèmes économiques urgents ainsi que les mesures économiques à court terme à prendre pour les résoudre dans le cadre régional.

Programmes apparentés: De courtes études intérimaires pourront paraître dans la publication trimestrielle intitulée "Economic Bulletin for Asia and the Far East". Depuis 1957, l'étude entreprise au titre du poste IAI : 1.1-1.2 fait partie de l'Etude annuelle sur la situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient.

IAI : 1.1-1.2 Analyse de certains aspects des problèmes qui présentent une importance essentielle du point de vue de la politique économique

Autorisation: Mandat de la Commission et résolutions E/CN.11/63 et E/CN.11/222 de la Commission; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Présenter à la Commission, à ses sessions ordinaires, une analyse de tel ou tel des principaux aspects du développement économique des pays membres de la CEAEO, afin d'indiquer une perspective générale et de fournir des directives pour la politique économique.

Travaux: b) Etudes et c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Certains aspects choisis des problèmes économiques présentant une importance essentielle du point de vue de la politique économique sont étudiés et analysés. Les thèmes traités les trois dernières années sont les suivants: rôle de l'agriculture dans le développement économique, 1964; développement économique et ressources humaines, 1965; aspects du financement du développement économique, 1966; et questions de politique intérieure concernant l'expansion des exportations, 1967. Les thèmes proposés pour les deux années à venir sont les suivants: certains aspects de l'industrialisation; problèmes de la libéralisation de la politique économique dans un développement planifié.

Programmes apparentés: Depuis 1957, cette étude est régulièrement publiée dans l'Etude sur la situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient, où figure également l'étude effectuée au titre du poste IAI : 1.1-1.1.

IAI : 6.1-0.1 Etude de la situation sociale et examen des tendances du développement social

Autorisation: Mandat de la Commission; résolutions 42 (XVIII) de la Commission; résolution 1139 (XLI) du Conseil économique et social.

But du projet: Pour favoriser l'intégration de la planification du développement social et économique, aider à améliorer du point de vue qualitatif et quantitatif les renseignements relatifs aux aspects sociaux du développement dans la région de la CEAEO, et indiquer les besoins et problèmes du développement social qui nécessitent une attention particulière dans l'intérêt d'un développement rapide.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

Services consultatifs

i) Pour planifier, exécuter et évaluer les enquêtes sur la situation sociale, en collaboration avec les services nationaux compétents;

ii) Pour renforcer les programmes de formation destinés au personnel national chargé des enquêtes sur la situation sociale.

b) Etudes et c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Une étude sur la situation sociale dans la région de la CEAEO est publiée périodiquement. Cette étude comprend des enquêtes complètes sur la situation sociale dans la région et, les années intermédiaires, des rapports sur différents problèmes sociaux présentant une importance particulière pour le développement général;

ii) Contribution aux rapports et études des Nations Unies et notamment aux Rapports sur la situation sociale dans le monde publiés périodiquement.

Programmes apparentés: IA2 : 6.1-0.3 Développement et planification dans le domaine social

IAI : 6.1-0.2 Aspects du développement économique et social concernant la population

Autorisation: Résolution 2211 (XXI) de l'Assemblée générale; Conférence asiatique de la population, 1963; résolutions 1048 (XXXVII), 1084 (XXXIX) et 1279 (XLIII) du Conseil économique et social; résolutions 54 (XX) et 74 (XXIII) de la Commission; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Aider les gouvernements de la région de la CEAE0 à suivre d'aussi près que possible les rapports qui existent entre les transformations économiques et l'évolution démographique, notamment en ce qui concerne les besoins d'investissement dans le cadre des programmes généraux de développement, et aider ces pays à former du personnel et à mettre au point des programmes démographiques nationaux en vue du développement social et économique.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

Fournir des services consultatifs,

i) Pour définir les interactions entre les tendances de la population et les politiques et plans de développement économique et social ainsi que pour évaluer les besoins prioritaires des gouvernements dans le domaine de la population;

ii) Pour porter à un niveau acceptable d'efficacité et de qualité technique les programmes démographiques nationaux;

iii) Pour aider à développer et à renforcer les centres régionaux de formation et de recherche démographiques et les organismes nationaux travaillant dans ces domaines, de façon à constituer des noyaux de personnel ayant une connaissance suffisante de la démographie pour planifier et effectuer des études de population en collaboration avec le PNUD et les institutions spécialisées;

iv) Pour planifier et exécuter des enquêtes démographiques;

v) En participant et en contribuant à des réunions et cycles d'études nationaux sur la démographie en général, l'analyse des recensements, la recherche et la formation.

b) Etudes:

i) Sur la situation démographique de la région dans son ensemble;

ii) Sur les aspects démographiques du développement économique et social;

iii) Sur l'accroissement de la main-d'oeuvre et les problèmes liés au chômage et au sous-emploi dans les pays de la région, (en collaboration avec l'OIT);

iv) Examen, évaluation et analyse des résultats des recensements de la population et d'autres données démographiques des pays de la région;

v) Evaluation des programmes démographiques nationaux, y compris les programmes de formation;

vi) Contributions aux rapports et études des Nations Unies.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Etablir et diffuser un manuel sur les questions suivantes: données relatives à la population, estimations et projections de la population, enquêtes démographiques, travaux de recherche et études des tendances de la population et de leurs incidences sur le développement économique et social dans les pays de la région;

ii) Dresser une liste des organismes, institutions et personnes qui, dans les pays de la région, exercent des activités liées aux questions de population et aux questions connexes;

iii) Diffuser un certain nombre de documents sur les données démographiques et connexes et sur les travaux de recherche et études relatifs à divers aspects des problèmes de la population;

iv) Publier chaque mois un bulletin (Newsletter) sur les activités et programmes concernant la population dans la région.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Si l'on dispose des fonds nécessaires,

i) Il est prévu d'organiser à la fin de 1968 un groupe de travail pour l'estimation et la projection de la population des zones de faible superficie;

ii) Il est également prévu d'organiser, en collaboration avec l'OIT et pour une période de cinq semaines environ au début de 1969, un cours de formation de brève durée sur les questions de population concernant la main-d'oeuvre et l'emploi. Ce cours est destiné aux fonctionnaires supérieurs et aux personnes qui seront chargées d'organiser la formation nationale.

Programmes apparentés:

Les études régionales entreprises au titre de ce poste sont intégrées à celles de la Division de la population du Siège. Pour certaines études, on envisage également une collaboration avec le Centre démographique de Chembur et avec les institutions spécialisées compétentes des Nations Unies. Le projet est étroitement lié au poste IA2 : 6.1-0.4 "Quelques aspects de la formation, de la recherche et de l'exécution des politiques dans le domaine démographique"; ainsi qu'à l'amélioration du système d'enregistrement des faits d'état civil, de l'organisation des recensements et du rassemblement d'autres données dans les pays de la région, toutes activités pour lesquelles la collaboration de la Division de statistique de la CEAEO sera indispensable.

IA1 : 7.1-0.1 Etude permanente de l'évolution de l'alimentation et de l'agriculture en Asie et en Extrême-Orient

Autorisation: Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Analyser et étudier périodiquement la situation de l'alimentation et de l'agriculture.

Travaux: c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Etudier et analyser du point de vue économique les problèmes d'alimentation et d'agriculture qui se posent dans la région et diffuser des renseignements à ce sujet, notamment grâce à l'examen de la situation alimentaire, agricole et institutionnelle inclus dans l'étude annuelle sur la situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient.

Programmes apparentés: IA1 : 1.1-1.1 Examen de la conjoncture économique et des faits nouveaux;

IA6 : 2.1-0.1 Développement du commerce et services de promotion commerciale.

2. Planification et programmation

Groupe 1. Travaux de caractère permanent

IA2 : 1.1-2.1 Développement et planification économiques

Autorisation: Résolution 16 (XII), de la Commission, 1956; Conférence des planificateurs économiques d'Asie, première session, 1961, deuxième session, 1964 et troisième session, 1967; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Aider les gouvernements à élaborer et exécuter leurs plans, à se faire part de leur expérience en matière de planification et à effectuer des recherches sur les problèmes de la planification et les politiques de développement.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

i) Fournir des services consultatifs sur la planification du développement économique;

ii) Faire fonction d'agent d'exécution du projet PNUD/Fonds spécial relatif à l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques, en ce qui concerne les questions de fond; aider et conseiller l'Institut dans ses principales activités.

b) Etudes:

A sa troisième session, la Conférence des planificateurs économiques d'Asie a estimé qu'il est indispensable à la bonne exécution des plans dans les pays de la région d'entreprendre

d'urgence un certain nombre d'études, notamment sur les questions suivantes:

- i) Evaluation de l'oeuvre de développement;
- ii) Etude des techniques de planification;
- iii) Problèmes et techniques de la planification annuelle;
- iv) Formulation et évaluation de projets;
- v) Problèmes que pose la sous-utilisation de la capacité industrielle;
- vi) Planification pour le secteur privé;
- vii) Planification des ressources hydrauliques;
- viii) Planification de la main-d'oeuvre et de l'enseignement;
- ix) Rôle des subventions à l'exportation dans l'expansion du commerce;
- x) Rôle de l'aide internationale dans le développement économique.

L'exécution de ces recommandations sera en fonction des disponibilités de personnel.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

- i) Sur les plans de développement économique des pays de la région de la CEAEO, y compris leurs objectifs et les ressources nécessaires à leur réalisation;
- ii) Sur l'expérience acquise par les pays de la CEAEO en ce qui concerne la planification et les politiques de développement;
- iii) Sur l'évolution des techniques de formulation et d'exécution des plans.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

- i) Réunion de la Conférence des planificateurs économiques d'Asie en 1969;
- ii) Cycles d'études sur les problèmes du développement économique tous les deux ans (Le cycle d'études de 1968 examinera les problèmes liés au financement des investissements du secteur public. Voir poste IA2 : 1.1-2.7);
- iii) Cycle d'études régional sur la formulation et l'évaluation des projets à organiser en coopération avec l'ONUDI;

iv) Trois cycles d'études nationaux sur la formulation et l'évaluation des projets à organiser dans trois pays de la CEAE0 en collaboration avec l'ONU01;

v) Le Comité pour la planification du développement doit tenir sa session de 1969 dans la région. Les thèmes de discussion envisagés sont la planification annuelle et l'harmonisation régionale des plans.

Programmes apparentés:

IA2 : 1.1-2.2 Projections et programmation relatives au développement économique;

IA2 : 1.1-2.3 Harmonisation régionale des plans de développement. Comité de la planification du développement (Siège).

IA2 : 1.1-2.2 Projections et programmation relatives du développement économique

Autorisation: Résolution 16 (XII) de la Commission, 1956; Conférence des planificateurs économiques d'Asie, première session, 1961, et deuxième session, 1964; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Il s'agit d'un programme continu et intégré de projection à long terme et d'évaluation des perspectives de la croissance économique, destiné à faciliter l'élaboration de plans économiques nationaux et à favoriser les efforts d'harmonisation des plans.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Fournir des services consultatifs sur les techniques de projection et de programmation pour aider à mettre au point des techniques de programmation du développement économique qui tiennent compte de la situation particulière des pays de la région de la CEAE0;

ii) Aider à élaborer des projections économiques à long terme conçues de manière à servir la planification perspective; en coopération avec le service des projections de la CNUCED, le Centre de la planification, des projections et des politiques relatives au développement (Siège) et les centres régionaux de projections et de programmation économiques de la CEPAL et de la CEA.

b) Etudes:

i) Etudier les techniques de programmation du développement économique, notamment les méthodes de projections économiques, convenant à la situation des pays de la région de la CEAE0;

ii) Etude des projections du déficit commercial dans certains pays de la CEAE0 et pour l'ensemble de la région de la CEAE0;

iii) Projections des modifications à long terme de la structure économique dans divers pays de la CEAE0;

iv) Projections de la main-d'oeuvre;

- v) Analyses des matrices pour le commerce intrarégional;
- vi) Projections pour l'harmonisation régionale des plans et la coopération économique.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Sur les techniques de programmation du développement économique etc., notamment au moyen de la publication intitulée "Development Programming Techniques";

ii) Sur les techniques de projections économiques à long terme;

iii) Sur les résultats des projections économiques à long terme.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

- (t) Groupes d'experts chargés d'examiner les techniques de programmation.

Le sixième Groupe d'experts, qui se réunira en 1968, doit traiter des projections du commerce extérieur des pays en voie de développement membres de la CEAEO, en vue d'évaluer 1) la capacité d'importation de ces pays établie d'après le chiffre global de leurs recettes d'exportation et de l'afflux de capital étranger; 2) leurs besoins d'importation compte tenu notamment du remboursement des dettes étrangères; 3) l'écart entre la capacité d'importation et les besoins d'importation en fonction de différentes hypothèses.

Programmes apparentés:

IA2 : 1.1-2.1 Développement et planification économiques;

IA2 : 1.1-2.3 Harmonisation régionale des plans de développement.

Travaux indiqués sous la rubrique a) ii) ci-dessus.

IA2 : 1.1-2.3 Harmonisation régionale des plans de développement

Autorisation: Conférence des planificateurs économiques d'Asie, deuxième session, 1964; troisième session, 1967; résolution 86 (XXIII) de la Commission (1967). Consultations intergouvernementales sur l'harmonisation régionale et sous-régionale des plans et la coopération économique, première session, 1967; Commission, vingt-troisième session, 1967; vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Il s'agit d'un poste permanent visant à renforcer la coopération entre les pays pour la planification du développement économique, à éviter les conflits dans la fixation des objectifs et à accroître les domaines d'effort commun.

Travaux:

b) Etudes:

A la première session des consultations intergouvernementales sur l'harmonisation des plans et la coopération économique ont été choisies vingt études jugées urgentes pour les pays de la CEAEO et impliquant une action commune. Ces études relèvent des grandes catégories ci-après:

i) Etudes par produit sur les possibilités d'harmonisation (caoutchouc, thé, engrais et produits chimiques connexes, matériel agricole, etc.);

ii) Etudes de projets prometteurs du point de vue de la coopération économique (tourisme, transports maritimes, pêche en haute mer, etc.);

iii) Harmonisation des plans en tant que moyen d'accroître le taux d'utilisation de la capacité.

En outre, deux études ont été suggérées sur les questions suivantes:

i) Problèmes de la coopération et de l'intégration économiques dans les pays de l'ASEAN;

ii) Perspectives d'harmonisation des plans et de coopération économique dans les pays du bassin inférieur du Mékong, en vue de suggérer les formes opérationnelles à donner à la coopération, formes qui devraient faire l'objet d'accords entre les pays intéressés.

En outre, pour tenir compte des besoins réels de certains pays gênés par des circonstances particulières, telles que le manque d'accès à la mer ou d'autres facteurs historiques et physiques, on entreprendra des études approfondies destinées à reconnaître les inconvénients qui résultent de ces circonstances et à indiquer les mesures à prendre sur le plan régional et international pour aider les pays à surmonter ces difficultés.

Ces études exigeront un renforcement sensible des effectifs.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Les études établies au titre des alinéas b) i) à iii) ci-dessus seront publiées dans une série intitulée "Etudes sur l'harmonisation des plans et la coopération économique en Asie". D'autres études seront présentées aux gouvernements intéressés.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupe d'experts:

(t) Le projet sera mis à exécution conformément aux directives de la Conférence ministérielle sur la coopération économique régionale. Il est proposé que le Comité consultatif sur l'harmonisation régionale des plans et la coopération économique, qui est l'agent

d'exécution de la Conférence ministérielle, se réunisse de préférence tous les deux ans.

Une série de groupes de travail de planificateurs sur l'harmonisation régionale des plans est également prévue; il s'agira de sessions d'étude plutôt que de réunions proprement dites.

Programmes apparentés: Une collaboration approfondie et étendue sera nécessaire avec d'autres services de la CEAEO, notamment avec la Division de l'industrie et des ressources naturelles, la Division du commerce international et la Division mixte de l'agriculture FAO/CEAEO ainsi qu'avec certaines institutions spécialisées telles que la FAO, la CNUCED, etc.

IA2 : 1.1-2.1 Développement et planification économique;

IA2 : 1.1-2.2 Projections et programmation relatives au développement économique, notamment b) Etudes, vi);

IA2 : 2.1-0.3 Moyens de développer le commerce international, a) i) et iv).

IA2 : 1.1-2.4 Financement du développement économique

Autorisation: Quatrième Groupe régional d'études budgétaires, 1966; Commission, vingt-troisième session, 1967, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Aider les gouvernements des pays en voie de développement membres de la CEAEO à utiliser efficacement la politique fiscale et financière et la gestion budgétaire en vue de l'accélération de la croissance dans la stabilité.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

Grâce à des services consultatifs

i) Dans le domaine de la politique fiscale et de l'élaboration et de l'évaluation des projets du secteur public;

ii) Pour la mise au point de méthodes efficaces d'établissement du budget;

iii) Pour la coordination efficace de l'établissement du budget de l'Etat et de la planification du développement économique.

b) Etudes:

i) Examen de l'évolution de la situation fiscale dans les pays de la région de la CEAEO;

ii) Etudes sur le potentiel fiscal et la politique fiscale, notamment sur l'imposition des revenus agricoles et les droits à l'exportation;

- iii) Etude de la politique des prix dans les entreprises du secteur public;
- iv) Etude de la petite épargne;
- v) Etude sur l'utilisation efficace de l'aide internationale.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Examen des politiques financières et fiscales et de l'évolution de la situation à cet égard dans les pays de la région de la CEAE0.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

- (t) Le Cycle d'études sur le financement des investissements du secteur public, qui doit être organisé en 1968, aura pour principaux thèmes l'épargne du secteur public en tant que source de financement, y compris l'imposition et l'excédent des entreprises du secteur public, le transfert de l'épargne entre le secteur privé et le secteur public et le rôle de l'épargne étrangère.

Programmes apparentés:

IA2 : 1.1-2.1 Développement et planification économiques.

Groupes d'études budgétaires interrégionaux organisés par le Service des questions fiscales et financières du Siège.

Groupe 2. Projets prioritaires d'intérêt immédiat et pratique

IA2 : 1.2-2.5 Stratégie et objectifs de la deuxième décennie du développement

Autorisation: Résolution 2218 (XXI) de l'Assemblée générale, 1966; Commission, vingt-troisième session, 1967; vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Mettre au point, en étroite coopération avec le Centre de la planification, des projections et des politiques relatives au développement (Siège) la stratégie et les objectifs de la prochaine décennie du développement; procéder à une évaluation plus précise de l'effort international nécessaire pour accélérer le développement économique des pays de la région, et parvenir ainsi à un programme plus réaliste d'investissements pour la prochaine décennie du développement.

Travaux:

b) Etudes:

Sur la base d'une évaluation de la croissance dans les pays de la région,

a) Procéder pour différents pays et selon différentes hypothèses, à des projections des processus de croissance possibles;

b) Etablir des projections des modifications de la structure économique pour différents pays;

c) Identifier les obstacles et élaborer des stratégies de développement;

d) Examiner les incidences d'une série de chiffres repères mondiaux et régionaux;

e) Fixer des objectifs de croissance pour différents pays et pour la région dans son ensemble, tant en ce qui concerne les macrovariables agrégatives que les différents secteurs.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Des données et renseignements seront recueillis en étroite collaboration avec les gouvernements intéressés et l'analyse effectuée sera soumise à vérification en coopération avec les responsables de la politique et les planificateurs des gouvernements. Ces travaux nécessiteront des échanges de renseignements. Les résultats des projections seront présentés dans un rapport où seront également examinées les incidences des objectifs fixés pour chacun des pays membres de la région.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

(t) Pour assurer la coordination régionale du présent programme de travail, il serait utile de réunir un groupe régional d'experts représentant les organismes de planification des pays membres. Le Groupe d'experts chargé d'étudier les techniques de programmation ne se réunirait pas la même année que le groupe susmentionné et les sessions de ce dernier seraient fonction des ressources disponibles. En outre, le secrétariat sera appelé à participer à une série de groupes d'experts organisés à l'échelon mondial pour assurer la coordination du programme régional avec le programme mondial.

Programmes apparentés: IA2 : 1.1-2.2 Projections et programmation relatives au développement économique.

IA2 : 3.1-1.1 Développement et planification de l'industrie

Autorisation: Conférence ministérielle de Manille, 1963 et 1965; Conférence asiatique sur l'industrialisation, 1965; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, vingtième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Encourager l'industrialisation, ainsi que la planification et l'exécution efficaces des programmes d'industrialisation, notamment la mise en oeuvre des projets nécessitant une coopération régionale ou sous-régionale et l'application des recommandations de la Conférence asiatique sur l'industrialisation.

Aider les pays de la région à planifier l'industrie en général, et en particulier le développement d'industries déterminées, ainsi qu'à satisfaire leurs besoins en matière de formation et de recherche.

Travaux:**a) Assistance aux gouvernements:**

i) Fournir aux pays de la région une assistance et des conseils portant sur certaines industries déterminées, et créer pour cela, avec l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement, des groupes d'experts tels que a) un groupe consultatif de l'industrie des huiles et graisses, qui serait établi en étroite collaboration avec la FAO; b) un groupe consultatif des industries alimentaires; c) un conseil consultatif de l'industrie pharmaceutique;

ii) Dresser et publier un répertoire des instituts industriels et techniques et le mettre à jour tous les deux ans;

iii) Dresser et tenir à jour les listes suivantes: établissements techniques capables de mener des enquêtes de viabilité; procédés; détenteurs de brevets dans le domaine de l'industrie des fibres artificielles; en vue de faciliter les rapports entre les pays en voie de développement de la CEAEO et les détenteurs de brevets et de procédés;

iv) Donner suite aux recommandations de la Conférence sur le développement de l'industrie des engrais en Asie et en Extrême-Orient, notamment, si les ressources le permettent, à celle qui prévoit l'organisation d'un programme de formation en cours d'emploi à l'échelon régional;

v) Collaborer avec l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques à l'organisation, avec l'aide du Gouvernement néerlandais, d'un stage sur l'administration du développement industriel (1968).

b) Etudes:

i) Etudier les problèmes et techniques de la planification industrielle, y compris ceux qui concernent les industries particulièrement importantes pour la région;

ii) Collaborer avec l'UNESCO dans son étude des éléments nécessaires au développement de l'industrie du livre dans la région de la CEAEO;

iii) Etudier les possibilités de récupération du soufre contenu dans le gypse et dans les pyrites.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Fournir aux pays de la région des renseignements sur le développement et la planification de l'industrie, en faisant paraître périodiquement une publication intitulée "Industrial Development News";

ii) Rassembler et diffuser des "normes" à l'intention des pays membres pour les aider à planifier le développement de certains secteurs industriels déterminés;

iii) Rassembler et diffuser des renseignements sur les procédés et le matériel modernes perfectionnés employés pour transformer les différentes parties de la noix de coco;

iv) Passer en revue les activités de recherche industrielle entreprises dans le domaine de la noix de coco et diffuser les renseignements obtenus aux pays membres intéressés;

v) Passer constamment en revue l'évolution de la production de protéines à partir de sources classiques et non classiques;

vi) Collaborer avec d'autres organismes des Nations Unies pour diffuser des renseignements sur les ressources en protéines et les nouvelles méthodes mises au point pour la production de protéines.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

i) Sessions annuelles du Comité de l'industrie et des ressources naturelles;

ii) Autres conférences et cycles d'études. Déjà convoqués: Cycle d'études sur le développement des industries chimiques de base ou connexes, 1962; Conférence sur l'industrie des engrais, 1963; Conférence interrégionale sur le développement de l'industrie pétrolière et Cycle d'études sur le gaz naturel, 1964; Cycle d'études sur l'industrie des fibres artificielles, 1966. A convoquer au cours des prochaines années:

1) cycle d'études régional sur l'industrie des engrais;

Conférences ou cycles d'études sur:

2) industries des huiles et produits oléagineux d'origine végétale;

3) bois d'oeuvre et industries du bois;

4) industries de transformation des aliments;

5) autres industries apparentées à l'agriculture, liaisons amont et aval;

iii) Envisager la possibilité d'organiser régulièrement, conjointement avec la Banque asiatique de développement, des réunions sur le financement de l'industrie;

iv) Organiser des cycles d'études sur la production de protéines à partir de sources conventionnelles et non conventionnelles;

v) Collaborer avec d'autres organes des Nations Unies pour organiser des réunions sur la production de protéines.

- Programmes apparentés: Colloque international sur l'industrialisation, Athènes, 28 novembre-20 décembre 1967; Services industriels spéciaux de l'ONUDI; Projets concernant la coopération régionale et sous-régionale et l'harmonisation des plans de développement. Conférences interrégionales organisées par l'ONUDI à l'échelon mondial sur des questions analogues.
- IA2 : 3.1-1.2 Application de la science et de la technique au développement
- Autorisation: Conseil économique et social, quarante-troisième session, 1967; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-septième session, 1965; Conférence asiatique sur l'industrialisation, 1965; Commission, vingt-quatrième session, 1968.
- But du projet: Favoriser une plus vaste application de la science et de la technique au développement industriel.
- Travaux: b) Etudes:
- i) Etudier les possibilités de mettre en oeuvre dans la région les directives du Conseil économique et social découlant des rapports de fond du Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement. Le premier de ces rapports est intitulé "Alimentation de la population mondiale en expansion: recommandations en vue d'une action internationale pour écarter la menace d'une crise de protéines";
 - ii) Etudier les répercussions du problème de l'exode des compétences sur les pays en voie de développement de la CEAE0.
- c) Rassemblement et diffusion de renseignements:
- i) Suivre les faits nouveaux survenus dans le domaine de l'application de la science et de la technique à l'industrialisation et appeler sur ces faits l'attention des pays de la région;
 - ii) Collaborer avec le Comité consultatif des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique au développement;
 - iii) Servir de centre d'information sur les questions techniques dans ce domaine.
- d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:
- i) Collaborer avec l'UNESCO à l'organisation de la conférence ministérielle sur l'application de la science et de la technique au développement de l'Asie (CASTASIA);
 - ii) Assurer le service des réunions du Groupe régional pour l'Asie du Comité consultatif des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique au développement.
- Programmes apparentés: Comité consultatif des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique au développement.

IA2 : 3.1-1.3 Recherche industrielle

Autorisation: Conférence asiatique sur l'industrialisation, 1965; Conseil asiatique du développement industriel, deuxième session, 1967; Groupe consultatif pour la promotion de la recherche industrielle coordonnée en Asie et en Extrême-Orient, 1966; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Coordination des programmes de recherche industrielle entre pays et instituts de la région de la CEAE0, et coopération dans l'exécution des travaux de recherche.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

Créer un conseil consultatif de la CEAE0 pour la recherche industrielle et en assurer le service; cet organe aurait les fonctions suivantes:

- i) Etudier de façon suivie les programmes et plans de recherche industrielle;
- ii) Donner des avis sur le niveau de la recherche industrielle et indiquer si ce niveau suffit à réaliser les objectifs économiques;
- iii) Définir les projets de recherche industrielle se prêtant à une action commune et en étudier l'intérêt pour la mise en valeur des ressources; donner des avis sur l'exécution de ces projets;
- iv) Donner des avis sur les besoins de personnel de recherche industrielle;
- v) Donner des avis sur les programmes communs de recherche industrielle: élaboration, contenu et méthodes d'exécution;
- vi) Donner des avis sur les études de viabilité, l'implantation d'usines pilotes, etc., et sur l'évaluation et l'utilisation des résultats de la recherche;
- vii) Servir de centre d'information sur la recherche industrielle;
- viii) Donner des avis sur la création de services de documentation, de résumés techniques, de traduction et d'analyse.

Il s'agit ici d'un nouveau domaine d'activité, dans lequel les travaux devront s'intensifier.

Programmes apparentés: Poste IA2 : 3.1-1.2 : Application de la science et de la technique au développement.

Une étroite coopération avec l'ONUDI, l'UNESCO et l'OCDE est nécessaire à l'exécution de ce programme.

IA2 : 5.1-0.1 Planification et mise en valeur des ressources hydrauliques

Autorisation: Septième Conférence régionale sur la mise en valeur des ressources hydrauliques, 1966; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Promouvoir l'aménagement intégré des bassins fluviaux en vue de l'utilisation et de la conservation des ressources hydrauliques, en formulant des politiques rationnelles, en coordonnant comme il convient les plans directeurs à long terme de mise en valeur des ressources hydrauliques des différents pays et en entreprenant les activités de recherche, de formation et de démonstration nécessaires pour obtenir les résultats prévus.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

i) Un conseiller régional fournira, sur demande, aux gouvernements des services consultatifs de courte durée pour l'établissement de programmes d'enquêtes, l'élaboration de plans de mise en valeur et l'étude de projets de mise en valeur déterminés (1966-1968);

(t) ii) On organisera un groupe CEAE0 de consultants sur les ressources hydrauliques chargé d'aider, sur demande, les gouvernements à entreprendre des études préliminaires à la mise en valeur des ressources hydrauliques; des services d'experts seront fournis par les pays membres;

iii) La CEAE0 participera à la mise en oeuvre de projets du PNUD: enquête de viabilité sur le projet de la Mu, en Birmanie; durée: 3 ans, 1966-1969.

b) Etudes:

i) Etude de la mise en valeur des ressources hydrauliques en Mongolie. Mise à jour des monographies par pays déjà publiées;

ii) Revue biennale de la mise en valeur des ressources hydrauliques dans la région. Les résultats de cet examen sont présentés tous les deux ans à la Conférence régionale sur la mise en valeur des ressources hydrauliques;

iii) Etablissement d'un manuel sur le coût des projets de mise en valeur des ressources hydrauliques;

(s) iv) Evaluation des besoins de main-d'oeuvre et des moyens de formation pour la mise en valeur des ressources hydrauliques. Le secrétariat aidera les pays à entreprendre les enquêtes nécessaires et établira à partir des études par pays une étude régionale d'ensemble.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Publication du recueil de la mise en valeur des ressources hydrauliques (publication, sous forme imprimée, des principales études et des actes des réunions);

ii) Publication trimestrielle du "Water Resources Journal" en vue de diffuser des renseignements techniques à jour sur les projets et activités de mise en valeur des ressources hydrauliques dans la région.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

i) Préparatifs de la huitième Conférence régionale biennale sur la mise en valeur des ressources hydrauliques, prévue pour novembre 1968, y compris l'établissement de documents d'information et des actes de la Conférence. La Conférence examinera les questions suivantes: a) pratiques et méthodes relatives au financement des projets de mise en valeur des ressources hydrauliques et à l'amortissement du coût de ces projets; b) gestion, exploitation et entretien efficaces des projets de mise en valeur des ressources hydrauliques; c) intégration d'un plan directeur national sur les eaux dans le plan national de développement économique. La Conférence joue le rôle de comité de la Commission dans le domaine des ressources hydrauliques - première session, 1951; deuxième session, 1954; troisième session, 1957; quatrième session, 1960; cinquième session, 1962; sixième session, 1964; septième session, 1966;

(t) ii) Préparatifs du Groupe de travail sur la planification de la mise en valeur des ressources hydrauliques, prévu pour septembre 1968. Le Groupe doit étudier: a) les procédures et normes à employer pour la planification des projets de mise en valeur des ressources hydrauliques; b) les activités de coordination de tous les organismes s'occupant de la mise en valeur des ressources hydrauliques ou de questions connexes.

Programmes apparentés: Etant donné sa très vaste portée, ce projet est relié à de nombreux programmes des institutions spécialisées et autres organes des Nations Unies. La coordination entre ces organismes est assurée par les réunions annuelles interinstitutions sur la mise en valeur des ressources hydrauliques, qui constituent un Sous-Comité du Comité administratif de coordination.

IA2 : 6.1-0.3 Développement et planification dans le domaine social

Autorisation: Mandat de la Commission; résolution 42 (XVIII) de la Commission; Commission des questions sociales, dix-huitième session, 1967; résolutions 1139 et 1143 (XLI) du Conseil économique et social.

But du projet: Aider à promouvoir un développement social planifié et favoriser l'intégration de la planification sociale et économique dans les pays de la région de la CEAE0.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

Fournir des Services consultatifs

i) En vue de planifier le développement social en conjonction avec le développement économique; accorder une attention particulière

aux problèmes que pose la formulation de la politique, aux méthodes de planification et de programmation ainsi qu'aux techniques d'exécution et d'évaluation;

ii) En participant et en contribuant à des réunions techniques et cycles d'études nationaux sur les aspects sociaux de la planification du développement.

b) Etudes:

i) Sur les modifications du niveau de vie dans certains pays membres de la CEAEO; une étude doit être achevée en 1968;

ii) Sur les mesures à prendre dans le domaine social pour permettre l'exécution des plans; une étude doit être achevée en 1969;

iii) Contributions aux rapports et études des Nations Unies.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Sur les problèmes et méthodes de la planification du développement social et sur les techniques propres à encourager une évolution sociale favorable au développement dans les pays de la région de la CEAEO.

Programmes apparentés:

a) IA1 : 6.10.1 : Etude de la situation sociale et examen des tendances du développement social;

b) Continuer, en collaboration avec l'UNESCO, à favoriser l'exécution du Plan de Karachi pour le développement de l'enseignement; participer aux réunions des Nations Unies traitant des aspects sociaux de la planification du développement.

IA2 : 6.1-0.4

Quelques aspects des politiques et programmes dans le domaine de la population

Autorisation:

Résolution 2211 (XXI) de l'Assemblée générale; Conférence asiatique de la population, 1963; résolutions 1048 (XXXVII), 1084 (XXXIX) et 1279 (XLIII) du Conseil économique et social; résolutions 54 (XX) et 74 (XXIII) de la Commission.

But du projet:

Aider les gouvernements de la région de la CEAEO à résoudre les problèmes relatifs à la formulation et à l'exécution de la politique dans le domaine de la population en entreprenant des études et des travaux de recherche appropriés et notamment en procédant à l'évaluation des programmes d'action en cours. Aider les pays de la région à réorienter le plus rapidement possible leurs programmes de planification familiale et à utiliser à cette fin des méthodes et systèmes mieux adaptés aux conditions locales.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Sur demande, fournir des services consultatifs pour la formulation et l'exécution des politiques dans le domaine de la population;

ii) Aider les pays à évaluer les programmes d'action en cours et fournir des renseignements à jour sur les études récentes et l'expérience acquise par d'autres pays dans le domaine des programmes de population;

iii) Participer et contribuer à des réunions et cycles d'études nationaux sur la politique de la population et son exécution;

iv) Organiser des réunions et susciter d'autres occasions d'échanges de connaissances et de données d'expérience sur les programmes de population.

b) Etudes:

i) Sur les programmes nationaux de planification familiale et les méthodes et procédures permettant de les évaluer; y compris la recherche et l'expérimentation sur les questions d'exécution (en collaboration avec les Programmes des Nations Unies pour le développement et les institutions spécialisées);

ii) Sur les façons de mesurer et les méthodes analytiques permettant de calculer sans distorsion les niveaux, tendances et éléments de la fécondité, y compris l'évaluation et l'utilisation des données défectueuses;

iii) Sur l'organisation, l'exécution et l'analyse des enquêtes par sondage sur la fécondité;

iv) Sur les variations de la fécondité entre divers secteurs de la population;

v) Sur les méthodes permettant de déterminer avec précision les variations peu marquées du niveau de la fécondité, telles que celles qui peuvent se produire pendant les premières phases d'un programme de planification familiale, dans les pays où l'enregistrement des faits d'état civil laisse à désirer;

vi) Contribution aux rapports et études des Nations Unies.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Etablir un manuel de données sur le niveau de la fécondité, sur les programmes d'action destinés à assurer l'exécution des politiques nationales de la population et sur les travaux de recherche et études effectués dans le cadre de ces programmes par les pays de la région;

ii) Fournir une documentation sélective sur les données, recherches et études relatives à la politique et aux programmes d'action dans le domaine de la population;

iii) Etablissement d'une liste d'institutions, organismes et particuliers des pays de la région s'occupant de questions liées à la politique et aux programmes d'action dans le domaine de la population;

iv) Contribuer à un bulletin mensuel d'information (Newsletter) sur l'évolution de la situation en ce qui concerne les programmes relatifs à la population dans les pays de la région.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

i) Un groupe d'experts se réunira au milieu de 1968 pour apprécier quant à leur acceptation, à leur utilisation et à leur

efficacité, les méthodes de planification familiale prévues dans les programmes nationaux en cours. (Voir poste IA2 : 6.1-0.5). On sollicitera pour ce projet la coopération de l'OMS. De nombreux programmes de planification familiale à grande échelle sont fondés dans les pays de la région sur l'emploi de méthode de planification familiale de découverte récente, et donnent souvent des résultats décourageants. Il y a également de grandes différences entre les procédures statistiques qu'emploient les divers pays pour évaluer les résultats obtenus. Plusieurs problèmes se posent lorsqu'on veut effectuer des comparaisons d'un pays à l'autre et l'on devrait pouvoir en tirer d'importantes directives sur le plan théorique et pratique. Les méthodes statistiques ne sont pas suffisamment développées et seule une discussion des problèmes pratiques rencontrés peut permettre de les améliorer. Les dépenses consenties par certains gouvernements de la CEAE0 pour organiser des programmes nationaux ont été élevées et elles continueront de l'être si l'on veut que ces programmes permettent d'atteindre les objectifs fixés. Il existe des incidences directes entre le choix des méthodes de planification familiale, les facteurs d'acceptation et le coût des programmes. Le Groupe de travail permettra des échanges de données d'expérience qui guideront les pays dans la réorientation de leurs programmes et leur permettront de recourir le plus rapidement possible aux méthodes qui paraissent les plus efficaces et qui sont peut-être aussi les moins coûteuses en dernière analyse. On sollicitera pour ce projet la coopération de l'OMS, qui devrait être très utile;

ii) Si l'on dispose des ressources financières voulues, on envisage également d'organiser à la fin de 1968 ou au début de 1969 un groupe de travail sur l'évaluation des programmes de planification familiale.

Programmes apparentés:	Ce programme exige que l'on envisage selon une méthode pluridisciplinaire les problèmes liés à la croissance rapide de la population et il nécessite la coopération du PNUD et des institutions spécialisées. Il est étroitement lié au poste IA1 : 6.1-0.2 Aspects du développement économique et social concernant la population.
IA2 : 7.1-0.2	<u>Développement et planification de l'agriculture^{10/}, notamment du point de vue de leurs aspects économiques</u>
Autorisation:	Groupe de travail sur le développement et la planification économiques, troisième session, 1957; Commission, vingt-quatrième session, 1968.
But du projet:	Favoriser une amélioration de la programmation et de l'exécution dans le secteur agricole.

^{10/} Pour ce poste, les travaux s'effectuent en collaboration avec la FAO, grâce à la Division mixte CEAE0/FAO de l'agriculture.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Sur demande, services consultatifs aux gouvernements, pour la planification du développement du secteur agricole, y compris une assistance au titre du Programme élargi d'assistance technique, le cas échéant;

ii) Assistance aux pays pour améliorer les services d'économie agricole et les établissements de formation professionnelle et de recherche.

b) Etudes:

i) Etudes des plans de développement agricole des pays de la région, et spécialement des méthodes de programmation agricole. On entreprendra notamment les études ci-après: ressources financières nécessaires pour l'exécution de diverses mesures de développement agricole (si possible en 1969); besoins et disponibilités, pendant les cinq années à venir, d'intrants agricoles tels qu'engrais chimiques, pesticides, matières premières utilisées pour leur fabrication et matériel agricole dans les pays de la région, et moyens d'en accroître la production (si possible en 1968/69);

ii) Effets sur l'économie agricole, notamment au niveau du village, des activités de développement communautaire, des coopératives, etc.;

iii) Monographies sur certaines expériences réussies et enquêtes pilotes sur des aspects particuliers du développement agricole tels que les rapports avec l'industrie, la formation de capital dans l'agriculture, l'emploi rural, l'utilisation d'excédents agricoles pour le développement économique, etc. Une monographie sur l'emploi rural en Thaïlande doit être achevée en 1968.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

i) Réunir (si possible en 1968/69) un groupe d'experts CEAEO/FAO chargé d'étudier les conséquences, pour les pays de la région, des plans de développement agricole d'autres pays, afin de mieux harmoniser les politiques et objectifs agricoles;

ii) Réunion éventuelle (peut-être en 1969) d'un groupe d'experts chargé d'examiner l'apport des techniques de coopération au développement économique et social. En collaboration avec la FAO, les autres institutions spécialisées compétentes, l'Alliance coopérative internationale et la Division du développement social.

(s)

Programmes
apparentés:

Poste IA2 : 1.1-2.1 Développement et planification économiques;

Poste IB6 : 6.1-0.7 Mobilisation des ressources humaines et communautaires, y compris les ressources financières pour la réforme agraire, le peuplement et la mise en valeur des terres.

3. Développement des structures institutionnelles et administratives

Groupe 1. Travaux de caractère permanent

IA3 : 8.1-0.1 Administration publique et développement national

Autorisation: Commission, vingt-deuxième session, 1966; vingt-troisième session, 1967; vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Ce projet, qui comprend quatre éléments, a été établi compte tenu des recommandations présentées par le Groupe de travail chargé d'examiner les principaux problèmes administratifs des gouvernements des pays d'Asie et par le Cycle d'études sur les besoins de formation qu'impliquent la réforme et l'amélioration de l'appareil administratif. Il vise surtout à renforcer les services ou départements gouvernementaux ou instituts d'administration publique qui s'occupent directement des réformes administratives, et à développer la formation dans les domaines spécialisés indispensables pour l'analyse administrative et pour la formation des administrateurs des cadres moyens. L'objectif est d'aider les gouvernements dans les efforts qu'ils font pour apporter les modifications nécessaires à leurs procédures et systèmes administratifs en vue de répondre aux besoins de la planification du développement, et de faciliter la formation accélérée des administrateurs des cadres moyens aux techniques de la gestion et de l'administration qu'exige l'exécution des programmes et projets de développement.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

Les services d'un consultant régional en matière d'administration publique sont à la disposition des gouvernements de la région, sur leur demande, pour les aider dans toutes les questions relatives à l'administration publique, notamment en fonction des efforts nationaux de planification et de développement.

b) Etudes:

Rédiger des monographies et établir une documentation pour les réunions, etc., indiquées à l'alinéa d).

Etablir des documents de base pour la réunion suivante:

Groupe chargé d'étudier les besoins de formation d'administrateurs du cadre moyen ainsi que la conception, le contenu et la méthodologie de la formation destinée à ces administrateurs (1969).

Entreprendre un inventaire approfondi des moyens de formation existants dans les domaines spécialisés indiqués au rapport du Cycle d'études sur les besoins de formation: analyse de l'organisation, systèmes de mécanisation, systèmes d'information, étude du travail et recherche opérationnelle, disposition des bureaux, contrôle budgétaire, systèmes de comptabilité, achats et emmagasinage, planification de projets et systèmes de contrôle, administration financière et administration du personnel.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Dès que l'inventaire des moyens de formation dans les domaines susmentionnés sera terminé, on communiquera les renseignements pertinents aux pays de la région. On s'attachera aussi à obtenir des renseignements sur les moyens de formation dans les domaines tels que l'administration des hôpitaux, l'administration agricole, l'administration de la main-d'oeuvre, des ports, etc., tant dans la région qu'à l'extérieur, et à diffuser les données disponibles aux pays. On rassemblera et diffusera également aux pays des documents sur le développement de l'administration publique.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

i) Si les ressources le permettent, organiser un groupe d'étude des systèmes nationaux et locaux de la fonction publique. Ce groupe d'étude, qui devait avoir lieu en 1967, a dû être reporté, le calendrier des conférences de la Commission étant très chargé;

ii) Organiser un groupe d'étude chargé de déterminer l'assistance nécessaire aux fins de la réforme administrative; des monographies sur les résultats des réformes administratives apportées dans les pays de la région ainsi que certaines monographies établies par le Siège des Nations Unies constitueront la documentation de cette réunion, qui doit permettre d'étudier les domaines dans lesquels l'assistance technique des Nations Unies pourrait servir à renforcer les services et départements gouvernementaux ainsi que les instituts d'administration publique qui s'occupent directement de la réforme administrative;

iii) Organiser un groupe chargé d'étudier les relations entre les fonctionnaires détachés par l'administration centrale et les fonctionnaires des administrations locales; cette réunion étudiera le problème qui se pose dans les pays où les fonctions de développement sont confiées aux autorités régionales, qu'il s'agisse de services gouvernementaux ou d'organes élus;

iv) Consacrer un groupe d'étude au matériel d'enseignement et aux études de cas qu'exigent la réforme et l'amélioration de l'appareil administratif;

v) Organiser un groupe d'étude chargé d'étudier les besoins de formation d'administrateurs du cadre moyen, ainsi que la conception, le contenu et la méthodologie de la formation destinée à ces administrateurs.

IA3 : 8.1-0.2 Programmation et exécution de l'assistance technique

Autorisation: Commission, vingt-deuxième session, 1966; vingt-troisième session, 1967; vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Aider les pays à mettre au point des mécanismes, méthodes et procédures visant à assurer la bonne évaluation des projets et du programme général d'assistance technique ainsi que des activités connexes au niveau des pays.

Travaux: d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

En coopération avec le PNUD, le SCT et l'Institut de formation et de recherche des Nations Unies, réunir un Cycle d'études régional sur l'exécution des programmes d'assistance technique et les questions connexes.

5. Rassemblement et fourniture de renseignements statistiques de base

Groupe 1. Travaux de caractère permanent

IA5 : 9.1-0.1 Compilation et analyse de statistiques

Autorisation: Mandat de la Commission; résolution de la Commission E/CN.11/223/Rev.1, cinquième session, 1949; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Rassemblement, compilation et diffusion de séries statistiques de base intéressant les pays de la CEAEO.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

Conseils aux pays sur la présentation de graphiques.

b) Etudes:

Rédaction d'un manuel sur l'établissement de graphiques.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Tenir à jour des séries statistiques de base sur les pays de la CEAEO et les publier dans la section de l'Economic Bulletin for Asia and the Far East relative aux statistiques économiques de l'Asie, ainsi que dans le futur Annuaire statistique pour l'Asie et l'Extrême-Orient. Ce travail exige une liaison étroite avec les bureaux de statistique des pays membres ainsi qu'une étroite collaboration avec le Bureau de statistique de l'ONU et les institutions spécialisées;

ii) Etablir des statistiques pour l'Etude économique annuelle et pour d'autres travaux permanents ou spéciaux du secrétariat;

iii) Le premier numéro de l'Annuaire statistique pour l'Asie et l'Extrême-Orient paraîtra en 1968;

iv) Etablir et présenter des données statistiques sous forme de diagrammes et de graphiques et tenir à jour les graphiques.

IA5 : 9.1-0.2 Développement des statistiques et statistiques de base

Autorisation: Conférence des statisticiens d'Asie, huitième session, 1967; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Développement des statistiques dans la région et amélioration des statistiques de base en vue de l'élaboration d'un système rationnel de comptabilité nationale.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

i) Assistance et conseils aux gouvernements, en particulier par l'entremise de conseillers régionaux en matière de statistiques, pour l'élaboration et l'exécution de programmes à long terme de développement statistique et pour l'édification d'un système statistique rationnel répondant aux besoins de la planification et du développement pendant la Décennie des Nations Unies pour le développement;

ii) Conseils et assistance aux pays pour l'établissement de statistiques de base en vue du développement économique et social;

iii) Conseils et aide aux pays pour la programmation et la formulation de demandes d'assistance technique, adressées notamment au PNUD/Fonds spécial, dans le domaine des statistiques;

iv) Conseils et assistance aux pays en ce qui concerne l'application des normes internationales, des principes directeurs et autres suggestions relatives à la comptabilité nationale, y compris l'analyse interindustrielle.

b) Etudes:

i) Etablir une bibliographie sur les aspects techniques et méthodologiques de l'établissement de nombres-indices de la production, notamment en ce qui concerne le champ, la couverture et l'actualité;

ii) Etudier les problèmes de classification industrielle;

iii) Etudier les aspects régionaux des méthodes employées pour établir les statistiques de la main-d'oeuvre, de l'emploi et du chômage;

iv) Etablir pour 1968 un programme de statistiques industrielles de base pour l'Asie et l'Extrême-Orient /Recommandation de la Conférence des statisticiens d'Asie, septième session (1966)/;

v) Etablir, avec la collaboration de l'OIT, un manuel sur les problèmes pratiques que posent le rassemblement de statistiques des prix et le calcul de nombres-indices des prix /Conférence des statisticiens d'Asie, septième session (1966)/;

vi) Mettre au point un programme de statistiques courantes sur l'habitation et la construction dans les pays de la CEAE0 /recommandation de la Conférence des statisticiens d'Asie, huitième session (1967)/;

vii) Rédiger un guide pour l'établissement des tableaux d'entrées-sorties dans les pays de la région de la CEAE0 /Conférence des statisticiens d'Asie, huitième session (1967)/.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Rassemblement, étude et diffusion de renseignements sur l'état des statistiques industrielles dans les pays de la région;

ii) Mise à jour et, éventuellement, élargissement de la portée du "Manuel de statistiques de base pour les pays de la CEAE0" /recommandation de la Conférence des statisticiens d'Asie, septième session (1966)/.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

i) Conférence des statisticiens d'Asie:

La neuvième session de la Conférence aura lieu en 1969. Les questions examinées comprendront notamment le développement des statistiques dans les pays de la région, la comptabilité nationale, l'exploitation des données, la formation et les statistiques sociales. La dixième session aura lieu en 1970;

ii) Groupe de travail des statistiques du secteur public:

Sous réserve des disponibilités financières, on organisera en 1968 un groupe de travail pour les statistiques du secteur public et en 1969 un groupe de travail pour les comptes des ménages /recommandation de la Conférence des statisticiens d'Asie, huitième session (1967), et du Groupe de travail de la comptabilité nationale (novembre 1967)/;

iii) Un cycle d'études sur les statistiques nécessaires à la planification doit avoir lieu en 1969 à Moscou /Conférence des statisticiens d'Asie, septième session (1966)/;

iv) Groupe de travail des statistiques des migrations:

Sous réserve des disponibilités financières, un groupe d'experts des statistiques des migrations sera organisé en 1968 pour étudier les problèmes qui se posent dans ce domaine /Conférence des statisticiens d'Asie, sixième session (1964)/;

v) Cycle d'études sur les services et les statistiques de l'état civil:

Un cycle d'études sera organisé en 1968 à Copenhague pour examiner les moyens d'améliorer les services et les statistiques de l'état civil afin d'encourager la mise au point de système d'enregistrement des naissances et des décès et d'adapter aux conditions de la région les recommandations internationales relatives aux définitions et aux méthodes [Conférence des statisticiens d'Asie, huitième session (1967)]/.

IA5 : 9.1-0.3 Méthodes et normes statistiques

Autorisation: Mandat de la Commission; Commission, vingt-quatrième session, 1968;

But du projet: Etudier les méthodes et normes statistiques en vue d'accroître la comparabilité internationale.

Travaux: b) Etudes:

i) Entreprendre des évaluations pour dégager les difficultés pratiques que pose l'application des normes recommandées par les Nations Unies pour le secteur de la distribution [Conférence des statisticiens d'Asie, huitième session (1967)]/;

ii) Etablir une étude sur les séries à prix constants et les indices du secteur de la distribution, indiquant les méthodes employées dans les pays de la région et les concepts à appliquer [Conférence des statisticiens d'Asie, huitième session (1967)]/;

iii) Rédiger un manuel sur les concepts, définitions et méthodes statistiques applicables au programme statistique concernant l'enfance et la jeunesse [Conférence des statisticiens d'Asie, huitième session (1967)]/.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

En collaboration avec le Bureau de statistique de l'ONU et les institutions spécialisées,

i) Poursuivre l'étude des méthodes et normes statistiques en vue d'améliorer et d'élargir la base statistique des pays de la région de la CEAE0 et d'accroître la comparabilité internationale;

ii) Examiner les normes internationales dans divers domaines statistiques: commerce, industrie, professions et comptabilité nationale; formuler des recommandations pour adapter ces normes aux besoins et à la situation des pays de la région de la CEAE0;

iii) Servir de centre de diffusion de renseignements sur les sources et les méthodes;

iv) Recueillir et communiquer régulièrement à tous les pays de la région une liste des nouvelles publications statistiques parues dans chaque pays;

v) Etablir une publication régionale donnant des renseignements sur les concepts et définitions statistiques employés dans les pays, en vue d'une normalisation régionale [Conférence des statisticiens d'Asie, septième session (1966)]/.

IA5 : 9.1-0.4 Recensements et enquêtes par sondage

Autorisation: Groupe de travail des recensements de la population et de l'habitation, 1964, 1966; Cycles d'études sur les méthodes de sondage, 1965; Conférence des statisticiens d'Asie, septième session, 1966; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Elaborer un Programme asiatique pour les recensements de la population et de l'habitation de 1970; encourager les pays à participer au Programme mondial de recensements de la population et de l'habitation de 1970, et améliorer la méthodologie des recensements et des enquêtes par sondage.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

Services consultatifs:

i) Pour l'emploi des méthodes de sondage et l'organisation d'un système d'enquêtes par sondage;

ii) Pour encourager les pays à participer au Programme mondial de recensements de la population et de l'habitation de 1970;

iii) Pour améliorer la méthodologie des recensements et des enquêtes par sondage dans les pays de la région.

b) Etudes:

i) Etude des séries à prix constants et des indices du secteur de la distribution, qui traitera des méthodes employées dans les pays de la région et des concepts à appliquer [recommandation du Cycle d'études sur les recensements et les enquêtes par sondage dans le secteur de la distribution (1966)]/.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Rassemblement et diffusion de renseignements sur les techniques de sondage et les enquêtes par sondage dans différents domaines et établissement d'un rapport sur les enquêtes par sondage dans la région de la CEAEO;

ii) Rassemblement et diffusion de renseignements sur le coût de chaque phase d'enquête dans les pays de la région;

iii) Rassemblement et diffusion de renseignements sur les programmes nationaux de tabulation employés pour les enquêtes;

iv) Rassemblement et diffusion de renseignements sur la nature des enquêtes entreprises par les pays membres de la CEAE0 dans le secteur de la distribution.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Groupe de travail des statistiques du secteur de la distribution. Groupe de travail (ou cycle d'études) à organiser en 1970 pour examiner plus avant les problèmes des statistiques de la distribution /recommandation du Cycle d'études sur les recensements et les enquêtes par sondage dans le secteur de la distribution (1966)/.

IA5 : 9.1-0.5 Personnel statistique et formation

Autorisation: Conférence des statisticiens d'Asie, septième session, 1966; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Promouvoir la formation de statisticiens aux niveaux régional et sous-régional ainsi que dans les pays de la région.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

Fournir conseils et assistance aux pays pour l'organisation de stages de formation statistique; organiser des centres sous-régionaux et régionaux pour la formation de personnel statistique à tous les niveaux.

b) Etudes:

i) Elaborer un manuel pour les opérations statistiques: rassemblement et exploitation des données, présentation et publication des statistiques, définition des principaux termes et concepts. Ce manuel doit servir à deux usages: opérations et formation /recommandations de la Conférence des statisticiens d'Asie, huitième session (1967)/;

ii) Etudier les besoins des pays de la CEAE0 en personnel statistique, ainsi que les services de formation à prévoir pour répondre à ces besoins, en vue de l'exécution des programmes à long terme de développement statistique pendant la Décennie du développement;

iii) Etablir des documents contenant une classification et une description des postes dans le domaine des statistiques /recommandation de la Conférence des statisticiens d'Asie, septième session (1966)/.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Rassembler et diffuser des renseignements sur le renforcement du personnel statistique et le développement des moyens de formation dans la région; établir des analyses à ce sujet.

d) Centres de formation:Institut asiatique de statistique

i) Mettre au point et présenter au PNUD une demande d'assistance financière pour l'établissement et le fonctionnement de l'Institut asiatique de statistique à Tokyo /résolution de la Commission, vingt-troisième session (1967)/;

ii) Elaborer le programme de cours de l'Institut asiatique de statistique qui doit être établi à la fin de 1968, le communiquer aux gouvernements et aux institutions spécialisées compétentes et le faire revoir par un groupe d'experts /Conférence des statisticiens d'Asie, huitième session (1967)/;

iii) Fournir une assistance au centre sous-régional de formation créé pour les pays francophones: Cambodge, Laos et République du Viet-Nam;

iv) Aider les centres nationaux de formation à organiser des activités de formation en vue des recensements de la population et de l'habitation de 1970.

IA5 : 9.1-0.6 Traitement électronique des données

Autorisation: Mandat de la Commission; résolution E/CN.11/223/Rev.1 de la Commission, cinquième session, 1949; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Développer les techniques de traitement électronique des données dans la région en fournissant des services consultatifs et une assistance opérationnelle, et répondre aux besoins du secrétariat.

Travaux: Le traitement électronique des données destinées au secrétariat a été centralisé, le service approprié étant responsable de l'utilisation et de l'entretien des appareils, du codage et de la perforation des cartes, de l'établissement des programmes d'ordinateur requis, des essais et des opérations elles-mêmes.

Conformément aux objectifs fondamentaux, les travaux continuent à se répartir comme suit:

a) Assistance aux gouvernements:

Fournir des conseils aux pays:

i) Sur les besoins généraux des gouvernements dans le domaine du traitement des données, et notamment sur les applications actuelles et prévues des ordinateurs électroniques, compte tenu en particulier des besoins des services statistiques officiels;

ii) Sur les techniques de traitement des données de recensement, notamment pour la population et l'habitation.

b) Etudes:

Donner suite à l'étude de viabilité faite en 1967 par un groupe d'experts sur l'établissement d'un centre régional de calcul à la CEAE0, ainsi qu'aux recommandations résultant de cette étude et aux recommandations que la Conférence des statisticiens d'Asie a formulées sur la question à ses septième et huitième sessions.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) En collaboration avec le Centre international de calcul du Siège, faire en sorte que les pays communiquent chaque trimestre les statistiques de leur commerce extérieur au Centre international, sous forme de cartes perforées ou de bandes; lorsque cela n'est pas possible, produire des cartes perforées à partir des données commerciales des pays membres et transférer les données des cartes sur bandes et envoyer celles-ci au Centre international de calcul;

ii) Etablir à partir des bandes unifiées reçues du Centre international de calcul des statistiques commerciales pour la région de la CEAE0 indiquant l'évolution des courants et de l'ampleur du commerce des produits de base;

iii) Publier les données commerciales de la région dans les Foreign Trade Statistics of Asia and the Far East, séries A et B.

**Programmes
apparentés:**

Pour mener à bien les activités ci-dessus, qui sont dans une certaine mesure interdépendantes, le secrétariat demeure en liaison étroite avec les gouvernements, le Bureau de statistique de l'ONU, les Nations Unies et les institutions spécialisées à Bangkok, en ce qui concerne tant les aspects opérationnels que l'organisation du traitement électronique des données.

6. Expansion du commerce

Groupe 1. Travaux de caractère permanent

1A6 : 2.1-0.1 Développement du commerce et services de promotion commerciale

Autorisation: Comité du commerce, onzième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Aider les gouvernements à formuler leurs politiques en matière de commerce international, à développer leur commerce international, à développer leur commerce d'exportation et à améliorer leurs services de promotion commerciale.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

i) Passer en revue l'évolution du commerce et de la politique commerciale des pays de la CEAEO; aider les services nationaux de promotion commerciale, en leur donnant des renseignements et des conseils sur des problèmes de politique commerciale et de promotion commerciale;

ii) Passer en revue les faits nouveaux concernant la Communauté économique européenne, l'AELE et les groupements régionaux en Afrique, en Amérique latine et ailleurs. Analyser le commerce de la région de la CEAEO avec les groupements économiques et commerciaux précités, y compris le commerce des principaux produits de base, et étudier les conséquences de l'existence de ces groupements régionaux sur le commerce de la région de la CEAEO;

Travail à poursuivre avec la collaboration des gouvernements, celle des secrétariats des autres commissions économiques régionales, de la CNUCED, du GATT, de la CEE, de l'AELE et d'autres organismes internationaux compétents. Rapport annuel du secrétariat au Comité du commerce;

iii) Autres aspects importants de la politique commerciale: Continuer les travaux dans les domaines suivants: délivrance des licences d'importation et des licences d'exportation, promotion des exportations, politique douanière, commerce d'Etat, accords commerciaux de longue durée et contrats globaux;

Un rapport sur les accords commerciaux de longue durée et les contrats globaux a été présenté au Comité du commerce à sa troisième session, en janvier 1960; les travaux se poursuivront;

Un rapport détaillé sur le commerce d'Etat dans les pays de la région de la CEAEO a été présenté à la septième session du Comité du commerce, en janvier 1964, ainsi qu'à la première session de la CNUCED. Ce rapport, révisé, a été imprimé et publié en 1964; les travaux se poursuivront;

iv) Foires et expositions commerciales; Foire internationale d'Asie: Organisation de foires et d'expositions commerciales internationales par des pays de la région, et participation de ces pays à de telles manifestations. Etude des enseignements à tirer des foires et expositions récemment organisées et de la mise en oeuvre des recommandations pertinentes. Le Comité du commerce a été saisi d'un rapport à sa quatrième session, en 1961; les travaux se poursuivront;

(t) La première Foire internationale d'Asie a été organisée par le Gouvernement thaïlandais du 17 novembre au 10 décembre 1966, à Bangkok. La CEAEO a mis en 1965 et 1966 à la disposition du pays hôte et des gouvernements participants de la région les services d'un expert des foires internationales. On se propose d'organiser, à intervalles convenables, des foires analogues dans différents pays de la région. La deuxième Foire internationale d'Asie doit être organisée par le Gouvernement iranien à Téhéran en octobre 1969. Le secrétariat continuera, en 1968 et 1969, de fournir des services consultatifs et d'encourager l'organisation d'autres foires d'Asie.

b) Etudes:

Etude des échanges commerciaux entre les pays de la CEAEO et les pays d'économie planifiée: le secrétariat a présenté à la septième session du Comité du commerce et à la première session de la CNUCED un rapport qui a paru sous forme révisée dans le "Economic Bulletin" de la CEAEO (Vol. XV, No 1, juin 1964). Le secrétariat poursuivra cette étude en 1968 et 1969, en coopération avec la CNUCED.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Rapport annuel au Comité du commerce sur l'évolution des échanges et des politiques commerciales;

ii) Rassemblement et diffusion de renseignements commerciaux intéressant les pays de la région.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Session annuelle du Comité du commerce; la douzième session aura lieu au début de 1969.

(t) Un cycle d'études et voyage d'étude sur le commerce d'Etat aura lieu en 1968 en Union des Républiques socialistes soviétiques.

IA6 : 2.1-0.2 Coopération économique régionale

Autorisation: Conférences ministérielles sur la coopération économique en Asie, 1963 et 1965; Comité du commerce, onzième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Elaborer et recommander des mesures propres à développer la coopération économique entre les pays de la région en vue d'accélérer leur croissance économique, de développer leur commerce intra-régional et d'encourager les échanges et la coopération économique avec le reste du monde.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Conférences ministérielles sur la coopération économique en Asie: la première Conférence ministérielle s'est tenue en décembre 1963, en exécution de la résolution 45 (XIX) de la Commission; elle a adopté une résolution exposant un programme de coopération économique régionale portant notamment sur les domaines suivants: libération des échanges, Banque asiatique de développement, expansion du commerce des produits primaires et stabilisation du cours de ces produits; création coordonnée d'entreprises industrielles et autres, y compris les entreprises communes, rationalisation des taux de fret maritime et coordination des services de transports maritimes.

La deuxième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie, qui a eu lieu en novembre/décembre 1965, a adopté l'Accord portant création de la Banque asiatique de développement ainsi qu'une résolution sur une coopération économique dynamique en Asie recommandant de nouvelles mesures pour accélérer la coopération économique régionale. La troisième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie doit avoir lieu en octobre 1968.

(t) 1) Les travaux du secrétariat concernant la création de la Banque asiatique de développement ont été achevés lorsque la Banque a commencé ses opérations le 19 décembre 1966; le secrétariat doit établir des rapports de coopération technique avec la Banque et travailler en étroite coopération avec elle.

(t) 2) Un groupe d'experts sur la libération des échanges s'est réuni en novembre 1964, a examiné divers moyens de développer le commerce intrarégional et a proposé des mesures de libération des échanges à l'échelon sous-régional; le rapport du Groupe a été communiqué aux gouvernements pour examen. En exécution d'une résolution adoptée par la deuxième Conférence ministérielle, d'autres études et recherches sont en cours sur les obstacles tarifaires et non tarifaires, les paiements et d'autres aspects de la libération des échanges; un cycle d'études sur les aspects financiers de l'expansion du commerce, organisé en 1967, a examiné différentes options en matière d'accords régionaux de paiements; le rapport de cette réunion a été présenté pour examen à la onzième session du Comité du commerce. Le secrétariat doit entamer sur demande des consultations dans les pays membres appartenant à la région et effectuer des études sur la question des paiements régionaux et de la libération des échanges, en collaboration avec les institutions financières internationales intéressées. Les travaux se poursuivront en 1968 et 1969.

ii) Pourparlers sur la promotion du commerce intrarégional: la neuvième série de pourparlers aura lieu en 1969.

Amélioration de la production et de la commercialisation du coprah et des autres produits de la noix de coco dans les pays de la région, afin de stabiliser à un niveau raisonnable

les cours de ces produits et d'en élargir les marchés. Une première série de consultations a eu lieu en août 1962, et une deuxième en août 1963. Les travaux relatifs au commerce des produits de base qui présentent de l'intérêt pour les pays membres de la région se poursuivront en collaboration avec la FAO et d'autres organismes internationaux compétents (voir aussi le poste IA6 : 2.1-0.4).

b) Etudes et d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

i) Conférences ministérielles sur la coopération économique en Asie /pour le détail, voir la description donnée en a) ci-dessus/. La troisième Conférence doit avoir lieu en octobre 1968;

(t) ii) Une réunion d'experts des gouvernements sur l'expansion du commerce sera organisée en septembre 1968; les études nécessaires seront menées à bien avant cette réunion.

IA6 : 2.1-0.3 Moyens de développer le commerce international

Autorisation: Comité du commerce, onzième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: i) Rechercher pour les problèmes du commerce en transit des solutions acceptables de part et d'autre afin d'aider les gouvernements des pays sans littoral ainsi que ceux qui accordent des facilités de transit à développer leur coopération commerciale et économique;

ii) En coopération avec la CNUCED, le Conseil du commerce et du développement et ses organes subsidiaires et les autres commissions économiques régionales des Nations Unies, mettre au point et adopter des mesures internationales pour l'amélioration de la situation commerciale des pays membres.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

i) Comme suite à la résolution 51 (XX) de la Commission, relative aux transports en transit des pays sans accès à la mer, la CNUCED a créé un comité spécial sur les problèmes des pays sans littoral; en 1964 et 1965, le secrétariat a fourni une assistance au comité spécial et aux gouvernements des pays membres intéressés pour l'élaboration d'un nouveau statut sur la liberté de transit. Le secrétariat poursuivra ses activités sur les problèmes du commerce de transit;

ii) Les travaux et les recommandations de la CNUCED constitueront un point permanent de l'ordre du jour du Comité du

commerce; le secrétariat de la CEAE0 continuera à collaborer, selon les besoins, avec la CNUCED, avec le Conseil du commerce et du développement et ses organes subsidiaires, et avec les autres commissions économiques régionales des Nations Unies à l'établissement d'études, à l'exécution des recommandations pertinentes de la CNUCED et aux travaux destinés à y donner suite. Il continuera d'apporter son assistance aux pays de la région au sujet des travaux de la CNUCED;

(t) iii) Des services consultatifs sur le commerce du pétrole et des produits pétroliers ont été fournis aux pays de la région en 1967; ces activités se poursuivront;

iv) En collaboration avec les pays membres intéressés, le secrétariat continuera d'étudier le commerce des pays sans littoral en vue de mettre au point des mesures spéciales destinées à développer les échanges de ces pays;

b) Etudes:

i) Sur les aspects des programmes de développement économique des pays de la CEAE0 qui ont trait au commerce extérieur; le premier rapport à ce sujet a été présenté au Comité du commerce à sa sixième session, en janvier 1963; le secrétariat poursuivra ses travaux dans ce domaine;

(t) ii) Sur le commerce de certains produits et biens d'équipement. Les travaux se poursuivront et comprendront notamment une étude sur le commerce du pétrole et des produits pétroliers, pour laquelle il sera tenu compte des travaux d'autres organismes compétents de la CEAE0;

iii) Sur les problèmes d'assurance et de réassurance dans la région de la CEAE0. Rapport préliminaire présenté à la onzième session du Comité du commerce. Les travaux se poursuivront.

Programmes apparentés: Etroite collaboration avec la CNUCED, le Conseil du commerce et du développement et les autres commissions économiques régionales des Nations Unies.

IA6 : 2.1-0.4 Les produits de base -

Autorisation: Comité du commerce, onzième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Apporter des solutions aux problèmes du commerce international des produits de base qui intéressent particulièrement les pays de la région de la CEAE0 en adoptant des mesures pour stabiliser le marché de ces produits et en maintenir les cours à un niveau rémunérateur.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Etude des problèmes concernant certains produits de base qui présentent un intérêt particulier pour les pays de la CEAE0. On accordera une attention spéciale aux perspectives de la demande, à la mise au point de produits de remplacement et à la recherche de nouveaux usages, ainsi qu'à la stabilisation des prix. Des rapports sur les peaux et cuirs, sur la noix de coco et ses dérivés, sur les épices et sur le jute et les produits de jute ont été présentés à des sessions précédentes du Comité du commerce. D'autres produits seront étudiés selon les besoins; travaux à poursuivre en collaboration avec d'autres organismes internationaux compétents;

ii) Stabilisation des marchés et des prix des produits primaires de la région. Le secrétariat continuera à se tenir au courant des travaux des autres organismes internationaux compétents et fera connaître au Comité du commerce les faits nouveaux importants.

b) Etudes et d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

(t)

i) Travail à poursuivre en collaboration avec le Groupe FAO d'étude du jute, du kénaf et des fibres apparentées, créé dans le cadre du Comité des produits et dont la première session a eu lieu en septembre 1964. Le rapport de cette première session a été présenté à la huitième session du Comité du commerce, en janvier 1965. Le secrétariat a rédigé une étude sur la classification du jute brut pour la deuxième session du Groupe d'étude en 1965;

ii) Etude des problèmes relatifs à la production, à la commercialisation et à l'écoulement du coprah et des produits dérivés à la noix de coco. Travaux à poursuivre en collaboration avec le Groupe FAO de la noix de coco et des produits dérivés (voir également le poste 2.1-0.2 a)/. Une étude portant sur les mesures de coopération régional pour le développement du commerce du riz a été présentée à la dixième session du Groupe d'étude du riz, organisée sous les communs auspices de la CEAE0 et de la FAO à Bangkok en novembre 1966. Les travaux relatifs au commerce des produits de base qui présentent de l'intérêt pour les pays membres de la région se poursuivront en collaboration avec la FAO.

Programmes
apparentés:

Etroite collaboration avec la CNUCED et la FAO.

IA6 : 2.1-0.5 Règlements, formalités et pratiques régissant le commerce international

- Autorisation:** Comité du commerce, onzième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.
- But du projet:** Faciliter le commerce international et à cette fin élaborer et recommander des règles et procédures douanières efficaces et modernes, organiser des services de formation pour les fonctionnaires des douanes et développer la coopération internationale entre les autorités douanières.
- Travaux:** a) Assistance aux gouvernements et d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:
- (s) Groupe de travail sur l'administration douanière: mise au point, avec le concours des organisations internationales compétentes, de recommandations tendant à simplifier et à améliorer les formalités et procédures douanières en vue de faciliter les échanges internationaux. Fourniture aux gouvernements, sur leur demande, de services consultatifs.
- (t) Poursuivre les travaux ci-après:
- i) Compléter et amender le Code CEAEO des procédures douanières recommandées. Suivre les progrès de la ratification et de l'application du Code par les pays de la région de la CEAEO;
- ii) Prendre des mesures pour assurer la coopération entre les pays dans la lutte contre la prévention de la contrebande et l'application de la loi;
- iii) Etudier la question des formalités de frontières et des facilités de transit, compte tenu des activités de la CNUCED relatives au commerce de transit;
- iv) Etudier en permanence la question des services de formation douanière;
- v) Etudier les procédures douanières en vigueur relatives aux envois par la poste, au fret aérien, aux voyageurs et aux bagages, en vue d'y apporter de nouvelles améliorations et d'accélérer les opérations de dédouanement;
- vi) Etudier les lois et règlements concernant l'évaluation en douane dans les pays de la région, en vue de développer l'emploi de concepts uniformes et de méthodes efficaces; le secrétariat a présenté une étude à ce sujet à la quatrième session du Groupe de travail, en juillet 1964; les travaux se poursuivront en 1968 et 1969; un groupe d'experts de l'évaluation en douane se réunira en 1968 ou 1969 si les ressources le permettent;
- vii) Etudier un certain nombre d'imprimés de douane des pays de la région en vue d'encourager la simplification, la

modernisation et l'uniformité. Etudier la terminologie douanière en vue d'une uniformisation des termes, définitions et classifications employés.

b) Etudes:

Etude des règlements, formalités et pratiques qui régissent le commerce international; certains aspects seront choisis pour étude de temps à autre.

Programmes apparentés: Collaboration avec la CNUCED et le Conseil de coopération douanière.

IA6 : 2.1-0.6 Services d'arbitrage commercial

Autorisation: Comité du commerce, onzième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Encourager le recours à l'arbitrage commercial et à la conciliation en tant que moyens de régler les différends commerciaux internationaux dans les pays de la région de la CEAE0.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

i) En collaboration avec les organisations nationales et internationales compétentes, faire mieux connaître l'arbitrage commercial et encourager le recours à cette procédure dans la région; aider les pays dans les domaines suivants: création d'institutions et services d'arbitrage et amélioration de ceux qui existent déjà, et rédaction de lois et de règlements relatifs à la procédure arbitrale. Les services consultatifs fournis à cette fin aux pays membres se poursuivront en 1968 et 1969 si les ressources financières le permettent;

ii) Le Centre de la CEAE0 pour l'arbitrage commercial international est chargé des travaux exposés à l'alinéa i) ci-dessus et aux alinéas b) et c) di-dessous.

b) Etudes:

Travaux de recherche et d'analyse sur les problèmes juridiques et techniques que pose l'arbitrage commercial, en collaboration avec le Service juridique de l'ONU, des experts de l'arbitrage commercial et des correspondants désignés par les pays membres. Une étude relative à la législation arbitrale dans les pays de la CEAE0 sera mise à jour. Elaboration d'un Règlement d'arbitrage commercial international de la CEAE0, sur la base de principes recommandés par la Conférence de la CEAE0 sur l'arbitrage commercial organisée en janvier 1966, et compte tenu des vues et observations de la Commission. Le Règlement d'arbitrage commercial international de la CEAE0 et les Principes de la CEAE0 pour la conciliation ont été imprimés et publiés en 1966.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Rassemblement et diffusion de renseignements sur les services d'arbitrage, les lois, décisions judiciaires et pratiques juridiques relatives à l'arbitrage commercial et à la conciliation dans les pays de la région;

ii) Etablissement de listes d'arbitres et de conciliateurs dans la région de la CEAE0 et indication de leurs titres, expérience et domaines de spécialisation;

iii) Etablissement de listes d'institutions et de personnes compétentes et disposées à faire fonction d'autorités chargées de la désignation des arbitres dans la région de la CEAE0;

iv) Diffusion du Règlement d'arbitrage commercial international de la CEAE0 et des Principes de la CEAE0 pour la conciliation recommandés par la Conférence sur l'arbitrage commercial organisée en 1966, et vulgarisation de leur emploi;

v) Vulgarisation de l'emploi, dans les contrats commerciaux internationaux, des modèles de clauses compromissoires recommandés par la Conférence sur l'arbitrage commercial organisée en 1966;

vi) Etablissement de listes de personnes compétentes de la région qui seraient disposées à exposer, dans des conférences, les avantages du recours à l'arbitrage pour régler les différends auxquels les échanges internationaux peuvent donner lieu;

vii) Publication du News Bulletin on Commercial Arbitration et présentation dans le Bulletin d'événements d'actualité, études et articles se rapportant à l'arbitrage commercial, tant dans la région qu'au dehors, ainsi que de renseignements sur les questions visées aux alinéas b) et c) à vi) ci-dessus.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

La Conférence sur l'arbitrage commercial s'est tenue en janvier 1966. Le rapport de la réunion a été présenté à la neuvième session du Comité du commerce et à la vingt-deuxième session de la Commission. D'autres réunions auront lieu en tant que de besoin.

Programmes apparentés:

Etroite coopération avec le Service juridique de l'ONU et la Chambre de commerce internationale.

IA6 : 2.1-0.7 Transports et fret maritimes

Autorisation: Conférences ministérielles sur la coopération économique en Asie, 1963 et 1965; Comité du commerce, onzième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Développer le commerce international grâce à l'amélioration des services de transport maritime.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements et b) Etudes:

i) Etude des transports et du fret maritimes intéressant les pays de la région, notamment, examen de la possibilité de développer les services et installations disponibles, en collaboration avec les organisations nationales et internationales compétentes;

ii) Etude permanente, par le Comité du commerce des mesures que les pays de la région prennent pour développer leur flotte marchande, améliorer leurs installations portuaires et obtenir, en s'entendant avec les compagnies de navigation, un fret équitable et des services maritimes suffisants. Le secrétariat continuera à étudier ces questions, en coopération avec les gouvernements et les organisations internationales compétentes;

iii) Le secrétariat a établi en 1967 une étude sur les moyens dont la région de la CEAE0 dispose pour la formation des équipages et du personnel de gestion, en vue de déterminer s'il est nécessaire et possible d'organiser cette formation sur une base régionale et sous-régionale; le secrétariat continuera à étudier ces questions en coopération avec la CNUCED et les autres organisations intéressées en vue de promouvoir la création de centres de formation régionaux et sous-régionaux, en recourant aux institutions existantes;

iv) Dispositions tendant à promouvoir la création et le fonctionnement de services d'étude du fret et de mécanismes de consultation destinés à faciliter les négociations et à améliorer la compréhension entre chargeurs et armateurs, et création de dispositifs régionaux et sous-régionaux chargés d'appuyer et de coordonner les travaux des organismes nationaux;

v) Développement de la coopération régionale et sous-régionale grâce à la mise en commun des moyens de transport maritime, à l'organisation de compagnies communes d'affrètement, et à d'autres mesures visant à normaliser les tarifs de fret maritime. Poursuite des Services consultatifs en rapport avec le Centre d'information et de services consultatifs sur les transports maritimes qui doit être créé au secrétariat de la CEAE0.

(L)

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Un Groupe de travail spécial sur les transports et le fret maritimes s'est réuni en 1965. Son rapport a été communiqué pour examen aux gouvernements et présenté à la neuvième session du Comité du commerce en janvier 1966. La première session de la Réunion de travail sur les transports et le fret maritimes s'est tenue en 1967 et son rapport a été présenté à la onzième session du Comité du commerce (1968); la deuxième session est prévue pour 1969 ou 1970.

Programmes apparentés: Etroite collaboration avec la CNUCED.

IA6 : 2.1-0.8 Organisation de cours de formation et d'un centre régional en matière de promotion commerciale

Autorisation: Comité du commerce, onzième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Aider les gouvernements à développer les compétences de leur personnel, et à améliorer leurs méthodes et services de promotion commerciale.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

(t) i) Organiser, au titre du programme d'assistance technique des Nations Unies, des cycles d'études et des cours de formation en vue d'aider les pays membres de la région à développer et à améliorer leurs services et techniques de promotion commerciale. Des cours de formation ont eu lieu au Japon en 1959, en Inde en 1961 et aux Philippines en 1964. Les travaux se poursuivront compte tenu de la recommandation de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement relative à la création, en collaboration avec le secrétariat de la CNUCED, d'un centre d'information commerciale et d'étude des marchés, ainsi que de bureaux régionaux;

ii) Création au secrétariat de la CEAEO d'un Centre régional de promotion commerciale chargé de s'acquitter des fonctions énumérées à l'alinéa i) ci-dessus, de fournir des services consultatifs sur les techniques et politiques de promotion commerciale, d'entreprendre des études de marchés et de rassembler et diffuser des renseignements relatifs au développement du commerce; en collaboration avec la CNUCED et le GATT.

Programmes apparentés: Etroite collaboration avec la CNUCED et le GATT.

B. VALORISATION ET UTILISATION DES RESSOURCES HUMAINES

4. Protection socialeGroupe I. Travaux de caractère permanentIB4 : 6.1-0.5 Développement et protection sociale

Autorisation: Résolutions 30 (XV) et 42 (XVIII) de la Commission; Commission des questions sociales, seizième, dix-septième et dix-huitième sessions, 1965, 1966 et 1967; résolution 1086 G, H, I et J (XXXIX) du Conseil économique et social, 1965; Commission, vingt-troisième et vingt-quatrième sessions, 1967 et 1968.

But du projet: Aider à améliorer la planification, l'administration et l'organisation des services nationaux de protection sociale, dans le cadre des plans et programmes nationaux de développement, ainsi qu'à perfectionner et à développer la formation en matière de service social.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

Services consultatifs

i) Encourager l'organisation de cycles d'études et de groupes d'études nationaux et régionaux sur la protection sociale et participer à ces réunions;

ii) Développer et améliorer l'enseignement spécialisé à tous les niveaux et notamment au niveau universitaire; améliorer la formation en cours d'emploi et sur le tas du personnel de protection sociale ainsi que la formation de volontaires; constituer un noyau de bons administrateurs, agents de supervision, instructeurs et planificateurs en matière de protection sociale, en organisant au niveau régional des cours de formation avancés de courte durée.

b) Etudes

i) Etablissement de rapports sur l'évolution et la planification de la protection sociale dans la région de la CEAE0; en 1968, on fera une étude sur les tendances de la protection sociale et on entreprendra, si les ressources financières et le personnel disponible le permettent, une monographie sur la planification de la protection sociale dans le cadre des plans nationaux;

ii) Une étude sur "Le rôle des organismes bénévoles dans les programmes de protection sociale de la région de la CEAE0" a été achevée en février 1968;

iii) Contribution aux rapports et études des Nations Unies.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Améliorer et renforcer le rassemblement et la diffusion de renseignements sur la protection sociale, y compris la formation et la recherche dans ce domaine, et encourager les échanges de données d'expérience entre les pays de la région sur la programmation et l'exécution des activités de protection sociale.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Le premier cours régional de formation destiné aux directeurs des écoles de service social et au personnel de supervision des travaux sur le terrain a eu lieu en août 1966; un cycle d'études sur les rapports entre la formation au service social et les besoins et problèmes de développement, auquel participaient des éducateurs, administrateurs et planificateurs en matière de protection sociale, a eu lieu en janvier/février 1968.

Un Cycle d'études sur le contenu et les méthodes des programmes de formation destinés au personnel supérieur des services de protection sociale doit avoir lieu au début de 1969; il réunira des administrateurs de la protection sociale chargés de la formation et du perfectionnement du personnel ainsi que de l'élaboration de la politique, des personnes chargées de superviser les programmes de formation en matière de protection sociale ainsi qu'un certain nombre d'éducateurs en matière de protection sociale appartenant aux pays de la région; si les ressources le permettent, le Cycle d'études s'accompagnera d'un voyage d'étude régional qui permettra aux participants d'observer la planification, l'administration et l'organisation des programmes de protection sociale dans différents pays de la région, et notamment la formation et le perfectionnement du personnel des services de protection sociale. Le Cycle d'études et le voyage d'étude feront l'objet des travaux préparatoires appropriés en 1968.

**Programmes
apparentés:**

i) Participer à la désignation de stagiaires à l'Institut de l'Asie et de l'Extrême-Orient pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, Fuchu, Tokyo. Trois nouveaux cours internationaux de formation sont prévus pour 1968/1969; ils seront financés par les Nations Unies, le Plan de Colombo et d'autres sources internationales;

ii) Présenter des directives pour l'élaboration et la formulation de nouveaux projets de protection sociale ou pour l'expansion des projets existants qui pourraient bénéficier d'une aide du FISE; une assistance de ce genre a été fournie à la République de Corée (1967), à la Chine (Taïwan), à Hong-kong (1967), à la Malaisie et à Singapour (début 1968 dans les deux cas);

iii) Evaluer les programmes de protection sociale destinés à la famille, à l'enfance et à la jeunesse et bénéficiant de l'assistance du FISE; la CEAE0 pourra participer aux équipes chargées d'évaluer ces projets en Birmanie et en Chine (Taïwan) en 1968;

iv) Entreprendre des enquêtes sur les besoins et problèmes de l'enfance et de la jeunesse, là où cela est possible et nécessaire, en collaboration avec le FISE et d'autres institutions spécialisées telles que l'OMS, la FAO, l'OIT et l'UNESCO.

6. Développement rural et communautaire, y compris le développement des coopératives

Groupe 1. Travaux de caractère permanent

IB6 : 6.1-0.6 Politiques, programmes et formation sur le plan régional et en matière de développement communautaire et échanges de renseignements

Autorisation: Résolutions 1676 (XVI) et 1710 (XVI) de l'Assemblée générale; résolutions 496 (XVI), 585 (XX), 663D (XXIV), 792 (XXX), 840 (XXXII), 1141 (XLI) et programme de travail pour 1968-69 du Conseil économique et social; résolution 34 (XVII) de la Commission; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Un grand nombre de nouvelles méthodes et orientations font constamment leur apparition dans le domaine du développement communautaire du fait du caractère pragmatique de l'action des pays de la région de la CEAEQ. De nouvelles techniques de planification et de développement intégral sur le plan régional ou zonal se font également jour au niveau sous-national. Des échanges constants de données sur ces nouvelles tendances, techniques et méthodes de développement ainsi que sur les faits nouveaux d'ordre institutionnel et sur les techniques de coordination interdisciplinaires, qui tous supposent une participation populaire, sont indispensables au programme national de développement communautaire, et aident les gouvernements à formuler des politiques et programmes nationaux plus efficaces. Les contacts régionaux de la CEAEQ peuvent se révéler utiles à cet égard et notamment assurer la coordination requise avec d'autres programmes nationaux et régionaux de développement.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

Services consultatifs du secrétariat:

i) Pour planifier, promouvoir, organiser, développer, améliorer et évaluer les programmes de développement régional et de développement communautaire tant urbains que ruraux, y compris la promotion de la recherche et des projets pilotes expérimentaux et leur coordination avec les activités nationales et régionales dans les domaines connexes ou dans les domaines d'activité des institutions spécialisées;

ii) Pour promouvoir les aspects sociaux et communautaires des programmes de développement économique et régional: valorisation des ressources humaines et communautaires, planification à l'échelon local et exécution des programmes locaux de développement; initiative personnelle et participation aux activités des organismes gouvernementaux, des animateurs locaux et des institutions locales, etc.;

iii) Encourager l'emploi des méthodes du développement régional et communautaire dans les projets nationaux de développement: aménagement des bassins fluviaux, amélioration de l'administration locale, travaux publics ruraux, développement urbain, développement des groupes tribaux et des tribus montagnardes, peuplement agricole, action en faveur de groupes particuliers tels que les femmes, les jeunes et les enfants, etc.;

iv) Améliorer les programmes nationaux de formation en matière de développement régional et communautaire; encourager l'organisation de cours/cycles d'études/ateliers, interdisciplinaires et interorganisations; établir des cours nationaux de formation et des organismes nationaux de recherche, mettre au point des programmes de formation, méthodes, matériel d'enseignement, etc.; promouvoir le développement communautaire dans les institutions d'enseignement telles que les universités, et entreprendre des projets pilotes à titre expérimental.

b) Etudes:

i) Sur le rôle des femmes et des jeunes dans le développement communautaire en Asie;

ii) Sur le développement des groupes tribaux et des tribus montagnardes dans la région de la CEAE0;

iii) Sur le rôle des organismes locaux, des coopératives et des organismes bénévoles dans le développement communautaire.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Encourager la rédaction de monographies nationales sur des aspects précis des programmes de développement régional ou communautaire ayant obtenu un succès particulier et mettant l'accent sur l'emploi des méthodes du développement communautaire; diffuser ces monographies;

ii) Analyser et classer les nouvelles publications et données sur le développement communautaire, et les diffuser tant aux gouvernements qu'aux établissements d'enseignement.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes d'experts:

i) Réunion régionale interinstitutions sur le développement rural et communautaire.

Programmes apparentés:

i) Ces activités sont généralement coordonnées avec les travaux d'autres organismes: institutions spécialisées, Programme alimentaire mondial, PNUD, SCT, Division du développement social du Siège des Nations Unies, FISE, organismes bénévoles, fondations, universités et établissements supérieurs d'enseignement; ainsi qu'avec les aspects sociaux du projet d'aménagement du bassin inférieur du Mékong;

ii) Ce projet est relié aux activités tendant à encourager les projets nationaux pouvant être financés par l'élément Fonds spécial du PNUD, et notamment les projets relatifs à la création d'établissements nationaux pour la formation et la recherche en matière de développement communautaire; aux projets pilotes en matière de développement communautaire urbain ou rural; aux projets pilotes interdisciplinaires concernant le développement territorial intégral d'une région ou zone, etc.

IB6 : 6.1-0.7 Mobilisation des ressources humaines, financières et communautaires pour la réforme agraire et le peuplement agricole

Autorisation: Résolutions de l'Assemblée générale: 1676 (XVI), 1710 (XVI) et 1828 (XVII); résolutions du Conseil économique et social 496 (XVI), 585C (XX), 663D (XXIV), 792 (XXX), 840 (XXXII), 887 (XXXIV), 975 (XXXVI); résolutions adoptées à la trente-neuvième session - juillet 1965 et programme de travail pour 1968-69; résolutions 34 (XVII) de la Commission; Conférence mondiale sur la réforme agraire, recommandation en date du 2 juillet 1966; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Les principes et méthodes du développement communautaire, qui ont maintenant fait leurs preuves, ont été employés avec succès dans de nombreux secteurs du développement national, notamment pour la réforme agraire et le peuplement. La CEAE0 s'efforce d'encourager la diffusion et la vulgarisation de ces méthodes et techniques.

La Conférence mondiale sur la réforme agraire tenue à Rome en juillet 1966 a également recommandé d'organiser des cycles d'études régionaux sur la réforme agraire, "compte tenu de la vaste portée des incidences sociales et économiques de la réforme agraire ainsi que des problèmes d'administration, de formation, de financement et d'évaluation".

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

On fournira le genre d'assistance indiqué au paragraphe a) du poste 6.1-0.6, en mettant l'accent sur l'exécution des programmes de réforme agraire et de peuplement agricole.

b) Etudes:

On fera des études spéciales portant sur les aspects sociaux de la réforme agraire dans la région de la CEAE0, en particulier sur l'utilisation réelle et potentielle des ressources humaines, communautaires et financières mobilisables et sur la façon de les employer pour faciliter la réforme agraire.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Encourager l'établissement d'études et de monographies par pays sur différents aspects sociaux et financiers de la réforme agraire et du peuplement agricole; diffuser cette documentation.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

i) Voyage d'étude et stage de formation sur le rôle du développement communautaire dans le développement national, notamment en fonction de la réforme agraire et du peuplement agricole (1968);

ii) Cycle d'études régional sur l'application des réformes agraires (1969).

Programmes apparentés: Pour l'organisation du cycle d'études, le secrétariat coordonnera étroitement ses travaux à ceux des institutions spécialisées, notamment de la FAO et de l'OIT et de la Division mixte CEAE0/FAO de l'agriculture.

C. MISE EN VALEUR ET CONSERVATION DES RESSOURCES PHYSIQUES

1. Développement de l'alimentation et de l'agriculture

Groupe 1. Travaux de caractère permanent

ICI : 7.1-0.3 Financement et crédit agricoles^{11/}

Autorisation: Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Améliorer la structure et le fonctionnement des institutions de financement et de crédit agricoles.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

i) Fournir aux gouvernements, sur leur demande, des services consultatifs concernant l'amélioration des institutions de crédit agricole et des dispositions relatives à la formation du personnel des services de crédit agricole; cette tâche fait partie des mesures destinées à donner suite à la réunion technique sur les institutions de financement et de crédit agricoles qui a eu lieu en septembre 1963;

ii) Envisager la possibilité de créer un centre régional de formation avec l'aide du PNUD/Fonds spécial.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Rassembler, analyser et diffuser des renseignements sur les institutions et les méthodes de financement et de crédit agricoles à l'étude dans les pays de la région.

Programmes apparentés: IA2 : 7.1-0.2 Développement et planification agricoles.

^{11/} Pour ces postes, les travaux s'effectuent en collaboration avec la FAO, grâce à la Division mixte CEAE0/FAO de l'agriculture.

IC1 : 7.1-0.4 Politique des prix des denrées alimentaires et agricoles^{11/}

Autorisation: Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Contribuer à l'amélioration des prix agricoles et des politiques de soutien.

Travaux: c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Rassembler, analyser et diffuser des renseignements sur la politique des prix des denrées alimentaires et agricoles et sur la politique de soutien à l'agriculture dans les pays de la région.

Programmes apparentés: IA2: 7.1-0.2 Développement et planification agricoles.

2. Développement industriel

Groupe 1. Travaux prioritaires de caractère permanent.

IC2 : 3.1-1.4 Normalisation, brevets et commercialisation

Autorisation: Conférences ministérielles sur la coopération économique en Asie, 1963 et 1965; Conférence asiatique sur l'industrialisation, 1965.

But du projet: Aider les pays de la région à améliorer la qualité de leurs produits destinés à la consommation locale et à l'exportation ainsi qu'à étendre leurs marchés à l'étranger.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

i) Donner, sur demande, aux pays de la région, des conseils et une assistance sur la création d'instituts de normalisation, d'instituts d'esthétique industrielle ainsi que sur l'amélioration des lois nationales sur les brevets;

ii) Créer une commission consultative asiatique de normalisation et en assurer le service. Cette commission aurait les attributions suivantes:

1) Faire en sorte que les organismes nationaux de normalisation existant dans la région de la CEAE0 coordonnent leurs activités tant entre elles qu'avec celles des organisations internationales de normalisation;

2) Encourager, dans les pays de la région, la création d'organismes nationaux de normalisation et l'expansion de ceux qui existent déjà; fournir une assistance à cette fin;

3) Favoriser l'unification des normes fondamentales conformément, quand faire se peut, aux recommandations de l'OIN et de la CEI;

^{11/} Pour ces postes, les travaux s'effectuent en collaboration avec la FAO, grâce à la Division mixte CEAE0/FAO de l'agriculture.

4) Fournir aux pays membres une assistance et des avis sur l'emploi de certificats de conformité aux normes, aider à faire reconnaître ces certificats et donner des avis sur l'inspection avant expédition d'après les normes approuvées;

5) Conseiller les pays membres sur l'établissement de formules et de conditions types de contrat;

6) Fournir aux pays membres une assistance et des avis sur l'application des normes en encourageant les programmes de normalisation dans les usines et l'établissement de conseils ou d'associations de consommateurs se chargeant d'informer les consommateurs et de créer une demande plus exigeante quant à la qualité des biens et services;

7) Aider à créer des moyens de formation pour les spécialistes de la normalisation à tous les niveaux.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Passer constamment en revue les progrès effectués dans les domaines de la normalisation, des brevets, de la commercialisation et du contrôle de la qualité des produits industriels et servir de centre d'information dans ces domaines.

Programmes apparentés:	Participation aux activités de l'Organisation internationale des normes de la Commission électrotechnique internationale et de la BIRPI.
IC2 : 3.1-1.5	<u>Expansion du commerce des articles manufacturés et des articles semi-manufacturés</u>
Autorisation:	Conférences ministérielles sur la coopération économique en Asie, 1963 et 1965; Conférence asiatique sur l'industrialisation, 1965.
But du projet:	Promouvoir le commerce d'exportation des articles manufacturés et semi-manufacturés. Aider les pays en voie de développement de la région à développer le commerce de leurs articles manufacturés et semi-manufacturés avec les pays développés de façon à améliorer la situation de leur balance de paiements.
Travaux:	<p>a) <u>Assistance aux gouvernements et c) <u>Rassemblement et diffusion de renseignements:</u></u></p> <p>i) Passer constamment en revue les mesures prises par la CNUCED et les pays avancés dans le domaine du commerce des articles manufacturés et semi-manufacturés;</p> <p>ii) Servir de centre d'information dans ce domaine;</p> <p>iii) Aider sur leur demande les pays de la région à mettre au point des articles manufacturés et semi-manufacturés destinés à l'exportation, dans le cadre de projets nationaux, sous-régionaux ou régionaux.</p>

b) Etudes:

Effectuer des études en étroite collaboration avec la Division du commerce international de la CEAEO et la CNUCED; étudier de façon approfondie la situation actuelle en ce qui concerne les tarifs douaniers qui portent atteinte à l'exportation d'articles manufacturés et semi-manufacturés en provenance des pays en voie de développement de la CEAEO. Des études sur les possibilités d'exportation des articles manufacturés et semi-manufacturés ont été achevées pour les six pays ci-après: Chine (Taïwan), République de Corée, Thaïlande, Hong-kong, Indonésie et Philippines.

Programmes apparentés: Programmes de la CNUCED et de l'ONUDI pour le développement de l'exportation d'articles manufacturés et semi-manufacturés.

IC2 : 3.1-1.6 Formation en matière de génie industriel et d'administration et gestion industrielles

Autorisation: Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-septième session, 1965.

But du projet: Promouvoir la formation du personnel de gestion de l'industrie. Aider les pays de la région à améliorer la formation des cadres de gestion.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements et c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Procéder à un examen systématique des faits nouveaux concernant la formation des ingénieurs et administrateurs de l'industrie ainsi que des personnes chargées de gérer des projets industriels, et servir de centre d'information dans ce domaine.

Programmes apparentés: Programmes analogues entrepris par l'ONUDI, l'OIT et l'OAP.

IC2 : 3.1-1.7 Promotion des investissements industriels

Autorisation: Conférence asiatique sur l'industrialisation, 1965. Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-septième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

But du projet: Promouvoir les investissements dans les projets industriels. Encourager les investissements industriels en vue d'élever le niveau de vie de la population des pays en voie de développement, d'améliorer l'emploi et de diversifier l'économie de ces pays.

Travaux: b) Etudes:

Faire l'étude complète des investissements industriels dans la région, y compris celle des lois et règlements relatifs aux investissements, des encouragements prodigués, etc.; publier un manuel.

Durée: 1970.

Programmes
apparentés: IA2 : 3.1-1.1 d) v).

IC2 : 3.1-2.1 Problèmes du développement de la petite industrie

Autorisation: Conférence asiatique sur l'industrialisation, 1965; Réunion de travail sur la petite industrie, huitième session, 1966; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-huitième session, 1966; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Favoriser le développement de la petite industrie, en particulier dans les régions rurales arriérées, en vue d'aboutir à une expansion économique équilibrée sur le plan régional. Les travaux porteront aussi sur la formation et le développement des recherches intéressant la petite industrie.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

i) Sur demande, établir des programmes de développement de la petite industrie, et notamment mettre sur pied les organismes et services institutionnels nécessaires pour exécuter ces programmes de façon efficace;

ii) Faire en permanence l'inventaire des services de formation du personnel de la petite industrie et formuler, avec le concours d'autres institutions, des recommandations détaillées destinées aux pays intéressés. Etudier la possibilité de mettre sur pied, en collaboration avec les organismes internationaux compétents, un institut asiatique de formation de directeurs et de consultants pour la petite industrie;

iii) Organiser, à l'intention de fonctionnaires chargés du développement de la petite industrie, des visites dans des instituts spécialisés, des zones industrielles et d'autres établissements des pays de la région. On demandera la collaboration de l'OIT et du SCT selon les besoins.

(s,t)

Les travaux à effectuer au titre de ii) devaient débuter à la fin de 1967. Les travaux prévus au titre de iii) commenceront en 1969 si l'on dispose des fonds nécessaires.

b) Etudes:

i) Etudier systématiquement les problèmes que posent: 1) la promotion et la modernisation de la petite industrie, et notamment la transformation progressive des ateliers familiaux et artisanaux traditionnels en petites usines modernes; 2) le développement de la petite industrie, notamment la complémentarité à assurer avec le développement de la grande industrie; 3) la création d'industries satellites et secondaires; 4) le sous-emploi du potentiel des installations dans la petite industrie; 5) entreprendre une enquête sur la production d'articles de quincaillerie de bâtiment et de ménage ainsi que de produits similaires de la petite industrie

mécanique, en accordant une attention particulière à la direction des courants d'échange, afin de promouvoir le commerce intrarégional de ces produits;

ii) Etudier systématiquement les moyens de développer la petite industrie dans les régions rurales arriérées en vue d'assurer entre les diverses régions d'un pays une croissance économique équilibrée et de favoriser la dispersion des industries.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Encourager entre pays de la région les échanges de renseignements touchant la recherche, les expériences réalisées, le matériel nouveau, ainsi que les méthodes améliorées de production et de commercialisation, y compris la normalisation et le contrôle de la qualité, les services de formation professionnelle, les formes industrielles nouvelles, etc.;

ii) Faire paraître le "Small Industry Bulletin" pour diffuser les renseignements susmentionnés;

iii) Rassembler, collationner et diffuser des renseignements sur la politique et les mesures adoptées par divers pays pour assurer le développement rapide de la petite industrie.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

(s,t) i) Réunir, en consultation avec la FAO et l'OIT, des cycles d'études sur 1) le développement complémentaire de la petite industrie et de la grande industrie; 2) l'élaboration d'un programme pratique pour le perfectionnement des directeurs de petites industries exerçant déjà ces fonctions et pour le développement de qualités de gestion chez les personnes qu'intéresserait la création de petites entreprises industrielles;

ii) Organiser un colloque pour l'étude du développement des zones industrielles rurales, qui réunirait des planificateurs de l'industrie, des planificateurs régionaux, des techno-économistes et des socio-économistes et leur permettrait d'échanger leurs vues à ce sujet - communiquer les résultats des travaux aux pays en voie de développement de la région;

iii) Etudier la possibilité de mettre sur pied a) un institut asiatique de recherche sur les matières premières locales pour la petite industrie et b) un centre asiatique des techniques et de l'outillage destiné à la petite industrie;

iv) Organiser en 1969 une exposition asiatique de l'artisanat.

On envisage d'intensifier les activités au titre de b) i) et ii) dès que l'on disposera de personnel supplémentaire.

Programmes apparentés: Programmes de l'OIT, de l'OAP et de l'ONUDI relatifs au développement de la petite industrie. Pour le poste d) ii): travaux des Divisions de la recherche et de la planification et du développement social. Les travaux commenceront au début de 1968.

La collaboration active de l'ONUDI, de l'OIT et de l'OAP est nécessaire à l'exécution de ce programme.

IC2 : 3.1-2.2 Coopération régionale dans le domaine de la petite industrie
(s,t)

Autorisation: Conférence asiatique sur l'industrialisation, 1965; Réunion de travail sur la petite industrie, huitième session, 1966; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-neuvième session, 1967; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Permettre la coopération régionale et la coordination des plans de développement de la petite industrie.

Travaux: b) Etudes:

Etudier la possibilité de créer un organisme régional pour la coordination des plans de développement, la diversification et la spécialisation de la production, etc. dans le secteur de la petite industrie.

On développera les activités dans ce domaine si l'on dispose de nouvelles ressources.

Programmes apparentés: Projet de l'ONUDI: "Coopération technique pour le développement de la petite industrie".

IC2 : 3.1-3.1 Expansion et planification des industries de production et de transformation des métaux et du commerce des métaux dans les pays de la région

Autorisation: Conférence asiatique sur l'industrialisation, 1965; Sous-Comité de la métallurgie et de la mécanique, onzième session, 1967; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Aider les pays de la CEAEO à préparer la création d'industries de ce secteur avec les meilleures chances de succès, ou à développer ce genre d'industries, ainsi qu'à surmonter les difficultés existantes et à éliminer les goulots d'étranglement. Les travaux porteront notamment sur la promotion de la coopération interrégionale et intrarégionale pour le développement de la sidérurgie et de l'industrie des métaux non ferreux et de la mécanique là où les conditions le permettent, ainsi que sur la mise au point de normes nationales et régionales conformes aux normes mondiales.

- Travaux: a) Assistance aux gouvernements et b) Etudes:
- i) Sidérurgie
- Etudier de façon systématique l'industrie et le commerce des produits sidérurgiques dans les pays de la CEAE0 (plans et problèmes);
- ii) Industries mécaniques:
- Etudier périodiquement dans le détail les diverses industries de cette branche, notamment la fonderie et l'industrie des machines-outils;
- iii) Industries des métaux non ferreux:
- Etudier de façon continue les industries de production et de transformation des métaux non ferreux dans la région de la CEAE0;
- iv) Passer en revue les normes existantes pour l'acier et certains articles mécaniques choisis (notamment les machines-outils, les chalands et les caboteurs).
- Programmes apparentés: Programme de l'ONUDI (H. 63) sur l'étude des normes.
- IC2 : 3.1-3.2 (t) Aspects techniques et économiques de certaines méthodes de la sidérurgie, de la métallurgie et de la mécanique qui présentent de l'intérêt pour les pays de la CEAE0
- Autorisation: Conférence asiatique sur l'industrialisation, 1965; Sous-Comité de la métallurgie et de la mécanique, onzième session, 1967; Commission, vingt-quatrième session, 1968.
- But du projet: Diffusion dans les pays de la CEAE0 de renseignements sur les techniques les plus modernes applicables dans la région.
- Travaux: c) Rassemblement et diffusion de renseignements:
- i) Renseignements, notamment, sur l'enrichissement des minerais, les nouveaux procédés de fabrication, de façonnage et de traitement du fer, de l'acier et d'autres métaux; sur la fabrication d'articles mécaniques, d'électrodes et de produits réfractaires; sur les techniques de fonderie et les techniques de récupération et de triage de la ferraille;
- ii) Faire paraître périodiquement le "Metals and Engineering Bulletin".
- d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail
- Organiser, avec le concours du SCT, du Siège de l'ONU, de la CEPAL et de la CEE, un cycle d'études sur les nouvelles techniques

de production de l'acier, qui serait suivi d'un cycle d'études sur les techniques de production et de transformation de l'aluminium.

Programmes apparentés: L'organisation du cycle d'études sur l'aluminium sera combinée avec l'exécution du projet IC5 : 3.1-6.2 intitulé: "Méthodes de recherche, d'exploitation et de traitement des minéraux et études techniques relatives à certains minéraux".

Programme de travail de l'ONUDI, E.41, études sur la métallurgie.

IC2 : 3.1-3.3 Métaux et articles en métal: étude des tendances de la consommation et prévision de la demande

Autorisation: Sous-Comité de la métallurgie et de la mécanique, onzième session, 1967; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: L'étude aura pour objet principal de prévoir la demande afin de permettre aux pays de déterminer la capacité de production requise pour les nouvelles industries.

Travaux: b) Etudes:

i) Etudier périodiquement les tendances de la consommation et de la demande de métaux et d'éléments métalliques dans les pays de la région;

ii) Etudier de façon continue les tendances de la consommation et de la demande de produits mécaniques légers et d'articles mécaniques destinés au montage dans les pays de la CEAE0.

Programmes apparentés: Etudes de la CEE sur la demande d'acier dans les pays en voie de développement et sur la demande de produits de l'industrie mécanique (postes 09. 2.1 b et 05. 1.1 de la CEE).

Groupe 2. Travaux prioritaires d'intérêt immédiat et pratique

IC2 : 3.2-3.4 Métallurgie et mécanique: Formation professionnelle, recherche et conseils techniques dans la région (s,t)

Autorisation: Conférence asiatique sur l'industrialisation, décembre 1965; Sous-Comité de la métallurgie et de la mécanique, onzième session, 1967; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Accélérer le développement des industries des métaux ferreux et non ferreux, ainsi que de l'industrie mécanique, dans les pays de la région en fournissant des conseils et une assistance pour l'étude et la planification.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

i) Passer en revue les programmes de formation internationaux, bilatéraux ou autres; étudier leur portée et examiner dans quelle mesure ils peuvent fournir aux pays de la CEAE0 la main-d'oeuvre qualifiée dont ils ont besoin; on constituera un groupe d'experts avec le concours des institutions et des gouvernements intéressés;

ii) Etudier la possibilité de créer, avec le concours du PNUD/Fonds spécial, un institut polytechnique régional de la métallurgie;

iii) Organiser un groupe d'ingénieurs comprenant des experts des pays développés et bénéficiant de l'aide de toutes les sources appropriées et notamment d'institutions internationales et de pays industrialisés appartenant ou non à la région, qui serait chargé de fournir des conseils et une assistance pour la planification et le développement de l'industrie mécanique dans les pays de la région;

iv) Constituer, avec l'assistance du PNUD et des pays industriellement avancés, une mission qui étudierait notamment les derniers perfectionnements des techniques de fabrication de la fonte à partir de combustibles non métallurgiques, les techniques d'agglomération pour l'utilisation des minerais fins et les procédés de moulage continu.

Durée: 1971.

Programmes apparentés: Le CADI doit envisager la création de groupes d'action chargés d'étudier la possibilité d'une coopération sous-régionale pour le développement des industries suivantes: a) industrie sidérurgique; b) certaines industries mécaniques; c) industries des métaux non ferreux.

Le groupe sidérurgique a été constitué en 1967. On a l'intention de créer des groupes d'action pour les industries mécaniques et les métaux non ferreux en 1968 et 1969.

Pour les projets indiqués aux alinéas ii) et iii) activités d'appui du Comité consultatif des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique au développement concernant la promotion active de la recherche technique.

3. Développement de la production d'énergie

Groupe 1. Travaux de caractère permanent

IC3 : 3.1-4.1 Production d'énergie électrique: développement et planification

Autorisation: Sous-Comité de l'énergie électrique, dixième session, 1966; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, vingtième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Promouvoir le développement de la production d'énergie électrique et faciliter la planification à cet effet, y compris l'étude des problèmes que posent la normalisation, la rationalisation des procédures opérationnelles, etc.

Travaux: b) Etudes:

i) Etudes spéciales d'intérêt régional: rédiger et publier de temps à autre des articles spéciaux d'intérêt régional sur l'énergie électrique et les questions connexes;

ii) Etudes du rôle des centrales thermiques dans les réseaux des pays en voie de développement d'Asie et d'Extrême-Orient, notamment en ce qui concerne leur emploi pour satisfaire la demande de base et la demande de pointe; problèmes que pose, du point de vue de la pollution atmosphérique, l'exploitation de chaudière dans les zones très urbanisées; emploi d'autres combustibles, notamment le pétrole brut;

iii) Etudes sur les progrès techniques modernes concernant les réseaux interconnectés et l'emploi d'instruments modernes tels que les ordinateurs pour l'analyse des systèmes;

iv) Entreprendre des analyses du coût de l'exploitation des centrales thermiques, en tenant compte de tous les postes, par exemple charges du capital, frais d'exploitation, etc.;

v) Organiser un voyage d'étude en France à l'intention d'experts asiatiques de l'énergie;

vi) Etudier la récupération du soufre contenu dans les gaz brûlés.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) "Electric Power in Asia and the Far East". Faire paraître annuellement une publication passant en revue tous les aspects de l'énergie électrique dans la région et donnant les renseignements statistiques essentiels sur les aspects techniques et financiers des services publics d'électricité;

ii) Confectionner un atlas régional des ressources énergétiques donnant des indications générales sur les ressources, sur la production d'énergie électrique et sur le degré d'utilisation de l'énergie;

iii) Rassembler et élaborer des renseignements sur les besoins en électricité et en autres formes d'énergie par unité de production dans différentes industries;

iv) Servir de centre de documentation et d'information aux pays de la région de la CEAEO en ce qui concerne les questions relatives à l'industrie de l'électricité.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

- (t) i) Etant donné l'évolution rapide dans le domaine de l'électronique et la possibilité de développer l'industrie du matériel électronique dans les pays de la région, on se propose d'organiser un cycle d'études qui permettrait d'échanger des renseignements sur les progrès les plus récents de l'industrie électronique et d'étudier les mesures pratiques à prendre pour l'enseignement, la formation et la recherche, en vue de promouvoir l'expansion de l'industrie du matériel électronique dans la région. On sollicitera l'aide du SCT;

- (t) ii) Participer à la septième Conférence mondiale sur l'énergie, qui doit avoir lieu à Moscou.

Programmes apparentés: Projet de la CEA: Mise en valeur des ressources énergétiques en Afrique de l'ouest; projet de l'AIEA: Réunion d'un groupe d'étude sur les problèmes et perspectives des applications de l'énergie d'origine nucléaire dans les pays en voie de développement; projet de la CEA: "Mesures tendant à favoriser l'exploitation à l'échelon des sous-régions et celui de la région de toutes les formes d'énergie; normalisation dans le domaine de l'énergie électrique".

IC3 : 3.1-4.2 Electrification rurale

Autorisation: Sous-Comité de l'énergie électrique, dixième session, 1966; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, vingtième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Aider à promouvoir l'électrification rurale.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

- (s,t) i) Assistance financière: rechercher les possibilités d'obtenir une aide financière internationale pour les projets d'électrification des zones non urbaines qui pourraient contribuer au développement économique;

- (s) ii) Fonds communs d'équipement: examiner la possibilité de créer des fonds communs de groupes électrogènes mobiles et d'équipes minimales de mécaniciens qui seraient prêtés aux petits pays, sur leur demande, pour a) fournir une source d'énergie électrique dans les zones non aménagées et b) servir de source provisoire d'énergie afin de répondre à la demande en cas d'urgence. On sollicitera l'assistance du PNUD/Fonds spécial ou d'autres sources.

b) Etudes:

Poursuivre l'étude des problèmes de l'électrification rurale, eu égard, en particulier, aux conditions régnant dans/les pays de la région.

Programmes apparentés: Projet de la CEA: "Electrification rurale".

IC3 : 3.1-5.1 Mise en valeur des ressources de pétrole et de gaz naturel de l'Asie et de l'Extrême-Orient

Autorisation: Colloques sur la mise en valeur des ressources pétrolières de l'Asie et de l'Extrême-Orient, 1958, 1962 et 1965; Sous-Comité de la mise en valeur des ressources minérales, sixième session, 1966; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-huitième session, 1966; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Donner suite aux recommandations des colloques sur la mise en valeur des ressources pétrolières qui ont eu lieu en 1958, 1962 et 1965, ainsi qu'à celles du Cycle d'études sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources en gaz naturel (1964); organisation du quatrième colloque sur la mise en valeur des ressources pétrolières, qui doit avoir lieu en Australie en 1969; sur demande, fournir aux pays de la région une aide et des conseils sur la mise en valeur des ressources en pétrole et en gaz naturel (en 1964, le secrétariat a constitué un groupe d'experts du gaz naturel et a aidé le Brunéi, la Chine (Taïwan) et l'Iran à étudier les problèmes que pose chez eux l'utilisation du gaz naturel; en 1967, le secrétariat a donné des conseils pour certains projets de prospection pétrolière à Ceylan, à la République de Chine et à la République de Corée.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Donner suite aux recommandations du Groupe de travail spécial sur les possibilités de mise en valeur et d'utilisation des ressources en gaz naturel dans le cadre d'une action commune;

ii) Aider le Gouvernement iranien à créer un institut régional du pétrole;

iii) Créer un groupe d'experts sur les matières premières minérales utilisables dans l'industrie des engrais.

b) Etudes:

i) Normaliser et publier les statistiques de l'industrie pétrolière de la région et faire connaître les travaux de prospection du pétrole;

ii) Examiner, au profit des pays de la région, les problèmes d'exploitation et d'utilisation du gaz naturel; étudier notamment un projet particulier relatif à l'utilisation du gaz naturel pour faire progresser la production et la transformation de denrées alimentaires dans la région: production d'engrais, production d'électricité, irrigation, pompages des eaux, déshydratation, etc.;

iii) Lorsque les ressources le permettront, organiser, pour des géologues et géophysiciens de la région spécialisés dans le pétrole, un voyage d'étude dans des pays ayant une longue expérience de l'exploitation pétrolière.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Echange de renseignements sur la mise en valeur des ressources pétrolières, y compris compilation et publication continues de monographies sur la découverte de gisements de pétrole et de gaz dans la région et sur leur mise en valeur; rassemblement et publication de données sur la corrélation stratigraphique entre les bassins sédimentaires de la région de la CEAE0;

ii) Rassemblement et diffusion de renseignements sur la législation et les pratiques administratives nationales dans le domaine du gaz naturel, et sur les aspects techniques de l'exploitation et l'utilisation du gaz naturel.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

i) Rédaction de documents d'information générale, préparation, organisation et service du quatrième colloque pétrolier, qui aura lieu en Australie en 1969.

Programmes apparentés:

ID4 : 3.2-8.2 Prospection des ressources minérales au large des côtes. Projets du Siège des Nations Unies: "Colloque sur les schistes bitumineux"; "Etudes des ressources en pétrole et en gaz naturel"; projet de la CEA: Cycle d'études sur la prospection du pétrole et du gaz naturel en Afrique.

Une active collaboration avec le PNUD et le SCT est indispensable à l'exécution de ce projet.

Groupe 2. Travaux prioritaires d'intérêt immédiat et pratique

IC3 : 3.2-4.3 Centre régional (ou centres régionaux) de recherche et de formation dans le domaine de l'énergie électrique, et services d'information et de documentation

Autorisation: Sous-Comité de l'énergie électrique, dixième session, 1966; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, vingtième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Renforcer un ou plusieurs établissements existants pour en permettre l'utilisation comme centre régional (ou centres régionaux) de recherche et de formation.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

(s,t)

A condition que les facilités voulues soient fournies par le gouvernement intéressé (ou les gouvernements intéressés), doter un ou deux instituts nationaux de recherche et de formation existant dans la région de l'équipement supplémentaire, du personnel spécialisé et des autres moyens qui lui (ou leur) permettraient de fonctionner à l'échelon régional et de répondre aux besoins de plusieurs pays de la région. Ces centres organiseront des cours de formation pour techniciens de différentes branches de l'industrie électrique. Y entreprendre aussi des travaux de recherche et de mise au point, notamment pour ce qui est de l'utilisation des matières premières de la région en vue de la construction d'installations énergétiques, etc. On sollicitera l'assistance du SCT et/ou du PNUD/Fonds spécial.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Dans les limites des ressources dont il dispose, le secrétariat s'efforcera de fournir, sur demande, aux pays de la région, des services d'information et de documentation.

Durée: 1970.

Programmes apparentés: Projet de la CEE: "Analyse de la situation de l'énergie électrique en Europe".

IC3 : 3.2-4.4 Etude de l'offre et de la demande d'énergie dans la région

Autorisation: Sous-Comité de l'énergie électrique, dixième session, 1966; Réunion de travail sur le développement et la planification économiques, neuvième session, 1965; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, vingtième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Aider les pays à entreprendre des enquêtes énergétiques, étudier l'offre et la demande d'énergie, et déterminer la possibilité d'entreprendre des projets communs dans le domaine de l'énergie électrique.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

(s,t) Aider les pays à organiser et à diriger des enquêtes énergétiques.

b) Etudes:

(s,t) i) Charger une organisation connue ou un groupe d'experts constitué à cette fin d'étudier l'offre et la demande d'énergie dans la région. On utilisera les études qu'auraient déjà faites certains pays et, dans les pays où cette question n'a pas encore été abordée, on entreprendra les enquêtes et les inventaires appropriés. On estimera les besoins à long terme d'énergie des pays de la région, en tenant compte de leurs programmes actuels et probables de développement économique - agriculture, industrie, services sociaux, etc. Cette étude comportera aussi l'évaluation du potentiel énergétique des sources classiques - houille blanche, charbon, pétrole et gaz naturel - et autres - énergie atomique, éolienne, solaire et marémotrice. Elle portera sur la mise en valeur des ressources énergétiques dans son ensemble et l'on s'efforcera d'y présenter des bilans énergétiques de la région. On accordera une attention particulière à la structure probable du développement futur de l'énergie électrique ainsi qu'au rôle des différents types de ressources énergétiques primaires, notamment énergie hydroélectrique, combustibles fossiles et énergie nucléaire. Pour cette étude, on sollicitera éventuellement, outre l'aide du SCT, la coopération d'organismes des Nations Unies telles que l'UNESCO et l'AIEA.

Durée: les travaux commenceront dès qu'on disposera des ressources nécessaires et pourront se poursuivre au moins trois ans, pour s'étendre à toute la région;

ii) Etablir, avec la collaboration des pays de la région des statistiques de base sur l'énergie, conformément au modèle approuvé par le Sous-Comité;

iii) Etudier comment le coût de la production d'énergie peut se trouver modifié si on utilise les centrales thermiques non seulement pour produire l'énergie électrique mais aussi à d'autres fins: production de vapeur pour l'industrie, dessalement de l'eau de mer et de l'eau saumâtre, chauffage, etc.;

iv) Etudier, en consultation avec les pays intéressés, la possibilité d'organiser des projets communs dans le domaine de l'énergie électrique.

Durée: 1971.

Programmes apparentés: Projets de la CEE: "Les problèmes de l'énergie", "Ressources hydroélectriques de l'Europe et leur utilisation".

4. Mise en valeur des ressources hydrauliques

Groupe 1. Travaux de caractère permanent

IC4 : 5.1-0.2 Mise en valeur des ressources hydrauliques des fleuves internationaux

Autorisation: Septième Conférence régionale sur la mise en valeur des ressources hydrauliques, 1966; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Fournir une assistance technique au Comité du Mékong à toutes les phases de ses travaux et promouvoir la mise en valeur d'autres bassins fluviaux internationaux dans la région.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

i) Bassin inférieur du Mékong. Aider le Comité pour l'aménagement du Mékong: services techniques, assistance, conseils. Apporter une aide technique ou autre au Bureau de l'Agent exécutif. Amplifier et réviser le programme général d'aménagement du bassin inférieur du Mékong. Participation, en tant qu'agent d'exécution des projets du PNUD dans le bassin inférieur du Mékong, en ce qui concerne les questions de fond;

(s,t) ii) Aider, sur leur demande, les gouvernements des pays riverains à étudier et à mettre en valeur les cours d'eau internationaux de la région de la CEAE0.

b) Etudes:

Etudier de façon détaillée certains fleuves internationaux, comme suite à l'étude effectuée pour présenter le "Recueil des

principaux cours d'eau internationaux de la région de la CEAEO", mis au point en 1965. Présenter des rapports sur ces questions aux pays riverains intéressés.

Programmes apparentés: Le poste a) ii) ci-dessus est étroitement lié au poste IA2 : 5.1-0.1 a) ii), "Organisation d'un groupe consultatif CEAEO sur les ressources hydrauliques, qui aiderait sur leur demande les gouvernements à entreprendre des études préliminaires pour les projets de mise en valeur des ressources hydrauliques", les enquêtes préliminaires devant porter à la fois sur les bassins fluviaux nationaux et internationaux de la région.

IC4 : 5.1-0.3 Méthodes de lutte contre les inondations

Autorisation: Septième Conférence régionale sur la mise en valeur des ressources hydrauliques, 1966; Deuxième Réunion CEAEO/OMM d'experts des typhons, 5-10 octobre 1967; Commission, vingt-troisième et vingt-quatrième sessions, 1967 et 1968.

But du projet: Effectuer des recherches sur les dégâts causés par les typhons et les cyclones, ainsi que sur les mesures visant à réduire ces dégâts; encourager la mise en valeur des zones deltaïques et l'amélioration des structures hydrauliques.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

i) Fournir des services consultatifs aux gouvernements pour l'exécution des programmes relatifs à l'amélioration des réseaux d'observation et de communications, ainsi que pour l'établissement de dispositifs pilotes de prévision et d'avertissement des crues permettant de réduire les dégâts causés par les typhons, selon les directives indiquées par la Mission préparatoire sur les typhons (qui l'est rendue pendant la période décembre 1966/mars 1967 dans certains pays où sévissent les typhons) et approuvées par la deuxième réunion d'experts sur les typhons en octobre 1967;

ii) Créer un comité intergouvernemental des typhons, qui serait chargé de promouvoir et de coordonner les efforts faits pour réduire les dégâts causés par les typhons et, par l'intermédiaire de son organe exécutif, le centre régional des typhons, de mettre à exécution le programme et les recommandations proposées par la Mission préparatoire sur les typhons;

(t) iii) Fournir des services consultatifs par l'intermédiaire d'un groupe d'experts constituant un cycle d'études itinérant et chargé de dispenser une formation sur les techniques modernes de planification et de conception des petites structures hydrauliques. Onze pays ont demandé les services du groupe; celui-ci s'est rendu dans trois pays en 1967.

b) Etudes:

(s) Etude générale de la lutte contre les typhons et les cyclones, et notamment: analyse statistique des dégâts, systèmes de prévision et d'alerte, mesures de protection contre les typhons et les cyclones (prévues et prises d'avance), et mesures d'urgence.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

(s) i) Une réunion spéciale sur le statut du Comité des typhons s'est tenue en février-mars 1968 pour examiner et mettre au point le statut et le règlement intérieur du futur comité des typhons;

(s) ii) Session inaugurale du comité des typhons;

(t) iii) Préparatifs du deuxième Colloque sur la mise en valeur des régions deltaïques prévu provisoirement pour 1969. En 1963, le premier Colloque a étudié la lutte contre les inondations, la récupération des terres et l'utilisation et la mise en valeur des régions deltaïques. Le deuxième Colloque étudiera a) la mise en valeur des eaux dans les régions deltaïques, notamment en ce qui concerne la salinité et le drainage, b) la planification et la conception des structures de protection dans les zones soumises aux marées (à l'embouchure des fleuves et sur les côtes).

(s,t) iv) Préparatifs de la deuxième réunion du Groupe d'experts sur les cyclones prévu pour 1969. Le groupe passera en revue les mesures prises par les pays intéressés pour donner suite aux recommandations de la première réunion sur: a) le rassemblement des données nécessaires à l'analyse des effets des cyclones sur l'économie et les ressources hydrauliques; b) l'amélioration du système d'alerte; c) l'établissement de dispositifs de prévision et d'avertissement des tempêtes et l'adoption de mesures de protection; d) toutes autres mesures nécessaires pour atténuer les dégâts causés par les cyclones.

Programmes apparentés: Des dispositions sont prises en collaboration avec l'OMM pour charger un petit groupe de personnel d'entreprendre les travaux préliminaires à l'exécution du programme recommandé par la Mission préparatoire sur les typhons, en attendant l'établissement du comité des typhons et du centre régional des typhons.

(s,t)

IC4 : 5.1-0.4 Etudes hydrologiques et hydrauliques

Autorisation: Septième Conférence régionale sur la mise en valeur des ressources hydrauliques, 1966; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Corrélation et analyse de certains problèmes hydrologiques importants de caractère régional; promotion des travaux de recherche hydraulique et organisation de cycle d'études pour la formation des cadres et du personnel technique.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

(s,t) i) Organiser, de concert avec les pays membres, un centre de formation pour la mise en valeur des eaux souterraines, qui recevrait des ingénieurs et techniciens de la région. Les efforts portent surtout actuellement sur la création d'instituts nationaux de formation destinés aux ingénieurs et aux techniciens des pays de la région membres de la CEAE0; (sur les instances du secrétariat

de la CEAE0, le Gouvernement japonais organise depuis juin 1967 un cours de formation en groupe sur la mise en valeur des eaux souterraines à l'intention de stagiaires des pays en voie de développement de la CEAE0.);

ii) Aider les gouvernements dans toutes les phases des programmes relatifs à la Décennie hydrologique internationale, organisée par l'UNESCO. On étudie actuellement de très près l'exécution de ce programme pour reconnaître les domaines dans lesquels la collaboration avec l'UNESCO pourrait être utile et efficace;

iii) Aider les gouvernements à exploiter et à analyser leurs données hydrologiques grâce au futur Centre régional de calcul de la CEAE0 (IA5 : 9.1-0.2).

b) Etudes

(s) i) Suivre les travaux de recherche et d'expérimentation sur les typhons;

ii) Poursuivre l'étude et l'analyse des crues maximales dans la région de la CEAE0 et établir notamment des tableaux généraux des précipitations maximales probables (PMP) dans la région. Ces tableaux sont nécessaires pour estimer les crues maximales dans un bassin fluvial;

(s,t) iii) En collaboration avec l'OMM confectionner un atlas des fréquences des précipitations, ainsi qu'un recueil des volumes des précipitations dues aux perturbations ayant occasionné des crues exceptionnelles dans la région de la CEAE0. L'atlas et le recueil seront très utiles pour planifier la mise en valeur des ressources hydrauliques;

(s) iv) Etudier, encourager et coordonner de façon systématique les programmes de recherche hydraulique entrepris dans les stations expérimentales de la région, de façon à utiliser efficacement les laboratoires hydrauliques de la région pour résoudre différents problèmes.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements

Diffusion de renseignements hydrologiques et hydrauliques et rassemblement de données hydrologiques portant sur les principaux bassins fluviaux qui présentent de l'intérêt pour les pays de la région.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

(s,t) i) Préparatifs du cinquième Cycle interrégional d'études hydrologiques CEAE0/OMM/SCT, prévu pour 1969, y compris l'établissement des actes de la réunion;

- (s,t) ii) Préparatifs du troisième Cycle d'études régional CEAEO/UNESCO sur la mise en valeur des eaux souterraines, y compris l'établissement des actes de la réunion.

Programmes apparentés: Grâce aux efforts faits par la CEAEO au titre du paragraphe a i) ci-dessus, le Gouvernement japonais a organisé un cours de formation d'une durée de six mois (de juin à novembre 1967) sur la mise en valeur des eaux souterraines, à l'intention de 12 participants étrangers. Quatre cycles d'études interrégionaux sur diverses questions hydrologiques importantes ont été organisés de 1959 à 1966 en collaboration avec l'OMM.

Deux cycles d'études ont été organisés en 1962 et 1966, en collaboration avec l'UNESCO, sur différents aspects de la mise en valeur des ressources d'eau souterraine.

L'une des principales fonctions du Centre régional de calcul que doit organiser la Division de statistique de la CEAEO sera "d'exploiter les données hydrologiques et de procéder à l'analyse des systèmes hydrauliques pour les pays de la CEAEO". Cette fonction particulière du Centre incombera à la Division de la mise en valeur des ressources hydrauliques.

5. Mise en valeur des ressources minérales

Groupe 1. Travaux de caractère permanent

IC5 : 3.1-6.1 Evolution de l'industrie minière dans la région

Autorisation: Sous-Comité de la mise en valeur des ressources minérales, cinquième session, 1963; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-huitième session, 1966; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Diffusion de renseignements sur l'industrie minière dans la région.

Travaux: c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Examen périodique de l'activité minière dans la région: découverte de nouvelles ressources minérales, ouverture de nouvelles mines, installation et agrandissement d'usines de traitement des minéraux, et aspects économiques de la production de minéraux, en ce qui concerne tant la quantité que la valeur; l'étude relèvera également des faits importants, comme l'amélioration des méthodes de production dans d'autres régions. Les rapports précédents ont décrit l'évolution de 1945 à 1965 et ont été publiés en tant que documents des Nations Unies dans la "Série de la mise en valeur des ressources minérales". Les travaux porteront également sur le commerce des produits minéraux et sur la coordination en matière de développement entre l'industrie minière et d'autres secteurs.

Le niveau des activités est jugé satisfaisant.

Programmes apparentés: Projet de la CEA: "Les industries extractives en Afrique de l'Ouest!"

IC5 : 3.1-6.2 Méthodes de recherche, d'exploitation et de traitement des minéraux et études techniques relatives à certains minéraux

Autorisation: Sous-Comité de la mise en valeur des ressources minérales, sixième session, 1966; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-huitième session, 1966; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Promouvoir la recherche, l'exploitation et le traitement des minéraux dans la région.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

Constituer un groupe d'experts de différents domaines de la mise en valeur des ressources minérales, y compris la préparation et la mise à jour d'inventaires sur cartes perforées et en mémoires d'ordination, dont les services pourraient être obtenus sur demande.

b) Etudes:

i) Les études techniques achevées jusqu'ici concernent le charbon, le minerai de fer, le soufre, le kaolin, l'ilménite, les minerais de cuivre, de plomb et de zinc, la bauxite, l'aluminium et l'étain. On étudiera ensuite, dans l'ordre ci-après, les matières premières minérales nécessaires à l'industrie des engrais (et tout spécialement les minéraux potassiques, phosphatés et sulfureux), les minéraux détritiques lourds, les minéraux réfractaires, les matières minérales employées dans la construction, et le mercure;

ii) Etudier la possibilité de créer des industries employant des ressources minérales de la région, notamment la latérite et les minéraux détritiques lourds provenant des placers et des sables littoraux;

iii) Examiner la possibilité d'organiser un voyage d'étude qui permettrait à des géologues et à des ingénieurs des mines de la région de se rendre dans des pays où les techniques de forage employées pour la prospection et l'évaluation des gisements minéraux sont déjà avancées.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Diffuser des renseignements sur les méthodes modernes et perfectionnées de prospection, d'extraction et de traitement, sur l'utilisation et la conservation rationnelles de l'ensemble des ressources minérales ainsi que sur le matériel utilisé; recueillir en particulier des renseignements sur les méthodes et techniques modernes de forage et sur la possibilité de les appliquer à des fins particulières dans la prospection et l'évaluation des ressources minérales;

ii) Diffuser des renseignements sur les mesures de conservation des minéraux, et étudier ces mesures.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes d'experts:

Organiser, lorsque les ressources le permettront, un cycle d'études sur les méthodes et le matériel de forage utilisables pour les divers types de gisements minéraux existant dans les pays de la région; examiner la possibilité d'organiser un colloque sur la conservation des minéraux; organiser, quand les ressources le permettront, un colloque sur la bauxite et l'aluminium pour obtenir des pays membres des renseignements techniques, y compris des monographies, et publier les actes de la réunion.

L'attention qui doit être apportée aux minéraux détritiques lourds contenus dans les sables littoraux et les placers des cours d'eau - minéraux qui ne sont pas encore mis en valeur dans la plupart des pays de la région - aboutira à une expansion des activités dans ce domaine.

Programmes apparentés: Projets du Siège des Nations Unies: "Cycle d'études sur l'exploration, l'exploitation et le traitement des minerais ferreux"; "Cycle d'études sur les nouvelles techniques de prospection et notamment sur les techniques géophysiques".

Une active collaboration avec le PNUD et le SCT est nécessaire.

IC5 : 3.1-6.3 Matières premières minérales utilisables dans l'industrie des engrais, notamment dans la région de la CEAEO

Autorisation: Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-huitième session, 1966; Sous-Comité de la mise en valeur des ressources minérales, sixième session, 1966; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Promouvoir l'étude et la mise en valeur des matières premières minérales utilisables dans l'industrie des engrais.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

Créer un groupe consultatif régional de spécialistes; étudier la possibilité de créer un ou plusieurs centres régionaux équipés pour les essais de laboratoire; promouvoir la formation en cours d'emploi.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Présenter, sous forme de guide pratique, les actes du Cycle d'études sur les matières premières minérales nécessaires à l'industrie des engrais en Asie et en Extrême-Orient, ainsi que tous les documents techniques établis pour cette réunion.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Etudier la possibilité d'organiser dans des pays avancés un voyage d'étude aux principaux gisements de minéraux utilisés pour la fabrication d'engrais.

- Programmes apparentés: Poste IA2 : 3.1-1.1 b) ii).
Une active collaboration avec le PNUD, la FAO et l'ONUDI est nécessaire.
- IC5 : 3.1-6.4 Formation technique dans le domaine de la mise en valeur des ressources minérales
- Autorisation: Sous-Comité de la mise en valeur des ressources minérales, cinquième session, 1963 et sixième session, 1966; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-huitième session, 1966; Commission, vingt-quatrième session, 1968.
- But du projet: Organiser et encourager le développement des moyens de formation dans le domaine de la mise en valeur des ressources minérales.
- Travaux: a) Assistance aux gouvernements:
i) Poursuivre, en collaboration avec l'UNESCO l'inventaire des moyens de formation pratique "en cours d'emploi" ou "sur le tas" et de formation théorique que les pays de la région peuvent offrir dans le domaine des ressources minérales. Organiser le placement des stagiaires dans les établissements mis à leur disposition par d'autres pays de la région. (Le Gouvernement iranien a assuré de 1963 à 1967 une formation aux diverses phases de l'industrie pétrolière à l'intention du personnel d'autres pays de la région de la CEAEO; en 1967, le Gouvernement japonais a organisé un cours de prospection géophysique en mer);
ii) En collaboration avec l'OIT, faire attribuer des bourses d'études pour tirer parti des moyens de formation que l'inventaire aura permis de reconnaître. (Pendant la période 1963-1967 des bourses ont permis à environ vingt-deux stagiaires par an de recevoir une formation pétrolière en Iran).
- Programmes apparentés: Projet du Siège des Nations Unies: "Cycle d'études sur l'administration des pétroles".
Une active collaboration avec l'UNESCO et le SCT est nécessaire à l'exécution de ce programme.
- Groupe 2. Travaux prioritaires d'intérêt immédiat et pratique
- IC5 : 3.2-6.5 Législation et administration minières
- Autorisation: Sous-Comité de la mise en valeur des ressources minérales, sixième session, 1966; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, 1967; Commission, vingt-quatrième session, 1968.
- But du projet: Rassembler, élaborer et diffuser des renseignements sur la législation et l'administration minières.
- Travaux: d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:
Si l'on dispose des fonds nécessaires, organiser un cycle d'études sur la législation minière et les questions administratives touchant une meilleure mise en valeur des ressources minérales; publier le rapport de la réunion.
- Durée: 1969.

Programmes apparentés: Projet de la CEA: "Colloque sur la politique et la législation minières!"

6. Habitation, construction et planification physique

Groupe 1. Travaux de caractère permanent

IC6 : 3.1-7.1 Habitation et services collectifs connexes, aménagement des villes et des campagnes, urbanisme et planification rurale

Autorisation: Réunion de travail sur l'habitation et les matériaux de construction, huitième session, 1965; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, vingtième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Favoriser le développement de la construction de logements, l'aménagement des villes et des campagnes et l'installation de services collectifs connexes.

Travaux: b) Etudes:
Rédiger des études et d'autres documents sur les problèmes sociaux, économiques et techniques de l'habitation, de la construction et de la planification.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Rassembler et diffuser des renseignements, notamment sur les résultats des recherches, expériences et projets pilotes destinés à mettre au point de nouveaux matériaux de construction, des matériaux de remplacement ou de nouvelles techniques de construction.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes d'experts:

i) Groupe spécial d'experts sur les normes de l'habitation et de la planification physique pour le relogement des squatters dans la région de la CEAE0 (1969);

ii) Voyage d'étude destiné aux cadres supérieurs de l'habitation, de la construction et de la planification, sur la préfabrication dans le bâtiment (août-septembre 1968);

iii) Voyage d'étude sur la planification et la construction de villes nouvelles (1969-1970);

iv) Voyage d'étude sur le financement de l'habitation et le développement urbain (1969-1970), Danemark.

Programmes apparentés: En collaboration avec le Centre régional de l'habitation de New Delhi, on entreprendra une étude sur les normes de l'habitation et de la planification physique pour le relogement des squatters dans la région de la CEAE0 (poste IC6 : 3.1-7.2). Une fois achevée, cette étude constituera un document d'information pour le groupe spécial d'experts qui doit se tenir en 1969.

Le voyage d'étude sur la préfabrication dans le bâtiment et le financement de l'habitation et du développement urbain sera organisé en collaboration avec le Centre de l'habitation, de la construction et de la planification du Siège de l'ONU et le Gouvernement danois, ce dernier offrant des facilités d'accueil et des bourses aux participants. Des projets analogues ont été financés sur la contribution spéciale fournie par le Danemark à d'autres régions en voie de développement du monde (Programme de travail approuvé par le Comité de l'habitation, de la construction et de la planification du Conseil économique et social, quatrième session).

Collaboration avec les institutions spécialisées intéressées ainsi qu'avec d'autres organismes dans le domaine de l'habitation, de la construction et de la planification (FAO, OIT, UNESCO, ONUDI, Centre de l'habitation, de la construction et de la planification).

IC6 : 3.1-7.2 Centres régionaux de l'habitation

Autorisation: Réunion de travail sur l'habitation et les matériaux de construction, huitième session, 1965; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, vingtième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Aider les pays de la région, grâce aux centres régionaux de l'habitation, à faire face aux problèmes qu'ils rencontrent dans le domaine de l'habitation, de la construction et de la planification.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

Continuer à aider, en tant que de besoin, les Centres régionaux de l'habitation pour les zones tropicales aride et humide, situés respectivement à New Delhi et à Bandung, dans les différents projets et activités qu'ils ont entrepris, en vue d'accroître l'utilité de ces centres pour les pays de la région et d'en renforcer le caractère régional.

b) Etudes:

En collaboration avec le Centre régional de l'habitation de New Delhi, le secrétariat entreprendra une étude sur les normes de l'habitation et de la planification physique pour le relogement des squatters dans la région de la CEAE0.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail

i) Organiser, en collaboration avec les deux Centres régionaux de l'habitation, un atelier destiné aux fonctionnaires de liaison de ces centres en vue d'améliorer les rapports de travail entre les fonctionnaires de liaison des pays de la région et les Centres régionaux de l'habitation et de promouvoir les échanges de renseignements;

ii) Organiser des cours de formation à l'intention des fonctionnaires des services du logement dans les domaines suivants:

- 1) La productivité dans l'industrie du bâtiment;
- 2) La gestion en matière d'habitation et le bien-être communautaire;
- 3) Aspects sociologiques et économiques du logement.

iii) Organiser une réunion spéciale d'experts en vue de permettre des échanges de vues sur les principaux aspects de l'habitation, de la construction et de la planification physique.

Programmes apparentés: Projet de la CEA: "Planification, coordination, organisation et administration des services de recherche et de vulgarisation".

IC6 : 3.1-7.3 Construction et matériaux de construction

Autorisation: Réunion de travail sur l'habitation et les matériaux de construction, huitième session, 1965; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, vingtième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Promouvoir le développement et la modernisation de la construction et de l'industrie des matériaux de construction; aider et encourager la normalisation et la coordination modulaire dans la construction et l'industrie des matériaux de construction.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

i) Entreprendre l'étude de la structure de l'industrie du bâtiment et envisager les modifications de structure nécessaires pour améliorer sa rentabilité et augmenter sa production;

ii) Etudier systématiquement le développement de la coordination modulaire et servir de centre d'information dans ce domaine;

iii) Encourager la création d'organismes nationaux de normalisation et la coopération entre pays de la région en vue de l'établissement de normes pour les matériaux de construction;

iv) Aider les gouvernements à tirer parti de la prochaine Foire internationale d'Asie pour diffuser des renseignements sur les matériaux de construction.

b) Etudes:

Etudier et mettre au point des recommandations tendant à normaliser les éléments tels que portes, fenêtres, éviers et autres accessoires, de façon à en favoriser la production dans la région.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

i) Organiser un groupe spécial d'experts sur la planification et la programmation de l'industrie de la construction (1969);

ii) Organiser une réunion régionale de directeurs d'instituts spécialisés (recherches et fabrication expérimentale en matière de matériaux de construction) pour recommander des méthodes permettant d'éviter les doubles emplois qui résulteraient de recherches entreprises par plusieurs pays en vue de résoudre des problèmes analogues et pour organiser des échanges permanents et systématiques de renseignements;

iii) Organiser, en collaboration avec les organisations nationales de normalisation, des cours de formation à l'intention des ingénieurs des normes.

Programmes apparentés: IC2 : 3.1-1.4.

IC6 : 3.1-7.4 Aménagement urbain et régional

Autorisation: Réunion de travail sur l'habitation et les matériaux de construction, huitième session, 1965; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, vingtième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Aider les pays à orienter l'urbanisation en un sens opportun; les aider, dans le cadre de plans régionaux, à concrétiser leurs plans nationaux d'aménagement sous forme de plans physiques à l'échelle du pays.

- Travaux:**
- a) Assistance aux gouvernements:
 - i) Fournir aux pays de la région des services consultatifs directs touchant les problèmes de planification urbaine et régionale;
 - ii) En collaboration avec le centre Japon/Nations Unies de recherche et de formation de Nagoya, organiser un cours de formation sur la planification régionale d'ensemble.
 - b) Etudes:
 - i) Entreprendre l'inventaire des organismes de planification physique existant dans les pays de la région;
 - ii) Entreprendre une étude sur les problèmes de la circulation et des transports dans les centres urbains de la région;
 - iii) Etudier les textes législatifs en vigueur dans les pays de la région en matière de planification.
 - d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:
 - i) Groupe spécial d'experts chargé d'élaborer un manuel d'aménagement urbain et régional (1967-1968); ce manuel très nécessaire constituera pour les planificateurs des pays de la région un guide utile dans l'élaboration des plans régionaux d'aménagement physique;
 - ii) Groupe spécial d'experts chargé d'entreprendre un examen des moyens d'éducation, de formation et de recherche en matière de planification urbaine et régionale (1968);
 - iii) Conférence des responsables de l'habitation et de l'aménagement urbain à une date appropriée.

Programmes apparentés: Le programme de travail de la CEAEQ en matière d'habitation, de construction et de planification, est coordonné et étroitement lié au programme approuvé par le Comité de l'habitation, de la construction et de la planification et exécuté par le Centre de l'habitation, de la construction et de la planification du Siège, conformément à la résolution 1086 C (XXXIX) relative au programme de recherche et de formation portant sur le développement régional.

L'étude des problèmes de la circulation et des transports en commun dans les grandes villes de la région sera entreprise en collaboration avec la Division des transports et des communications (poste IDI : 4.2-2.4). Ce projet est également lié au poste concernant les problèmes des transports urbains, qui figure dans le programme de travail du Comité de l'habitation, de la construction et de la planification du Conseil économique et social (quatrième session).

D. DEVELOPPEMENT DES SERVICES ESSENTIELS

1. Développement des transportsGroupe 1. Travaux de caractère permanentIDI : 4.1-1.1 Problèmes de transport d'ordre général

Autorisation: Comité spécial d'experts sur les transports intérieurs, 1950; Comité des transports et des communications, seizième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Recueillir en permanence des renseignements économiques et techniques, les analyser et les évaluer, et les diffuser dans les pays de la région, pour porter à l'attention de ceux-ci les tendances et faits nouveaux.

Travaux: c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Rassembler et diffuser les renseignements relatifs aux problèmes de transport en général: chemins de fer, routes et transports routiers, transports par eau, ports, cabotage, communications interinsulaires, pipe-lines et tourisme;

ii) Rassembler et diffuser des renseignements sur les services de formation et de recherche en matière de transports et de communications qui existent tant dans la région qu'au dehors et, si possible, développer ces services en vue de leur utilisation régionale;

iii) Services de bibliothèque et de prêt de films documentaires sur les transports;

iv) Impression et publication du "Transport and Communications Bulletin for Asia and the Far East" (semestriel);

v) Examen, analyse, évaluation et diffusion de renseignements sur les faits nouveaux d'ordre scientifique et technique concernant le développement des transports et des communications; y compris les renseignements relatifs aux techniques et au matériel nouveaux et compte tenu de la situation dans la région.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Sessions annuelles du Comité des transports intérieurs et des communications, dix-septième et dix-huitième sessions, 1969 et 1970.

Programmes apparentés: Collaboration avec le Groupe consultatif du Secrétaire général sur la science et la technique pour l'Asie.

IDI : 4.1-1.2 Coordination des transports

Autorisation: Réunion de travail sur la coordination des transports; Comité des transports et des communications, seizième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Le secrétariat a fait plusieurs études sur les questions de coordination des transports intérieurs, compte particulièrement tenu des conditions qui existent dans la région. Une Réunion de travail organisée en 1958 a fait un certain nombre de recommandations, et formulé certains principes directeurs pour la coordination des transports. L'objectif du projet est de passer constamment en revue l'application de ces recommandations et des principes directeurs et de porter à l'attention des gouvernements les progrès accomplis dans l'exécution des politiques gouvernementales, compte tenu desdites recommandations. Les autres faits nouveaux ayant trait aux politiques de coordination sont également portés à l'attention des gouvernements.

Travaux: b) Etudes:

Etude de l'évolution actuelle de la coordination des transports, y compris l'étude de problèmes particuliers, à la demande des gouvernements intéressés.

IDI : 4.1-1.3 Planification économique du développement des transports et des communications

Autorisation: Comité des transports et des communications, seizième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Passer constamment en revue les faits nouveaux et les tendances de la planification économique et du développement des transports et des communications dans la région et à l'extérieur, en vue de fournir, sur demande, des services consultatifs aux pays de la région. Effectuer des études sur les possibilités de coopération régionale pour l'encouragement de la recherche dans la région, ainsi que sur les aspects techno-économiques de l'accélération du développement des transports et des communications.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

Avis économiques et techniques aux pays de la région, sur leur demande, touchant les problèmes concrets que pose le développement des transports; services consultatifs.

b) Etudes:

i) Etudes sur les tendances et problèmes actuels dans les pays de la région en ce qui concerne le développement et la planification des transports et des communications, y compris l'aspect investissements;

ii) Recherches techno-économiques en matière de transports, en collaboration avec le Centre régional de projections et de programmation économiques et les autres organismes intéressés, et examen des fonctions du secrétariat dans l'application des connaissances techniques existantes aux besoins particuliers de la région;

iii) Etude de la possibilité de créer un institut régional de recherche en matière de transports, qui examinerait les problèmes techno-économiques du développement et de la planification des transports dans la région de la CEAE0. La coopération du PNUD sera sollicitée en temps utile.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

(t) Organiser un cycle d'études régional sur l'évaluation des besoins de transport et les dispositions institutionnelles à prendre pour le développement des transports dans le cadre de la programmation du développement économique et social. On sollicitera la collaboration du SCT.

Programmes apparentés: Collaboration avec le Centre régional de projections et de programmation économiques.

IDI : 4.1-1.4 Expansion du tourisme et des voyages internationaux

Autorisation: Comité des transports et des communications, seizième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Aider à l'expansion du tourisme en coopération avec l'UI00T et ses commissions régionales, et passer régulièrement en revue les tendances courantes et les faits nouveaux afin de faciliter l'action sur le plan régional.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

i) Etudier la possibilité de réunir un cycle d'études sur les questions suivantes: hébergement des touristes, propagande touristique, statistiques du tourisme;

ii) Fournir, sur demande, des services techniques consultatifs aux pays de la région sur des problèmes particuliers d'expansion touristique.

b) Etudes:

i) Etudier la possibilité d'organiser à l'échelon national des cours de formation pour le personnel des services touristiques et organiser, dans des pays de la région où le tourisme est développé, des voyages d'étude de fonctionnaires d'autres pays;

ii) Poursuivre l'examen des recommandations de la Conférence des Nations Unies sur le tourisme et les voyages internationaux et de la CNUCED, afin de faciliter au maximum l'acceptation et l'application des recommandations de ces deux organismes.

Programmes apparentés: Collaboration avec l'UIOOT et ses deux commissions régionales: la Commission du tourisme pour l'Asie du Sud et la Commission du tourisme pour l'Asie de l'Est. Coopération avec la CNUCED.

IDI : 4.1-1.5 Moyens de faciliter la circulation internationale
(s)

Autorisation: Comité des transports et des communications, seizième session, 1968, Groupe de travail sur les moyens de faciliter la circulation internationale 1968, Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Le secrétariat se propose d'étudier, en coopération avec l'OMCI, l'OACI, l'OMS, le Conseil de coopération douanière, l'Association du transport aérien international (ATAI) et l'UIOOT, les divers problèmes touchant les moyens de faciliter la circulation internationale par tous les modes de transport.

Travaux: b) Etudes:

1. Recueillir tous renseignements pertinents sur les mesures de simplification de la circulation internationale par tous les modes de transport concernant la santé, les douanes, l'immigration, le contrôle des changes, les documents, etc. et étudier les recommandations, conventions et accords internationaux visant à faciliter le trafic international.

2. Diffuser auprès des pays et organisations intéressés des renseignements sur les mesures de simplification et en particulier sur le fonctionnement des comités nationaux de facilitation dans la région.

3. Promouvoir la création de comités nationaux de simplification s'occupant de tout ce qui a trait à cet égard aux transports, aux voyages et aux échanges internationaux.

4. Rédiger, à l'intention des organismes compétents, des projets de recommandations sur la présentation de formulaires simplifiés et normalisés, de préférence dans le cadre d'une série uniforme.

5. Formuler des recommandations en vue de l'adoption des recommandations, conventions et accords existants en matière de simplification de la circulation internationale ou, faute de textes de ce genre, proposer des arrangements régionaux.

c) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail

Proposer aux organes compétents de la CEAEO la convocation, au besoin, d'un groupe spécial d'experts qui serait chargé d'étudier certains problèmes de simplification tels que: immigration, formalités sanitaires et douanières, contrôle des changes, organisation et méthodes, en vue de simplifier les procédures, les formalités, et autres questions connexes.

Programmes apparentés: Coopération avec l'OMCI, l'OACI et l'OMS, notamment en ce qui concerne les programmes de simplification et les conventions relatives à la circulation internationale.

IDI : 4.1-2.1 Route d'Asie

Autorisation: Sous-Comité des routes, quatrième session, 1958; Comité des transports et des communications, seizième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Terminer, à la fin de la Décennie des Nations Unies pour le développement (1970), au moins une route transversale est-ouest qui relierait entre eux les pays participants.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

Réunir, avec le concours du SCT, le Comité de coordination pour la Route d'Asie ainsi que les experts de la Route d'Asie, pour formuler des recommandations.

Fournir un appui organique à la Route d'Asie.

Une Direction technique des transports, de caractère intérimaire, a déjà été établie et sera élargie avec l'assistance du PNUD. Elle s'occupera des techniques et de l'économie des mesures destinées à réaliser progressivement le projet de la Route d'Asie. La Direction aidera les gouvernements à élaborer des projets nationaux concernant des études de viabilité, qui seront présentés aux organismes donateurs.

Aider les pays à utiliser l'assistance du Programme alimentaire mondial et à organiser sur la Route d'Asie une épreuve automobile servant de banc d'essai de la qualité des routes.

Se tenir en liaison avec d'autres institutions et organismes pour tout ce qui concerne les activités économiques et techniques.

b) Etudes:

Etudier les aspects techniques, financiers, économiques et autres de la Route d'Asie en vue de développer la circulation routière internationale.

Programmes apparentés: 1. Collaboration avec le Programme alimentaire mondial.

2. La Direction coordonnera ses travaux avec les activités de la CEAE0 et de ses organes subsidiaires dans le domaine des transports et des communications et dans les domaines connexes.

IDI : 4.1-2.2 Routes et transports routiers

Autorisation: Sous-Comité des routes, quatrième session, 1958; Comité des transports et des communications, seizième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Développer les routes et les transports routiers en tant que facteurs importants du développement économique, culturel et social des pays de la région; améliorer les statistiques routières, effectuer des études sur le rôle des coopératives dans l'industrie des transports routiers, et perfectionner les techniques de construction des routes.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

i) Mettre au point une réglementation type pour assurer le développement harmonieux de l'industrie des transports routiers dans la région;

ii) Donner, sur demande, des avis touchant les questions en rapport avec les statistiques routières. Rassembler, collationner et analyser les statistiques de base en matière de routes et de transports routiers;

iii) Examiner les diverses séries statistiques concernant les routes, dont on effectue ou envisage l'établissement afin de recommander l'élargissement de la portée des statistiques de base concernant les routes et les transports routiers, de façon à assurer aux services nationaux des routes et aux planificateurs des transports de la région les données dont ils ont besoin.

b) Etudes:

i) Etudier le rôle des coopératives de transports routiers, et notamment analyser les pratiques en vigueur et présenter des recommandations pour l'établissement de coopératives de ce genre là où cela est possible;

ii) Etudier la possibilité d'assurer une meilleure utilisation et un fonctionnement plus efficace des installations routières, et notamment l'emplacement, la conception et le fonctionnement des terminus pour les marchandises et les passagers;

iii) Faire des études préliminaires sur la possibilité de créer un parc régional d'équipement et de matériel de construction routière spécialisés et onéreux;

iv) Etudier les rapports entre l'intensité du trafic et l'épaisseur optimale à donner à la chaussée, dans le cadre de l'utilisation des ressources disponibles localement et compte tenu de la situation locale;

v) Etudier les aspects techniques, financiers et économiques du génie routier, y compris les normes géométriques concernant les routes et le coût des transports. Spécifications techniques pour les ponts, y compris des études comparatives sur les ponts et les bacs;

vi) Etudier le rôle des transports routiers dans le cadre de la planification des transports et des plans généraux de développement économique national, en vue d'études techniques de préinvestissement et d'enquêtes sur la viabilité économique des routes.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Communiquer des données statistiques aux gouvernements.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Organiser un cycle d'études sur les techniques et méthodes économiques de construction et d'entretien des routes, et notamment certaines questions telles que l'épaisseur à donner à la chaussée en fonction de la densité et des caractéristiques du trafic, l'utilisation de matériaux disponibles localement, etc.

Programmes
apparentés:

Coopération avec l'Alliance coopérative internationale, la Fédération routière internationale, l'Union internationale des transports routiers et l'Union internationale des transports publics.

IDI : 4.1-3.1 Amélioration et développement des transports par eau

Autorisation: Sous-Comité des transports par eau, huitième session, 1967; Comité des transports et des communications, seizième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Amélioration et développement des transports par eau.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

i) Fournir aux pays de la région, sur leur demande, une assistance dans le domaine des transports par eau, compte tenu dans la mesure du possible de la nécessité d'une coordination régionale;

ii) Bassin du Mékong - Aider et conseiller, sur demande, le Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong pour des questions de navigation.

b) Etudes:

Etudier la navigation fluviale et encourager l'emploi économique des voies fluviales ainsi que des installations et services auxiliaires, grâce à leur entretien et à leur développement en vue d'assurer le libre mouvement du trafic national et international.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Rassembler et diffuser des renseignements sur les méthodes permettant d'améliorer les cours d'eau et les canaux en vue de la navigation tant dans la région qu'en dehors.

Programmes apparentés: Coopération avec le Comité pour la coordination des études sur la bassin inférieur du Mékong pour les questions relatives à la navigation fluviale, les enquêtes hydrauliques et d'autres projets.

IDI : 4.1-3.2 Exploitation des ports
(s,t)

Autorisation: Sous-Comité des transports par eau, huitième session, 1967; Comité des transports et des communications, seizième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Réduire les retards dans la rotation des navires dans les ports en eau profonde et les ports côtiers de la région et améliorer l'efficacité des ports.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

Sur demande fournir des avis et obtenir une assistance sur les questions concernant les opérations portuaires en vue de développer l'efficacité des ports et d'en assurer l'expansion.

b) Etudes:

i) Faire des études sur les ports de la région en vue d'améliorer dans son ensemble l'exploitation de ces ports. Collaboration du SCT, de l'IMCO, de l'International Cargo Handling Co-ordination Association (ICHCA), de l'International Association of Ports and Harbours (IAPH), de l'Association internationale permanente des congrès de navigation (AIPCN) et de la Conférence interaméricaine sur les ports, etc.;

ii) Etudier et évaluer les dernières tendances de la manutention des cargaisons dans les ports, y compris les questions techno-économiques, administratives et opérationnelles qui résultent de leur application dans la région. Collaboration de l'IMCO, de l'ICHCA, de l'IAPH et de l'AIPCN.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Réunir un cycle d'études régional sur les opérations portuaires en coopération avec le SCT, l'IMCO, l'ICHCA, l'IAPH et d'autres institutions intéressées.

Programmes apparentés: Programme de diffusion de renseignements de l'IAPH et études techniques de l'ICHCA.

IDI : 4.1-3.3 Cabotage et communications interinsulaires
(s,t)

Autorisation: Sous-Comité des transports par eau, huitième session, 1967; Comité des transports et des communications, seizième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Amélioration et développement du cabotage et de la navigation interinsulaire dans les pays de la région, y compris les aspects économiques et autres, compte tenu des autres modes de transport.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

Sur demande, fournir des conseils au sujet du cabotage et des communications interinsulaires.

b) Etudes:

Faire le point de la situation actuelle notamment en ce qui concerne les aspects économiques du cabotage et des transports maritimes interinsulaires (navigation, réparation, et construction de bateaux, etc.).

Durée: 1968-1970.

Programmes apparentés: Coopération avec le Comité du commerce pour les questions de transport et de fret maritimes. Poste IDI : 2.1-0.7.

IDI : 4.1-4.1 Recherche ferroviaire régionale

Autorisation: Sous-Comité des chemins de fer, neuvième session, 1967; Comité des transports et des communications, seizième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Coordonner les recherches ferroviaires faites dans la région et diffuser des renseignements sur les résultats de ces recherches.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

i) Réunir des renseignements et cerner les problèmes nécessitant des études et des recherches pour le compte des administrations ferroviaires de la région;

ii) Aider et coordonner la recherche ferroviaire dans la région, surtout pour ce qui est de l'attribution de priorités aux instituts de recherche;

iii) Suivre de près l'état d'avancement des travaux aux instituts de recherche du Japon, de l'Inde, de l'Union internationale des chemins de fer (UIC), de l'Association of

American Railroads (AAR), de chemins de fer soviétiques, de l'Australia and New Zealand Railways (ANZR) et en communiquer les résultats aux administrations ferroviaires de la région, en tant que de besoin.

b) Etudes:

i) Poursuivre l'examen et l'évaluation des travaux de recherche et d'expérimentation faits partout dans le monde en matière ferroviaire, en vue de choisir et de diffuser des renseignements qui présentent de l'intérêt pour les administrations ferroviaires de la région.

Programmes apparentés: Programmes des centres de recherche de l'Inde et du Japon, de l'UIC, de l'AAR, de l'ANZR et des chemins de fer soviétiques.

IDI : 4.1-4.2 Réseau ferroviaire régional transasiatique

Autorisation: Sous-Comité des chemins de fer, neuvième session, 1967; Comité des transports et des communications, seizième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Coordination des études entreprises en vue de présenter un rapport de viabilité sur l'établissement de liaisons ferroviaires entre les pays de la région et la création d'un vaste réseau en collaboration avec les administrations ferroviaires de la région: il s'agira là d'une première étape en vue d'utiliser pleinement les moyens existants pour développer la circulation internationale.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

i) Aider à recueillir les données économiques, techniques, financières et statistiques et à reconnaître les problèmes que pose le raccordement des réseaux ferroviaires de pays limitrophes;

ii) Aider à coordonner et à utiliser les offres présentées par les pays pour étudier du point de vue économique et technique la possibilité d'une normalisation, l'objectif à long terme étant de raccorder les réseaux ferroviaires existant dans la région.

b) Etudes:

Etude des problèmes techniques, administratifs et économiques que posent le développement et le raccordement des réseaux ferroviaires des pays de la région.

Groupe 2. Travaux prioritaires d'intérêt immédiat et pratique

IDI : 4.2-2.3 Manuel pour l'étude de la circulation routière et les projections de la circulation

Autorisation: Sous-Comité des routes et des transports routiers, sixième session, 1963; Comité des transports et des communications, seizième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Encourager l'étude de la technique de la circulation sous tous ses aspects, y compris la planification, la conception et l'organisation de systèmes de circulation satisfaisants, afin d'assurer le transport des personnes et des marchandises dans des conditions de sécurité, d'efficacité et d'économie.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

i) Fournir sur place des services consultatifs dans le domaine de la technique de la circulation et de la sécurité routières: études de la circulation et enquête sur le terrain, projections de la circulation et leurs incidences sur le génie routier, en vue de mettre au point, à l'échelle nationale, des programmes rationnels de sécurité routière et des méthodes modernes pour la technique de la circulation routière;

ii) Assurer l'utilisation optimale, dans des conditions de sécurité, de la capacité routière par des moyens appropriés de contrôle de la circulation et d'autres méthodes techniques en veillant aussi à la qualité du tracé des routes, de leur construction et des caractéristiques des véhicules.

b) Etudes:

Rédiger, à l'intention des pays de la région, un manuel uniforme d'instructions sur:

i) L'étude de la circulation routière, exposant les méthodes et techniques appliquées pour orienter une partie du trafic vers un réseau routier, y compris le dénombrement des usagers, les enquêtes sur l'origine et la destination, etc., et indiquant la façon d'utiliser ces méthodes pour faciliter la planification générale;

ii) Les projections de la circulation et leur rôle pour résoudre les problèmes locaux de transport.

Durée: 1967-1969.

IDI : 4.2-2.4 Etudes des problèmes de la circulation et des transports urbains

Autorisation: Sous-Comité des routes et des transports routiers, septième session, 1967; Comité des transports et des communications, seizième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Indiquer les moyens de faire face à l'afflux massif dans les villes de personnes venues des régions rurales. Rechercher les solutions à apporter à l'encombrement toujours plus grand des routes, de façon à réduire les pertes économiques et les accidents de la circulation dans les zones urbaines.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

Des services consultatifs sur les transports urbains seront fournis au titre des programmes de formation en cours d'emploi.

b) Etudes:

Etude des problèmes de circulation et de transport dans de grandes villes de la région de la CEAEO, notamment du point de vue de la coordination et de l'intégration des divers services, des encombrements de la circulation, du stationnement, des transports en commun et des rapports entre l'urbanisme, l'organisation technique de la circulation et la planification des transports.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Organisation d'un cycle d'études sur les transports urbains en collaboration avec la Section de la Division des ressources naturelles s'occupant de l'habitation, de la construction et de la planification.

Durée: 1967-1969.

Programmes apparentés: Coopération avec la FRI, l'Union internationale des transports routiers et l'Union internationale des transports publics.

IDI : 4.2-3.4 Statistiques des transports par eau et des ports

Autorisation: Sous-Comité des transports par eau, huitième session, 1967; Comité des transports et des communications, seizième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Etablir à l'échelon régional des statistiques de base sur les voies fluviales, les transports fluviaux et les ports et mettre au point les formules à employer.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

Fournir, sur demande, des avis sur les questions relatives aux programmes statistiques concernant les transports par eau et les ports.

b) Etudes:

i) Passer en revue les diverses séries statistiques proposées ou utilisées pour les transports par eau et les ports, en vue de

recommander des mesures supplémentaires visant à assurer la comparabilité internationale de ces données.

Durée: 1968-1969-1970.

IDI : 4.2-3.5 Amélioration de la conception et de l'exploitation des bateaux

Autorisation: Sous-Comité des transports par eau, huitième session, 1967; Comité des transports et des communications, seizième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Modification et amélioration des bateaux.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

Etudier la possibilité d'entreprendre un projet pilote de démonstration concernant la modernisation et la mécanisation des bateaux locaux ainsi que les possibilités de construire localement des bateaux.

b) Etudes:

i) Etudier les modèles de bateaux existants (en particulier les bateaux locaux), y compris les aspects techniques de la modernisation et de la mécanisation, compte tenu des considérations de sécurité;

ii) Etudier des modèles perfectionnés de remorqueurs et de péniches pouvant être utilisés à la fois sur les voies fluviales et le long des côtes, y compris les modifications ou les nouveaux modèles appropriés pour les différents types de cargaisons, et les différentes méthodes de remorquage;

iii) Etudier l'évolution actuelle de la conception et de la construction des bateaux.

Durée: 1968-1969-1970.

IDI : 4.2-3.6 Etudes hydrauliques et dragage des ports, des voies fluviales, des estuaires et des côtes
(s,t)

Autorisation: Sous-Comité des transports par eau, huitième session, 1967; Comité des transports et des communications, seizième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Etudes hydrauliques sur les voies fluviales, les estuaires et les ports en vue de l'établissement de programmes nationaux et régionaux d'amélioration des installations et services de dragage.

Travaux: b) Etudes:

i) Etudier les méthodes de recherche hydraulique sur les voies fluviales, les estuaires et les ports, y compris l'emploi des radio-isotopes, de l'analyse par activation, etc.;

ii) Etudier la possibilité de créer des laboratoires régionaux ou sous-régionaux d'hydraulique pour les ports et les voies fluviales;

iii) Etudier la possibilité de créer un parc régional ou des parcs sous-régionaux de matériel de dragage, ou tous autres moyens d'améliorer les opérations de dragage;

iv) Recueillir des données sur les moyens de renflouement des navires.

Durée: 1968-1969.

IDI : 4.2-4.3 Etude des ordinateurs et introduction de la cybernétique

Autorisation: Sous-Comité des chemins de fer, neuvième session, 1967; Comité des transports et des communications, seizième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Aider les administrations ferroviaires de la région à entreprendre l'étude de l'emploi des ordinateurs pour la gestion ferroviaire.

Etude de l'emploi des ordinateurs en tant qu'introduction à la cybernétique.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements:

i) Reconnaître les problèmes ferroviaires qu'il est possible de résoudre grâce à l'emploi des ordinateurs;

ii) Etudier l'emploi des ordinateurs en vue d'améliorer le rendement opérationnel de l'exploitation des données de gestion ferroviaire, la comptabilité, la gestion des ateliers, l'évaluation des renseignements, les mouvements des trains, etc.

Durée: 1968-1970.

Programmes apparentés: Programme de travail de l'Institut international de la cybernétique (Bruxelles); travaux découlant des cycles d'études sur la cybernétique.

IDI : 4.2-4.4 Transport par unités de charge

Autorisation: Sous-Comité des chemins de fer, neuvième session, 1967; Comité des transports et des communications, seizième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Aider les administrations ferroviaires de la région à utiliser les méthodes de charge unitaire pour la manutention et le transport des marchandises [cadres, palettes, système "kangourou" (piggy back), nouvelles méthodes d'emballage, etc.].

Travaux: b) Etudes:

i) Rassembler les données disponibles, y compris les nouvelles données relatives au développement des transports par unités de charge;

ii) Etudier les diverses méthodes de transport par unités de charge: conteneurisation, palettisation et autres nouvelles méthodes d'emballage.

Durée: 1968-1970.

Programmes apparentés: Travaux du Bureau international des containers.

IDI : 4.2-4.5 Aspects techno-économiques des différents types de traction et de la construction et de l'entretien des voies

Autorisation: Sous-Comité des chemins de fer, neuvième session, 1967; Comité des transports et des communications, seizième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Aider les administrations ferroviaires de la région à choisir le type de traction motrice qui leur convient.

Passer en revue les méthodes et pratiques les plus modernes de construction et d'entretien des voies, y compris l'emploi des rails longs et continus soudés et d'autres techniques apparentées.

Travaux: b) Etudes:

i) Etudes techno-économiques sur l'emploi de la traction diesel et de la traction électrique (locomotives, rames automotrices et installations fixes), compte tenu de la situation des pays de la région;

ii) Etude de l'exploitation et des techniques d'entretien des locomotives en vue de présenter des recommandations pour une meilleure utilisation des techniques ou méthodes les plus récentes;

iii) Données techniques d'actualité sur les faits nouveaux et les nouvelles tendances;

iv) Rassemblement permanent de données sur les formes de traction motrice utilisées par les administrations ferroviaires de la région et de l'extérieur et diffusion de renseignements à ce sujet;

v) Etudes sur les méthodes et techniques modernes de construction et d'entretien des voies.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail

Organisation d'une réunion de travail des ingénieurs de la voie à l'issue des études envisagées; en collaboration avec le SCT.

Durée: 1968-1970.

2. Développement des communications, y compris les services postaux et les télécommunications

Groupe 1. Travaux de caractère permanent

ID2 : 4.1-5.1 Etudes économiques relatives au développement des télécommunications et coopération pour l'aménagement de réseaux régionaux

Autorisation: Réunion de travail d'experts des télécommunications, troisième session, 1967; Comité des transports et des communications, seizième session, 1968; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: 1) Effectuer des études sur les problèmes économiques relatifs à l'amélioration, à la planification et au développement des services nationaux, régionaux, et interrégionaux de télécommunications et examiner l'état actuel des télécommunications ainsi que les méthodes employées pour financer leur développement.

2) Contribuer à la mise en place rapide des réseaux nationaux et sous-régionaux de télécommunications dans le cadre général du Plan pour l'Asie, afin d'assurer à la région de la CEAEO des liaisons stables de haute qualité à large bande et de pouvoir établir à bref délai des liaisons interrégionales utilisant les dernières réalisations de la technique, telles que les communications par satellite ou autres systèmes.

3) Faire des enquêtes préliminaires de viabilité en collaboration avec les organismes et institutions intéressés pour évaluer les besoins en vue de compléter les réseaux et pour améliorer, le cas échéant, les installations existantes afin de les rendre conformes aux normes internationales agréées qui ont été établies par le Comité consultatif international télégraphique et téléphonique (CCITT) et le Comité consultatif international de radio-communications (CCIR).

Travaux: b) Etudes:

i) Continuer l'étude des problèmes économiques relatifs à l'amélioration, à la planification et au développement des services nationaux de télécommunications; des services régionaux et interrégionaux, y compris l'utilisation des communications par satellite;

ii) Etudier les méthodes de financement et le rythme des investissements requis pour accélérer la mise en place de réseaux de télécommunications, tant nationaux que régionaux;

iii) Faire de nouvelles enquêtes sur la situation actuelle des télécommunications, en vue de présenter des recommandations sur la planification et le développement des services de télécommunications dans la région de la CEAEO;

iv) Etudier les techniques de radiodiffusion et de télévision pour améliorer ces services et promouvoir leur expansion à l'échelle nationale;

v) Donner des conseils techniques aux gouvernements intéressés sur le développement des télécommunications nationales et la préparation de plans et projets visant à améliorer, le cas échéant, les

moyens et installations de télécommunications pour les rendre conformes aux normes internationales agréées, afin d'assurer le développement rapide de services régionaux et interrégionaux capables d'utiliser les réalisations modernes telles que les systèmes de communications par satellite;

vi) Faire des enquêtes préliminaires régionales ou sous-régionales de viabilité pour étudier la situation actuelle dans les pays de la région et déterminer les ressources techniques et financières nécessaires pour compléter les réseaux ou pour améliorer les sections inférieures aux normes de façon à uniformiser les réseaux de télécommunications à l'échelon sous-régional ou régional et à faciliter ainsi les connexions et la commutation internationales;

vii) Constituer une équipe d'experts chargée de mener des enquêtes régionales et sous-régionales de préinvestissement ou de viabilité relatives à divers projets, en collaboration avec des institutions intéressées, et présenter des recommandations techniques concernant les montages provisoires, l'amélioration des installations et les moyens de financement de tels programmes.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail

Organiser en 1968 la quatrième Réunion de travail d'experts des télécommunications.

Organiser des groupes spéciaux, régionaux ou sous-régionaux, d'experts chargés de mettre à exécution les plans élaborés par le Comité du Plan (CCITT/CCIR), d'appliquer les recommandations relatives à l'achèvement rapide des réseaux régionaux et sous-régionaux, et de suivre l'évolution générale des services et installations de télécommunications dans la région.

Programmes
apparentés: Collaboration avec l'UIT.

4. Cadastre et cartographie

Groupe 1. Travaux de caractère permanent

ID4 : 3.1-8.1 Travaux géologiques et minéralogiques dans la région; planification, cartes spéciales et activités connexes

Autorisation: Réunion de travail de géologues principaux, cinquième session, 1963; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-huitième session, 1966; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Etablir des cartes géologiques et minéralogiques régionales pour la planification et les activités connexes.

Travaux: a) Assistance aux gouvernements et c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Dresser et réviser des cartes régionales, en collaboration avec la Commission pour la carte géologique mondiale et ses sous-commissions, l'UNESCO, le Bureau de cartographie de l'ONU et des groupes d'experts de la CEAEQ. Donner suite aux conclusions et

recommandations de la Réunion de travail de géologues principaux, dont le mandat a été élargi. La première carte géologique régionale a été publiée en 1959; une carte des gisements de pétrole et de gaz naturel a été terminée en 1962 et une carte des gisements minéraux en 1963. On dressera ensuite les cartes des plissements, des gisements métallifères et des gisements probables, ainsi que des cartes hydrogéologiques et d'autres cartes spéciales. Les cartes achevées seront révisées en temps opportun. (On revise actuellement la carte géologique). Le secrétariat fera des enquêtes préliminaires au sujet de cartes magnétiques et autres cartes géophysiques de la région. Etudier la possibilité de dresser une carte géologique de la région au 1/1 000 000 ou à une plus grande échelle;

ii) Aider les pays, sur leur demande, à effectuer en commun des levés géologiques et connexes des régions frontalières, avec le concours du SCT et/ou du PNUD/Fonds spécial;

iii) Etudier la possibilité de renforcer et d'agrandir un ou plusieurs services géologiques nationaux pour leur permettre d'entreprendre des travaux de recherche et de formation pour l'ensemble de la région; étudier aussi la possibilité de créer un centre géologique régional de l'Asie du sud-est;

iv) Aider le Bureau de cartographie de l'ONU à préparer et à organiser des conférences cartographiques régionales pour l'Asie et l'Extrême-Orient.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Sous réserve des disponibilités financières, réunir un groupe de travail chargé d'étudier la normalisation de la nomenclature stratigraphique et la corrélation des roches sédimentaires, des formations du Paléozoïque supérieur, du Mésozoïque et du Cénozoïque dans la région.

On pourrait intensifier les activités.

Programmes apparentés:

Projets de la CEA: "Centres communs de services spécialisés en topographie et en cartographie"; "Centre complet de recherche sur les levés aériens".

Une active collaboration avec la Commission internationale de stratigraphie et ses sous-commissions ainsi qu'avec l'UNESCO et les groupes d'experts de la CEAE0 est indispensable.

ID4 : 3.1-8.2

Prospection des ressources minérales au large des côtes: Comité pour la coordination des programmes de prospection en commun

Autorisation:

Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-huitième session, 1966; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet:

Aider et promouvoir la prospection des minéraux du plateau continental de la région.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Aider sur leur demande les pays de la région à élaborer des programmes d'étude géophysique et d'autres enquêtes sur le plateau continental. En 1965, le secrétariat a aidé le Gouvernement birman à formuler, en vue d'obtenir une assistance des Nations Unies,

un projet de levé géologique pour la prospection pétrolière au large des côtes; ce projet a été exécuté en 1966, la CEAEO étant l'agent d'exécution pour les Nations Unies; un levé analogue a été effectué pendant le second semestre de 1966 dans la région de Pohang, République de Corée; la CEAEO fournit des services de supervision technique pour un levé séismique sur terre et en mer au Nod de Ceylan;

ii) Etablir, sur demande, des comités pour la coordination des programmes de prospection en commun des ressources minérales au large des côtes; assurer le service de ces comités;

iii) Aider à organiser la formation de personnel pour la prospection des ressources minérales en mer.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Assurer le service des réunions du Comité pour la coordination de la prospection en commun des ressources minérales au large des côtes d'Asie (CCPM) et donner suite aux recommandations du Comité.

Il est nécessaire de développer sensiblement les activités. A sa quatrième session, le CCPM a estimé que son secrétariat technique devrait être sensiblement renforcé pour pouvoir assumer un programme sans cesse plus vaste de levés en mer. Un programme de travail comprenant les activités ci-après a également été établi à son intention: levés par séismique-réfraction et procédé à l'air comprimé, région ouest de Taïwan, Chine; levé aéromagnétique, Détroit de Taïwan, Chine; prélèvement d'échantillons de fond, Détroit de Taïwan et Formosa Bank, Chine; levé par séismique-réfraction, établissement de profils selon le procédé à l'air comprimé, République de Corée; levé aéromagnétique, République de Corée; région de Pohang, programme de sondages en mer dans les zones productives possibles, République de Corée; prélèvement d'échantillons de fond, Korea Strait et proximité de Cheju Island, République de Corée; prélèvement d'échantillons dans les zones probables de dépôts de minéraux détritiques lourds des chenaux de la côte occidentale, République de Corée; autres enquêtes, République de Corée; levé aéromagnétique, zone intermédiaire Taïwan-Corée; levé aéromagnétique, zone intermédiaire Taïwan-Philippines; levé aéromagnétique de la région III, Philippines; levé aéromagnétique de la région II, Philippines; levés par séismique-réfraction, Philippines; autres levés, Philippines; levé aéromagnétique, Thaïlande; levés soniques à faible pénétration, Thaïlande; levés aéromagnétiques, République du Viet-Nam; levés par séismique-réfraction, République du Viet-Nam; services consultatifs et de supervision; formation de personnel technique pour la prospection en mer; établissement d'un parc de matériel; recherche de gisements de minéraux détritiques lourds; publications techniques; établissement d'une bibliothèque centrale et d'un centre de documentation; coopération avec la Commission océanographique intergouvernementale notamment avec le groupe CSK; renforcement du secrétariat technique du Comité.

Programmes apparentés: Programmes du Siège des Nations Unies: hydrocarbures en mer; mise en valeur des ressources minérales - problèmes et politiques.

Une active collaboration avec le PNUD est nécessaire à l'exécution de ce programme.

ID4 : 3.1-8.3 Problèmes géologiques particuliers intéressant la région de la CEAE0

Autorisation: Réunion de travail de géologues principaux, cinquième et sixième sessions, 1963 et 1966; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-huitième session, 1966; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Etudes des problèmes géologiques intéressant particulièrement les pays de la CEAE0 pour la prospection et la mise en valeur des ressources minérales et énergétiques.

Travaux: c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Rassembler et diffuser des renseignements sur les ressources géothermiques et examiner s'il serait possible et souhaitable de réunir un groupe d'experts sur l'étude géologique, la recherche et la prospection des ressources énergétiques géothermiques.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

i) Organiser, en collaboration avec l'UNESCO, un colloque sur la désagrégation des roches sous les tropiques, particulièrement en Asie du sud et du sud-est;

ii) Organiser un cycle d'études sur les méthodes et techniques de prospection géochimiques applicables tant dans les zones sèches que les zones humides de la région de la CEAE0; des progrès techniques considérables ont été accomplis dans ce domaine depuis le premier cycle d'études (1963).

Programmes apparentés: Projet de la CEA: "Mesures tendant à favoriser l'exploitation à l'échelon des sous-régions et à celui de la région de toutes les formes d'énergie".

Une active collaboration avec l'UNESCO est indispensable pour l'exécution de ce programme.

Groupe 2. Travaux prioritaires d'intérêt immédiat et pratique

ID4 : 3.2-8.4 Cycle d'études sur les méthodes et techniques de géologie appliquée et de géophysique

Autorisation: Réunion de travail de géologues principaux, sixième session, 1966; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-neuvième session, 1967; Commission, vingt-quatrième session, 1968.

But du projet: Diffusion de renseignements sur la géologie appliquée et la géophysique.

Travaux: d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

En collaboration avec l'UNESCO, organiser un cycle d'études sur les méthodes et techniques de géologie appliquée et de géophysique pouvant être employées dans les domaines suivants: mise en valeur des eaux souterraines et de surface, projets industriels, communications terrestres et activités visant à réduire les effets des catastrophes naturelles dans les pays de la région de la CEAEO.

Durée: 1970.

Programmes apparentés: Programmes du Siège de l'ONU: "Plans pour la mise en valeur des eaux souterraines"; "Emmagasinage des eaux souterraines"; "Cycle d'études sur les techniques de mise en valeur des eaux souterraines".

Une active collaboration avec l'UNESCO est nécessaire pour l'exécution du programme.

II. INDEX DES PROJETS

A. QUESTIONS ET TECHNIQUES GENERALES INTERESSANT LE DEVELOPPEMENT

	<u>Pages</u>
1. <u>Tendances du développement et projections des besoins et des possibilités du développement</u>	
<u>Groupe 1. Travaux de caractère permanent</u>	
1. IA1 : 1.1-1.1 Examen de la conjoncture économique et des faits nouveaux ...	161
2. IA1 : 1.1-1.2 Analyse de certains aspects des problèmes qui présentent une importance essentiels du point de vue de la politique économique	161
3. IA1 : 6.1-0.1 Etude de la situation sociale et examen des tendances du développement social	162
4. IA1 : 6.1-0.2 Aspects du développement économique et social concernant la population	163
5. IA1 : 7.1-0.1 Etude permanente de l'évolution de l'alimentation et de l'agriculture en Asie et en Extrême-Orient	165
2. <u>Planification et programmation</u>	
<u>Groupe 1. Travaux de caractère permanent</u>	
6. IA2 : 1.1-2.1 Développement et planification économiques	165
7. IA2 : 1.1-2.2 Projections et programmation relatives au développement économique	167
8. IA2 : 1.1-2.3 Harmonisation régionale des plans de développement	168
9. IA2 : 1.1-2.4 Financement du développement économique	170
<u>Groupe 2. Projets prioritaires d'intérêt immédiat et pratique</u>	
10. IA2 : 1.2-2.5 Stratégie et objectifs de la deuxième décennie du développement	171
11. IA2 : 3.1-1.1 Développement et planification de l'industrie	172
12. IA2 : 3.1-1.2 Application de la science et de la technique au développement	175
13. IA2 : 3.1-1.3 Recherche industrielle	176
14. IA2 : 5.1-0.1 Planification et mise en valeur des ressources hydrauliques..	177
15. IA2 : 6.1-0.3 Développement et planification dans le domaine social	178
16. IA2 : 6.1-0.4 Quelques aspects des politiques et programmes dans le domaine de la population	179
17. IA2 : 7.1-0.2 Développement et planification de l'agriculture, notamment du point de vue de leurs aspects économiques	181
3. <u>Développement des structures institutionnelles et administratives</u>	
<u>Groupe 1. Travaux de caractère permanent</u>	
18. IA3 : 8.1-0.1 Administration publique et développement national	183
19. IA3 : 8.1-0.2 Programmation et exécution de l'assistance technique	184
5. <u>Rassemblement et fourniture de renseignements statistiques de base</u>	
<u>Groupe 1. Travaux de caractère permanent</u>	
20. IA5 : 9.1-0.1 Compilation et analyse de statistiques	185
21. IA5 : 9.1-0.2 Développement des statistiques et statistiques de base	186
22. IA5 : 9.1-0.3 Méthodes et normes statistiques	188
23. IA5 : 9.1-0.4 Recensements et enquêtes par sondage	189
24. IA5 : 9.1-0.5 Personnel statistique et formation	190
25. IA5 : 9.1-0.6 Exploitation électronique des données	191

	<u>Pages</u>
6. <u>Expansion du commerce</u>	
<u>Groupe 1. Travaux de caractère permanent</u>	
26. IA6 : 2.1-0.1 Développement du commerce et services de promotion commerciale	192
27. IA6 : 2.1-0.2 Coopération économique régionale	194
28. IA6 : 2.1-0.3 Moyens de développer le commerce international	196
29. IA6 : 2.1-0.4 Les produits de base	197
30. IA6 : 2.1-0.5 Règlements, formalités et pratiques régissant le commerce international	198
31. IA6 : 2.1-0.6 Services d'arbitrage commercial	200
32. IA6 : 2.1-0.7 Transports et fret maritimes	202
33. IA6 : 2.1-0.8 Organisation de cours de formation et d'un centre régional en matière de promotion commerciale	203
 B. VALORISATION ET UTILISATION DES RESSOURCES HUMAINES	
4. <u>Protection sociale</u>	
<u>Groupe 1. Travaux de caractère permanent</u>	
34. IB4 : 6.1-0.5 Développement et protection sociale	204
6. <u>Développement rural et communautaire, y compris le développement des coopératives</u>	
<u>Groupe 1. Travaux de caractère permanent</u>	
35. IB6 : 6.1-0.6 Politiques, programmes et formation sur le plan régional et en matière de développement communautaire et échanges de renseignements	206
36. IB6 : 6.1-0.7 Mobilisation des ressources humaines, financières et communautaires pour la réforme agraire et le peuplement agricole	208
 C. MISE EN VALEUR ET CONSERVATION DES RESSOURCES PHYSIQUES	
1. <u>Développement de l'alimentation et de l'agriculture</u>	
<u>Groupe 1. Travaux de caractère permanent</u>	
37. IC1 : 7.1-0.3 Financement et crédit agricoles	209
38. IC1 : 7.1-0.4 Politique des prix des denrées alimentaires et agricoles	210
2. <u>Développement industriel</u>	
<u>Groupe 1. Travaux prioritaires de caractère permanent</u>	
39. IC2 : 3.1-1.4 Normalisation, brevets et commercialisation	210
40. IC2 : 3.1-1.5 Expansion du commerce des articles manufacturés et des articles semi-manufacturés	211
41. IC2 : 3.1-1.6 Formation en matière de génie industriel et d'administration et gestion industrielles	212
42. IC2 : 3.1-1.7 Promotion des investissements industriels	212
43. IC2 : 3.1-2.1 Problèmes du développement de la petite industrie	213
44. IC2 : 3.1-2.2 Coopération régionale dans le domaine de la petite industrie	215
45. IC2 : 3.1-3.1 Expansion et planification des industries de production et de transformation des métaux et du commerce des métaux dans les pays de la région	215
46. IC2 : 3.1-3.2 Aspects techniques et économiques de certaines méthodes de la sidérurgie, de la métallurgie et de la mécanique qui présentent de l'intérêt pour les pays de la CEAEO.....	216
47. IC2 : 3.1-3.3 Métaux et articles en métal: étude des tendances de la consommation et prévision de la demande	217

	<u>Pages</u>
<u>Groupe 2.</u> Travaux prioritaires d'intérêt immédiat et pratique	
48. IC2 : 3.2-3.4 Métallurgie et mécanique: Formation professionnelle, recherche et conseils techniques dans la région	217
3. <u>Développement de la production d'énergie</u>	
<u>Groupe 1.</u> Travaux de caractère permanent	
49. IC3 : 3.1-4.1 Production d'énergie électrique: développement et planification	218
50. IC3 : 3.1-4.2 Electrification rurale	220
51. IC3 : 3.1-5.1 Mise en valeur des ressources de pétrole et de gaz naturel de l'Asie et de l'Extrême-Orient	220
<u>Groupe 2.</u> Travaux prioritaires d'intérêt immédiat et pratique	
52. IC3 : 3.2-4.3 Centre régional (ou centres régionaux) de recherche et de formation dans le domaine de l'énergie électrique, et services d'information et de documentation	222
53. IC3 : 3.2-4.4 Etude de l'offre et de la demande d'énergie dans la région	223
4. <u>Mise en valeur des ressources hydrauliques</u>	
<u>Groupe 1.</u> Travaux de caractère permanent	
54. IC4 : 5.1-0.2 Mise en valeur des ressources hydrauliques des fleuves internationaux	224
55. IC4 : 5.1-0.3 Méthodes de lutte contre les inondations	225
56. IC4 : 5.1-0.4 Etudes hydrologiques et hydrauliques	226
5. <u>Mise en valeur des ressources minérales</u>	
<u>Groupe 1.</u> Travaux de caractère permanent	
57. IC5 : 3.1-6.1 Evolution de l'industrie minière dans la région	228
58. IC5 : 3.1-6.2 Méthodes de recherche, d'exploitation et de traitement des minéraux et études techniques relatives à certains minéraux ..	229
59. IC5 : 3.1-6.3 Matières premières minérales utilisables dans l'industrie des engrais, notamment dans la région de la CEAE0	230
60. IC5 : 3.1-6.4 Formation technique dans le domaine de la mise en valeur des ressources minérales	231
<u>Groupe 2.</u> Travaux prioritaires d'intérêt immédiat et pratique	
61. IC5 : 3.2-6.5 Législation et administration minières	231
6. <u>Habitation, construction et planification physique</u>	
<u>Groupe 1.</u> Travaux de caractère permanent	
62. IC6 : 3.1-7.1 Habitation et services collectifs connexes, aménagement des villes et des campagnes, urbanisme et planification rurale ...	232
63. IC6 : 3.1-7.2 Centres régionaux de l'habitation	233
64. IC6 : 3.1-7.3 Construction et matériaux de construction	233
65. IC6 : 3.1-7.4 Aménagement urbain et régional	234
D. DEVELOPPEMENT DES SERVICES ESSENTIELS	
1. <u>Développement des transports</u>	
<u>Groupe 1.</u> Travaux de caractère permanent	
66. ID1 : 4.1-1.1 Problèmes de transport d'ordre général	236
67. ID1 : 4.1-1.2 Coordination des transports	237
68. ID1 : 4.1-1.3 Planification économique du développement des transports et des communications	237

	<u>Pages</u>
69. ID1 : 4.1-1.4	Expansion du tourisme et des voyages internationaux 238
70. ID1 : 4.1-1.5	Moyens de faciliter la circulation internationale 239
71. ID1 : 4.1-2.1	Route d'Asie 240
72. ID1 : 4.1-2.2	Routes et transports routiers 240
73. ID1 : 4.1-3.1	Amélioration et développement des transports par eau 242
74. ID1 : 4.1-3.2	Exploitation des ports 243
75. ID1 : 4.1-3.3	Cabotage et communications interinsulaire 244
76. ID1 : 4.1-4.1	Recherche ferroviaire régionale 244
77. ID1 : 4.1-4.2	Réseau ferroviaire régional transasiatique 245
<u>Groupe 2. Travaux prioritaires d'intérêt immédiat et pratique</u>	
78. ID1 : 4.2-2.3	Manuel pour l'étude de la circulation routière et les projections de la circulation 246
79. ID1 : 4.2-2.4	Etude des problèmes de la circulation et des transports urbains 246
80. ID1 : 4.2-3.4	Statistiques des transports par eau et des ports 247
81. ID1 : 4.2-3.5	Amélioration de la conception et de l'exploitation des bateaux 248
82. ID1 : 4.2-3.6	Etudes hydrauliques et dragage des ports, des voies fluviales, des estuaires et des côtes 248
83. ID1 : 4.2-4.3	Etude des ordinateurs et introduction de la cybernétique ... 249
84. ID1 : 4.2-4.4	Transport par unités de charge 249
85. ID1 : 4.2-4.5	Aspects techno-économiques des différents types de traction et de la construction et de l'entretien des voies 250
<u>2. Développement des communications, y compris les services postaux et les télécommunications</u>	
<u>Groupe 1. Travaux de caractère permanent</u>	
86. ID2 : 4.1-5.1	Etudes économiques relatives au développement des télécommunications et coopération pour l'aménagement de réseaux régionaux 251
<u>4. Cadastre et cartographie</u>	
<u>Groupe 1. Travaux de caractère permanent</u>	
87. ID4 : 3.1-8.1	Travaux géologiques et minéralogiques dans la région: planification, cartes spéciales et activités connexes 252
88. ID4 : 3.1-8.2	Prospection des ressources minérales au large des côtes: Comité pour la coordination des programmes de prospection en commun 253
89. ID4 : 3.1-8.3	Problèmes géologiques particuliers intéressant la région de la CEAEO 255
<u>Groupe 2. Travaux prioritaires d'intérêt immédiat et pratique</u>	
90. ID4 : 3.2-8.4	Cycle d'études sur les méthodes et techniques de géologie appliquée et de géophysique 255

III. LISTE DES PROJETS REGIONAUX D'ASSISTANCE TECHNIQUE
DE LA CATEGORIE I - 1968

- IA1 : 6.1-0.1 Conseillers démographiques régionaux (2 conseillers)
 IA2 : 1.1-2.1 Conseillers régionaux en matière de développement économique (2 conseillers)
 IA2 : 1.1-2.2 Groupe de travail chargé d'examiner les techniques de programmation
 IA2 : 1.1-2.3 Groupe de travail de l'harmonisation régionale des plans
 IA2 : 3.1-1.1 Conseillers régionaux dans le domaine de l'industrie (5 conseillers)
 IA2 : 3.1-1.3 Groupe de travail pour la promotion de la recherche industrielle
 IA2 : 6.1-0.3 Conseiller régional en matière de développement social
 IA3 : 8.1-0.1 Conseiller régional en matière d'administration publique
 IA5 : 9.1-0.2 Conseillers régionaux en matière de statistique (3 conseillers)
 IA6 : 2.1-0.5 Conseiller régional en matière de douanes
 IA6 : 2.1-0.7 Conseiller régional en matière de transports et de fret maritimes
 IB4 : 6.1-0.5 Institut de l'Asie et de l'Extrême-Orient pour la prévention de crimes et le traitement des délinquants
 IB6 : 6.1-0.6 Conseiller régional en matière de développement communautaire et de protection sociale pour la région du Pacifique sud
 IC2 : 3.1-1.4 Conseiller régional en matière de normalisation
 IC3 : 3.1-5.1 Conseiller régional pour le pétrole et les produits pétroliers
 IC4 : 5.1-0.3 Groupe consultatif des ouvrages hydrauliques dans les régions deltaïques
 ID1 : 4.1-2.1 Comité de coordination pour la Route d'Asie
 ID1 : 4.1-4.1 Conseiller régional en matière de recherche ferroviaire
 ID4 : 3.1-8.2 Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie; conseiller régional en matière de géophysique; conseiller régional en matière de géologie
 IA2 : 1.1-2.4 Conseiller régional pour les questions financières
 ID1 : 4.1-4.2 Conseiller régional en matière de chemins de fer
 IA2 : 1.1-2.1 Cycle d'études sur les problèmes du développement économique dans la région de la CEAEO; financement des investissements du secteur public
 IA6 : 2.1-0.2 Cycle d'études sur la libération des échanges
 IA5 : 9.1-0.2 Cycle d'études sur les services et les statistiques de l'état civil
 IA6 : 2.1-0.1 Cycle d'études et voyage d'étude sur le commerce d'Etat
 IB6 : 6.1-0.7 Voyage d'étude et stage de formation sur le rôle du développement communautaire dans le développement national, notamment en ce qui concerne la réforme agraire et le peuplement agricole
 IB4 : 6.1-0.5 Cycle d'études sur le rapport entre la formation au service social et les besoins et problèmes du développement dans la région de la CEAEO
 ID1 : 4.1-3.2 Cycle d'études sur les opérations portuaires
 IC3 : 3.1-5.1 Préparatifs du colloque pétrolier de 1969
 IC6 : 3.1-7.1 Cycle d'études sur la préfabrication
 IC6 : 3.1-7.4 Groupe ad hoc d'experts de la planification urbaine et régionale
 IC6 : 3.1-7.4 Groupe ad hoc d'experts chargé d'étudier les moyens existants d'enseignement, de formation et de recherche en matière de planification urbaine et régionale

IV. CALENDRIER PROVISOIRE DES CONFÉRENCES, 1968-1969

A. ORGANES SUBSIDIAIRES: Comités, conférences, etc.

Numéro d'ordre	Titre	Date	Lieu
1.	Sous-Comité de l'énergie électrique (onzième session)*	J. 30 mai - J. 6 juin 68	Singapour
2.	Réunion de travail de géologues principaux (septième session)	L. 22 - S. 27 juillet 68	Téhéran
3.	Sous-Comité de la mise en valeur des ressources minérales (septième session)	L. 29 juillet S. 3 août 68	Téhéran
4.	Troisième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie	J. 17 - Mer. 23 octobre 68	Bangkok
5.	Conférence régionale sur la mise en valeur des ressources hydrauliques (huitième session)	L. 18 - L. 25 novembre 68	Bangkok
6.	Comité de perfectionnement des Centres régionaux de l'habitation (sixième session) et Sous-Comité de l'habitation, de la construction et de la planification	L. 9 - M. 17 décembre 68	Bangkok
7.	Comité du commerce (douzième session)	L. 6 - Mer. 15 janvier 69	Bangkok
8.	Réunion de travail d'experts des télécommunications (quatrième session)	Mer. 22 - Mer. 29 janvier 69	Bangkok
9.	Comité des transports et des communications (dix-septième session)	L. 3 - M. 11 février 69	Bangkok
10.	Comité de l'industrie et des ressources naturelles (vingt et unième session) ou Conférence asiatique sur l'industrialisation (deuxième session)	Mer. 19 - Mer. 26 février 69	Bangkok
11.	Commission (vingt-cinquième session)	Avril 69	Singapour

* Suivi d'un cycle d'études sur l'énergie nucléaire organisé conjointement avec l'AIEA, du 6 au 8 juin 1968.

B. COMITE DU MEKONG, INSTITUT ASIATIQUE, COMITE DE COORDINATION
 POUR LA ROUTE D'ASIE, CONSEIL ASIATIQUE DU DEVELOPPEMENT
 INDUSTRIEL, ETC.
 (Projets régionaux spéciaux)

Numéro d'ordre	Titre	Date	Lieu
1.	Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie (cinquième session)	L. 10 - Mer.19 juin 68	Tokyo
2.	Quatrième Cycle d'études régional du Mékong sur l'amélioration de la navigation	L. 1 - D. 7 juillet 68	Bangkok
3.	Conseil d'administration de l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques	août 68	Bangkok
4.	Bureau consultatif du Comité du Mékong	M. 3 - S. 7 sept. 68	
5.	Conseil asiatique du développement industriel (quatrième session)	M. 10 - L. 16 septembre 68	Bangkok
6.	Comité du Mékong	Mer. 11 - V. 13 septembre 68	Bangkok
7.	Comité de coordination pour la Route d'Asie (quatrième session)	L. 23 - Mer. 25 septembre 68	Téhéran
8.	Cycle d'études sur la culture du riz dans le bassin du Mékong	L. 7 - L. 14 octobre 68	Philippines
9.	Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie (sixième session)	V. 15 - Mer. 20 novembre 68	Manille
10.	Comité du Mékong	Mer. 22 - L. 27 janvier 69	Saigon
11.	Conseil d'administration de l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques (douzième session)	Février 69	Bangkok
12.	Conseil asiatique du développement industriel (cinquième session)	Mer. 12 - M. 18 février 69	Bangkok
13.	Comité du Mékong	Avril 69	Singapour

C. GROUPES DE TRAVAIL AD HOC ET CYCLES D'ETUDES
REGIONAUX OU PROJETS D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Numéro d'ordre	Titre	Date	Lieu
1.	Groupe d'experts chargé d'apprécier, quant à leur acceptation, à leur utilisation et à leur efficacité, les méthodes de planification familiale prévues dans les programmes nationaux en cours	M. 11 - V. 21 juin 68	Bangkok
2.	Cycle d'études régional sur les services et les statistiques de l'état civil (t)*	L. 22 juillet S. 10 août 68	Copenhague
3.	Cycle d'études sur les problèmes du développement économique dans la région de la CEAE0: financement des investissements du secteur public (t)	J. 1 - S. 10 août 68	Bangkok
4.	Comité des typhons (session inaugurale)	L. 19 - V. 23 août 68**	Bangkok
5.	Groupe de travail de la planification relative aux ressources hydrauliques (et Colloque asiatique sur l'utilisation de l'eau pour le développement économique et social) (t)	J. 29 août - L. 9 sept. 68	Bangkok
6.	Réunion d'experts des gouvernements sur l'expansion du commerce (t)	M. 17 - L. 30 septembre 68	Bangkok
7.	Groupe de travail des statistiques des migrations	octobre 68	Bangkok
8.	Groupe de travail chargé d'examiner les techniques de programmation (t)	L. 7 - L. 28 octobre 68	Bangkok
9.	Cycle d'études régional sur les opérations portuaires (t)	Mer. 9 - V. 18 octobre 68	Singapour
10.	Quatrième Groupe de travail de la comptabilité nationale: statistiques du secteur public (t)	L. 25 nov - L. 2 déc. 68	Bangkok
11.	Groupe d'étude pour la promotion de la recherche industrielle (deuxième session) (t)	J. 12 - S. 21 décembre 68	Bangkok
12.	Groupe de travail des cyclones (deuxième session)	J. 16 - M. 21 janvier 69	Bangkok
13.	Cycle d'études régional sur les techniques et procédures de l'assistance technique des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient (t)	L. 10 - V. 28 mars 69	Bangkok

* La lettre (t) indique que les réunions seront financées par le Service de la coopération technique du Siège.

** Dates provisoires.

ANNEXE

On trouvera ci-après (A) la liste des sessions non prévues au calendrier des réunions et (B) la liste des réunions qui, dans l'état actuel des choses, ne peuvent avoir lieu faute de crédits.

Numéro d'ordre	Titre	Date	Lieu
A. 1.	Groupe <u>ad hoc</u> d'experts chargé d'étudier les moyens existants d'enseignement, de formation et de recherche en matière de planification urbaine et régionale (t)	Mars-mai 68	Bangkok
2.	Groupe de travail d'experts planificateurs pour l'harmonisation régionale des plans	Mai 68	Bangkok
3.	Cycle d'études régional et voyage d'étude sur le commerce d'Etat (t)	Mer. 10 juillet Mer. 7 août 68	URSS*
4.	Réunions du Groupe régional pour l'Asie et du Comité permanent du Conseil consultatif pour la recherche industrielle	L. 5 - V. 9 août 68	Bangkok
5.	Voyage d'étude et Groupe d'étude de la préfabrication (t)	S. 24 août - S. 14 sept. 68	Copenhague
6.	Groupe <u>ad hoc</u> d'experts chargé d'établir le manuel d'aménagement urbain et régional (t)	A Fixer	Bangkok
7.	Groupe de travail d'experts planificateurs pour l'harmonisation régionale des plans (t)	Septembre 68	Bangkok
8.	Groupe de travail de l'évaluation en douane (t)	M. 5 - L. 11 novembre 68	Bangkok
9.	Groupe de travail d'experts planificateurs pour l'harmonisation régionale des plans (t)	Novembre 68	Bangkok
10.	Groupe de travail d'experts planificateurs pour l'harmonisation régionale des plans	Mars 69	Bangkok
11.	Dixième Réunion interorganisations sur l'aménagement rural et le développement communautaire	J. 20 - V. 21 mars 69	-
B. 1.	Groupe d'étude des systèmes nationaux de fonction publique	Mer. 20 - mer.27 novembre 68	Bangkok
2.	Cycle d'études régional sur les statistiques pour la planification	Septembre 68	Moscou
3.	Groupe de travail pour l'estimation et la projection de la population des zones de faible superficie	M. 26 nov. - V. 6 déce. 68	A fixer
4.	Réunion d'experts CEAEO/FAO sur les incidences régionales des plans nationaux de développement agricole	1969	Bangkok

* Sous réserve de l'assentiment du Gouvernement de l'URSS.

ANNEXES

Annexe I

LISTE DES REPRESENTANTS ET OBSERVATEURS A LA VINGT-QUATRIEME SESSION DE LA COMMISSION

MEMBRES

AfghanistanReprésentant: S.E. M. Abdul Wahab HaiderAustralieReprésentant: Le Très Hon. Paul HasluckReprésentant adjoint: Sir Laurence R. McIntyreSuppléants: M. J.M. Rayner, Dr. R.J. Whitelaw, M. J. ff. Richardson, Dr. L.D. ThomsonConseillers: M. F.R. Dalrymple, M. H.G. Heinrich, Mlle M.E. King, M. A.R. Kyburz,

M. F. Crawford, M. J.R. Holdich, M. A.C.C. Farran

Secrétaire: M. R. KendallBirmanieReprésentant: S.E. U Nyo TunSuppléants: U Ba Tin, U Kaung Tin, U Ba Hnin, U Tin TunCambodgeReprésentant: M. Seng Bun KornSuppléants: M. Phlek Chhat, M. Srey PongCeylanReprésentant: S.E. M. C.O. CooreySuppléants: Dr. N. Ramachandran, M. M.M. PillaiChineReprésentant: S.E. M. Kowh-ting LiReprésentants adjoints: S.E. M. Samuel S. Wang, M. I-shuan Sun, M. Hien-chee FangSuppléants: M. Kuan-hsiung Wu, M. Hsueh-chang Pan, M. Yun-ting Chou, M. Wei-ming HoConseillers: M. Sherman Wang, M. Y.K. Lin, M. Chen Sun, M. Roy C.C. ChangSecrétaire: M. Andrew J.P. ShenRépublique de CoréeReprésentant: S.E. M. Pil Shik ChinReprésentant adjoint: S.E. M. Dong Whan LeeSuppléants: M. Yoo Dong Han, M. Bong Hyun Chin, M. Jung Whan Lee, M. El Hwen Shim,

M. Meung Jun Choi, M. Byoung Kyu Suh, M. Suk Joon Suh

Conseillers: M. Kyo Shik Kim, M. In Kie Hong, M. Won Chul Park, M. Chang Hee RoeEtats-Unis d'AmériqueReprésentant: S.E. Dr. Arthur E. GoldschmidtSuppléants: L'Hon. Herbert D. Spivack, M. Joseph Lee St. LawrenceConseillers: M. Morris H. Crawford, M. Frank A. Mau, Dr. Gordon K. Pierson,

M. Harry H. Stone, M. William J. Tonesk

Secrétaire technique: M. Richard W. MuellerFranceReprésentant: S.E. M. Pierre CharpentierSuppléants: M. Roger Establie, M. Michel AuchereConseillers: M. Emmanuel Mayolle, M. Jean-Claude Guisset, M. Raymond Phan-Van-Phi,

M. Jean-Claude Pansard

IndeReprésentant: S.E. M. Mohd. Shafi QureshiSuppléants: M. P.V.R. Rao, M. B.D. Jayal, M. N.J. Kamath, M. J.L. Malhaustra,

M. Axel Khan, M. A.S. Sethi, M. R.K. Manucha

Représ.Représ.ConseSuppl.SecréReprés.Suppl.Représ.Représ.Suppl.ConseExperReprés.Suppl.Représ.Représ.Suppl.Représ.Suppl.Représ.Suppl.Représ.Représ.Suppl.Représ.Suppl.Représ.Suppl.SecréReprés.Suppl.Conse

Indonésie

Représentant: S.E. M. Adam Malik
Représentant adjoint: M. Ismael M. Thajeb
Conseiller: Général R. Hidayat
Suppléants: M. S.H. Simatupang, Général Barkah Tirtadidjaja, M. Djoko Suroto,
M. M.H. Panggabean
Secrétaire: M. Budi Hartantyo

Iran

Représentant: S.E. M. Mohammed Yeganeh
Suppléants: Dr. Ahmad Ali Rajaei, M. Reza Doroudian, M. Nader Akrami

Japon

Représentant: S.E. M. Koichiro Asakai
Représentant adjoint: S.E. Fumihiko Kai
Suppléants: M. Hiroshi Yokota, M. Akira Yamato, M. Koichi Nitta, M. Taizo Hayashi,
M. Junichi Hiromasa, M. Kiyoshi Tatsuta, M. Fumiya Okada, M. Hiroyasu Kudo
Conseillers: M. Keijiro Nishiyama, M. Bunji Kure, M. Hiroo Shiozawa, M. Torao Nakaya,
M. Shigaru Nagai
Experts: M. Koremoto Takahashi, M. Kaname Takeda, M. Hishashi Aneha, M. Akira
Tagawa, M. Eiji Seki, M. Koichi Yamanashi, M. Shintaro Yamashita,
M. Masamichi Hanabusa, M. Yoshio Karita, M. Shozo Hisaichi, M. Akio Ijuin,
M. Hiroshi Kumagai

Laos

Représentant: S.E. M. Sisouk Na Champassak
Suppléants: M. Oukeo Souvannavong, M. Tianethone Chantharasy, M. Pone Rassavong,
M. Kythong Vongsay, M. Thotsakan Insisiengmay

Malaisie

Représentant: L'Hon. Dr. Lim Swee Aun
Représentant adjoint: S.E. M. Mohamed bin Baba
Suppléants: M. Yahya bin Haji Talib, M. Phang Kon Hee, M. Azmil bin Mohamed Daud,
M. Izham bin Mahmud

Mongolie

Représentant: M. Rabdan Tsaganhoo
Suppléants: M. Unagan Ragcha, M. Baljinniam Wangchindorj

Nepal

Représentant: M. Krishna Bom Malla
Suppléant: M. Heet Singh Shrestha

Nouvelle-Zélande

Représentant: Le Très Hon. J.R. Marshall
Représentants adjoints: M. G.D.L. White, S.E. M. J.L. Hazlett
Suppléants: M. R. Thawley, Mlle A.J. Pearce, M. A.A. Burnett, M. G.J.M. Young

Pakistan

Représentant: M. I.A. Khan
Suppléants: M. S.M. Askari Taqvi, M. M.A. Zaman, M. Mohamed Aslam Hayat

Pays-Bas

Représentant: M. L.H.J.B. van Gorkom
Suppléants: M. J.K. Stadtman, M. A. Fanoy, M. N.H. Biegan
Secrétaire: Mlle Miep Molijn

Philippines

Représentant: L'Hon. Fernando C. Campos
Suppléants: L'Hon. M. Agustin P. Mangila, Mme Escolastica B. Bince,
M. Delfin S. Sian, M. Ramon B. Cardenas
Conseillers: M. Gaudencio S. Manalac, M. Enrique R. Angeles,
M. Silvestre V. Javier, Jr.

République du Viet-Nam

Représentant: M. Vo-Van-Nhung
Représentant adjoint: M. Pham-Huu-Vinh
Suppléants: M. Nguyen-Van-Quang, M. Duong-Thanh-Dam, M. Dang-Duc-Tu, M. Do-Quang-Nang

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Représentant: M. R.H. Belcher
Suppléants: M. B.E.P. MacTavish, M. J.K. Wright, M. R.W.H. du Boulay,
M. D.C. Mandeville, M. J.A. Pugh, Mlle H.N.P. Harrison, M. C.O. Hum
Conseiller: Prof. T.H. Silcock

Samoa-Occidental

Représentant: L'Hon. G.F. D. Betham
Suppléant: M. John Wendt
Conseiller: M. Karanita L. Enari

Singapour

Représentant: S.E. M. E.W. Barker
Suppléant: M. Tan Song Chuan
Secrétaire: M. Abdul Aziz bin Mahmood

Thaïlande

Représentant: S.E. M. Prasong Bunchoem
Représentant adjoint: Dr. Sompong Sucharitkul
Suppléants: M. Chamnong Phahulrat, Dr. Owart Suthiwart-Narueput, M. Kosit Panpiemras,
M. Manasakdi Intarakomalyasut, M. Nibhat Bhukkanasut
Conseillers: M. Rongpet Sucharitkul, M. Sawanit Kongsiri

Union des R publiques socialistes soviétiques

Représentant: M. A.S. Tchistiakov
Représentant adjoint: Prof. M.I. Sladkovsky
Suppléants: M. A.I. Korolev, Dr. Atadourdy Khoudaikouliev, M. A.P. Mikhailov,
M. I.A. Volkov
Conseiller: Dr. M.A. Khalidin
Expert: M. V.V. Anissimov

MEMBRES ASSOCIES

Brunéi

Représentant: L'Hon. Dato Paduka Mohamed Taib bin Awang Besar
Suppléant: L'Hon. M. Abdul Aziz Umar
Conseiller: Dr. J.S. Gould

Hong-kong

Représentant: L'Hon. Cho-Yiu Kwan
Suppléants: L'H. T.D. Sorby, M. David T.K. Wong
Suppléant et secrétaire: M. Peter Kwang-Yung Tsao

AUTRES ETATS^{a/}République fédérale d'Allemagne

Représentant: S.E. Dr. Hans D. Schmidt-Horix
Suppléants: Dr. Gunter Pieper, M. Klaus Schulze, Dr. Inge Stapper,
 Dr. Gunther G. Schulz

Arabie Saoudite

Représentant: S.E. M. Nasser Al-Mankour
Suppléant: M. Zein A. Dabbagh

Argentine

Représentant: S.E. M. J. Sanchez Santamaria

Belgique

Représentant: S.E. M. Joseph de Bruyn
Suppléant: M. H. George

Brésil

Représentant: S.E. Mme M.G. Nogueira

Canada

Représentant: S.E. M. A.R. Menzies
Suppléants: M. F.P. Weiser, M. A.R. Wright, M. P. Slyfield

Danemark

Représentant: S.E. M. Emil Blytgen Petersen
Suppléant: M. E.F. Lyre

Espagne

Représentant: M. Don Juan Ramon Parellada
Suppléant: M. Don Rafael Manzanares

Hongrie

Représentant: M. Zsigmond Kazmer
Suppléant: M. Jozsef Menyhart

Israël

Représentant: M. Shaul Benhaim
Suppléant : M. Yonathan J. Gordon, M. Haggai Eylon

Italie

Représentant: S.E. M. Andrea Ferrero

Mexique

Représentant: S.E. M. Eugenio de Anzorena

Norvège

Représentant: M. Arnt Jakob Jakobsen

Portugal

Représentant: Dr. Jose Eduardo de Mello Gouveia

- a/ i) Membres de l'Organisation des Nations Unies participant aux travaux à titre consultatif en vertu du paragraphe 9 du mandat de la Commission;
 ii) La République fédérale d'Allemagne participait aux travaux à titre consultatif en vertu de la résolution 617 (XXII) du Conseil économique et social, en date du 27 juillet 1956;
 iii) La Suisse participait aux travaux à titre consultatif en vertu de la résolution 860 (XXXII) du Conseil économique et social, en date du 29 décembre 1961.

RoumanieReprésentant: S.E. M. Ion DatcuSuèdeReprésentant: S.E. M. Gosta af PetersensSuppléant: M. Hakan WilkensSuisseReprésentant: M. Henri BegleTchécoslovaquieReprésentant: M. Karei FrancYougoslavieReprésentant: S.E. M. Gojko SekulovskiSuppléant: M. Stanko NickAUTRES ORGANISMES DES NATIONS UNIES

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

M. Peter Ayleen, M. Victor A.M. Beermann, M. Karl Englund

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT (CNUCED)

M. Surendra J. Patel

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL (ONU DI)

M. Walter Svoboda

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (FISE)

M. V.A.M. Beerman, M. Krishna Naidu

INSTITUTIONS SPECIALISEESOrganisation internationale du Travail (OIT)

M. Victor Ratnavale, Dr. M.M. Mehta

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

M. Ahsan-ud-Din

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

M. Raja Roy Singh, Dr. James F. McDivitt

Organisation mondiale de la santé (OMS)

Dr. J.H. Hirshman

Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)

M. Gordon Street, M. Nicholas A. Gibbs

Fonds monétaire international (FMI)

M. D.S. Savkar, M. C. David Finch

Union internationale des télécommunications (UIT)

M. H. Ruud, Head, M. K.V. Pai

Organisation météorologique mondiale (OMM)M. K. Parthasarathy, M. W.J. Gibbs,
M. V.J. Bahr

* * *

AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE (AIEA)

M. Florencio A. Medina

* * *

ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALESBanque asiatique de développementM. Takeshi Watanabe, Dr. Sam-Chung Hsieh,
Dr. Toyoo GyohtenPlan de Colombo

M. D. Alan Strachan

Asian Productivity Organization (APO)

M. Ichiro Oshikawa, M. Arjun K. Upadhyaya

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALESCatégorie A

<u>Chambre de commerce internationale (CCI)</u>	M. Rodney J. Wood, M. Arthur C. Gray
<u>Confédération internationale des syndicats libres (CISL)</u>	M. M.C. Jordan
<u>Organisation internationale des employeurs (OIE)</u>	M. M.R.W.C. Anderson, M. W.W. Pettingell, M. K.P. McGuiness
<u>Fédération syndicale mondiale (FSM)</u>	M. Brian Barton
<u>Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies (FMANU)</u>	Mlle Dorothy M. Willis
<u>Fédération mondiale des anciens combattants (FMAC)</u>	M. William O. Cooper, M. P.C. Alexander, M. Barry A. Brooks

Catégorie B

<u>Alliance internationale des femmes (AIF)</u>	Dr. Dorothy Sorby Adams, Mlle Ruby Rich-Schallit
<u>Conseil international des femmes (CIF)</u>	Mme J.G. Norris, Mme D.R. Munro, Mme L.G. Wigmore, Mme R.W. Hallenstein
<u>Fédération internationale des femmes juristes</u>	Mlle A. Viola Smith, Mme J. Mullin
<u>Union internationale des organismes officiels de tourisme (UIOOT)</u>	M. Basil G. Atkinson
<u>Association des femmes du Pacifique et de l'Asie du Sud-Est</u>	Mlle N.T. Burbidge
<u>Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (LIFPL)</u>	Mme Lorraine Moseley, Mme Royal Buscombe
<u>Centre de la paix mondiale par le droit</u>	Dr. Miriam Theresa Rooney
<u>Union mondiale des organisations féminines catholiques (UMQFC)</u>	Dr. Miriam Theresa Rooney
<u>Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines</u>	Mme Peter Richard Heydon

Registre

<u>Association internationale d'études pour la promotion et la protection des investissements privés en territoires étrangers</u>	M. Rodney J. Wood
<u>Fédération internationale pour le contrôle des naissances</u>	Mme E. Wilhelm

Annexe IILISTE DES PUBLICATIONS ET PRINCIPAUX DOCUMENTS PARUS
DEPUIS LA VINGT-TROISIEME SESSIONA. PublicationPrincipales études (imprimées)

- Industrial Developments in Asia and the Far East, Vol. I - Progress and Problems.
Publication des Nations Unies, No de vente: 66.II.B.19 (E/CN.11/752)
- Industrial Developments in Asia and the Far East, Vol. II - Country Studies: Afghanistan, Australia, Brunei, Burma, Cambodia, Ceylon, Republic of China, Hong Kong, India, Indonesia, Iran, Japan, Republic of Korea. Publication des Nations Unies, No de vente: 66.II.B.20 (E/CN.11/752)
- Industrial Developments in Asia and the Far East, Vol. III - Country Studies: Laos, Malaysia, Nepal, New Zealand, Pakistan, Philippines, Singapore, Thailand, Republic of Viet-Nam. Publication des Nations Unies, No de vente: 66.II.B.21 (E/CN.11/752)
- Industrial Developments in Asia and the Far East, Vol. IV - Development of Key Industries.
Publication des Nations Unies, No de vente: 66.II.B.22 (E/CN.11/752)
- Economic Survey of Asia and the Far East, 1966. Publication des Nations Unies, No de vente: 67.II.F.1
- Foreign Trade Statistics of Asia and the Far East, Vol. III - No. 1 (1964). Publication des Nations Unies, No de vente: 67.II.F.2 (E/CN.11/758)
- Asian Recommendations for the 1970 Population Censuses. Publication des Nations Unies, No de vente: 67.II.F.3 (E/CN.11/773)
- Sectoral Aspects of Long-Term Economic Projections with Special Reference to Asia and the Far East (Development Programming Techniques Series No. 6). Publication des Nations Unies, No de vente: 67.II.F.4. (E/CN.11/774)
- Asian Industrial Development News No. 2 (1967). Publication des Nations Unies. No de vente: 67.II.F.5 (E/CN.11/792)
- The Second Ministerial Conference on Asian Economic Co-operation and the Asian Development Bank (Regional Economic Co-operation Series No.4). Publication des Nations Unies. No de vente: 67.II.F.6 (E/CN.11/716 Rev.1)
- Assessment of the Magnitude and Frequency of Flood Flows (Recueil de la mise en valeur des ressources minérales No 30). Publication des Nations Unies, No de vente: 67.II.F.7 (ST/ECAFE/SER.F/30)
- Transport and Communications Bulletin for Asia and the Far East, No. 41. Publication des Nations Unies, No de vente: 67.II.F.8 (ST/ECAFE/SER.E/41)
- Asian Recommendations for the 1970 Housing Censuses. Publication des Nations Unies, No de vente: 67.II.F.9 (E/CN.11/772)
- Proceedings of the Third Symposium on the Development of Petroleum Resources of Asia and the Far East (Recueil de la mise en valeur des ressources minérales No 26), Vol. I - Report of Symposium; documents: Petroleum Geology and Exploration Methods. Publication des Nations Unies, No de vente: 67.II.F.10 (E/CN.11/750)
- Water Legislation in Asia and the Far East, Part I - Afghanistan, Brunei, Burma, Republic of China, Hong Kong, Iran, Japan, New Zealand, Philippines and Thailand (Recueil de la mise en valeur des ressources hydrauliques No 31). Publication des Nations Unies, No de vente: 67.II.F.11 (ST/ECAFE/SER.F/31)
- Mining Developments in Asia and the Far East - The Twenty-year (1945-1965) Review to Commemorate the Twentieth Anniversary of ECAFE (Recueil de la mise en valeur des ressources minérales No 27). Publication des Nations Unies, No de vente: 67.II.F.12 (E/CN.11/751)
- Introduction to Transport Planning. Publication des Nations Unies, No de vente: 67.II.F.13 (E/CN.11/764)
- Comprehensive Energy Surveys - An Outline of Procedure. Publication des Nations Unies, No de vente: 67.II.F.14 (E/CN.11/753)
- Public Electricity Supply - A Manual on Uniform System of Accounting. Publication des Nations Unies, No de vente: 67.II.F.16 (E/CN.11/759)
- Foreign Trade Statistics of Asia and the Far East, 1965 - Serie B, No 1. Publication des Nations Unies, No de vente: 67.II.F.17 (E/CN.11/793)

Proceedings of the Third Symposium on the Development of Petroleum Resources of Asia and the Far East (Recueil de la mise en valeur des ressources minérales No 26) Vol.II - Exploitation, Development and Utilization. Publication des Nations Unies, No de vente: 67.II.F.19 (E/CN.11/750)

Proceedings of the Third Symposium on the Development of Petroleum Resources of Asia and the Far East (Recueil de la mise en valeur des ressources minérales No 26) Vol.III - Economics, Technical Training, UN Assistance. Publication des Nations Unies, No de vente: 67.II.F.20 (E/CN.11/750)

Economic Bulletin for Asia and the Far East, Vol.XVIII, Nos 1, 2 and 3, June, September and December 1967. Publications des Nations Unies, Nos. de vente: 67.II.F.21, 68.II.F.8 et E.68.II.F.12

Publications périodiques (miméographiées)

Water Resources Journal (ST/ECAFE/SER.C/71-75)

ECAFE Centre for Commercial Arbitration News Bulletin (TRADE/CA/NEWS/6-7)

B. Documents principaux

COMMISSION

E/CN.11/794 (E/CN.11/SR.351-371). Summary records of the twenty-third session

Twenty-fourth session

E/CN.11/804. Rapport de la Conférence des planificateurs économiques d'Asie (troisième session)

E/CN.11/816. Rapport du Conseil d'administration de l'Institut

E/CN.11/801. Rapport de la Conférence des statisticiens d'Asie (huitième session)

E/CN.11/805. Mise en valeur du bassin inférieur du Mékong: rapport du Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong

E/CN.11/806. Activités du secrétariat dans le domaine du développement social

E/CN.11/810. Développement de l'agriculture dans la région de la CEAE0: Rapport de la Division mixte CEAE0/FAO de l'agriculture

E/CN.11/811. Aperçu des activités régionales d'assistance technique déléguées à la CEAE0

E/CN.11/812. Développement du commerce dans la région de la CEAE0: rapport du Comité du commerce (onzième session)

E/CN.11/813. Développement des statistiques dans la région de la CEAE0: Rapport du secrétariat

E/CN.11/814. Rapport du Comité des transports et des communications (seizième session)

E/CN.11/815. Activités du secrétariat concernant la mise en valeur des ressources hydrauliques

E/CN.11/817. Exposé général des activités d'assistance technique et des activités du Fonds spécial dans la région de la CEAE0.

E/CN.11/818. Rapport du Conseil asiatique du développement industriel (troisième session)

E/CN.11/819. Financement futur de l'Institut

E/CN.11/820. Rapport du Comité de l'industrie et des ressources naturelles (vingtième session)

E/CN.11/821. Programme alimentaire mondial ONU/FAO

E/CN.11/L.186. Rapports du Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie (troisième session)

E/CN.11/L.187. Rapport du Cycle d'études sur les besoins de formation qu'impliquent la réforme et l'amélioration de l'appareil administratif

E/CN.11/L.188. Troisième Groupe de travail de la comptabilité nationale

E/CN.11/L.189. Réunion d'experts sur les typhons

E/CN.11/L.190. Rapports du Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie (quatrième session)

E/CN.11/L.191. Groupe de travail des codes de l'eau

E/CN.11/L.192. Consultations intergouvernementales sur l'harmonisation régionale des plans et la coopération économique (Rapport de la Première Conférence)

E/CN.11/L.193. Rapport du Cycle d'études sur l'organisation et l'exécution des recensements de la population et de l'habitation

E/CN.11/L.194. Rapport du Groupe d'experts chargé d'examiner la possibilité de créer un centre régional de calcul

- E/CN.11/L.196. Rapport du groupe de travail sur l'aspect information des programmes de planification familiale
- E/CN.11/L.197. Rapport du Cycle d'études régional sur les méthodes propres à encourager une évolution sociale favorable au développement général
- E/CN.11/L.200. Résolution 1264 (XLIII) du Conseil économique et social, relative aux méthodes de travail, au calendrier des réunions, à la documentation et aux organes subsidiaires de la Commission
- E/CN.11/L.201. Projections économiques à long terme pour les pays en voie de développement de la CEAEO
- E/CN.11/L.202. Propositions en vue d'un programme élargi de la CEAEO dans le domaine démographique - Programme asiatique de la population
- E/CN.11/L.203. Suite donnée au rapport du groupe de travail chargé d'examiner les principaux problèmes administratifs des gouvernements des pays d'Asie
- E/CN.11/L.204. Rapport du groupe de travail chargé d'examiner les problèmes des migrations intérieures et de l'urbanisation
- E/CN.11/L.205. Rapport du Comité de coordination pour la Route d'Asie (troisième session)
- E/CN.11/L.206. Rapport de la Réunion ad hoc sur les statuts du Comité des typhons
- E/CN.11/L.207. Situation économique de l'Asie
- E/CN.11/L.208. Etude sur la situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient en 1967
- E/CN.11/L.209. Réunion ad hoc sur les statuts du Comité des typhons (note commune du Secrétaire exécutif de la CEAEO et du Secrétaire général de l'OMM)
- E/CN.11/L.210. Cycle d'études sur les statistiques industrielles
- E/CN.11/L.211. Groupe de travail des statistiques relatives à l'enfance et à la jeunesse

Comité de l'industrie et des ressources naturelles

Vingtième session

- E/CN.11/I&NR/68. Rapport du Sous-Comité de la métallurgie et de la mécanique (onzième session)
- E/CN.11/I&NR/L.69. Stratégie de l'industrialisation dans les pays en voie de développement de la région de la CEAEO
- E/CN.11/I&NR/L.70. Exportation des produits de l'artisanat asiatique: exposition des industries artisanales
- E/CN.11/I&NR/L.71. Possibilités d'exportation d'articles manufacturés et d'articles semi-finis en provenance des pays en voie de développement de la région de la CEAEO
- E/CN.11/I&NR/L.72. Rapport du Cycle d'études et voyage d'étude sur le développement de l'énergie électrique en URSS
- E/CN.11/I&NR/L.73. Vingt ans de développement de l'énergie électrique dans la région de la CEAEO
- E/CN.11/I&NR/L.74. Twenty years review of mining developments in Asia and the Far East, 1945-1965
- E/CN.11/I&NR/L.75. Vingt ans de développement de l'industrie dans la région de la CEAEO
- E/CN.11/I&NR/L.76. Rapport du Cycle d'études sur les sources des matières premières minérales nécessaires à l'industrie des engrais en Asie et en Extrême-Orient
- E/CN.11/I&NR/L.77. Activités des autres organes de la CEAEO dans les domaines de l'industrie et des ressources naturelles
- E/CN.11/I&NR/L.79. Recommandations du Colloque international sur le développement industriel
- E/CN.11/I&NR/L.80. Survey Programme for the development of natural resources
- I&NR/124. Conférence du Pacifique de la croissance urbaine
- I&NR/125. Application de la science et de la technique au développement
- I&NR/126. Rapport du Cycle d'études sur le développement du secteur des matériaux de construction
- I&NR/127. Rapport du Comité de l'habitation, de la construction et de la planification (cinquième session)

Sous-Comité de la métallurgie et de la mécanique

Onzième session

- E/CN.11/I&NR/Sub.2/L.34. L'industrie des métaux non ferreux dans les pays de la CEAEO

- E/CN.11/I&NR/Sub.2/L.35. Progrès de l'industrie des machines-outils dans les pays de la CEAO
- E/CN.11/I&NR/Sub.2/L.37. L'industrie sidérurgique dans la région de la CEAO 1960-1965
- E/CN.11/I&NR/Sub.2/L.38. Coopération régionale - Intégration de la production d'acier dans certains des pays peu développés de la région de la CEAO
- E/CN.11/I&NR/Sub.2/L.39. Développement de l'industrie mécanique dans les pays de la CEAO

Cycle d'études sur les sources des matières premières minérales nécessaires à l'industrie des engrais en Asie et en Extrême-Orient

- E/CN.11/I&NR/FI/L.2. Review of United Nations activities in the development of mineral raw materials for the fertilizer industry and work to be undertaken by the ECAFE secretariat
- E/CN.11/I&NR/FI/L.3. Perspectives de coopération et d'assistance mutuelle entre les pays de la région de la CEAO pour les techniques d'exploration et la mise en valeur des ressources minérales servant à la fabrication d'engrais
- I&NR/FI/19. Present availability of primary fertilizer minerals in countries of the ECAFE region
- I&NR/FI/20. Supplying sulphur requirements of the ECAFE region
- I&NR/FI/26. Marine phosphate deposits - economic considerations
- I&NR/FI/42. Phosphate exploration techniques
- I&NR/FI/43. The stratigraphical and geographical distribution of phosphate deposits in the ECAFE region
- I&NR/FI/44. Present demand for the various types of fertilizers and estimates of requirements in the years 1970, 1975 and 1980 for countries of the ECAFE region.
- I&NR/FI/61. Gypsum in India as raw materials for chemical fertilizers
- I&NR/FI/62. Use of nitrophosphates in the ECAFE region in order to reduce sulphur consumption
- I&NR/FI/67. Local sources of mineral raw materials and their importance as fertilizers for agriculture

Cycle d'études sur le développement du secteur des matériaux de construction

- E/CN.11/I&NR/BM/L.2. Verre plat pour vitrages
- I&NR/BM/1. Recherche sur les matériaux de construction dans la région de la CEAO
- I&NR/BM/2. Développement de l'industrie des produits autoclaves dans la région de la CEAO
- I&NR/BM/3. Développement de l'industrie des panneaux de fibres et de particules dans la région de la CEAO
- I&NR/BM/4. Développement de la fabrication d'articles en fibrociment dans la région de la CEAO
- I&NR/BM/6. Plastics in Building
- I&NR/BM/8. Conservation of Building Materials through Planning and Design
- I&NR/BM/9. Rôle des centres du bâtiment dans le développement de l'industrie des matériaux de construction et la vulgarisation de l'emploi de nouveaux matériaux
- I&NR/BM/10. Développement de l'industrie des agrégats légers dans la région de la CEAO
- I&NR/BM/11. Utilisation de déchets industriels dans l'industrie des matériaux de construction
- I&NR/BM/12. Feutre goudronné pour couverture
- I&NR/BM/13. Ciment et articles en ciment
- I&NR/BM/14. Utilization of Industrial and Agricultural Wastes for Developing New Building Materials
- I&NR/BM/22. Elément en céramique
- I&NR/BM/24. Development of Timber as Building Materials
- I&NR/BM/25. Rôle de l'industrie des matériaux et des éléments de construction dans l'économie nationale des pays de la région de la CEAO

I&NR/BM/27. Développement de l'industrie de plâtre et des articles en plâtre dans la région de la CEAE0

Comité du commerce

Onzième session

- E/CN.11/TRADE/L.107. Rapport de la Réunion de travail sur les transports et le fret maritimes (première session)
 E/CN.11/TRADE/L.108. Deuxième Foire internationale d'Asie (Téhéran, 5-24 octobre 1969)
 E/CN.11/TRADE/L.109. Rapport du Cycle d'études sur les aspects financiers de l'expansion du commerce
 E/CN.11/TRADE/L.110. Programme des Nations pour le développement du commerce d'exportation: Centre régional pour la promotion commerciale
 E/CN.11/TRADE/L.113. Problèmes de l'assurance et de la réassurance
 E/CN.11/TRADE/L.118. Evolution du commerce et des politiques commerciales dans la région de la CEAE0
 TRADE/102. Second session of the United Nations Conference on Trade and Development

Cycle d'études sur les aspects financiers de l'expansion du commerce

- TRADE/TE/1. Alternative payments arrangements for the ECAFE region
 TRADE/TE/2. Structure et fonctionnement de certains systèmes régionaux de paiements et de clearing
 TRADE/TE/3. Rapport du Groupe d'experts chargé d'examiner les accords de paiements et l'expansion des échanges entre pays en voie de développement
 TRADE/TE/4. Rapport du Groupe d'experts pour la libération des échanges
 TRADE/TE/5. Rapport de la Réunion préparatoire à la Conférence spéciale sur la coopération économique en Asie
 TRADE/TE/6. Rapport du Comité d'experts chargé d'examiner le développement des échanges et la coopération économique entre pays en voie de développement
 TRADE/TE/7. Report by a Consultative Groupe of Experts on Regional Economic Co-operation in Asia
 TRADE/TE/8. Accord portant création de l'Union pour des arrangements multilatéraux de paiements dans le cadre de la Coopération régionale pour le développement (RCD)
 TRADE/TE/9. Payments arrangements within the ECAFE region
 E/CN.11/TRADE/SFR/L.4. Mesures destinées à améliorer les communications et la collaboration entre les chargeurs et les compagnies de navigation
 E/CN.11/TRADE/SFR/L.5. Développement des marines marchandes nationales: évolution et problèmes
 E/CN.11/TRADE/SFR/L.6. Training facilities for ship ans shore personnel in the ECAFE region
 E/CN.11/TRADE/SFR/L.7. Possibilités de coopération régionale dans le domaine des transports et du fret maritimes
 E/CN.11/TRADE/SFR/L.8. Moyens de formation des équipages et du personnel à terre dans la région de la CEAE0
 TRADE/SFR/1. Pool des transports maritimes en Asie du Sud-Est
 TRADE/SFR/7. Activités de la CNUCED dans le domaine des transports maritimes (y compris les ports)

Comité des transports et des communications

Seizième session

- E/CN.11/TRANS/171. Rapport de la Réunion de travail d'experts des télécommunications (troisième session)
 E/CN.11/TRANS/172. Rapport du Comité de coordination pour la Route d'Asie (troisième session)
 E/CN.11/TRANS/174. Rapport du Sous-Comité des chemins de fer (neuvième session)
 E/CN.11/TRANS/175. Rapport du Sous-Comité des transports par eau (huitième session)

- E/CN.11/TRANS/L.98. Rapport de la Réunion d'experts sur la Route d'Asie
 E/CN.11/TRANS/L.99. Services de bibliothèque
 E/CN.11/TRANS/L.100. Faits nouveaux concernant le tourisme et les voyages internationaux dans la région
 E/CN.11/TRANS/L.102. Evolution de la coopération régionale dans le domaine des transports et des communications
 E/CN.11/TRANS/L.103. La Route d'Asie - Rapport du Directeur pour la Route d'Asie

Réunion de travail d'experts des télécommunications

Troisième session

- E/CN.11/WPTE/L.11. Les services de télécommunications dans les pays de la région de la CEAEO - Situation actuelle et plans d'avenir
 E/CN.11/WPTE/L.12. Développement du réseau régional de télécommunications dans la région de la CEAEO
 E/CN.11/WPTE/L.13. Centres régionaux de formation en matière de télécommunications
 E/CN.11/WPTE/L.14. Financement des télécommunications
 E/CN.11/WPTE/L.15. Activités du PNUD relatives au développement des services de télécommunications - Assistance technique aux pays en voie de développement de la région de la CEAEO

Sous-Comité des chemins de fer

Neuvième session

- E/CN.11/TRANS/Sub.1/L.25. Report on United Nations Workshop-cum-Study tour on problems of dieselization of USSR railways
 E/CN.11/TRANS/Sub.1/L.26. Proposition tendant à créer un réseau ferroviaire transasiatique
 E/CN.11/TRANS/Sub.1/L.27. Augmentation du rendement des locomotives
 E/CN.11/TRANS/Sub.1/L.28. Aspects techno-économiques des différents types de traction
 E/CN.11/TRANS/Sub.1/L.29. Dieselisation (Note du secrétariat)
 E/CN.11/TRANS/Sub.1/L.30. Comptabilité de budget des chemins de fer - Rapport préliminaire du secrétariat
 E/CN.11/TRANS/Sub.1/L.31. Formation en matière de chemins de fer - Rapport d'activité du secrétariat
 E/CN.11/TRANS/Sub.1/L.32. Recherche ferroviaire - Rapport d'activité du secrétariat

Sous-Comité des transports par eau

- E/CN.11/TRANS/Sub.3/L.1. Etudes hydrauliques et dragage des ports, des voies fluviales, des estuaires et des côtes; possibilité de créer un parc régional de matériel de dragage et de renflouement
 E/CN.11/TRANS/Sub.3/L.2. Statistiques et classification des voies fluviales (note du secrétariat)
 E/CN.11/TRANS/Sub.3/L.3. Current trends in cargo handling
 E/CN.11/TRANS/Sub.3/L.4. Etudes préliminaires sur l'établissement de communications interinsulaires
 E/CN.11/TRANS/Sub.3/L.6. Parc d'équipement aéronaval de recherche et de sauvetage
 E/CN.11/TRANS/Sub.3/L.7. Opérations portuaires
 E/CN.11/TRANS/Sub.3/L.8. Port operations: Current developments in the field of ports and harbours
 E/CN.11/TRANS/Sub.3/L.9. Création d'un groupe consultatif pour les questions portuaires
 E/CN.11/TRANS/Sub.3/L.10. Cycles d'études régionales sur les opérations portuaires
 E/CN.11/TRANS/Sub.3/L.11. Cabotage
 E/CN.11/TRANS/Sub.3/L.12. Programmes de formation: moyens existants tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région
 E/CN.11/TRANS/Sub.3/L.13. Progrès en matière de conception et d'exploitation des bateaux
 E/CN.11/TRANS/Sub.3/L.14. Evolution des transports par eau

Groupe de travail sur les moyens de faciliter le trafic international

- E/CN.11/TRANS/WPFIT/L.2. Mesures adoptées pour faciliter le trafic international pour tous les modes de transport et conventions et accords internationaux en vigueur
 E/CN.11/TRANS/WPFIT/L.3. Formalités de frontière et autres formalités en vigueur dans les pays de la Route d'Asie

Conférence des planificateurs économiques d'AsieTroisième session

E/CN.11/CAEP/L.3.

Principaux problèmes et obstacles rencontrés dans l'exécution des plans

E/CN.11/CAEP/L.4.

Problèmes liés à l'exécution des politiques et programmes de promotion des exportations

Cycle d'études sur les statistiques industrielles

E/CN.11/ASTAT/IS/L.1.

Nombres indices de la production industrielle - Méthodes suivies par les pays de la région

E/CN.11/ASTAT/IS/L.2.

Indices de la production industrielle - Notions et rapports avec la comptabilité nationale

E/CN.11/ASTAT/IS/L.3.

Statistiques industrielles annuelles et plus fréquentes dans les pays de la région de la CEAEO

Troisième Groupe de travail de la comptabilité nationale

E/CN.11/ASTAT/NA.4/L.2.

Propositions en vue de la révision du SCN de 1952 (août 1967)

ASTAT/NA.4/1.

Summaries of comments on the proposals for the revision of the SNA, 1952

Cycle d'études sur l'organisation et l'exécution des recensements de la population et de l'habitation

E/CN.11/ASTAT/SPHC/L.2.

Organisation et déroulement des opérations sur le terrain

E/CN.11/ASTAT/SPHC/L.3.

Vérification, mise en forme et codage des questionnaires de recensement

E/CN.11/ASTAT/SPHC/L.4.

Etablissement des questionnaires et formulaires de recensement

E/CN.11/ASTAT/SPHC/L.5.

Recours aux recensements d'essai sur échantillon

E/CN.11/ASTAT/SPHC/L.6.

Planification du programme de mise en tableaux et choix des sujets traités lors des recensements

E/CN.11/ASTAT/SPHC/L.7.

Recours au sondage pour les recensements

E/CN.11/ASTAT/SPHC/L.8.

Exploitation mécanographique des données

E/CN.11/ASTAT/SPHC/L.9.

Planification et exécution d'un programme intégré de recensements de la population et de l'habitation

E/CN.11/ASTAT/SPHC/L.10.

Methods of evaluating the reliability of population and housing census data

E/CN.11/ASTAT/SPHC/L.11.

Co-ordination between housing censuses and population censuses and of these censuses with other statistical enquiries and compilations

Conférence des statisticiens d'AsieHuitième session

E/CN.11/ASTAT/Conf.8/L.1.

Rapport du Cycle d'études sur les statistiques industrielles

E/CN.11/ASTAT/Conf.8/L.2.

Rapport du Cycle d'études sur les recensements et les enquêtes par sondage concernant le secteur de la distribution

E/CN.11/ASTAT/Conf.8/L.3.

Rapport du Groupe de travail de la comptabilité nationale

E/CN.11/ASTAT/Conf.8/L.4.

Rapport du Groupe de travail des statistiques relatives à l'enfance et à la jeunesse

E/CN.11/ASTAT/Conf.8/L.5.

Classification internationale type des professions (révisée, 1966)

E/CN.11/ASTAT/Conf.8/L.6.

Exploitation des données dans la région de la CEAEO

E/CN.11/ASTAT/Conf.8/L.7.

Etablissement de l'Institut asiatique de statistique: rapport d'activité

E/CN.11/ASTAT/Conf.8/L.8.

Activités et programmes de développement des statistiques dans la région de la CEAEO

E/CN.11/ASTAT/Conf.8/L.9.

Amélioration des statistiques des transports routiers

Groupe d'experts chargés d'examiner la possibilité de créer un Centre régional de calcul

ASTAT/ERCC/1. Functions and organization of a Regional Computing Centre

- ASTAT/ERCC/2. Assessment of demand for computing services by the United Nations and Specialized Agencies in Bangkok
- ASTAT/ERCC/3. Assessment of demand by Governments for statistical processing at the proposed ECAFE Regional Computing Centre
- ASTAT/ERCC/4. The Regional Computing Centre as a tool for processing and analysis of hydrological data
- ASTAT/ERCC/5. A preliminary note on the tentative configuration of a Regional Computing Centre
- ASTAT/ERCC/6. Methods of transmitting information to a central processing installation
- ASTAT/ERCC/7. Replies from Governments on the use of a Regional Computing Centre

Réunion d'experts sur les typhons

- WRD/TYPM/1. Rapport de la Mission préparatoire CEAEO/OMM d'étude des typhons
- WRD/TYPM/2. Observations des secrétariats de la CEAEO et de l'OMM

Groupe de travail des codes de l'eau

- WRD/WGWC/3. Considérations essentielles concernant l'élaboration de codes de l'eau et de lois relatives à l'eau
- WRD/WGWC/4. Evaluation and concepts of water legislation
- WRD/WGWC/11. A general comparison of water legislation and management in ECAFE countries

Cycle d'études sur les méthodes propres à encourager une évolution sociale favorable au développement général

- SA/SSC/BP/1. Final report of the Preparatory Working Group of Experts on Methods of Inducing Social Change for Overall Development
- SA/SSC/BP/2. The United Nations 1965 Report on the World Social Situation, with special reference to popular participation and motivation for development
- SA/SSC/BP/3. Progress and problems of social development in the ECAFE region
- SA/SSC/WP/8. Strategies for social change in the rural areas of the ECAFE region
- SA/SSC/WP/11. Some general questions of strategy and policy in social change and development

Groupe de travail sur l'aspect information des programmes de planification familiale

- SA/Dem/CAFP/WP.1. Broadcasting and the adoption process
- SD/Dem/CAFP/WP.2. Family Planning Communications in the context of national development: Communications for information and motivation in family planning
- SA/Dem/CAFP/WP.3. National development and family planning
- SD/Dem/CAFP/WP.4. Fertility reduction through family planning programmes
- SD/Dem/CAFP/WP.5. Husband-wife family planning motivation and communication in an Indian village - Aspects of special significance
- SD/Dem/CAFP/WP.6. Recommended procedures for the determination of capacity and standard of equipment and other physical facilities of a unit for communications
- SD/Dem/CAFP/WP.7. Organization and Budget
- SD/Dem/CAFP/WP.8. Co-ordination with other agencies
- SD/Dem/CAFP/5. Training for communications in family planning

Cycle d'études sur les besoins de formation qu'impliquent la réforme et l'amélioration de l'appareil administratif

- ECAFE/PA/TN/3. Besoins de formation qu'impliquent la réforme et l'amélioration de l'appareil administratif dans les pays de la région de la CEAEO
- ECAFE/PA/TN/4. Ressources nécessaires pour faire face aux besoins de formation qu'impliquent la réforme et l'amélioration de l'appareil administratif

Annexe IIIMANDAT DE LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'ASIE
ET L'EXTRÊME-ORIENT

Adopté à la quatrième session du Conseil économique et social et modifié aux cinquième, septième, huitième, neuvième, treizième, quatorzième, quinzième, dix-septième, ving-sixième, vingt-huitième et trentième sessions, et à la reprise des trente-deuxième et trente-sixième sessions du Conseil, et révisé en application des résolutions 1134 (XII) et 2010 (XX) de l'Assemblée générale, adoptées le 17 septembre 1957 et le 21 septembre 1964 respectivement.

Le Conseil économique et social,

Après avoir examiné la résolution 46(1), adoptée par l'Assemblée générale le 11 décembre 1946, aux termes de laquelle l'Assemblée générale "recommande que, pour apporter une aide efficace aux pays dévastés par la guerre, le Conseil économique et social, à sa prochaine session, procède sans délai à un examen favorable de la question de la création d'une Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient", et

Avant pris note du rapport du Groupe de travail pour l'Asie et l'Extrême-Orient de la Sous-Commission temporaire de la reconstruction économique des régions dévastées,

Crée une Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient, avec le mandat suivant:

1. La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient, agissant conformément aux principes de l'Organisation des Nations Unies et sous réserve du contrôle général du Conseil, devra, à condition de ne prendre aucune mesure à l'égard d'un pays quelconque sans l'assentiment du gouvernement de ce pays:

a) Prendre des mesures et participer à leur exécution pour faciliter une action concertée en vue de la reconstruction et du développement économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient et maintenir, en les renforçant, les relations économiques de ces régions, tant entre elles qu'avec les autres pays du monde;

b) Procéder ou faire procéder à des enquêtes et études sur les problèmes économiques et techniques ainsi que sur l'évolution de la situation dans les territoires d'Asie et d'Extrême-Orient, dans la mesure où la Commission le jugera nécessaire;

c) Entreprendre ou faire entreprendre le rassemblement, l'évaluation et la diffusion de renseignements d'ordre économique, technique et statistique, dans la mesure où la Commission jugera utile de le faire;

d) Fournir, dans la limite des moyens dont dispose son secrétariat, les services consultatifs que les pays de la région pourraient désirer, à la condition que ces services ne fassent pas double emploi avec ceux que fournissent les institutions spécialisées ou l'Administration de l'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies;

e) Aider le Conseil économique et social, sur sa demande, à s'acquitter de ses fonctions dans la région, en ce qui concerne tous les problèmes économiques, y compris les problèmes touchant à l'assistance technique;

f) Dans l'exercice des fonctions énumérées ci-dessus, traiter comme il convient des aspects sociaux du développement économique et de l'interdépendance des facteurs économiques et sociaux.

2. Les territoires de l'Asie et de l'Extrême-Orient mentionnés au paragraphe 1 comprendront: l'Afghanistan, l'Australie continentale, la Birmanie, le Brunéi, le Cambodge, Ceylan, la Chine, la Corée, Hong-kong, l'Inde, l'Indonésie, l'Iran, le Japon, le Laos, la Malaisie, la Mongolie, le Népal, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, les Philippines, le Samoa-Occidental, Singapour, la Thaïlande et le Viet-Nam.

3. La Commission sera composée des pays suivants: l'Afghanistan, l'Australie, la Birmanie, le Cambodge, Ceylan, la Chine, la Corée, les Etats-Unis d'Amérique, la France, l'Inde, l'Indonésie, l'Iran, le Japon, le Laos, la Malaisie, la Mongolie, le Népal, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, les Pays-Bas, les Philippines, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Samoa-Occidental, Singapour, la Thaïlande, l'Union des Républiques socialistes soviétiques et le Viet-Nam, étant entendu que tout Etat situé dans cette zone qui deviendrait par la suite Membre de l'Organisation des Nations Unies deviendrait, de ce fait, membre de la Commission.

4. Les membres associés comprendront le Brunéi et Hong-kong.

5. Tout territoire, partie ou groupe de territoires qui se trouve dans le domaine géographique de la Commission, tel qu'il a été défini au paragraphe 2, pourra, en adressant à la Commission une demande qui sera présentée par le membre responsable des relations internationales de ces territoires, de ces parties ou de ces groupes de territoires, être admis par la Commission en qualité de membre associé. Si l'un de ces territoires, de ces parties ou de ces groupes de territoires, vient à assumer lui-même la responsabilité de ses relations internationales, il pourra présenter lui-même, à la Commission sa demande d'admission en qualité de membre associé.

6. Les représentants des membres associés pourront participer, sans droit de vote, à toutes les réunions de la Commission siégeant soit en commission, soit en comité.

7. Les représentants des membres associés pourront être nommés membres de tout comité ou de tout autre organe subsidiaire que la Commission pourrait créer; ils y auront le droit de vote et pourront siéger au bureau de ces organismes.

8. La Commission est autorisée à faire, sur toute question de sa compétence, des recommandations directes au gouvernement des Etats membres ou membres associés intéressés, au gouvernement des Etats admis à titre consultatif et aux institutions spécialisées intéressées. La Commission soumettra à l'examen préalable du Conseil toute proposition relative à une action qui pourrait avoir des effets importants sur l'économie de l'ensemble du monde.

9. La Commission invitera tout Membre de l'Organisation des Nations Unies qui n'est pas membre de la Commission à participer, à titre consultatif, à l'examen de toute question susceptible d'intéresser particulièrement ce pays non membre.

10. La Commission invitera les représentants des institutions spécialisées et pourra inviter des représentants d'organisations intergouvernementales à participer, à titre consultatif, aux discussions qu'elle consacrera à toute question susceptible d'intéresser particulièrement ces institutions ou organisations, en suivant la procédure adoptée par le Conseil économique et social.

11. La Commission prendra des dispositions aux fins de consultation avec les organisations non gouvernementales auxquelles le Conseil économique et social aura accordé le statut consultatif, conformément aux principes approuvés par le Conseil et contenus dans les parties I et II de la résolution 228 B (X) du Conseil.

12. La Commission prendra les mesures appropriées pour que la liaison nécessaire soit maintenue avec les autres organismes des Nations Unies et avec les institutions spécialisées. La Commission établira la liaison et la coopération appropriées avec les autres commissions économiques régionales, conformément aux résolutions et aux directives du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale.

13. La Commission peut, après avoir consulté toute institution spécialisée travaillant dans le même domaine général et avec l'approbation du Conseil, constituer tous organismes subsidiaires qu'elle jugera utiles pour faciliter l'accomplissement des tâches qui lui incombent.

14. La Commission adoptera son propre règlement intérieur, notamment en ce qui concerne le mode d'élection de son président.

15. La Commission présentera au Conseil, une fois par an, un rapport complet sur ses activités et ses projets, y compris ceux de tout organe subsidiaire.

16. Le budget administratif de la Commission sera financé sur les fonds de l'Organisation des Nations Unies.

17. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies désignera le personnel de la Commission et ce personnel fera partie du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

18. Le siège de la Commission sera établi au siège permanent de l'Organisation des Nations Unies en Asie et en Extrême-Orient. En attendant que le siège permanent des bureaux de l'Organisation en Asie et en Extrême-Orient ait été fixé, le centre de travail de la Commission sera maintenu à Bangkok.

19. Le Conseil procédera, de temps à autre, à un examen spécial des travaux de la Commission.

Annexe IV

REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT

Texte établi à la première session, confirmé et adopté à la deuxième session, et modifié aux troisième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième, onzième, quatorzième, quinzième et dix-septième sessions de la Commission

Chapitre premier

SESSIONS

Article premier

Les dispositions suivantes s'appliquent à la date et au lieu des sessions de la Commission:

a) La Commission, agissant en consultation avec le Secrétaire général, formule à chacune de ses sessions des recommandations concernant la date et le lieu de la session suivante, sous réserve de l'approbation du Conseil. La Commission tient également une session dans les quarante-cinq jours qui suivent la communication au Secrétaire exécutif d'une demande à cet effet émanant du Conseil économique et social et, dans ce cas, le Secrétaire général, en consultation avec le Président de la Commission, fixe le lieu de la session.

b) Dans des cas spéciaux, la date et le lieu de la session peuvent être modifiés par le Secrétaire général agissant en consultation avec le Président de la Commission et le Comité intérimaire du calendrier des conférences. A la demande de la majorité des membres de la Commission, le Secrétaire général, agissant en consultation avec le Président de la Commission et le Comité intérimaire du calendrier des conférences, peut également modifier la date et le lieu de la session.

c) Les sessions se tiennent normalement au Bureau de l'Organisation des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient. La Commission peut formuler une recommandation en vue de tenir ailleurs telle ou telle session.

Article 2

Quarante-deux jours au moins avant le commencement de la session, le Secrétaire exécutif fait connaître aux membres de la Commission la date d'ouverture de la session et leur adresse trois exemplaires de l'ordre du jour provisoire et des documents essentiels relatifs à chaque point de l'ordre du jour provisoire. La distribution est analogue à celle qui est prévue à l'article 49.

Article 3

La Commission invite tout Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies qui n'est pas membre de la Commission à participer, à titre consultatif, à l'examen de toute question qui offre un intérêt particulier pour lui.

Chapitre II

ORDRE DU JOUR

Article 4

Le Secrétaire exécutif établit, en consultation avec le Président, l'ordre du jour provisoire de chaque session.

Article 5

L'ordre du jour provisoire de toute session comprend:

- a) Les questions résultant des travaux des sessions antérieures de la Commission;
- b) Les questions proposées par le Conseil économique et social;
- c) Les questions proposées par un membre ou un membre associé de la Commission;

- d) Les questions proposées par une institution spécialisée en conformité des accords conclus pour définir les rapports entre ces institutions et l'Organisation des Nations Unies;
- e) Les questions proposées par les organisations non gouvernementales de la catégorie A, sous réserve des dispositions de l'article 6;
- f) Toute autre question que le Président ou le Secrétaire exécutif juge opportun d'y faire figurer.

Article 6

Les organisations non gouvernementales de la catégorie A peuvent proposer l'inscription à l'ordre du jour provisoire de la Commission de questions portant sur des sujets de leur compétence, et ce dans les conditions suivantes:

- a) Toute organisation qui désire proposer l'inscription d'une question doit en informer le Secrétaire exécutif au moins soixante-trois jours avant l'ouverture de la session; avant de proposer formellement l'inscription d'une question, l'organisation doit tenir dûment compte des observations que le Secrétaire exécutif peut présenter;
- b) La proposition, accompagnée de la documentation essentielle pertinente, doit être présentée formellement au moins quarante-neuf jours avant l'ouverture de la session.

Article 7

L'adoption de l'ordre du jour constitue le premier point de l'ordre du jour provisoire d'une session.

Article 8

La Commission peut, à tout moment, modifier l'ordre du jour.

Chapitre III

REPRESENTATION. VERIFICATION DES POUVOIRS

Article 9

Chaque membre est représenté à la Commission par un représentant accrédité.

Article 10

Tout représentant peut se faire accompagner aux sessions de la Commission par des représentants suppléants et des conseillers; il peut être remplacé, en cas d'absence, par un représentant suppléant.

Article 11

Les pouvoirs de chaque représentant nommé à la Commission, ainsi que les noms des représentants suppléants désignés, sont communiqués sans délai au Secrétaire exécutif.

Article 12

Le Président et les deux Vice-Présidents examinent les pouvoirs et font rapport à la Commission.

Chapitre IV

BUREAU

Article 13

La Commission élit chaque année, lors de sa première réunion, parmi les représentants de ses membres, un Président et deux Vice-Présidents (appelés premier Vice-Président et second Vice-Président), qui demeurent en fonctions jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Ils sont rééligibles.

Article 14

Si le Président est absent pendant une séance ou une partie de séance, il est remplacé par le Vice-Président qu'il a désigné.

Article 15

Si le Président cesse de représenter un Etat membre de la Commission, ou s'il se trouve dans l'impossibilité de s'acquitter plus longtemps de ses fonctions, le premier Vice-Président assume la présidence pour la période qui reste à courir. Si le premier Vice-Président lui aussi cesse de représenter un Etat membre de la Commission ou se trouve dans l'impossibilité de s'acquitter plus longtemps de ses fonctions, le second Vice-Président assume la présidence pour la période qui reste à courir.

Article 16

Le Vice-Président, lorsqu'il fait fonction de Président, a les mêmes droits et les mêmes devoirs que le Président.

Article 17

Le Président, ou le Vice-Président, lorsqu'il fait fonction de Président, participe aux séances de la Commission en tant que Président et non en tant que représentant de l'Etat membre qui l'a accrédité. La Commission admet alors un représentant suppléant à représenter cet Etat membre aux séances de la Commission et à y exercer son droit de vote.

Chapitre V

SECRETARIAT

Article 18

Le Secrétaire exécutif agit en cette qualité à toutes les séances de la Commission, de ses sous-commissions, de ses comités et autres organes subsidiaires. Il peut désigner un autre membre du secrétariat pour le remplacer à toute séance.

Article 19

Le Secrétaire exécutif ou son représentant peut, au cours d'une séance, faire des exposés écrits ou oraux sur toute question en cours d'examen.

Article 20

Le Secrétaire exécutif dirige le personnel fourni par le Secrétaire général et nécessaire à la Commission, à ses sous-commissions, à ses comités et autres organes subsidiaires.

Article 21

Le Secrétaire exécutif est chargé de prendre les dispositions nécessaires en vue des réunions.

Article 22

Dans l'exercice de ses fonctions, le Secrétaire exécutif agit au nom du Secrétaire général.

Article 23

Avant que la Commission n'approuve une proposition nouvelle qui entraînera des dépenses pour l'Organisation des Nations Unies, le Secrétaire exécutif dresse et fait distribuer aux membres l'état estimatif de celles des dépenses entraînées par cette proposition qui dépassent les ressources dont dispose le secrétariat. Il incombe au Président d'attirer sur cet état estimatif l'attention des membres et de les inviter à l'étudier, avant que la Commission n'approuve la proposition.

Chapitre VI

CONDUITE DES DEBATS

Article 24

La majorité des membres de la Commission constitue le quorum.

Article 25

Outre l'exercice des pouvoirs qui lui sont conférés en vertu d'autres dispositions du présent règlement, le Président prononce l'ouverture et la clôture de chaque séance de la Commission, dirige les débats, assure l'application du présent règlement, donne la parole, met les questions aux voix et proclame des décisions. Le Président peut aussi rappeler à l'ordre un orateur dont les remarques n'ont pas trait au sujet en discussion.

Article 26

Au cours de la discussion de toute question, un représentant peut présenter une motion d'ordre. Dans ce cas, le Président prend immédiatement une décision. Si la décision est contestée, le Président la met immédiatement aux voix. Cette décision reste acquise si la majorité ne se prononce pas contre elle.

Article 27

Au cours de la discussion de toute question, un représentant peut demander l'ajournement du débat. Cette motion a priorité. Outre l'auteur de la motion, deux orateurs peuvent prendre la parole, l'un en faveur de la motion et l'autre contre.

Article 28

A tout moment, un représentant peut demander la clôture du débat, même si d'autres représentants ont manifesté le désir de prendre la parole. L'autorisation de prendre la parole contre la motion de clôture ne peut être accordée à plus de deux représentants.

Article 29

Le Président consulte la Commission sur toute motion de clôture. Si la Commission approuve la motion, le Président prononce la clôture du débat.

Article 30

La Commission peut limiter le temps de parole de chaque orateur.

Article 31

Les projets de résolution et les amendements de fond ou propositions de fond sont remis par écrit au Secrétaire exécutif qui les distribuera aux représentants 24 heures au moins avant qu'ils puissent être discutés et mis aux voix, à moins que la Commission n'en décide autrement.

Article 32

Si un membre de la Commission le demande, toute motion ou tout amendement à une motion, présenté par un orateur, est communiqué par écrit au Président, qui en donne lecture avant de donner la parole à un nouvel orateur; il en est de même immédiatement avant tout scrutin relatif à cette motion ou à cet amendement. Le Président peut faire distribuer aux représentants présents le texte de la motion ou de l'amendement avant qu'il ne soit mis aux voix.

Cette disposition ne s'applique pas aux motions de pure forme comme les motions de clôture ou d'ajournement.

Article 33

Les motions et résolutions principales sont mises aux voix dans l'ordre où elles ont été présentées, à moins que la Commission n'en décide autrement.

Article 34

Lorsqu'un amendement comporte une révision, une addition, ou une suppression intéressant une proposition, on vote d'abord sur cet amendement, et ensuite, s'il est adopté, sur la proposition modifiée.

Article 35

Si deux ou plusieurs amendements à une proposition sont présentés, la Commission vote tout d'abord sur celui qui s'éloigne le plus, quant au fond, de la proposition primitive; elle vote ensuite, le cas échéant, sur l'amendement qui, après ce premier amendement, s'éloigne le plus de ladite proposition, et ainsi de suite, jusqu'à ce que tous les amendements aient été mis aux voix.

Article 36

La division est de droit, si elle est demandée. En cas de division, le texte résultant des différents scrutins est mis aux voix dans son ensemble.

Chapitre VII

VOTE

Article 37

Chaque membre de la Commission dispose d'une voix.

Article 38

Les décisions de la Commission sont prises à la majorité des membres présents et votants.

Article 39

La Commission ne prend aucune mesure intéressant un pays quelconque sans l'assentiment du gouvernement de ce pays.

Article 40

La Commission vote normalement à main levée. Si un représentant demande le vote par appel nominal, l'appel nominal a lieu dans l'ordre alphabétique anglais des noms des membres.

Article 41

Toutes les élections ont lieu au scrutin secret.

Article 42

En cas de partage égal des voix lors d'un vote qui ne porte pas sur des élections, on procède à un deuxième tour de scrutin à la séance suivante; s'il y a de nouveau partage égal, la proposition est considérée comme repoussée.

Article 43

Quand le vote a commencé, aucun représentant ne peut l'interrompre, sauf pour une motion d'ordre qui concerne le vote même. Le Président peut, s'il le juge opportun, autoriser les représentants à prononcer, avant ou après le vote, de brèves explications de vote.

Chapitre VIII

LANGUES

Article 44

L'anglais et le français sont les langues de travail de la Commission.

Article 45

Les discours prononcés dans l'une des langues de travail sont interprétés dans l'autre.

Chapitre IX

COMPTES RENDUS

Article 46

Le secrétariat rédige le compte rendu analytique des séances de la Commission et le fait parvenir aussitôt que possible aux représentants des Etats membres et aux représentants de toute autre institution ou organisation gouvernementale ayant participé à la séance. Ces représentants informent le secrétariat, dans les soixante-douze heures qui suivent la distribution du compte rendu, des changements qu'ils désirent y faire apporter. Tout différend concernant les changements est soumis au Président, dont la décision est définitive.

Article 47

Le texte corrigé du compte rendu des séances publiques est distribué aussitôt que possible, conformément à la pratique de l'Organisation des Nations Unies. Il est distribué aux organisations non gouvernementales de la catégorie A, aux organisations non gouvernementales appropriées de la catégorie B ou inscrites au registre et, s'il y a lieu, aux membres ayant le statut consultatif.

Article 48

Le texte corrigé du compte rendu des séances privées est distribué aussitôt que possible aux membres de la Commission, à tout membre ayant participé à la séance à titre consultatif et aux institutions spécialisées. Il est distribué à tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, si la Commission en décide ainsi.

Article 49

Le texte de tous les rapports, résolutions, recommandations et autres décisions formellement adoptés par la Commission, par ses sous-commissions ou autres organes subsidiaires et par ses comités est communiqué aussitôt que possible aux membres de la Commission, aux membres intéressés ayant le statut consultatif, à tous les autres Membres de l'Organisation des Nations Unies, aux institutions spécialisées, aux organisations non gouvernementales de la catégorie A et aux organisations non gouvernementales appropriées appartenant à la catégorie B ou inscrites au registre.

Chapitre X

PUBLICITE DES SEANCES

Article 50

En règle générale, la Commission se réunit en séance publique. Elle peut décider qu'une ou plusieurs séances déterminées seront des séances privées.

Chapitre XI

RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Article 51

Les organisations non gouvernementales des catégories A et B ou inscrites au registre peuvent désigner des représentants autorisés qui assistent en tant qu'observateurs aux séances publiques de la Commission.

Article 52

Les organisations des catégories A et B peuvent présenter, sur les questions qui sont de leur compétence particulière, des exposés écrits relatifs aux travaux de la Commission ou de ses organes subsidiaires. Le Secrétaire exécutif communique aux membres et aux membres associés de la Commission le texte de ces exposés, sauf lorsqu'ils sont devenus périmés du fait, par exemple, que les questions dont ils traitent ont déjà fait l'objet d'une décision.

Article 53

Les dispositions suivantes s'appliquent à la présentation et à la distribution de ces exposés écrits:

- a) Les exposés écrits doivent être présentés dans l'une des langues officielles;
- b) Les exposés écrits doivent être présentés assez tôt pour que le Secrétaire exécutif et l'organisation aient le temps de procéder, avant leur distribution, aux échanges de vues appropriés;
- c) Avant de communiquer l'exposé sous sa forme définitive, l'organisation doit tenir dûment compte des observations que le Secrétaire exécutif peut présenter au cours de ces consultations;
- d) Le texte des exposés écrits présentés par les organisations des catégories A et B n'est distribué in extenso que s'il ne compte pas plus de 2 000 mots. Lorsqu'un exposé dépasse

2 000 mots, l'organisation doit présenter un résumé, qui est distribué, ou un nombre suffisant d'exemplaires du texte intégral dans les deux langues de travail, aux fins de distribution. Néanmoins, le texte des exposés est également distribué in extenso lorsque la Commission ou l'un de ses organes subsidiaires en fait expressément la demande;

e) Le Secrétaire exécutif peut inviter les organisations inscrites au registre à présenter des exposés écrits. Dans ce cas, les dispositions des alinéas a), c) et d) ci-dessus s'appliquent également à ces exposés;

f) Le Secrétaire exécutif fait distribuer le texte des exposés écrits ou des résumés, selon le cas, dans les langues de travail; il le fait distribuer dans toute autre langue officielle lorsqu'un membre ou un membre associé de la Commission en fait la demande.

Article 54

a) La Commission et ses organes subsidiaires peuvent consulter les organisations des catégories A et B, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs comités constitués à cette fin. Dans tous les cas, ces consultations peuvent avoir lieu sur l'invitation de la Commission ou de l'organe subsidiaire, ou à la demande de l'organisation.

b) Sur la recommandation du Secrétaire exécutif et à la demande de la Commission ou de l'un de ses organes subsidiaires, les organisations inscrites au registre peuvent également se faire entendre par la Commission ou ses organes subsidiaires.

Article 55

La Commission peut recommander qu'une organisation spécialement compétente dans un domaine particulier entreprenne certaines études ou enquêtes ou préparer certains documents pour la Commission. Les restrictions prévues à l'alinéa d) de l'article 53 ne s'appliquent pas dans ce cas.

Chapitre XII

SOUS-COMMISSIONS, AUTRES ORGANES SUBSIDIAIRES ET COMITES

Article 56

Après avoir consulté les institutions spécialisées s'intéressant aux mêmes questions et avec l'approbation du Conseil économique et social, la Commission peut créer les sous-commissions ou autres organes subsidiaires permanents qu'elle estime nécessaires à l'exercice de ses fonctions; elle définit leurs attributions et leur composition. Elle peut leur conférer le degré d'autonomie nécessaire pour leur permettre de s'acquitter utilement des tâches techniques qui leur sont confiées.

Article 57

La Commission peut constituer les comités et sous-comités qu'elle estime nécessaires pour l'aider dans l'accomplissement de sa tâche.

Article 58

A moins que la Commission n'en décide autrement, les sous-commissions ou autres organes subsidiaires, ainsi que les comités, sous-comités et groupes de travail adoptent leur propre règlement intérieur.

Chapitre XIII

RAPPORTS

Article 59

Une fois par an, la Commission présente au Conseil économique et social un rapport complet sur son activité et ses projets, y compris l'activité et les projets de tous ses organes subsidiaires.

Chapitre XIV

AMENDEMENTS ET SUSPENSION D'APPLICATION

Article 60

La Commission peut modifier toute disposition du présent règlement ou en suspendre l'application, à condition que les modifications ou suspensions proposées ne contreviennent pas aux termes du mandat conféré à la Commission par le Conseil économique et social.

Blank page



Page blanche

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.